PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

SEP 2 0 193

REVUE DE PARIS

1er SEPTEMBRE 1935

FRANCIS CARCO.	*Brumes.* — I.	5
★ ★ ★	*L'Armée française.*	39
JEAN ROSTAND.	*De l'Adulte au Vieillard* (fin). .	56
ORIO VERGANI.	*Le Commandeur*	86
H. VONOVEN et G. CLARETIE.	*Au Palais de Justice en 1935.*	126
PIERRE DE LACRETELLE.	*Les Fiançailles de Napoléon III.*	155
JEAN BABELON.	*Le Musée du Trocadéro.*	185
ROLAND DE MARÈS.	*La Question éthiopienne.*	203
C. BOUGLÉ.	*Trois Philosophes français.* . . .	214
HENRY BIDOU.	*Le Mouvement littéraire.*	232

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 Frs.

42e ANNÉE *NUMÉRO 17*

La REVUE DE PARIS il y a cent ans

(Première REVUE DE PARIS)

La *Revue de Paris* de septembre 1835 contient une étude de Léon Gozlan sur Marquisat de Brunoy, un article sur l'Esclavage aux colonies de Granier de Cassagna un essai sur le Théâtre espagnol de Philarète Chasles, etc., etc...

De la chronique de la *Revue de Paris*, nous détachons le passage qu'on va lire Il nous donne une idée de l'activité de Louis-Philippe restaurateur de châteaux. O sait que le roi entreprit également de grands travaux à Versailles où son interventio ne fut pas toujours très heureuse, ainsi que l'a montré M. Francastel dans un récen article de la *Revue de Paris* (*Le Château de Versailles sous Louis-Philippe* paru l 1er septembre 1930).

... C'est à Fontainebleau que le roi finira ses vacances commencées au château d'Eu. Il nous a été donné l'autre jour de voir les pompes de Fontainebleau très en détail, et nous avouerons que c'est là une magnificence pleine d'esprit, pleine de goût, en un mot, plus que royale. On a repris de fond en comble ce château, ou plutôt cet amas de petits châteaux entassés les uns sur les autres presque au hasard, et disposés sans goût, sans préparation et sans choix, selon le caprice ou le besoin des maîtres qui les ont bâtis et habités.

C'est une justice à rendre aux Bourbons de la branche aînée, qu'ils s'inquiétaient peu des ruines qui s'amoncelaient derrière eux. Tous les châteaux de France auraient pu s'effondrer, qu'ils n'auraient pas fait un geste pour arrêter ces ruines; ils étaient contents pourvu que les Tuileries fussent à peu près closes, et que le toit ne fît pas eau de toutes parts. Ainsi tout croulait dans ce vieux château de Fontainebleau, à commencer par l'escalier historique, du haut duquel l'empereur avait dit adieu à son armée. Quoi d'étonnant en effet que ces pierres gigantesques aient été affaissées par tant de gloire? Le roi actuel a commencé par réparer, sans y rien changer, cet escalier de pierre du haut duquel une si grande révolution s'est accomplie. L'escalier impérial une fois réparé, on a pensé alors au château de François Ier; on a quitté l'empire pour les beaux temps de la Renaissance, on a recherché sur les murailles si souvent recrépies, les traces effacées du Primatice, le rival heureux de Cellini, et ces traces effacées par les Révolutions et par l'ignorance des hommes, le croiriez-vous? elles ont été retrouvées en partie. Aussitôt, dans tous les coins de ce vaste château, chacun s'est mis à l'œuvre avec une ardeur incroyable. Celui-ci a été chercher au plafond l'éducation d'Alexandre, et il a reproduit dans toute leur nudité ces tableaux consacrés à l'amour dans le temps où tout le château était consacré à l'amour. Celui-là s'est porté à la galerie; et sur les murs qui avaient servi de grenier à fourrages, il a retrouvé la vie amoureuse de cette profane Diane de Poitiers, qui plus d'une fois s'était montrée toute nue à son peintre ordinaire, et que celui-ci a représentée comme il l'avait vue. Un troisième furetait de côté et d'autre dans la chambre de Catherine de Médecis, et là il rencontrait les caprices les plus incroyables de l'art florentin, des Christs et des Vierges entremêlés de toutes les plantes d'un herbier. Vous lisez sur ces sombres murs les plus simples leçons de la botanique : toute la flore italienne et la flore française se sont donné rendez-vous autour de cette sombre majesté, Catherine de Médicis.

REVUE DE PARIS

REVUE DE PARIS

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE

TOME CINQUIÈME

Septembre-Octobre 1935

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS
114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 114

1935

BRUMES

à André Billy.

I

Il n'était que trois heures de l'après-midi, mais une petite brume roussâtre flottait entre les antiques et sordides masures de la rue des Bouchers dont les façades aux frontons à redents et les toits de tuiles noires suintaient d'humidité. Sur les trottoirs, sur les pavés, la même humidité visqueuse faisait briller la terne lumière du jour. Vers le porche de la haute tour de briques des Réguliers, des degrés flanquaient un côté de la rue qui suivait la déclivité du terrain et formait une espèce de cuvette pleine d'une eau croupissante, semée de détritus.

C'était pourtant l'endroit le plus animé de ce quartier que, depuis des années, la municipalité avait inscrit au programme des démolitions sans jamais donner suite à son projet. Les crédits alloués se trouvaient reportés tous les ans aux travaux d'agrandissement du port et, soit qu'il y eût à cette substitution quelque raison d'intérêt général ou de combinaisons particulières, soit que, par une sorte d'obscure soumission au vieil esprit qui régissait encore cette partie de la ville personne ne se souciât de lui porter le premier coup de pioche, les choses demeuraient en état. D'ailleurs, outre la Tour des Réguliers qui remontait au XIIe siècle, on comptait, parmi les ruelles tortueuses aboutissant comme des rigoles à la cuvette de la rue des Bouchers, plusieurs belles demeures assez bien conservées, l'hôpital Sainte-Gudule, appelé la

Copyright 1935 *Revue de Paris.*

1er Septembre 1935.

Maladrerie, le château Kipdorp, l'Hôtel dit des Maçons et un énorme pan, à peu près démantelé, des anciennes fortifications. Il suffisait de prendre, à droite de la Maison de Ville, la direction des quais et d'errer un moment à travers toutes ces voies compliquées et secrètes pour comprendre à quel point il était difficile de vouloir en changer la disposition. On n'aurait pu venir à bout d'un pareil labyrinthe qu'en le jetant à bas mais c'eût été supprimer en même temps les plus curieux et les plus anciens monuments qui s'y trouvaient soudés inextricablement les uns aux autres, ou rattachés entre eux par quantité de constructions branlantes, bâtardes et misérables qui leur servaient de porte-à-faux en leur assurant l'équilibre. Aux yeux des armateurs, des banquiers, des bourgeois, des touristes, ce quartier constituait un endroit de promenade qui, selon ce qu'on y cherchait, permettait aux gens sages de s'absorber en une pittoresque rêverie et aux autres d'assouvir leurs instincts. Une ligne de démarcation assez nette semblait être tracée par la rue des Arquebusiers entre ce que les premiers souhaitaient de trouver en ces lieux et ce que les seconds brûlaient d'y découvrir car, à main droite de cette artère se succédaient les vieilles et riches habitations à façades peintes et à pignon, les hôtels des corporations, la chapelle et la cour, aux sombres grilles, de Sainte-Gudule et, à main gauche, descendant vers le port, les ruelles mal famées de Vénus, des Trois-Jambons, du Fossé-aux-Remparts, de la Gouttière, d'Une-Seule-Personne et des Bouchers : c'était par cette dernière voie qu'on passait sous le porche de la sinistre Tour des Réguliers avant d'arriver aux bassins.

Les bassins, à eux seuls, composaient avec leurs hangars, leurs cargos, leurs paquebots et les immeubles des compagnies, une grouillante et prodigieuse cité dont les échos retentissaient jusqu'au cœur de la ville. De la rue des Bouchers, on percevait les sifflements des remorqueurs et parfois, entre les roulements des trams et des fardiers, leur sourd et rude halètement. La plainte prolongée des sirènes pénétrait, elle aussi toute la rue, certains soirs de brouillard ou de pluie, d'un déchirement douloureux. On eût dit qu'à l'intérieur même des boutiques, chacun éprouvait brusquement une angoisse de départ. Si familiarisés que fussent les habitants

avec ces lugubres appels qui, à toute heure du jour et de la nuit, s'élevaient du port, personne n'en avait assez pris l'habitude pour ne pas se sentir aussitôt saisi d'une sorte de détresse, de désir sans nom. Les femmes surtout. Certaines se rappelaient leur arrivée dans le pays, d'autres, qui ne connaissaient pas la mer, évoquaient des voyages et ne parvenaient point pourtant à se faire une idée de l'existence qu'on mène à bord de ces immenses bateaux éclairés et mystérieux. Ceux qu'elles avaient pu voir partir se confondaient dans leurs mémoires avec ces chimériques présences qui vous frôlent en rêve et soudain disparaissent. Elles eussent juré qu'ils ne reviendraient plus. Enfin, parmi ces créatures, il en était qui se tourmentaient sans espoir car la vie les avait à jamais ancrées dans cette rue basse où elles s'enlisaient, chaque jour davantage, pour y pourrir définitivement. Alors presque d'eux-mêmes les phonographes se mettaient en marche et la rue s'emplissait d'une kermesse désespérée. Tous jouaient à peu près le même air. C'était lugubre et lorsque, au fond de son bar, Feempje-à-la-main-coupée voyait une fille entrer et lui présenter en silence un pichet, il comprenait qu'il valait mieux faire bonne mesure que vanter l'origine du demi-setier de whisky qu'il tirait d'un petit tonneau.

Feempje était Hollandais. Ses clients prétendaient qu'il avait dû, jadis, aux temps reculés des barons, tuer son père puisqu'il avait, comme les parricides, la main droite tranchée. Feempje riait de cette histoire et profitait de la crédulité qu'elle éveillait chez les plus innocents pour les plumer avec autant d'adresse que s'il avait eu quatre mains au lieu d'une. Son bar était situé contre la Tour; cela lui permettait d'être informé le premier de ce qui se passait sous la voûte que devaient emprunter pour regagner leurs bâtiments, les matelots et divers personnages qui venaient boire chez lui. On affirmait qu'il appartenait à la police, mais ceux qui colportaient ce bruit le faisaient à voix basse tant ils redoutaient la vengeance de cet homme souriant et madré dont la perpétuelle bonne humeur n'inspirait confiance à personne. Il avait baptisé son établissement *Montparnasse.* On lisait, sous le transparent, en caractères gauchement tracés : *Lokal de Dans* et contre le carreau de la devanture : *Miss Flossie.* Car

Feempje possédait une maîtresse qu'il obligeait à s'exhiber dans plusieurs numéros au cours de chaque soirée. Sa boîte se composait d'une première salle où était le comptoir puis d'un corridor fermé par un rideau palpitant de perles et, enfin, d'un réduit assez vaste et vitré qu'il avait conquis sur la cour du misérable immeuble où il logeait. Un poêle de faïence qu'on allumait le soir, vers six heures, ornait le dancing, mais il en existait un autre, en fonte et de proportions moindres, dans la première salle : il brûlait toute la journée. Les murs de cette salle avaient été jadis peinturlurés par Feempje en personne, d'une couleur rouge qui donnait soif et qui rappelait aux ouvriers le ton du minium dont sont enduites pour les protéger de la rouille la coque et les parties en fer des bateaux. Le Hollandais s'était procuré les pots de cet enduit sans informer quiconque du marché qu'il avait dû conclure avec un couple de Japonais qui, par la suite, avait totalement disparu. La coloration de son bar lui revenait de la sorte à bas prix. Pour le dancing, Feempje, adoptant une autre méthode, avait profité du séjour de deux musiciens allemands qu'il employait dans son orchestre, et qui, rompus aux métiers les plus divers, maniaient aussi bien l'archet que le pinceau. Sur un fond vert presque agressif, on voyait des paquebots et des femmes nues, des palmiers, des fleurs exotiques et une immense glace rongée par une manière de lèpre, s'étendait le long d'un panneau, au-dessus, des lanternes recouvertes de lettres chinoises. Trois nègres, travaillant quai du Rhin à décharger les navires et un pianiste belge, à peu près décoloré par une maladie d'estomac, constituaient le jazz. Le Belge habitait en face du *Montparnasse* dans un logement tenu par une énorme commère couperosée, toujours ivre, qui louait la plupart de ses chambres à la semaine ou le plus souvent à la journée. Ces chambres étaient sordides comme, d'ailleurs, l'escalier et l'entrée du logement, mais la mère Kœtge ne s'en souciait guère, car sa clientèle composée de dockers, de coquins et de filles n'éprouvait aucun besoin de propreté. Comparé à ce bouge et aux boutiques à femmes qui occupaient, en une suite ininterrompue de petites loges meublées d'un lit, d'une cuisinière et d'une table de toilette, les deux côtés de la rue, le bar de Feempje faisait figure d'établissement de luxe. Les

consommations n'y étaient cependant pas plus coûteuses que dans les autres estaminets de la rue de Vénus, par exemple ou de l'infect passage d'Une-Seule-Personne dont les ordures ménagères restaient fréquemment près de quarante-huit heures devant les portes, sans qu'un boueux les enlevât.

Il fallait voir, le samedi soir, à la fermeture des chantiers maritimes, la fine fleur des ouvriers du port en cotte bleue et des débardeuses, qui portaient sur la tête des mouchoirs rouges à pois blancs, se réunir pour festoyer. Des grognements de galoches mettaient la rue en joie. Feempje possédait lui aussi des galoches mais, comme il devait, particulièrement ce soir-là, faire sa police, tout en servant à boire et en veillant au poêle, il arborait à son poignet tranché un redoutable crochet en fer, fixé par un étui et des lanières de cuir, à son musculeux avant-bras. D'un coup de ce crochet, il eût défoncé la poitrine du plus dangereux adversaire. C'était une arme qu'un pareil instrument. On le savait. On n'insistait pas. Au demeurant, Feempje ne s'en servait que pour frapper le zinc de son comptoir quand des ivrognes commençaient à se quereller ou encore pour heurter, avec un rien d'humeur, le marbre d'une table à laquelle un client oubliait de payer. Ce robuste et gros homme avait une manière à lui d'être compris par tout le monde. Invariablement coiffé d'une étonnante casquette anglaise de drap verdâtre, il ne portait jamais de veston. Une chemise kaki à poches plaquées sur la poitrine moulait son torse adipeux et puissant. Avec son cou nu, son visage empâté par l'alcool, ses épais sourcils, ses yeux clairs, enfoncés dans de sombres orbites, avec on ne savait au juste quoi de trivial, de cruel, de jouisseur et d'inquiétant au fond du regard, ce personnage était de ceux qu'il suffisait de voir une fois pour se le rappeler. Ce n'était point son bar ni son orchestre, ni l'atmosphère de lourd et bestial plaisir qui attiraient les femmes : c'était lui, Feempje. Il exerçait une hystérique fascination. Quelques-unes de ces malheureuses baissaient les yeux, secouées d'un rire canaille, à l'idée qu'il eût pu les saisir de son crochet et les attirer contre sa poitrine. Il entrait, dans la sensation qu'elles imaginaient, un mélange d'horreur et d'extase pour son énorme main vivante et pour son avant-bras mutilé. La chaleur de la chair et le froid du métal, en même temps que leur

double contact, les oppressaient. Or Feempje ne s'occupait jamais des femmes. C'est pour l'une d'elles, jadis lorsqu'il naviguait sur un cargo de la Compagnie des Indes de Rotterdam, qu'il avait perdu la main droite et il s'en souvenait comme si la scène avait eu lieu la veille. Feempje était jeune alors. Il s'était amouraché de la serveuse du bar Baltic, à Amsterdam, dans le quartier du Kolk et cette fille qu'il avait au début terrorisée, s'était libérée de son joug durant un de ses voyages. Au retour, Feempje l'avait cherchée. Il s'était mis, quinze jours durant, à sa poursuite et avait fini par la découvrir au bras d'un matelot allemand. Les deux hommes s'étaient empoignés. Puis après une bagarre terrible au cours de laquelle l'Allemand avait eu un œil arraché, la fille s'était enfuie. Feempje, ne pouvant vivre sans elle, avait refusé de reprendre la mer et s'était plusieurs fois rencontré avec cette créature qu'aucune menace, aucune supplication n'avait fléchie. Il n'était plus rien devant elle. Sa force, sa brutalité lui inspiraient une sorte de honte. Il avait beau se saouler et se jurer qu'il posséderait, avant de l'étrangler, cette femme, à peine en sa présence, il perdait ses moyens. Elle était revenue au *Baltic*, Feempje l'avait suivie dans l'établissement et s'y enivrait chaque nuit. Cela faisait certes l'affaire du tenancier mais, le soir de la Saint-Nicolas — qui est la grande fête en Hollande — Feempje s'étais mis à boire plus que de coutume et, comme la serveuse déclinait ses avances, il avait commencé à briser des verres à coups de poing. Il frappait et voyait son sang ruisseler sur la table. Après les verres, il cassa la carafe. Personne n'osait s'interposer et lui-même ne sentait, n'éprouvait aucune douleur. Une excitation insensée s'était emparée de son cerveau et jusqu'à ce qu'on eût prévenu l'homme de police en faction dans la rue, sa folie ne le quitta point. On le mena à l'hôpital. Il y passa onze jours et en sortit, par un jour froid d'hiver, blême, dégoûté de l'amour et amputé d'une main. La femme, responsable de cette pénible histoire, avait essayé de lui rendre une visite; il s'y était refusé et comme, dans le vieil argot d'Amsterdam *Feem* signifie « main », il avait accepté le surnom de *Feempje*, quitté la ville et fait sa vie ailleurs sans jamais se permettre même ivre mort une allusion à sa stupide mutilation.

*
* *

Ce soir-là, vers trois heures, l'homme au crochet regardait, à travers les vitres de son bar, le soir tomber. Plusieurs individus suspects, qu'il savait être des marchands de drogue, se tenaient postés près de la Tour, attentifs ainsi que tous les soirs aux passants. Selon que ces derniers portaient ou non un ruban à la boutonnière de leurs pardessus, les pisteurs savaient qu'ils pouvaient les suivre ou s'écarter d'eux sans avoir l'air de comprendre. Des chasseurs d'hôtel, des garçons de café, un vieux monsieur très digne aux guêtres claires, une herboriste de la rue aux Remparts et cinq ou six marchandes à la toilette composaient le gros de leur clientèle. Il y avait également Jorris qu'ils ravitaillaient quand il arrivait, mais beaucoup plus tard, avec sa petite cuisinière de faïence attachée autour du cou par une courroie. Jorris était un marchand de saucisses et de choucroute qui allait toute la nuit de bar en bar. On le voyait sans cesse pressé. Un tablier de cuir l'empêchait de brûler ses vêtements aux braises du fourneau et, quand il courait dans la rue, on pouvait le suivre à la gerbe d'étincelles qui étoilait l'ombre derrière lui. Feempje connaissait Jorris de longue date et savait qu'il appartenait à la police secrète grâce à laquelle il pouvait se livrer sans crainte à sa coupable industrie. Durant un certain temps, Feempje avait trafiqué du même métier puis il avait jugé préférable de s'abstenir par crainte d'une dénonciation. Mieux valait de beaucoup, pour lui, compléter, de temps à autre, la somme que des grossistes cherchaient à réunir lorsqu'un arrivage plus important que celui qu'ils attendaient, leur était annoncé. Diverses avances, habilement faites, avaient ainsi triplé en quelques jours les mises de fonds de Feempje sans qu'une seule fois ce dernier se compromît en rien.

Le Hollandais regardait donc la rue et suivait machinalement des yeux chaque passant. Il vit ainsi la mère Kœtge sortir de son antre et se diriger, en raclant les pavés de ses sabots, vers la boutique de l'épicier. La vieille femme tenait à la main un cruchon qu'elle allait faire emplir de whisky. Tous les jours, entre chien et loup, elle accomplissait le même trajet

avec le même cruchon et sur sa trogne, hébétée par l'alcool, on pouvait lire une morne jubilation. Feempje cogna de son crochet le carreau du bar et adressa à l'ivrognesse un petit geste d'amitié. La mégère répondit par un hideux sourire. Puis ce fut le tour d'une fille, qui s'appelait Lulu-la-Parisienne, de s'acheminer, en longeant la devanture du *Montparnasse*, vers le porche de la Tour. C'était une créature déconcertante. Tantôt gaie, tantôt triste, elle tranchait par ses sautes d'humeur sur la placidité de ses semblables. Elle portait un tailleur bleu marine, des bas de soie et d'élégantes chaussures basses vernies. Un cache-nez beige et rose lui entourait le cou. Feempje s'abstint de la saluer. Il détestait la Française qui l'avait, une nuit, traité en plein dancing, d'indicateur. Sans le protecteur de Lulu, la malheureuse eût payé cher un pareil écart de langage, mais Feempje devait compter avec cet homme qui possédait dans le quartier huit « magasins ». Tunisien d'origine, François-le-Balafré vivait comme un caïd. Lulu n'était pas son unique femme. Chacune de ses huit locataires lui versait sur ses gains une part qu'il empochait, outre la somme du loyer. C'était lui qui avait donné aux boutiques le nom de « magasins ». Dans son pays, on les désignait par ce mot, mais il y avait d'autres façons de les appeler. Feempje, par exemple, en souvenir de ses anciens voyages, disait en parlant d'elles « les baraquettes » et ceux qui avaient fait escale à Port-Saïd le comprenaient. Cependant « baraquettes. magasins, boutiques, lokal » ne changeaient rien aux choses, Nul n'ignorait de quoi il s'agissait. Ces diverses dénominations ne faisaient qu'apporter un peu d'exotisme et de couleur au langage de la rue.

Or la rue était calme. Les lumières des petites loges occupées par les femmes répandaient le long des trottoirs leurs molles traînées luisantes. Dans ces loges, des brocs d'eau chauffaient sur de larges fourneaux et à travers les vitres, dont les rideaux ornés de faveurs bleues ou roses, étaient largement écartés, on apercevait, peintes et très dignes, des créatures qui, lorsqu'un passant s'arrêtait, cognaient à leurs carreaux toutes ensemble et lui faisaient signe d'entrer.

II

Il y avait près d'une heure que Feempje, assis à son comptoir, observait les allées et venues du dehors quand il aperçut un vieil homme qui, s'étant approché du logement de Kœtge, s'en éloignait à pas furtifs. Feempje n'avait jamais vu ce personnage dans le quartier et, chose encore plus surprenante, il ne s'expliquait point par quel côté il était arrivé. D'habitude rien n'échappait à Feempje des moindres faits qui pouvaient se produire dans la rue. Il entendait, normalement, qu'un homme qui tournait le dos à la Tour avait pris, sur les quais, la ruelle du Puits-Perdu, puis s'était engagé sous la voûte et l'avait traversée pour remonter le long de sa devanture. Si l'homme marchait au contraire dans la direction des Réguliers, le chemin qu'il avait suivi était facile à retracer. Enfin quand il déboulait, presque à hauteur du *Montparnasse*, dans la rue des Bouchers, le tenancier du bar reconstituait aussitôt par les ruelles d'Une-Seule-Personne et de Vénus, l'itinéraire qu'il avait adopté. Il n'existait point de chemin en dehors de ces trois-là et si le vieillard, comme on était forcé d'en convenir, avait emprunté le premier, il demeurait inexplicable que Feempje ne l'eût point vu. Quoi qu'il en fût, l'inconnu se trouvait là. Il avait au surplus l'air de connaître les lieux. En effet, après avoir exploré d'un coup d'œil méfiant l'intérieur de plusieurs baraquettes, il fit lentement demi-tour puis changea de trottoir. Feempje put alors l'examiner à l'aise tandis qu'il passait contre la devanture du bar. C'était un petit homme courbé, coiffé d'un chapeau mou, crasseux, à larges ailes et couvert d'une ancienne pèlerine dont le col remonté devant le visage ne permettait de distinguer, sous des sourcils roussâtres et broussailleux, qu'un œil perçant, de couleur jaune et que la naissance d'un nez puissamment busqué.

« Quelque Juif », se dit Feempje surpris soudain par l'intérêt qu'il vouait à cet individu.

On en voyait quelques-uns, le matin, vers huit heures qui revenaient de la synagogue et qui, sans regarder personne, traversaient dignement le quartier. Passé la porte des Réguliers la synagogue occupait l'angle d'une vaste place rectangulaire

dont elle était le monument le plus curieux et le plus riche. Elle datait du xve siècle, lors de l'établissement d'une colonie portugaise dans le pays. A côté d'elle, la vieille église de Moïse et d'Aaron, dédiée au culte catholique en témoignage de tolérance mutuelle, ne jouissait d'aucun prestige. Elle était même à vendre, mais Feempje n'y songeait guère.

— Qu'est-ce que c'est que ce type? — prononça-t-il tout haut.

Il asséna un coup de crochet sur son zinc et appela :

— Flossie!

Une jeune femme accourut de la salle du dancing où elle inscrivait dans la glace, au blanc d'Espagne, le tarif des consommations, écarta le rideau de perles et s'informa :

— Que veux-tu, Feempje?

— Je dois sortir, — répondit-il. — Veille à la caisse.

— *Da!*

Feempje, au moment d'ouvrir la porte, se retourna :

— Tu empliras le tonneau de whisky et tu monteras trois cruchons de genièvre. Voici la clef de la cave, — ajouta-t-il en lançant à la fille la clef attachée par une corde à un gros os percé.

Flossie attrapa l'objet au vol et inclina la tête affirmativement.

Jamais elle ne posait une question à Feempje qui l'avait habituée à ne point se mêler de ses affaires. Blonde, passive, encore belle en dépit de son goût marqué pour les liqueurs, Flossie n'avait guère que vingt-trois ans, mais elle semblait moins jeune car elle ne prenait soin ni de sa personne envahie par la graisse, ni de ses vêtements. Pourvu qu'ils fussent de couleurs éclatantes, elle s'en accommodait. La mère Kœtge, qui était vendeuse à la toilette, la fournissait de robes, de linge, de bijoux faux, d'escarpins et de châles. Flossie ne payait pas : elle s'en remettait à Feempje qui, lorsque la vieille femme jetait des cris au cours des règlements de compte, assénait sur le comptoir un coup sec de crochet afin de clore la discussion. Affublée d'une jupe de satin vert éraillé, à volants, d'un corsage de dentelles graisseuses, les jambes gainées dans des bas de soie qu'elle raccommodait elle-même, souvent sans les laver et qu'elle conservait pour dormir, Flossie traînait

toute la journée d'une salle à l'autre, en savates, son sensuel désœuvrement. Elle ne s'occupait point de la cuisine, non par dégoût mais par paresse. C'était le pianiste belge qui, le matin, se rendait au marché, allumait le fourneau, épluchait les légumes et, finalement, passait son tablier à Feempje dont un des grands plaisirs consistait à confectionner quelque ratatouille épicée, au vin rouge, de sa composition. Cela n'allait point sans bagarres quand Flossie par exemple était encore au lit à l'heure du déjeuner ou que, saoule de ses excès de la veille, elle manquait d'appétit. Son maître la traitait comme le dompteur un fauve et elle avait parfois des réveils brusques traversés de fureurs ou de crises d'hystérie dont on ne venait à bout qu'à coups de trique. Feempje ne s'en privait pas. Flossie fondait alors en larmes et dix minutes plus tard apaisée, détendue, souriante, elle se montrait docile aux moindres ordres. Comme elle était belle fille, le Hollandais l'obligeait à se produire le soir, tantôt en danseuse orientale, tantôt en excentrique coiffée d'un chapeau haut de forme et vêtue d'un cache-sexe. Flossie ne discutait pas. Les habitués du dancing lui offraient à boire : elle n'en demandait pas davantage. Quant à Feempje, il tenait la caisse et, satisfait de la recette, en déposait le lendemain le montant à sa banque sans s'émouvoir de rien.

Or, ce soir, une curiosité singulière l'emplissait et, sans qu'il en démêlât exactement la cause, le lançait à la poursuite de l'homme qui, tout à l'heure, avait remonté la rue. Feempje discernait sa silhouette parmi les lumières des boutiques. Il y avait peu de monde sur les trottoirs et c'était un jeu pour lui de ne point perdre la trace de l'inconnu. Il le voyait quelquefois s'effacer dans certaines zones obscures, puis reparaître un peu plus loin, cessant par moments d'avancer et s'attachant à inspecter plus attentivement l'intérieur des maisons. Sa longue et vieille pèlerine oscillait à la façon d'un balancier de pendule ou plutôt des lourdes capes de bure que portaient les béguines sur les anciennes gravures. Feempje n'en revenait pas. L'idée que cet individu devait être un Juif en quête d'un débiteur ou d'une intrigue secrète avait fait place en lui à d'autres suppositions. En effet, la manière dont le personnage examinait les femmes, derrière leurs vitres, sans qu'aucune

de ces malheureuses lui adressât un geste, était si surprenante que le Hollandais fut sur le point de franchir le seuil d'une baraquette et de s'informer des raisons pour lesquelles personne ne tentait de capter l'attention du vieillard. Mais Feempje se ressaisit. Ni Bertha, ni Flora, ni Hedwigue ne devineraient le sens de sa démarche. Elles étaient toutes trop bêtes pour comprendre ce qu'il désirait et ensuite elles colporteraient des bruits absurdes qui augmenteraient la méfiance dont il n'était déjà que trop l'objet.

— Va toujours! — grommela-t-il entre ses dents. — Où que ce soit, tu ne peux m'échapper.

Il y avait, à l'extrémité de la rue, une cage vitrée qui portait peinte sur les carreaux cette inscription : *Patat frit.* Feempje crut que le promeneur aurait recours au marchand pour obtenir des renseignements et il se préparait lui-même à les fournir, mais l'inconnu, après une brève hésitation, poursuivit son chemin.

— Hé, bonsoir! — cria le marchand de pommes de terre, en apercevant le Hollandais. — As-tu besoin de quelque chose?

— Non. De rien, — répondit Feempje.

Il dut serrer la main que le commerçant lui tendait à travers son guichet puis, comme il se trouvait à la bonne place pour épier l'homme à la pèlerine, il tira de sa poche une poignée de sous et l'étala devant lui.

— Donne des frites, — grogna-t-il.

L'autre, aussitôt, plongea sa pelle dans l'huile bouillante.

— A quoi penses-tu? — s'informa-t-il, frappé par le regard attentif du gros homme.

Feempje éclata de rire et, soudain, il hocha la tête, devint grave, car celui qu'il ne quittait pas des yeux avait fait halte devant la dernière baraquette de la rue. Une agitation surprenante semblait s'être emparée de lui. Feempje le vit qui tentait, craintivement, de s'arracher à la contemplation de la devanture et, surtout, de la femme qui, le front contre la vitre, regardait fixement devant elle. Plusieurs secondes s'écoulèrent de la sorte. Enfin la femme poussa le rideau de sa loge et, entr'ouvrant la porte, s'avança sur le seuil.

C'était une grande créature blonde, bien en chair, habillée d'un peignoir à fleurs imprimées sur fond cerise.

— *Gut!* — approuva ironiquement le marchand.

Feempje ne sourcilla point. Il attendit que l'inconnu qui s'était peureusement reculé, se décidât à pénétrer dans la boutique.

Le débitant de friture reprit à voix basse :

— On l'appelle Geisha, mais ce n'est pas son nom : c'est une fille du Nord. La connais-tu?

Peu importait à Feempje : son attention était concentrée sur l'homme que tentait d'attirer cette Geisha et qui, du trottoir opposé à celui d'où elle l'appelait maintenant, la dévorait des yeux.

— Oh! elle sait s'y prendre, — affirma le marchand. — J'en ai vu d'autres. Elle les laisse lui résister, puis elle fait semblant de refermer sa porte... Tiens, qu'est-ce que je disais? — déclara-t-il en désignant d'un air narquois le personnage à la pèlerine qui traversait la rue.

— Oui, — dit Feempje.

Il ne sut point d'abord s'il éprouvait du plaisir ou de la déception à voir la scène se dérouler ainsi que son interlocuteur venait de l'annoncer, mais dès que le vieillard eut pénétré dans la boutique, la déception l'emporta.

— Tous les mêmes! — grogna-t-il. — On croit qu'ils viennent ici pour...

Il n'acheva pas sa phrase et se mit à manger, silencieusement.

— Que veux-tu dire? — s'informa le marchand.

Feempje haussa les épaules; il était vexé de s'être intéressé à une aventure si médiocre et hésitait à retourner chez lui. L'inconnu ne l'intriguait plus. Il le classait parmi cette catégorie d'hommes qui ne se rendaient rue des Bouchers qu'afin d'assouvir leurs vulgaires appétits. Cela le décourageait. Pourtant, à en juger par ses manières, le personnage promettait autre chose. Feempje avait l'habitude de ces promeneurs incertains qui rôdent le soir à travers le quartier et qui, leur fringale charnelle apaisée, s'en retournent tranquillement. Il n'ignorait rien du désir qui les poussait, au risque d'une mauvaise rencontre, jusqu'en ces cases sordides et chaudes. Cette fois, il s'était trompé. Et il devait en convenir : cela lui donna de l'humeur.

— Écoute, — dit le marchand en agitant sa passoire dans la bassine, puis en retirant des frites qu'il mit à égoutter, — la Geisha n'est pas ici depuis longtemps. Elle a un type du port qui passe la nuit deux fois par semaine. C'est à peu près le seul qui couche régulièrement. François m'en a parlé. Comme la boutique lui appartient, il voudrait que la femme...

— Laisse la femme et le Balafré! — répliqua Feempje en ouvrant et en refermant son unique main valide, ce qui était un signe chez lui d'énervement.

— Ne te fâche pas! — riposta l'autre. — Je n'ai voulu que t'avertir. Du moment que cela ne t'intéresse pas, tant pis!

— Moi aussi, je t'avertis! — dit Feempje en ricanant. — Comprends bien; si jamais tu racontes ce qui vient d'avoir lieu entre nous à propos de (il indiqua la devanture de la Geisha) ta baraque et toi dedans, je vous écrase... D'accord?

— Oh! oui, d'accord! — gémit le malheureux.

Feempje, brusquement rasséréné, s'enquit :

— Cette Geisha, ça fait combien de temps qu'elle est ici?

— Un mois et demi à peu près. Mettons deux. Elle est venue par le bateau de Dantzig. Le type du port l'attendait sur le quai : il l'a menée la première nuit chez Kœtge, puis il a loué la boutique.

— Tu dis deux mois?

Le marchand inclina la tête d'un air affirmatif et, se remettant à égoutter ses frites, ne prononça plus une parole. En lui-même, il souhaitait que Feempje déguerpît, car les colères brusques du Hollandais le faisaient trembler pour ses vitres.

Cependant Feempje ne s'en allait pas. Il se tenait debout, près du guichet et regardait attentivement la porte fermée du magasin. Un rais de lumière passait sous cette porte et une faible lueur poudroyait également, à l'interstice des deux rideaux que la Geisha avait tirés quelques minutes plus tôt. La scène qui se déroulait à l'intérieur de la boutique était facile à évoquer. On eût pu, même, en s'approchant, entendre la fille verser l'eau de son broc et s'entretenir à voix haute avec le visiteur.

— Es-tu certain que le Balafré essaye d'avoir cette femme pour lui? — questionna Feempje négligemment.

A cet instant un nègre se présenta devant le guichet et acheta un cornet de frites. Feempje le laissa s'éloigner.

— C'est bien ce que j'ai cru démêler, — reprit le marchand à contre-cœur. — François m'a demandé si je connaissais le type du port. Naturellement, je n'ai rien dit.

— Pourquoi?

— Je parle à qui me plaît, — riposta d'un air hypocrite l'homme à la passoire. — François a une grande gueule : il m'attirerait des ennuis.

Les yeux de Feempje se fixèrent sur ceux de son interlocuteur.

— Tu as raison, — fit-il après un bref silence. — Allez, bonsoir!

— Bonsoir!

— Et... tu la boucles? — conclut Feempje en posant un doigt sur ses lèvres. — Pas un mot? A personne.

Il tourna le dos au débitant qui, poussant un soupir de soulagement, affecta de ne pas le voir s'arrêter quelques mètres plus loin, au milieu de la rue.

La nuit était tombée. Une nuit d'hiver, poisseuse, opaque, feutrée d'une brume roussâtre qui pochait les lumières.

Au fond d'un bar, fallacieusement intitulé *La Jeunesse*, un phonographe tournait et répandait des gargouillements sonores d'accordéon. Le long des boutiques éclairées, des ombres se succédaient sans hâte. Il y avait des nègres, quelques Chinois, des blancs. Tous reluquaient les filles. Par moments, la rumeur des tramways couvrait l'air saccadé du phono. On ne voyait pas les tramways. Des palissades et les façades des maisons basses les cachaient. Pourtant les quais où ils roulaient, avec des piaulements plaintifs, n'étaient guère éloignés, car la rue, quelquefois, tremblait à leur passage et les feux des pylônes de ciment et des toits des hangars émergeaient, çà et là, entre les murs où leurs reflets mettaient de soudaines fulgurations. Au fracas grinçant des roues, se devinait le cheminement des camions. Quand on n'était pas habitué à cette présence si proche, mais en même temps si mystérieuse d'une des voies les plus animées de la ville, on ne pouvait s'empêcher de ressentir un sourd, un indicible malaise. Enfin, comme à dessein de le rendre plus complexe,

des odeurs de caroubes, de denrées coloniales, de goudron, d'air marin arrivaient puissamment du port et se mêlaient à celles qui montaient des pavés et des caves.

Feempje, immobile, les yeux rivés à la devanture de Geisha, attendait que la prostituée écartât ses rideaux. Ce n'était pas la femme qui l'intriguait, mais l'homme. Un vague pressentiment le ramenait vers lui et bien qu'il risquât, à pareille heure, d'être reconnu par quelques-uns de ses clients qui se rendaient au bar, il ne parvenait point à bouger de place ni même à essayer de se dissimuler. Il ne craignait qu'une chose : que l'individu à la pèlerine, en se coulant adroitement dans la rue, ne se perdît ensuite au milieu des piétons. Feempje se rapprocha de la boutique mais, à la minute même, la porte céda et livra passage au vieillard qui, sans se soucier de rien, avança dans la direction du Hollandais.

« Ah! pensa Feempje qui tressaillit. J'ai déjà vu cet homme. »

Il le laissa passer et lui emboîta le pas, mais il n'avait guère fait trente mètres que le vieillard s'était éclipsé. Feempje ahuri se frotta les yeux : il regarda de tous côtés.

— Nom de Dieu! Feempje, qu'est-ce que tu fous? — s'informa joyeusement un passant en lui bourrant l'épaule d'une tape.

Il se retourna sans comprendre; c'était M. Paul, un commissionnaire qui, tous les soirs, venait à *Montparnasse* vider un gobelet de whisky.

— Je rentre, — dit Feempje laconiquement.

III

Le lendemain, lorsque François, qui encaissait lui-même l'argent de ses loyers, se présenta chez Geisha, il se dit que sa locataire avait passé une mauvaise nuit. La fille était encore couchée et l'électricité brûlait. Cependant, la cuisinière qui répandait d'habitude une douce chaleur à l'intérieur de la boutique, n'avait point été allumée.

— Tu vas prendre froid, — fit observer le Balafré en s'asseyant au pied du lit. — Qu'est-ce qui t'arrive?

Pour unique réponse, Geisha s'étira paresseusement et demanda une cigarette. François s'exécuta puis, d'un coup de pouce, il enflamma son briquet d'amadou et le tendit, en silence, à la fille.

— Il a neigé tout ce matin, — dit-il enfin en se dressant et en s'approchant d'un miroir.

La cicatrice qui lui avait valu son prestigieux surnom, était d'un rose acide presque flatteur. Elle s'étalait du coin d'une oreille au menton et on ne pouvait s'empêcher de penser, à la voir, qu'il s'en était fallu de la largeur d'un pouce pour que le beau garçon qu'était le Balafré, ne fût plus de ce monde. Celui qui lui avait porté cette rude estafilade s'était visiblement promis d'atteindre l'artère, mais François s'était dégagé et il tirait orgueil, auprès des femmes, de cette entaille, révélatrice du genre d'existence qu'il menait.

Geisha n'y fit point attention.

— Avec la neige, — reprit le loueur, — tu dois balayer le devant de ta porte.

— Quand? — demanda la fille.

— Avant midi.

Elle absorba et rejeta une bouffée de tabac.

— Il va être midi, — dit alors sèchement François. — Lève-toi. Si tu passes l'heure, tu auras une amende. Les flics ne rigolent pas.

Geisha, la cigarette aux lèvres, se coula hors du lit, empoigna sur une chaise une robe de chambre en laine qui avait autrefois été verte, l'enfila, mit ses bas et chaussa des savates. Ensuite, elle s'approcha de la toilette, saisit un peigne, se coiffa.

— Tu seras en retard, — grogna le Balafré qui, néanmoins, tendit une seconde cigarette.

— Bon, — répliqua Geisha, — j'y vais.

Elle sortit dans la rue et réprima une exclamation de surprise. Tout était blanc. Les toits, le haut des murs, la chaussée elle-même avaient entièrement disparu sous une épaisse couche de frimas dont le scintillement rendait encore plus ternes, plus renfrognées les façades des maisons. Les degrés des frontons, découpés sur le ciel livide, détachaient leur profil en forme de fragiles pagodes chinoises, mais, des deux côtés des trottoirs, les femmes avaient déblayé les abords et

de hauts tas croulants de neige s'élevaient le long des ruisseaux. Cela formait comme une tranchée. Geisha, machinalement, revint chez elle, s'empara de sa pelle à charbon et retourna sur le pas de la porte qu'elle commença à dégager. François la regardait. Du seuil des magasins voisins, plusieurs femmes emmitouflées dans des chandails ou des manteaux sordides regardaient, elles aussi. Une de ces femmes cria, sur un ton de défi :

— Sans blague, François, ça t'intéresse?

Geisha leva les yeux vers celle qui avait prononcé ces paroles et se remit lentement au travail. Les autres pouffèrent de rire.

— Laisse! — dit le Balafré. — Elles auraient voulu que je ne t'avertisse pas et qu'on te foute une contredanse.

Il remonta le col de son pardessus.

— Tu peux passer, j'ai fait le chemin, — riposta simplement Geisha.

La femme qui avait parlé la première glapit :

— Est-ce que tu viens?

C'était Lulu-la-Parisienne : elle tremblait de froid devant son magasin, mais ne se décidait pas à rentrer. Depuis l'arrivée de Geisha, la jalousie s'était emparée d'elle. François la rejoignit.

— Alors? — questionna-t-il d'un air goguenard.

Il avait traversé la rue et la trace de ses pas était restée profondément imprimée dans la neige qui craquait encore par endroits.

Lulu empoigna la manche de son pardessus et poussa François vers la boutique, mais il donna un coup sur la main de la femme et, comme tous les regards convergeaient dans sa direction, il déclara très haut :

— Ta gueule!

— Pour cette salope! — hurla Lulu. — Pour cette ordure!

Geisha fit mine de ne pas entendre.

— Écoute donc, — lui dit une fille, — on parle de toi.

— Oui, — répondit Geisha qui se redressa, s'essuya le front, prit sa respiration et haussa les épaules.

Il y eut un silence désapprobateur, puis les témoins de cette scène, qui escomptaient vraisemblablement quelque complication, raclèrent les pieds sur le trottoir et regagnèrent leur

gîte. Lulu, elle-même, n'insista point. Elle tenta d'entraîner François et, comme celui-ci l'envoyait paître, elle l'abandonna, ouvrit sa porte et la referma violemment.

Les agents approchaient.

***

Tout ce jour, sans qu'elle eût conscience de ce qui s'opérait en elle, Geisha vécut dans une demi-torpeur, une crainte vague. Elle avait fait un rêve dont le souvenir l'obsédait. La présence de la neige amortissait les bruits extérieurs, les déformait de même qu'elle déformait, en rétrécissant la perspective, l'étendue de la rue. Assise près de sa cuisinière, la fille s'interrogeait. Ce n'était pas un rêve nouveau pour elle, mais il avait, soudain, pris à ses yeux une signification si ferme et si riche en images de toute sorte, qu'il lui semblait en être encore comme imprégnée. Elle éprouvait un engourdissement qui ne s'expliquait pas. Entre les gestes qu'elle accomplissait et l'impression qu'elle avait de les accomplir, il y avait des trous, des vides. La rumeur de la rue, la résonance des pas et des conversations lui parvenaient au travers d'une brume et, lorsqu'elle essayait d'en saisir la raison, elle demeurait perplexe, puis finissait par se persuader qu'il n'y avait pas de raison. Cependant, au milieu de la chaussée, des nègres se poursuivaient à coups de boules de neige et, parfois, une de ces boules, manquant le but, s'écrasait contre une devanture; aussitôt, toutes les filles jetaient des cris et menaçaient de prévenir les agents. Les nègres répondaient par des huées, une grêle de nouveaux projectiles, et le marchand de frites qui s'attendait, du fond de sa cage de verre, à voir voler les carreaux en éclats suivait anxieusement la trajectoire des boules. Le bruit sourd qu'elles avaient en atteignant les murs, lui faisait rentrer le cou dans les épaules; il en oubliait presque ses clients. Près de son broc d'eau chaude, Geisha ressentait elle aussi, chaque fois qu'une boule heurtait la façade du magasin, un choc secret. Elle écoutait alors la neige pulvérisée retomber sur le sol avec un glissement et cela l'emplissait de la surprise qu'aurait pu lui produire le frôlement d'une présence suspecte. Son rêve n'avait été, durant à peu près toute la nuit,

que présences du même ordre, fantômes narquois, ombres, soupirs. Elle en gardait une sensation que rien ne dissipait. Au contraire, tantôt sonores, tantôt étouffés ou craquants, les moindres mouvements de la rue semblaient s'ajouter à son rêve. Elle s'était d'abord trouvée dans une ville déserte qui ne ressemblait à aucune de celles qu'elle connaissait. Il y avait un port, mais désert également, avec quantité de paquebots prêts à partir vers de mystérieuses destinations. Personne à bord de ces navires. Les feux qu'ils répandaient sur l'eau stagnante et dans la nuit la fascinaient. Pourquoi tant de lumières? Pourquoi cette solitude? Elle était demeurée longtemps debout devant les hautes coques sinistres dont les hublots laissaient voir l'intérieur des cabines éclairées. Cela l'avait plongée dans une méditation profonde puis elle était retournée sur ses pas et, par une succession de ruelles et de maisons qui s'ouvraient d'elles-mêmes, se partageaient pour demeurer ensuite béantes, comme des immeubles en démolition, Geisha s'était trouvée sur une place. Elle ne s'entendait pas marcher. Toutefois, elle éprouvait la certitude que ses talons heurtaient une surface solide comparable au ciment et il lui arriva même à plusieurs reprises de frapper cette surface de ses semelles afin d'en sentir le contact, la résistance. Or, elle avait beau faire, aucun écho ne répondait. En revanche, où qu'elle décidât de se rendre, elle devinait qu'à chaque instant quelqu'un d'invisible se reculait pour lui céder le passage et ce quelqu'un, qu'elle dérangeait, avait en s'écartant l'air de ramener soudain autour de soi des voiles ou les pans d'un suaire. Un léger souffle l'avertissait de ces présences. Geisha le comparait à ces vagues vents coulis traversant certaines pièces bien closes sans qu'on puisse découvrir d'où ils viennent. Ces souffles la frôlaient, puis ils s'étaient accompagnés de glissements, de flottements, de chuchotements à peine distincts. Alors la malheureuse avait eu peur et elle s'était mise à courir, en appelant.

Combien de temps avait duré ce rêve? Geisha l'ignorait. D'ailleurs, ce n'était pas un rêve : c'était plutôt le prolongement de plusieurs autres aspirations à peu près identiques mais fragmentaires. Enfant, elle avait toujours eu, la nuit, dans son sommeil, la vision d'un havre plein de bateaux silencieux

et vides. Cela ne l'étonnait donc pas. Un besoin d'évasion que rien ne justifiait s'emparait toujours d'elle aussitôt qu'elle dormait. On eût dit que sa véritable nature attendait ce moment pour se frayer la route à travers un monde immobile, semé d'obstacles qu'elle contournait pour revenir souvent à son point de départ. Cependant, à la découverte de ce port s'était jointe celle d'une ville qui, elle aussi, déjà, lui avait été révélée et cette combinaison d'éléments jusqu'ici dissociés auxquels s'étaient surajoutés les palpitations de l'ombre, envahissait la fille d'une obscure perplexité. En cherchant bien, peut-être, ces flottements furtifs de voiles ou de suaires pouvaient se comparer à ceux de la pèlerine de l'individu qu'elle avait attiré la veille, dans sa boutique. Mais celui-ci n'avait exercé sur Geisha nulle impression. C'était un homme après tant d'autres et il restait fort improbable qu'il eût, en se montrant, dégagé une telle atmosphère et animé tant d'images malsaines, décousues et déconcertantes.

***

Durant la même nuit, Feempje, qui n'avait jamais de cauchemar, s'était débattu, en grognant, en poussant des plaintes, contre il n'aurait pu dire quelles terrifiantes figures. Il lui avait semblé qu'un personnage incroyablement fort était entré dans sa boutique afin de boire un verre. Feempje l'avait servi et, sans qu'il s'expliquât comment il s'était introduit chez lui plusieurs gaillards, aussi forts que le premier, avaient poussé la porte du bar et réclamé une consommation. Tous ces nouveaux venus se ressemblaient. On eût juré, s'il y avait eu des glaces, que c'était le même type multiplié par elles. Après avoir bu, ces Messieurs avaient exigé qu'on montât de la cave les tonneaux de bière et de whisky, puis, sur leur ordre, Feempje s'était vu contraint de vider dans le ruisseau le contenu de ses barriques et jusqu'à celui des bouteilles qui garnissaient les étagères. Rien n'avait pu fléchir le cœur de ces hommes redoutables. Feempje s'était mis à geindre, à se débattre. Un double flot de bière et d'alcool avait coulé au long du trottoir et, soudain, ne l'ayant point vu approcher,

Feempje s'était récrié en apercevant couché sur le pavé le petit vieux qui l'avait si bizarrement intrigué quelques heures auparavant. Armé d'un chalumeau, le gnome absorbait à même le ruisseau la boisson répandue. C'était grotesque et révoltant. Finalement, le Hollandais avait juré le nom de Dieu dans toutes les langues et s'était réveillé en sueur, près de Flossie, complètement saoule, qui ronflait.

Le jour naissait. Feempje se dressa sur son séant et ne reprit lourdement ses esprits qu'après plusieurs minutes. Un léger grésillement venait de la fenêtre. Le gros homme quitta son lit : c'était la neige. Pieds nus et en chemise, il souleva le rideau et regarda. Dans l'aube blafarde, il avait l'air d'un prisonnier qui attend l'arrivée du bourreau, et de sa lourde patte, il se caressa la nuque, comme si, véritablement, il eût craint d'y sentir le froid enroulement d'une corde.

— Ce mal foutu! — grommela-t-il.

Il pensait au vieillard qu'il avait suivi dans la rue et qui s'était moqué de lui comme d'un jeune chat qu'on amuse avec une ficelle. Puis on avait retiré brusquement la ficelle. Feempje se rappela son ahurissement. Il se dit :

« J'irai voir la Geisha. »

Et laissant échapper le rideau, il s'approcha du lit. Flossie continuait de ronfler, la bouche ouverte. Elle n'avait point entendu Feempje se débattre durant son cauchemar, ni se lever. Étendue sur le dos, elle tenait l'oreiller contre une joue et ses gras cheveux blonds retombaient sur une partie du visage qu'ils cachaient. Elle était hideuse ainsi. On voyait derrière ses lèvres relevées, débarrassées de rouge, décolorées et molles, ses dents malpropres; un bourrelet de graisse saillait sous le menton. Quant à la poitrine déjà lourde, elle ne formait qu'un double amas de chairs flasques que la respiration de la dormeuse agitait par intervalles d'un tremblotement épars sous la chemise crasseuse, aux grossières broderies. Feempje se pencha sur sa maîtresse, l'examina. D'habitude quand il se tournait contre elle, c'était pour glisser sournoisement un genou entre ses jambes... Flossie, souvent, ne s'en apercevait même pas.

Or, tandis qu'il la considérait, un sentiment nouveau s'em-

parait peu à peu de lui. Le gros homme n'en était pas tout à fait conscient. L'effroi qu'il avait ressenti durant son cauchemar et l'impression lugubre que la chute de la neige avait produite sur son esprit, duraient encore. Il se disait qu'il était seul au monde, affreusement seul, misérable. Cette idée l'affligeait. Dans la chambre, tel un clair de lune à l'envers, la lumière de la neige se réverbérait au plafond. Feempje poussa un grognement, puis, avec une tendresse maladroite, il écarta le drap qui couvrait la jeune femme, la contempla. C'était donc ça, Flossie! un corps défait, aux membres lourds, à la chair abondante et molle, d'un blanc douteux. Feempje fit glisser le drap plus bas, se pencha davantage. Une foule de pensées s'agita dans sa tête et, brusquement poussé par la curiosité, il posa les doigts sur le ventre puis se mit à le caresser. Flossie dormait toujours. Enfin, le Hollandais retira vivement la main, de même que s'il s'était brûlé et l'examina : un tressaillement obscur, lointain, l'avait effleuré.

— Comment! — s'exclama-t-il. — Enceinte?

Il remonta le drap et se demanda :

— Enceinte de qui?

Ce n'était pas de lui. Ce ne pouvait pas être de lui car jamais, de son existence, il n'avait engrossé aucune des créatures dont il avait été l'amant. Non, aucune. Il eut beau chercher. Un accident stupide l'avait garanti, jeune encore, contre les risques de cette nature. Feempje, en tombant d'un mât, au cours d'une manœuvre en mer, s'était trouvé douloureusement assis à califourchon sur la rambarde d'une passerelle et durant trois semaines on l'avait soigné à l'infirmerie. Donc si Flossie se trouvait enceinte, elle l'était d'un autre que de Feempje. Le gros homme fit le tour de la chambre à pas lents, son bras coupé derrière le dos. Rêvait-il ou non? Il se secoua, revint vers la fenêtre. Les flocons qu'il voyait tourbillonner avant de se poser avec une légèreté de duvet, sur la nappe déjà haute de neige qui recouvrait la toiture du dancing, l'absorbaient dans une sombre, une confuse songerie.

— Enceinte, — répétait-il parfois... — Enceinte! Ah! nom de...

Une rancune montait en lui, comme la neige qui s'accu-

mulait sous ses yeux sur le toit et il dut s'interdire de retourner à sa maîtresse de peur de l'étrangler. Au fond, il n'éprouvait pas une ombre de jalousie. C'était ce qu'on raconterait du gosse et de son père qui l'irritait. « Le gosse à Feempje », quelle blague! Il tourna la tête vers le lit, ricana puis, subitement, prenant sa décision, alla jusqu'à la porte, l'ouvrit et descendit.

Le jour s'était levé. Par les carreaux du bar, le tenancier jeta dans la rue un bref coup d'œil. Personne. Toutes les boutiques avaient leurs contrevents fermés et, en face, le logement de Kœtge semblait dormir, volets bien clos, d'un rude sommeil d'ivrogne. Feempje vida les cendres du poêle, les déversa dans un journal, sur les carreaux. Ensuite il empoigna sa hache et commença de casser du bois. Le seau de charbon était à demi plein.

— Ça va, — chantonna le gros homme...

Ça va... ça va... ça bi-i-che!

Il avait la voix fausse mais ce détail ne le gênait point. Bientôt le grondement du poêle accompagna le refrain de Feempje qui, pour se réconforter, emplit un verre de rhum et l'absorba.

— *Da!* — fit-il. — *Da! gut!*

S'emparant d'un balai, il entreprit de nettoyer la salle, plaça une casserole d'eau sur le feu et prépara le café. Des ombres rapides se coulaient au dehors dans la direction de la Tour dont les briques brunes étaient d'un rouge de sang caillé. Sous le porche, un boueux attendait l'arrivée de la voiture en songeant que, par un temps pareil, elle ne viendrait sans doute pas. Le cabaretier fut sur le point de faire à l'homme signe d'entrer se chauffer, mais un docker heurta du poing les carreaux de la devanture et Feempje s'aperçut qu'il avait omis de tourner le verrou de la porte. Il répara aussitôt son oubli. Le docker s'ébroua sur le seuil, pénétra dans la pièce et, s'approchant du poêle, grommela un salut.

— Tu auras le premier café, — dit Feempje qui déposa deux verres à pied sur le comptoir, avec la coupe à sucre et deux petites cuillers.

— Tout est gelé, la neige tiendra, — fit observer le nouveau venu d'un air maussade.

Feempje n'eut pas l'air d'entendre; il versa le jus bouillant et, sans attendre que l'homme bougeât, saisit son verre, le porta à ses lèvres.

— Où travailles-tu? — demanda-t-il, ragaillardi.

— Quai du Rhin.

Le glapissement d'une sirène leur parvint alors faiblement, comme au travers d'un songe.

Le docker déclara : — Allons! C'est l'heure.

Il s'approcha du comptoir, avala d'un trait son café, puis jeta sur le zinc plusieurs gros sous. C'était un Sicilien verdâtre, à moustaches noires. Feempje le suivit dehors des yeux, et, décrochant son appareil suspendu près de la caisse, introduisit son moignon à l'intérieur de la gaine de cuir avant de commencer à se ligoter. Cela fait, il frappa le comptoir de son crochet pour s'assurer que les courroies tenaient et, d'un coup de pied, il rabattit le tablier du poêle dont le couvercle et les parois avaient suffisamment rougi.

Il ne pensait à rien. Flossie qui dormait dans la chambre, avec son ventre énorme, ne le tracassait plus. Du moins, pour le moment. Car, tout à l'heure, en regardant la façade du logement de Kœtge, il s'était dit que la vieille femme, moyennant quelques tasses de whisky, le tirerait d'embarras. Elle avait en effet la réputation de délivrer les filles qui, comme cette idiote de Flossie, se mettent en pareil cas. « Le gosse à Feempje! » Cette fois, Feempje rigolait. Il n'aurait pas de gosse, voilà. Quant à Flossie, elle retournerait où il l'avait prise, dans une des gargotes du port. Boniche! C'est tout ce qu'elle était fichue d'être. Pas autre chose. Tant pis!

La porte du couloir s'ouvrit discrètement et le rideau de perles se mit à s'agiter. Le Hollandais dressa l'oreille. Quelqu'un, de la salle du dancing, s'écria sur un ton de surprise :

— Comment! C'est vous, patron?

— C'est moi, — répondit Feempje.

Le pianiste écarta le rideau.

— Toujours exact! — grommela le cabaretier.

L'autre crut à un compliment et esquissa un blême sourire, mais la façon dont Feempje le regardait lui fit baisser les yeux. Ce long garçon osseux et triste, aux mains moites, aux cheveux d'un blond fadasse, se nommait Edgard Heick.

Feempje l'employait à tout et, d'instinct, le méprisait. Un lourd silence régna. Le Hollandais paraissait jouir de la confusion du pianiste et, loin de prononcer un mot quelconque d'encouragement, il se taisait. Edgard comprit que Feempje n'était pas dans ses bons jours et craintivement il s'approcha du poêle pour le charger.

— C'est fait, — dit le gros homme.

Edgard n'eut garde de le contrarier et, saisissant un entonnoir, il alla l'emplir d'eau au robinet du bar puis, attentif à sa besogne, arrosa les carreaux. Feempje, immobile, ne cessait de l'examiner. Une colère froide montait en lui : une espèce de rage féroce, presque homicide.

« S'il se permet de parler de Flossie, je le crève! » se promit-il intérieurement.

L'idée qu'Edgard avait couché avec Flossie, qu'il l'avait mise enceinte, exaspérait le Hollandais. Il ne doutait plus maintenant que le coupable ne fût ce pauvre hère et il dut se reprendre, à cinq ou six reprises, pour ne point l'insulter. Dehors, la neige tombait toujours en épais flocons et paraissait vouloir ensevelir, vivants, à l'intérieur du bar, les deux hommes et les isoler. Lorsque Feempje pour se dominer tournait les yeux du côté de la rue, il songeait qu'en assommant le Belge d'un coup de crochet et qu'en jetant ensuite le corps sur la chaussée, la neige le recouvrirait et qu'au surplus le froid l'achèverait. Or il était trop tard. Il y avait des gens, dehors. Ils assisteraient à la scène, dénonceraient Feempje.

— Dommage! — dit-il.

Edgard empoigna le balai et se rendant à la porte, fit mine d'en ouvrir le battant.

— Non, — cria Feempje. — Laisse cette porte!

Le pianiste obéit, mais, au moment où il se retournait, il aperçut Feempje qui venait vers lui. Ses yeux brillaient : il contractait les mâchoires et une expression de haine se lisait hideusement sur ses traits. Edgard, tremblant de peur, recula jusqu'au mur.

— Patron! — gémit-il sans comprendre. — Monsieur Feempje!

De son énorme main, Feempje le prit à la gorge avec la

volonté de l'étrangler lentement, sauvagement, sans mot dire. Déjà il refermait les doigts, resserrant leur étreinte. Une femme ouvrit la porte du *Montparnasse*. C'était Kœtge. Elle devina qu'elle tombait au mauvais moment et, secouant son châle, elle laissa les deux hommes se séparer.

— Quel temps! — constata-t-elle ensuite. — Crois-tu!

— Oui, — dit Feempje qui, d'une claque vigoureuse envoya le crâne du Belge cogner contre la paroi. — Un temps de nom de Dieu... de Dieu... de vache!

IV

Et c'était le même rêve... mais, cette fois, tout s'expliquait. Geisha marchait sur la neige : la ville qu'elle traversait lui devenait familière. Aux murmures étouffés succédaient, certaines nuits, des remuements de cloches et il arriva qu'au détour d'une rue la fille aperçut un lugubre cortège d'ombres. Le cortège, il est vrai, s'évanouit bientôt, mais Geisha avait eu le temps de le voir et, par la suite, il advint qu'à la tombée du jour, elle reconnut les mêmes ombres silencieuses qui s'avançaient d'un pas d'enterrement. Elle ne rêvait point alors. Tous ces gens à la queue leu leu remontaient lentement la rue des Bouchers et, par la ruelle de Vénus et celle d'Une-Seule-Personne, avaient l'air de se diriger vers l'Hôpital. Les cloches sonnaient. On les entendait mal à cause de la neige qui amortissait les bruits et cependant leurs tintements se mêlaient sans cesse à la sourde rumeur des tramways, des camions, des fardiers du port et aux glapissements des sirènes.

Un matin, en venant toucher le prix de sa location, François-le-Balafré remit un papier à Geisha en lui intimant l'ordre de l'épingler chez elle contre un des murs. Toutes les filles du quartier devaient se soumettre aux nouveaux règlements de police.

Article premier. — *Lors de l'affichage dans les boutiques, il sera donné lecture à la femme des dispositions qui la concernent.*

Article ii. — *Toute fille inscrite devra se présenter au dispensaire trois fois par semaine, munie de son livret, et subir la visite prescrite par l'article IV du règlement.*

Article III. — *Aucune fille inscrite ne pourra changer de domicile ni de catégorie.*

Article IV. — *Lorsqu'une fille publique voudra s'absenter de la ville...*

— Pourquoi trois visites par semaine? — questionna Geisha en regardant le Balafré. — Qu'est-ce qui leur prend?

— C'est comme ça, — répondit l'homme. — Tout le monde doit aller au toubib. Moi, comme les autres. Pour le vaccin.

— Pour le quoi?

— Le vaccin, — répéta François. — On a commencé par les nègres, les chinetoques. Y en a qu'étaient malades; même à bord, tu peux pas descendre sans qu'on t'ait piquousée.

Geisha poursuivit sa lecture :

Article V. — *Les visites dont il est question à l'article II seront faites avec soin et se paieront comme par le passé : un franc pour les filles en maison et vingt-cinq centimes pour les filles éparses.*

— Une veine, — constata-t-elle, — que je ne sois pas en maison.

— Oui, — dit François.

Il sortit sur cette brève réponse et Geisha fut frappée par la manière dont, avant de se retirer, il avait frileusement remonté le col de son pardessus. François n'avait pas bonne mine. La fille en avait fait la remarque dès son entrée dans la boutique. Le luxueux foulard de soie bleu marine à pois rouges, qu'il croisait sous le menton, accentuait son teint terreux. Qu'est-ce que cela signifiait? Quel vaccin? Geisha s'approcha d'une glace et se regarda... mais non. Elle n'était pas malade. Elle n'avait même pas envie de l'être. Cela la plongea dans une muette méditation, puis elle retourna tristement le papier entre ses doigts avant de chercher une épingle et de le fixer, en évidence, à la tête de son lit.

— Naturellement, — soupira-t-elle. — Y a trop longtemps que les choses allaient toutes seules. Faut qu'ils vous trouvent des embêtements.

« Ils », c'étaient les internes : des gigolos en blouse et à lunettes qui, lorsqu'on va les voir, vous font attendre, prennent des airs importants et vous traitent comme des auto-

mates. Geisha n'éprouvait pour aucun d'eux la moindre sympathie.

Aussi s'était-elle inscrite pour que le médecin de service se rendît chaque semaine chez elle et, de la sorte, elle avait eu la paix.

Or, en raison des nouveaux règlements, il faudrait désormais qu'elle se prêtât aux caprices de ces messieurs. Celui dont elle était la cliente ne pourrait plus sans doute se déranger. Puisque la visite était obligatoire pour tout le monde, les docteurs ne suffiraient point à la tâche. Geisha se résigna. Puisque, indépendante qu'elle fût, sa nature la portait à ne pas s'insurger contre l'inévitable. Toutefois, un dernier paragraphe qu'elle avait négligé de lire, requit son attention. Il était stipulé :

ARTICLE VI. — *Les filles éparses des rues des Bouchers, de Vénus et d'Une-Seule-Personne se présenteront au dispensaire Sainte-Gudule, les lundi, mercredi, vendredi, de trois à cinq heures : elles recevront un numéro d'ordre qu'elles devront rapporter lors de chaque visite.*

Geisha comprit que, cette fois, elle n'échapperait point au sort.

« C'est bon ! se dit-elle. Nous sommes aujourd'hui mercredi. »

Elle bourra la grille de la cuisinière, la couvrit de cendres, et, résignée, se prépara.

***

Il y avait foule au dispensaire. On piétinait dans la cour, derrière les grilles et toutes les quatre ou cinq minutes, un agent de police faisait entrer dans une première salle dix femmes qui se déshabillaient. Devant chaque porte, des patientes attendaient, sur la neige. Une bise coupante soufflait. Sous le porche du bâtiment central, des voitures d'ambulance se succédaient sans arrêt. La neige durcie par le gel scintillait cruellement : on voyait les pneus patiner à la mise en marche des moteurs et quelquefois un vieux ou un enfant qui se hâtait, glissait, tombait et se relevait gauchement. Personne ne riait

ni ne s'occupait de personne. On se pressait plutôt afin de ne pas perdre son tour et, quand l'agent ouvrait la porte, il devait s'arcbouter contre un portant et protéger de son corps, les femmes qu'il avait appelées.

Un silence angoissé pesait dans l'air, mais le ciel restait pur, lumineux. Le drapeau de l'hôpital gonflait ses plis mouvants aux couleurs palpitantes. Des mouettes, parmi les grisailles du port, décrivaient de grands cercles et des corneilles, qui entouraient le clocher de la chapelle, voletaient, affamées. A chacun des carillons de l'horloge, elles répondaient par des croassements plus rauques, plus nombreux. C'étaient les seuls bruits qu'on entendît, ou encore, mais par intervalles irréguliers, le pleurnichement d'un gosse qui avait froid. Geisha, serrée dans son manteau, sentait de brusques frissons la parcourir. Elle avait emporté des cigarettes et plusieurs morceaux de sucre qu'elle suçotait en fumant. Cela l'aidait à prendre patience. La file dans laquelle elle était se rapprochait lentement de la porte du dispensaire. Il n'y avait que des femmes. Quelques-unes portaient des sabots, les autres des chaussons, des bottes, des caoutchoucs. Geisha était en bottes. Elle avait passé sur sa robe un pull-over, mis un foulard de laine et enfilé un vieux manteau à carreaux verts et jaunes, décolorés. Une frange de cheveux blonds s'échappait de sa toque de fourrure. Elle avait ainsi l'air d'une femme entretenue plutôt qu'une de ces filles éparses rassemblées dans la cour, mais le livret qu'elle tenait à la main révélait sa condition.

Après une heure et demie d'attente, son tour vint d'être introduite dans une pièce assez vaste où l'infirmière de garde la fit se ranger de nouveau à la suite d'autres créatures qui avaient conservé leur jupe et leur chemise. Bras nus, elles pénétraient alors à l'intérieur de la salle de visite et se présentaient à un interne en blouse qui délivrait des numéros. Près d'une fenêtre, un médecin de l'hôpital opérait un prélèvement de salive au fond de la gorge et dirigeait ensuite l'intéressée, dont on enregistrait le nom, vers un second docteur qui vaccinait, assisté de deux aides. En sept minutes tout était accompli. On allait vite. Un infirmier apposait le timbre à date sur une page du livret qu'une derrière l'autre, les filles lui présentaient.

Geisha se retrouva dehors et descendit la rue. Les femmes avec lesquelles elle longea un moment le mur de l'hôpital ne parlaient pas. Toutes avaient hâte de retrouver leur gîte et de s'y rembûcher au chaud. Elles ignoraient les causes de cette visite ou plutôt elles en éprouvaient une imbécile frayeur qui les détournait de se communiquer leurs impressions. Des portes battaient. Des passants, tête basse, se coulaient le long des façades. Aucun ne s'attardait à contempler les filles et celles-ci, d'ailleurs, une fois chez elles, se tenaient au fond de la chambre, auprès du feu. Seuls, les bars conservaient leur physionomie habituelle. Au *Montparnasse*, toutes les tables étaient prises et le gros Feempje n'avait pas même le temps de regarder de son comptoir les allées et venues du quartier. Lui aussi s'était fait vacciner et, par forfanterie autant que par superstition, il avait attaché son numéro de visite à un bouton de sa chemise comme un coupe-file un jour de courses. Si informé qu'il fût de tout, il ignorait encore ce qui se passait. Des clients prétendaient qu'on ne laissait plus débarquer au port les équipages et que les passagers n'avaient que le choix de se soumettre à une semaine d'observation au lazaret et de prendre immédiatement le train sans séjourner en ville. Les rumeurs les plus effarantes circulaient. Deux Chinois étaient morts, chez la mère Kœtge. On avait fait évacuer le logement. Une affiche jaune apposée sur le seuil interdisait de le franchir et la vieille femme, échouée, ivre morte devant un guéridon, racontait à qui voulait la croire que c'était pour avoir refusé à la police de lui fournir des renseignements, qu'on avait consigné son hôtel. Un vague et déprimant malaise planait. Sous le porche des Réguliers, personne. Les trafiquants de drogue qui s'y postaient le soir s'étaient, prudemment, éclipsés. Quant au petit marchand de saucisses, il était là, chez Feempje, muni de son fourneau de faïence aux braises duquel il se chauffait les doigts. Nul ne pouvait tirer un mot du jeune garçon. Il avait cependant assisté, selon les uns, à une descente du service sanitaire opérée nuitamment dans une maison publique du Fossé-aux-Remparts et, selon les autres, à une rafle sur les quais de tous les mendigots et clochards qu'une brigade de flics avait cernés. Pour les nègres, plus question de les revoir avant longtemps.

Ils étaient isolés, passé le quai du Rhin, dans les casernes du quartier ouest. Enfin toute la partie avoisinant le bassin au charbon et le bassin aux huiles était — sans qu'on en sût la cause — elle aussi consignée. Chinois et Japonais formaient la masse de la population dans ce secteur. Ils l'avaient, insensiblement, pour ainsi dire foré et transformé en un vaste labyrinthe où les maisons communiquaient entre elles, soit par les caves, soit par les toits, ainsi qu'une fourmilière d'hommes jaunes, aux galeries cachées, compliquées, pleines de chausse-trapes et de réserves d'opium.

De tels propos n'étaient point de nature à calmer les esprits et le gros Feempje, qui d'ordinaire prenait jovialement son parti de tout, avait l'air soucieux. Flossie était allée, le matin même, à l'hôpital, puis elle avait regagné sa chambre qu'elle entendait ne pas quitter. Feempje lui avait fait une scène abominable. Il ne donnait plus à danser. Les musiciens noirs ne pouvaient revenir chez lui. Quant à Edgard, il avait, voilà quatre jours, déménagé du logement de la vieille Kœtge pour se réfugier on ne savait où. Le froid pinçait. De huit degrés au-dessous de zéro, le thermomètre était tombé à vingt en une seule nuit. La neige ressemblait à une carapace résistante et compacte d'où s'échappaient, à l'angle des toits, de scintillantes aiguilles de glace. Devant les portes des bars et des boutiques, sur toute la largeur des trottoirs, on avait répandu des cendres. La voiture municipale passait un jour sur trois avec des équipes réduites en raison de la défection du personnel de couleur que le service employait presque uniquement. La rue était jonchée de papiers sales, de détritus et, placardées à l'entrée de plusieurs maisons, des affiches jaunes achevaient de donner au quartier une impression lugubre contre laquelle il était difficile — quoi que l'on fît — de réagir.

Geisha, ne sortant de chez elle que pour se rendre au dispensaire ou à l'épicerie, à la boucherie et à la boulangerie voisines, vivait en marge des événements. Les rares clients qu'elle recevait, évitaient de répondre quand, quelquefois, elle les interrogeait. Ils prenaient leur plaisir et s'enfuyaient rapidement. Le plus souvent, ils étaient ivres. Quelques-uns travaillaient au port, les autres dans les bureaux des Compagnies dont les hautes lettres d'or se détachaient sur les façades des

immeubles en pierres de taille. Tous ces gens qui venaient chez les femmes paraissaient préoccupés. On avait dû leur interdire de répéter ce qu'ils pouvaient avoir appris ou entendu, et, de peur d'une dénonciation, ils laissaient voir au moment de payer leur livret individuel avec leur numéro. Geisha avait placé le sien en évidence, près du lit, sur la table de chevet. François l'avait engagée à le faire pour éviter toute discussion et elle s'en trouvait bien, car elle voyait chaque homme chercher des yeux en franchissant le seuil une preuve de garantie. Le docker que le marchand de frites s'était permis de signaler à Feempje, comme un familier de cette fille, venait souvent. C'était un Polonais. Geisha lui remettait une partie de ses gains. Grand, roux, solide et fruste, il portait un maillot à raies, un pantalon de velours, une veste bleue et une casquette de drap à la courte visière vernie. Une peau de mouton le protégeait du froid. Ses gros souliers ferrés grinçaient sur les carreaux et, lorsqu'il les ôtait, il était aussitôt pieds nus. On le disait fiancé à Geisha et possesseur d'un compte en banque où il déposait, honnêtement, l'argent qu'il recevait. Personne ne savait rien de ses affaires ni de ses pensées. Employé quai du Rhin, au déchargement des navires, on ne l'avait jamais vu saoul. C'était un homme renfermé, taciturne qui se nommait Adolf Soter. Il occupait une petite chambre rue du Viaduc, chez une logeuse, ne possédait aucun ami et n'appartenait qu'en simple qualité d'adhérent au syndicat des ouvriers du port. Ses compatriotes, férus de politique, avaient voulu l'inscrire au parti communiste; Soter s'y était refusé. Il vivait seul. Ses uniques sorties consistaient à se rendre chez Geisha, dans la boutique qu'il avait louée lui-même le premier jour, de son propre argent, au Balafré.

Les deux hommes s'étaient entendus. François, si retors d'habitude, avait compris qu'avec Adolf, mieux valait tenir sa parole et ne point essayer d'extirper un centime dont il n'eût pu justifier la raison mais cela, malgré lui, l'emplissait de regret et il tentait parfois d'user, sournoisement, de son charme pour émouvoir la fille, la troubler et éveiller en elle d'obscures complicités. La façon dont, par exemple, il l'avait incitée à balayer la neige devant sa porte, constituait à ses yeux un premier et notable essai. Geisha n'y avait pas pris

garde : elle s'était contenté de lui faire un chemin puis de se reculer pour le laisser passer. François avait failli pousser plus loin le jeu : c'était même pour procurer une satisfaction d'amour-propre à la femme de Soter qu'il avait rudoyé Lulu.

— Ça va mal, — dit Soter en entrant, ce soir-là, chez sa fiancée.

C'était un vendredi. Geisha revenait de sa cinquième visite au dispensaire et se sentait un peu de fièvre.

Soter reprit :

— Qu'est-ce que tu en penses?

FRANCIS CARCO

(*A suivre.*)

L'ARMÉE FRANÇAISE

ET LE

RÉTABLISSEMENT DU SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE EN ALLEMAGNE

Le Gouvernement a pris récemment deux mesures graves dans l'ordre militaire.

Il a augmenté la durée du service actif qui sera de dix-huit mois pour le contingent incorporé au mois d'avril et de deux ans pour les contingents suivants. Il avait décidé aussi le maintien sous les drapeaux jusqu'à la mi-juillet, du contingent libérable en avril.

On a tout d'abord considéré ces deux mesures comme une réponse à la décision prise par l'Allemagne de rétablir le service militaire obligatoire en violation des stipulations du Traité de Versailles. C'est une erreur.

La prolongation de la durée du service militaire vise seulement à stabiliser nos effectifs de paix à leur niveau actuel. En effet, par suite de la faible natalité des années de guerre, les classes de recrutement de 1935 à 1940, moitié moins nombreuses que les classes normales, fourniront sous le régime du service de deux ans des effectifs sensiblement égaux à ceux fournis jusqu'à présent par le service d'un an.

Le maintien des libérables relève d'une préoccupation du même ordre : pendant les trois premiers mois de son service actif, la jeune recrue n'est pas mobilisable, elle n'est qu'un élève soldat, or, dans l'incertitude actuelle, il a paru néces-

saire que nos unités de couverture soient en mesure de combattre à tout moment; il était logique de maintenir les libérables sous les drapeaux jusqu'à ce que leurs remplaçants fussent mobilisables.

En bref, les deux précautions indispensables prises par le Gouvernement intéressent surtout l'armée du temps de paix. Elles n'auront que des répercussions faibles et indirectes sur la masse de notre armée mobilisée. Or, c'est précisément cette masse mobilisée qui va se trouver menacée par les masses allemandes issues du service militaire obligatoire.

Comme le Président du Conseil l'a dit en mars à la tribune de la Chambre, les possibilités nouvelles de l'armée allemande vont contraindre notre pays à réorganiser entièrement ses forces militaires. Dans quel sens et de quelle façon? C'est ce que nous voudrions essayer de déterminer.

***

Au lendemain de la guerre, oublieux d'une leçon à peine vieille d'un siècle, nous avons cru pouvoir désarmer la nation ennemie en lui imposant suppression du service obligatoire et constitution d'une armée de métier peu nombreuse et dont le système de recrutement — service de douze ans — assurerait en quelque vingt ans l'extinction des réserves instruites. Nous pensions ainsi diminuer beaucoup, sinon faire disparaître, les chances d'une guerre nouvelle et assurer notre sécurité au prix d'un effort militaire réduit : service d'un an, mobilisation lente et progressive, cadres actifs strictement calculés, couverture minima. L'expérience a été décevante.

Les clauses militaires du Traité de Versailles ont eu pour résultat de doter l'Allemagne d'une armée de choc de valeur militaire très élevée, tandis qu'une véritable fièvre nationaliste s'emparait du pays et donnait naissance à ces « formations paramilitaires » si conformes aux goûts et au tempérament des Allemands. La Reichswehr, seule force militaire légale, s'est ainsi trouvée dotée d'une réserve de qualité très apte à gonfler ses effectifs en quelques heures.

Aussi bien, ces dernières années, des doutes s'étaient-ils élevés dans les sphères militaires françaises touchant la valeur

de notre système exclusivement défensif et à mobilisation lente en présence de l'armée de choc allemande dont les effectifs et la valeur s'accroissaient sans cesse.

Si, d'aventure, la Reichswehr portée à vingt ou à trente divisions par l'appoint des formations paramilitaires, dotée par des fabrications clandestines d'un armement moderne et de moyens de transport rapides, se portait brusquement à l'attaque de notre frontière, nos quelques divisions de l'Est, encombrées par leurs recrues, étirées sur plusieurs centaines de kilomètres, sauraient-elles, même appuyées sur la fortification, barrer la route à l'envahisseur? Notre couverture ne risquait-elle pas de se voir crevée et disloquée, notre mobilisation générale compromise?

Le danger paraissait grand et dans un livre récent dont la solidité du fond n'a d'égal que la richesse de la langue, le lieutenant-colonel de Gaulle a indiqué la parade nécessaire : en arrière de notre ligne fortifiée, tenue solidement et en permanence, une armée de choc exclusivement composée de professionnels, forte de six divisions de ligne et d'une division légère, entièrement motorisée, armée d'une forte proportion d'engins chenillés modernes, doit être l'instrument de notre riposte. Que l'Allemand franchisse de nuit et par surprise notre ligne fortifiée inexpugnable ou qu'il la déborde par le nord ou par le sud, cette armée sera prête. « Possédant par rapport au total des troupes que la France mit sur pied au mois d'août 1914 une capacité de feu trois fois supérieure, une rapidité décuple, une protection infiniment plus grande... appliquant ses moyens sur un front dix fois moins étendu et tirant grâce à ses soldats de carrière un rendement incomparable de son armement »[1] elle constituera un instrument de contre-attaque et pourra, en quelques jours, acculer au désastre l'armée ennemie qui aurait eu l'audace de pénétrer profondément sur notre territoire.

Le livre si objectif et si vivant du lieutenant-colonel de Gaulle a eu un retentissement immense. Toute une partie de l'opinion réclame aujourd'hui avec son auteur la constitution de cette armée de choc professionnelle.

Il est certain qu'une armée de choc moderne, en tout temps

1. Lieutenant-colonel de Gaulle : *Vers l'Armée de métier*.

apte au combat, peut seule constituer une armée de couverture véritable. Aussi son principe même ne semble-t-il plus contesté par personne et par le haut commandement moins que par quiconque. Des communiqués officieux ne nous ont-ils pas avertis récemment que nos divisions de l'Est étaient reconstituées sur le pied de guerre et qu'une partie d'entre elles venait d'être motorisée? Par ailleurs, le maintien de la classe libérable ne leur assure-t-il pas en permanence des effectifs instruits leur donnant la possibilité d'entrer à tout moment en opérations?

L'armée de choc existe donc. Elle n'est pas exclusivement composée de professionnels comme le demande le lieutenant-colonel de Gaulle, mais est-il indispensable, est-il même utile qu'elle ne comprenne que des soldats de carrière?

Il ne faut pas perdre de vue que l'armée de couverture n'est qu'une fraction — fraction essentielle certes, mais petite fraction tout de même — de notre instrument de guerre : c'est le bouclier à l'abri duquel la masse de la nation prendra les armes.

Si nous pouvions naguère, en face d'une Allemagne plus ou moins désarmée, songer à faire reposer notre sécurité sur ce bouclier constitué par une armée peu nombreuse et de qualité, force est de reconnaître que la masse est aujourd'hui aussi nécessaire que la qualité.

Avec le rétablissement du service obligatoire en Allemagne, nous allons retrouver une situation comparable à celle qui a précédé la guerre mondiale. Disposant tout à la fois d'une armée permanente nombreuse et de la masse de la nation instantanément mobilisable, notre adversaire éventuel aura la possibilité soit d'opérer une offensive brusquée avec ses seules forces du temps de paix, soit d'essayer de nous submerger comme il le fit en 1914.

Nous devons être en mesure de parer à ce double danger en disposant nous-mêmes d'une armée de couverture permanente et d'une armée nationale rapidement mobilisable et capable de combattre dès sa mobilisation achevée.

Or, constituer l'armée de couverture exclusivement avec des professionnels conduirait à supprimer l'unité de notre armée nationale en créant en fait deux armées de composition,

de valeur et d'esprit différents, deux armées séparées par un fossé profond et qui risque d'aller sans cesse en s'élargissant. La masse mobilisée ne deviendrait-elle pas alors la « parente pauvre » de l'armée professionnelle? La masse ne souffrirait-elle pas exagérément au détriment de la qualité?

En somme, le rétablissement du service obligatoire en Allemagne marque le retour possible à la guerre de masses dès le début des hostilités. C'est là une perspective nouvelle que notre statut militaire de 1928 n'avait pas prévu. Nous avons commencé par courir au plus pressé : fermer notre frontière en construisant des fortifications et en reconstituant notre armée de couverture. C'est aujourd'hui chose faite et la réorganisation de la masse de l'armée mobilisée doit être désormais l'objectif essentiel.

Nous aurons dans quelques instants l'occasion de constater qu'armée de choc de couverture et armée mobilisée ne sauraient se concevoir séparées mais que l'une et l'autre puiseront leur force dans une interpénétration réciproque. Un corps de professionnels nombreux est certes indispensable, mais il ne doit pas vivre en dehors de la masse de l'armée nationale.

***

Pour que la masse de l'armée nationale puisse combattre dès sa mobilisation achevée, trois conditions doivent être réalisées : ses cadres doivent être à la hauteur de leurs fonctions, la cohésion de ses unités doit être assurée, l'instruction de l'ensemble doit être complète

Étudions rapidement ces divers points, examinons la situation actuelle et voyons ce qui peut être tenté pour l'améliorer.

Un effort considérable a été entrepris depuis la guerre pour augmenter nos cadres et pour améliorer leur valeur. Grâce à une sélection sévère, grâce aussi à certaines mesures nouvelles comme la suppression de l'avancement à l'ancienneté au grade de chef de bataillon ou de chef d'escadron, le commandement des grandes unités, des régiments, des bataillons et des groupes qui, au début d'une guerre tout au moins, incombera normalement aux seuls cadres de carrière, sera assuré par des officiers de valeur éprouvée.

Il en sera de même du commandement des sections, dévolu presque en totalité aux officiers de réserve et à des sous-officiers de carrière sélectionnés. Le développement des écoles de perfectionnement, le dévouement et l'assiduité des officiers de réserve, le prestige de plus en plus grand dont l'officier de réserve jouit dans la nation portent ici leurs fruits et nous assurent d'un cadre d'officiers subalternes nombreux et d'une qualité que nos voisins auront beaucoup de peine à égaler.

En revanche, les convocations, faites l'an dernier pour la première fois, d'unités constituées comme elles le seraient à la mobilisation, ont démontré la faiblesse de la majorité de nos commandants de compagnie de réserve et de nos sous-officiers de réserve.

Il ne faut point s'en étonner. S'il est relativement aisé de former des chefs de section en opérant une sélection dans la jeunesse universitaire et en donnant aux futurs officiers de réserve une instruction initiale convenable, il n'est guère possible de préparer ces jeunes gens au métier si complexe de commandant de compagnie par l'enseignement sporadique et exclusivement théorique des écoles de perfectionnement. Nos aspirants capitaines manquent d'expérience parce qu'ils ont trop rarement et trop brièvement l'occasion de manier une troupe sur le terrain. Deux ou trois périodes d'instruction de trois semaines doivent être considérées à cet égard comme insuffisantes.

De même le recrutement des sous-officiers de réserve s'accommode mal du service à court terme. Une année de service constitue un délai trop court pour permettre successivement au commandement de déceler ceux qui sont aptes au rôle de chef, de procéder sans trop de hâte à la formation des gradés, de donner enfin à ceux-ci les moyens d'asseoir leur autorité et leur expérience par un exercice suffisamment prolongé du commandement.

Le mal existe donc. Comment y remédier? Convient-il pour assurer un meilleur commandement des compagnies, des escadrons et des batteries d'accroître sensiblement le nombre des officiers subalternes de carrière?

Ici, deux écueils : d'une part tout accroissement sérieux du nombre des officiers subalternes sans augmentation du nombre

des unités du temps de paix risque de laisser des officiers sans emploi, en temps de paix; d'autre part, accroître le nombre des officiers subalternes sans augmenter proportionnellement le nombre des officiers supérieurs a pour effet de retarder sensiblement l'âge moyen d'accession aux différents grades; or, plus que jamais, il importe que les divers éléments de notre armée soient commandés par des chefs jeunes.

Mais pourquoi ne pas suivre l'exemple qui vient d'être donné par l'armée de l'air? Celle-ci prévoit qu'un certain nombre d'officiers de réserve pourra servir en situation d'activité par périodes renouvelables jusqu'à un maximum de dix années de service actif. A dix ans de services, les meilleurs seront titularisés dans l'armée active, les autres se retireront avec un pécule. Il n'est pas douteux que les circonstances économiques actuelles sont favorables à la création de ce nouvel aspect de l'état d'officier. Son extension à l'armée de terre donnerait vraisemblablement à celle-ci les capitaines de réserve qui font actuellement défaut. Elle paraît donc souhaitable.

Ne pourrait-on, par ailleurs, prévoir des périodes d'instruction plus nombreuses et de plus longue durée pour les officiers de réserve employés de l'État dont les aptitudes au commandement auraient été reconnues? Une telle mesure ne manquerait pas d'être admise par toute nation qui, selon un néologisme récent, aurait une conception « totalitaire » de l'État. En France, elle surprendrait peut-être au début. Est-ce une raison suffisante pour ne pas l'adopter si elle doit améliorer à peu de frais l'encadrement de l'armée mobilisée?

L'organisation d'un solide corps de sous-officiers pose un problème plus délicat, car ici la qualité ne suffit plus. Il faut aussi le nombre.

Accroître dans des proportions considérables le nombre des sous-officiers de carrière serait fort coûteux et d'un mauvais rendement car une grande partie des sous-officiers demeurerait sans activité suffisante en temps de paix. Mieux vaudrait s'efforcer de multiplier le nombre des sous-officiers faisant quatre ou cinq années de service actif afin de verser chaque année dans les réserves plusieurs milliers de gradés ayant une formation et une expérience sérieuses.

La solution pourrait être trouvée dans la création d'une école de formation de sous-officiers de carrière, conjuguée avec un système de recrutement de certaines carrières de l'État (postes, douanes, administrations diverses) par les sous-officiers ayant effectué cinq années de service actif. L'école de formation serait ouverte par sélection aux jeunes gens incorporés ou non, présentant certaines conditions d'aptitude (certificat d'études, brevet d'aptitude militaire spécial). A leur sortie de l'école, les jeunes gradés serviraient quatre ans comme sous-officiers. Ils seraient ensuite admis dans le cadre des sous-officiers de carrière ou versés dans une administration de l'État. Comme les officiers de réserve de cette catégorie, ils accompliraient un nombre de périodes plus élevé que les réservistes non sous-officiers. Le moment paraît bien choisi pour tenter une telle expérience qui, si elle réussissait, assurerait progressivement la constitution du solide corps de sous-officiers nécessaire et fournirait à l'Administration des éléments disciplinés et de valeur éprouvée. Il serait, bien entendu, loisible de continuer à nommer sous-officiers de réserve ceux des jeunes appelés qui auraient l'aptitude voulue, mais seulement dans la mesure où cette aptitude aurait été reconnue.

Doter l'armée mobilisée de cadres nombreux et de haute valeur est indispensable. Ces cadres, toutefois, ne pourront tirer quelque rendement de leur troupe, si celle-ci ne présente pas une qualité primordiale, à peine soupçonnée dans les milieux étrangers à l'armée, méconnue même par nombre de militaires : la cohésion.

On peut admettre que la cohésion existe dans l'unité élémentaire (compagnie, escadron, batterie) quand les hommes ont, pour se servir d'une expression courante, longtemps « mangé la soupe ensemble » et longtemps servi sous les ordres de chefs qui les connaissent et qui sont connus d'eux.

Dans les unités supérieures, il y a cohésion si chefs et subordonnés ont l'habitude de travailler en commun.

Or, et c'est certainement le vice le plus grave de notre organisation, la masse des unités mobilisées serait actuellement dépourvue de toute cohésion. Constituer régiments, bataillons,

compagnies en alignant sur des états officiers et hommes de troupe de l'active et de la réserve puisés dans toutes les classes de recrutement et venus de tous les points de l'horizon, est chose aisée. Mais affirmer que ce magma, réuni tant bien que mal à la mobilisation, constituera du jour au lendemain une troupe susceptible d'affronter l'épreuve du feu serait singulièrement osé.

On admettait jusqu'à présent que notre mobilisation pourrait se faire lentement et que nos unités de formation disposeraient de plusieurs semaines pour s'entraîner et pour acquérir le minimum de cohésion indispensable avant d'être engagées. Désormais nous ne pourrons plus compter sur un tel délai. Conclusion : il faut reviser radicalement nos méthodes d'organisation et de mobilisation des unités de formation[1].

Il est nécessaire d'insister sur ce point car nous sommes ici au cœur du problème militaire actuel et il n'est pas exagéré de dire que la valeur de notre réforme militaire dépendra en premier lieu — nous allions dire uniquement — des résultats qui seront obtenus dans le domaine de la cohésion des unités mobilisées.

Il convient, d'ailleurs, de ne pas se dissimuler que la matière est très complexe. En 1914, nous avions pensé assurer la cohésion en gonflant simplement les unités permanentes du temps de paix par un afflux de réservistes. Chaque compagnie, par exemple, comptait en temps de paix : 1 capitaine, 2 lieutenants et 125 sous-officiers et hommes de l'active. Elle recevait à la mobilisation : 1 lieutenant et 125 sous-officiers et soldats de la réserve. L'élément actif absorbait rapidement les réservistes et la cohésion de l'ensemble s'est avérée convenable.

Comme toutefois les unités du temps de paix ne se trouvaient pas en nombre suffisant pour absorber toutes les ressources en réservistes, on avait prévu la constitution de divisions de seconde ligne qui, en dehors des capitaines et des officiers supérieurs, ne comprenaient que des réservistes. On pensait que ces divisions, initialement dépourvues de cohésion, disposeraient de plusieurs semaines pour l'acquérir. On sait ce qu'il en est advenu et quels déboires les premiers combats

1. On appelle « unités de formation » les unités qui sont constituées de toutes pièces à la mobilisation.

apportèrent à ces divisions de réserve dont les éléments, pris individuellement, ne le cédaient pourtant point en bravoure aux troupiers des unités actives.

Ce rappel d'une leçon récente démontre que le système d'avant-guerre ne saurait revivre, même avec le service de deux ans. En effet, quelle que soit l'organisation envisagée, le nombre des unités actives sera faible en comparaison du nombre des unités mobilisées et l'on se heurtera au dilemme suivant : ou revenir au système de 1914 des divisions de première ligne et des divisions de deuxième ligne, ce qui paraît d'autant plus inadmissible que l'armée allemande ne sera pas numériquement inférieure à ce qu'elle était en 1914, ou faire éclater nos unités actives en petits détachements destinés à constituer des « noyaux actifs » pour chacune des unités de formation, solution incapable d'assurer une cohésion suffisante ainsi que l'expérience de la 41e division au camp de Mourmelon l'a récemment démontré.

Il convient donc d'entrer dans une voie nouvelle et d'assurer aux réserves la cohésion nécessaire en donnant, dès le temps de paix, aux unités de formation une vie dont elles ont été jusqu'à présent privées. Pour y parvenir, il n'est qu'un moyen : les appeler périodiquement à l'activité avec la composition exacte qu'elles auraient en temps de guerre.

Deux formules peuvent être envisagées. On peut concevoir que chaque unité (régiment ou bataillon — groupe) sera composée d'hommes appartenant à une seule classe de recrutement. Chaque unité passerait successivement d'abord quelques mois dans une école de formation chargée de muer les recrues non instruites en soldats mobilisables, puis un temps déterminé[1] dans une division de couverture où elle acquerrait la cohésion nécessaire. Ramenées ensuite dans leur région d'origine et démobilisées, les unités seraient remobilisées telles quelles pour chaque période d'instruction ou en cas de mobilisation. C'est en langage militaire le système d' « organisation horizontale ».

On peut, au contraire, envisager le maintien du système actuel, c'est-à-dire de composer les unités combattantes de

1. Six mois, un an, dix-huit mois, selon que la durée du service serait fixée à un an, dix-huit mois, deux ans.

formation des dix ou douze plus jeunes classes de la réserve. C'est le système « vertical ». Mais dans cette hypothèse, pour que les unités soient vraiment vivantes, il faudrait les appeler à l'activité tous les deux ans au minimum, c'est-à-dire augmenter sensiblement le nombre des périodes d'instruction qui seraient portées à cinq ou six au lieu de trois. C'est le système suisse qui a fait ses preuves et qui donne aux unités mobilisées une incontestable cohésion.

La première solution assure une cohésion meilleure grâce au passage prolongé des futures « unités de formation » à l'armée de couverture pendant la durée du service actif. Malheureusement elle est rigide et se prête assez mal à l'aménagement des effectifs et aux transformations inévitables pendant le séjour d'une même classe dans la réserve. Aussi, pourra-t-il sembler judicieux de combiner les deux systèmes en appliquant le premier aux unités combattantes qui exigent dès la mobilisation une très forte cohésion (bataillons d'infanterie par exemple) et le second aux armes autres que l'infanterie et aux services.

De toutes façons et sous quelque aspect que l'on envisage le problème, il faut bien se convaincre que seuls des sacrifices nouveaux demandés aux hommes des réserves sous forme de périodes supplémentaires permettront d'améliorer la valeur de la masse mobilisée et de parer ainsi au danger nouveau que constitue l'instruction militaire des masses allemandes.

Bien encadrées, assurées d'une cohésion suffisante, nos unités de formation devront être de surcroît solidement instruites. Ainsi que l'écrivait le lieutenant-colonel Fabry en 1926, si l'instruction militaire comporte l'instruction des soldats, l'instruction des cadres et l'instruction collective des unités, les deux premières ne peuvent guère être envisagées que comme des instructions préparatoires et l' « instruction collective des unités est, en fait, toute l'instruction ». Or notre organisation actuelle offre ce paradoxe de permettre les « instructions préparatoires » mais de ne laisser qu'une place infiniment restreinte à l' « instruction collective des unités qui est toute l'instruction ».

Encore l'instruction des cadres est-elle surtout théorique et ne donne-t-elle que très exceptionnellement à nos officiers

et à nos sous-officiers la possibilité de s'entraîner au commandement sur le terrain d'une unité semblable à celle qu'ils auraient à commander en temps de guerre.

Il est à peine besoin de signaler que, pour les raisons déjà indiquées, ni les uns ni les autres ne verront avant la mobilisation l'unité à la tête de laquelle ils seront placés en temps de guerre si la chance ne leur a pas permis de participer quelques mois avant les hostilités à l'une des rares « convocations verticales » prévues chaque année. Il est évident que dans ce domaine de l'instruction un effort considérable est à faire également.

Nous remarquerons que tout ce qui a été préconisé pour assurer la cohésion facilitera singulièrement l'instruction en permettant aux unités de « vivre » périodiquement et de vivre sous les ordres des chefs mêmes qui les commanderont en temps de guerre. Nos cadres à tous les échelons pourront ainsi s'entraîner sans hâte excessive et de façon suffisamment prolongée à résoudre les problèmes divers que pose la guerre moderne. Et ceci amène à souligner encore une fois la nécessité où l'on se trouve désormais de donner une vie véritable à des unités de formation qui n'existent jusqu'à présent que sur le papier.

De nos jours, en effet, si l'on veut diriger l'instruction dans des conditions aussi voisines que possible des réalités de la guerre, il faut à la fois des terrains très étendus et très variés et un grand luxe de moyens divers (arbitrage, figuration des feux, transmissions). D'autre part la complexité de l'armement et du matériel mis en œuvre ne permet vraiment une préparation à la guerre sérieuse que si des effectifs importants travaillent en commun. Si l'on veut que les unités de formation soient instruites et commandées par des cadres expérimentés à tous les échelons, force sera de généraliser les convocations par divisions complètes.

***

Les considérations qui précèdent permettent d'esquisser la physionomie de l'armée telle que nous souhaiterions la voir organiser dans un avenir prochain et de décrire le jeu de ses trois rouages principaux.

En premier lieu, réparties sur tout le territoire, de nombreuses écoles, organisées de façon moderne et richement dotées en matériel d'instruction, assureront la formation des combattants. Ces écoles seront spécialisées. Les unes abriteront les futurs officiers de réserve, d'autres les élèves sous-officiers, d'autres les recrues des diverses armes et des diverses spécialités de chaque arme. Leurs cadres instructeurs, nombreux et bien préparés, se composeront exclusivement d'officiers et de sous-officiers de carrière. Tout le personnel nécessaire à leur fonctionnement — secrétaires, employés, ouvriers — sera civil; en dehors de l'armée de couverture, il ne sera plus question de distraire des soldats de l'instruction.

Toutes les fois qu'il sera possible, ces écoles seront installées dans de petits camps à proximité des villes de façon que nos recrues vivent dans une ambiance exclusivement militaire. Les cadres de carrière, à l'instar de ce qui se passe dans l'aviation, amenés le matin en automobile et ramenés le soir à la ville, pourront se consacrer sans arrière-pensée à leur rôle d'instructeurs tout en menant une vie familiale et sociale normale.

Pour alléger le fardeau du service militaire, on s'efforcera de rendre la préparation militaire non obligatoire — le Français répugne à l'obligation — mais attrayante et facile. Dans chaque arrondissement, un officier, dans chaque canton, un ou plusieurs sous-officiers, instructeurs confirmés, prépareront les jeunes gens de quinze à vingt ans au brevet de préparation militaire. Le principe même de celui-ci sera modifié. On ne gavera plus les jeunes gens de théorie, on s'attachera plutôt à en faire des athlètes adroits, souples, entraînés à la marche, bons gymnastes, sachant correctement tirer et lancer la grenade. Éducation physique plutôt que préparation militaire ou plus exactement préparation militaire par l'éducation physique. Deux mois suffiront ensuite à donner à ces jeunes hommes la formation technique adéquate, tandis que l'appelé non dégrossi devra séjourner cinq mois au minimum dans les écoles de formation. Ce sursis d'appel de trois mois rendra le brevet d'aptitude populaire et assurera le développement de la préparation militaire mieux que ne sauraient le faire texte législatif et coercition légale.

A leur sortie des écoles de formation, les appelés — sous-lieutenants, gradés ou simples soldats — encadrés par des officiers et des sous-officiers de carrière de tous grades, mais récemment promus, seront incorporés, individuellement ou par unités constituées, dans l'armée de couverture ou armée de choc.

La contexture de celle-ci sera diverse. Certains de ses corps, utilisant un matériel coûteux, d'entretien délicat, et de maniement difficile, seront des troupes de métier composées exclusivement d'engagés volontaires servant à long terme. D'autres, au contraire, leur encadrement de carrière mis à part, ne compteront que des appelés et trouveront dans l'armée de couverture leur école d'application. D'autres enfin pourront comprendre un amalgame de militaires de carrière et d'appelés.

Concentrée dans la région des grands camps et des anciennes places fortes, assez loin des régions fortifiées pour ne pas risquer d'être « happée » en cas d'attaque brusquée, assez près cependant pour intervenir sans délai, l'armée de couverture, mobilisée en permanence, motorisée en grande partie, sinon en totalité, et cantonnée à proximité de notre grande rocade ferrée, pourra s'engager en quelques heures de la Meuse belge à la frontière suisse.

Disposant en permanence des camps de Bitche, de Sissonne, de Mourmelon, de Tahure, de Mailly et du Valdahon, libre d'utiliser dans les semaines d'été et d'automne les étendues immenses et variées laissées par la moisson, elle constituera une si merveilleuse école d'application qu'on astreindra les cadres de carrière à y servir une fois au moins dans chaque grade. Ainsi l'armée de couverture deviendra le creuset où se fondront tous les éléments de la nation, militaires et civils, officiers et troupe, hommes du Nord, de l'Ouest, et du Midi.

Elle ne se composera d'ailleurs pas de la seule « armée de choc terrestre ». L'armée de l'air, constituée elle-même tout entière en « armée de choc aérienne », agira dans un plan différent et sur un théâtre combien plus vaste, mais elle n'en fera pas moins partie de l'ensemble des forces de couverture dont elle sera l'élément le plus puissant et le plus redoutable.

Leur service à l'armée de couverture terminé, les appelés et leurs cadres, marqués d'une forte empreinte militaire, réinté-

greront les régions de l'intérieur et, relevant d'un centre de mobilisation, figureront désormais sur les contrôles d'une « unité de formation ». Les appelés regagneront leurs foyers tandis que les cadres de carrière, provisoirement séparés de leurs guerriers, se consacreront à leur rôle d'instructeurs dans une école de formation, dans le service de la préparation militaire, ou dans celui chargé du perfectionnement des officiers et des sous-officiers de réserve, mais les uns et les autres se retrouveront au centre de mobilisation même où ils se seront quittés, lorsque, tous les deux ans, au minimum, leur unité de formation « vivra[1] ».

On aura grand soin, d'ailleurs, de faire « vivre » simultanément toutes les unités d'une même division à seule fin que la physionomie de celle-ci soit exactement conforme à ce qu'elle serait en cas de guerre — pour ce qui regarde l'essentiel des unités combattantes tout au moins.

Selon les années et suivant le programme établi par le commandement, les divisions mises sur pied effectueront leur période d'instruction dans un des grands camps de l'intérieur ou participeront à des manœuvres de corps d'armée ou d'armée en terrain varié.

Composées de militaires solidement instruits et dans toute la force de l'âge, commandées par des cadres expérimentés qui auront au surplus leurs hommes « bien en main », ces troupes, accoutumées à se mobiliser, le feront rapidement et en ordre. Elles constitueront aussitôt un instrument de guerre redoutable. Si, d'aventure, quelque imperfection se révélait, l'expérience permettrait d'y porter prompt remède.

Ainsi l'édifice militaire comporterait trois étages se reliant harmonieusement et se complétant réciproquement : l'armée-école, l'armée de couverture, la nation armée. Des soldats de métier nombreux mais point d'armée de métier séparée de la

1. Les effectifs actuels en officiers et en sous-officiers de carrière permettraient au système de fonctionner dès maintenant dans des conditions convenables (une vingtaine d'officiers de carrière et une centaine de sous-officiers de carrière par régiment d'infanterie de formation, soit un officier de carrière par compagnie, un sous-officier de carrière par section).

Par ailleurs, l'utilisation des cadres de carrière en temps de paix serait sensiblement la même qu'actuellement, sauf que les temps de commandement s'effectueraient exclusivement à l'armée de couverture ou au cours des périodes d' « appel à l'activité » et toujours à la tête d'une « unité de guerre ».

nation armée par une cloison étanche et vivant d'une vie isolée. Une levée en masse, mais une levée en masse minutieusement préparée, puisant dans le corps des soldats de métier son ossature et ses spécialistes, son expérience technique et sa solidité.

***

Ainsi la tâche est immense. Elle exigera bien des années de labeur patient, mais elle pourra s'effectuer sans hâte. Le danger allemand, pour réel qu'il soit, ne saurait effrayer. Le formidable effort financier consenti depuis cinq ans reçoit aujourd'hui sa récompense : nos régions fortifiées sont une réalité et les décisions prises récemment leur assurent la garnison permanente et les réserves mobiles indispensables. Notre frontière est gardée.

Ou point de vue technique, par conséquent, nous avons fait et nous continuerons sans nul doute à faire tout le nécessaire.

Mais la défense nationale n'est plus aujourd'hui simple affaire de technique militaire. On l'a souvent dit. Le moment est venu de le montrer. En face des masses allemandes, récemment encore peu redoutables, aujourd'hui en pleine organisation, demain instruites et armées, tous les Français devront avec calme se préparer à la guerre.

Ils se souviendront qu'il y a vingt-deux ans, les sacrifices faits comme aujourd'hui pour assurer la défense de la frontière nous ont évité l'attaque brusquée, ont contraint l'ennemi à passer par la Belgique et ont ainsi mis tous les atouts dans notre jeu, mais ils n'oublieront pas que nos premiers revers et, par voie de conséquence, la durée de la guerre ont été imputables notamment à la défectueuse organisation et à l'insuffisante préparation de nos réserves. Aussi accepteront-ils avec bonne humeur le surcroît de charge qui leur sera imposé, sûrs que la paix sera d'autant mieux assurée que l'armée française sera plus forte.

Les sacrifices matériels cependant ne sont pas tout. Une armée n'a de valeur que si elle a une âme. Pour vivre fière et respectée, une nation ne doit point avoir une mentalité de vaincue.

Souvenons-nous de 1914! Moralement, nous étions toujours marqués par nos désastres de 1870, nous n'avions pas assez de confiance en nous-mêmes, les tendances pacifistes et antimilitaristes d'une fraction de l'opinion égaraient, de surcroît, l'étranger, en donnant une opinion fausse de la trempe militaire du peuple français. L'Allemand, peu psychologue, a cru notre pays en pleine décadence et n'a pas hésité à l'attaquer, pensant le mettre à sa merci en quelques semaines de campagne.

Que cette leçon ne soit pas oubliée! Si nous sommes forts, personne ne nous attaquera. Si l'on sait que nous ne craignons pas la guerre, personne n'osera nous la déclarer. Une armée française puissante sera le meilleur gage du maintien de la paix.

Mais la force d'une armée se mesure essentiellement au tempérament et au patriotisme du peuple qui la constitue. Rien de sérieux ne sera fait du point de vue militaire tant que le peuple français, tant surtout que les éducateurs français n'auront pas pris conscience de leur devoir à cet égard. Il faut faire respecter l'armée et rendre la vie militaire — désormais sportive, saine et de plein air — populaire dans toutes les couches de la nation et dans toutes les régions de France. Il faut, comme le disait récemment M. de Jouvenel à la tribune du Sénat, « restaurer la mystique de la défense nationale ».

Faute d'y réussir, les sacrifices les plus lourds demeureront stériles.

* * *

L'AVENTURE HUMAINE

DE L'ADULTE AU VIEILLARD[1]

XIII

LES THÉORIES DE LA VIEILLESSE

De quelles causes essentielles relèvent le vieillissement et la mort de l'organisme pluricellulaire? Question ténébreuse entre toutes, et ce n'est point la résoudre que d'accuser telles ou telles lésions concomitantes de l'âge : sclérose des artères, hypertrophie de la trame conjonctive dans la plupart des tissus, défaillance du système endocrine. Évidemment, certaines déchéances particulières expliquent bien des phénomènes du déclin général; mais pourquoi quelque chose commence-t-il de se dégrader dans l'organisme?

Un petit nombre de biologistes contestent purement et simplement le vieillissement en tant que processus spécifique. Le temps, disent-ils, détériore l'organisme comme il fait une mécanique matérielle, par l'addition de petites offenses fortuites et indépendantes les unes des autres : traumatismes, infections, auto-intoxications, etc. Mais cette opinion paraît contredite par les recherches expérimentales, qui attestent, chez tous les organismes étudiés, l'existence d'une déchéance régulière.

Cette déchéance, d'aucuns l'imputent à la perte de quelque substance non renouvelable, sorte de « ferment vital » (Büts

[1] Voir la *Revue de Paris* des 1er et 15 août 1935.

chli). Mais est-ce bien là une explication, et d'où vient que cet appauvrissement ne se produise pas aussi bien dans les cellules cultivées?

D'autres (Jickeli, Montgomery, Le Dantec) attribuent la sénilité à l'accumulation de substances de déchet. Si les tissus en culture sont immortels, c'est qu'on leur renouvelle fréquemment le milieu, au lieu que l'organisme est un vase clos. Mühlmann et d'autres ont fait remarquer, à cet égard, que la rétention des déchets devient inévitable à partir d'une certaine taille, car la surface d'un corps croissant diminue automatiquement par rapport à son volume.

A cette conception de la vieillesse par auto-intoxication s'en rattache directement une autre, plus générale, qui invoque les interactions des diverses pièces de l'organisme, interactions qui, pour être nécessaires à la vie de l'ensemble, n'en seraient pas moins fatales à certaines de ses parties. « La mort, dit Loeb, n'est pas inhérente à la cellule individuelle, elle est le lot des organismes plus complexes où les différents types de tissus dépendent les uns des autres. Il semble, soit que certaines catégories de cellules produisent une ou plusieurs substances nuisibles à un organe vital, comme le centre respiratoire de la moelle, soit encore que certains tissus consomment ou détruisent des substances nécessaires à la vie de quelque organe vital. »

On peut bien penser, de toute manière, que le milieu intérieur de l'organisme doit à la longue se montrer toxique, offensant pour la majorité des cellules, sinon pour toutes. Il contient nombre de substances actives, qui sont généralement produites en excédent[1], et dont certaines, à haute dose, sont de dangereux poisons : hormones glandulaires, telles que l'adrénaline, la folliculine, la thyroxine; hormones nerveuses, telles que l'acétylcholine, la sympathine, etc. Le milieu interne, on n'y a peut-être pas assez pris garde, est un composé de drogues puissantes, une « officine ambulante », et l'on supposera volontiers que les tissus se trouvent fâcheusement affectés par cette médication incessante et hétéroclite. Dans cette hypothèse, la vieillesse serait bien une intoxication, mais par

1. La plupart des hormones sont sécrétées en bien plus grande quantité qu'il ne faut pour les besoins de l'organisme.

les produits de fonctionnement eux-mêmes et non par les produits de déchet.

On pourrait supposer encore que l'organisme devient peu à peu insensible à l'action de ses excitants physiologiques normaux. La vieillesse serait un phénomène d'accoutumance.

***

L'une des théories les plus générales qu'on ait proposées du vieillissement est celle de Minot, qui en fait une conséquence, un corollaire du développement.

D'après le biologiste américain, le processus sénile commence presque à l'entrée de la vie. La ruine est inséparable de l'édification. La preuve en est que, dès les premiers stades embryonnaires, le pouvoir de croître se réduit. Or, être moins apte à croître, c'est être moins jeune. La chute du pouvoir de croître est d'abord extrêmement rapide; mais elle s'alentit avec l'âge, si bien qu'on peut dire, si paradoxal que cela semble, que le vieillissement mène surtout grand train au début de l'aventure individuelle.

Pour Minot, le vieillissement se confond avec la différenciation cellulaire, qui, elle-même, se caractérise par la réduction du noyau relativement au cytoplasme. La durée de la vie dépend directement de la vitesse où se poursuit la sénilisation cellulaire, et qui varie, non seulement avec l'âge de l'individu, mais avec l'espèce. Si l'oiseau atteint un grand âge nonobstant la brièveté de son développement, c'est que, chez lui, la sénescence devient particulièrement lente une fois la croissance achevée.

Il y a une évolution de la mortalité, et les êtres vivants sont d'autant plus mortels qu'ils sont plus différenciés, plus complexes, donc plus élevés hiérarchiquement dans l'échelle organique. La haute spécialisation des cellules nerveuses chez le mammifère leur retire la faculté de division. Ainsi, il y a corrélation entre la mortalité et l'épanouissement du psychisme. Et cette théorie n'est pas sans grandeur, qui fait de la mort la rançon de l'ascension biologique.

L'idée de rattacher la mort à la différenciation cellulaire a été partagée par bien d'autres biologistes. « La différencia-

tion, voilà l'ennemi », disait Yves Delage. Certes, sous une forme aussi absolue, cette idée est aujourd'hui insoutenable quand nous savons que nombre de tissus différenciés peuvent se multiplier indéfiniment en culture, tout en gardant une différenciation potentielle : elle contient cependant une bonne part de vérité; nous avons vu qu'il y a opposition franche entre la prolifération cellulaire et l'exercice de la fonction spécifique. La cellule ne peut se livrer à son travail spécialisé que dans les conditions qui entravent sa multiplication. On admettra volontiers, à l'inverse, qu'un long stage de fonctionnement la frustre de son immortalité potentielle.

***

Il y a dans l'organisme au moins un tissu, et l'un des plus essentiels, qui, par l'effet de sa différenciation, a perdu l'aptitude à la multiplication : c'est le tissu nerveux. Ce tissu permanent, longéviable, incapable de remplacement, ne doit-il pas inévitablement s'altérer avec l'âge? N'est-il pas condamné à vieillir dès lors qu'il ne subit aucune atteinte qui ne s'inscrive en lui à titre permanent?

Certains biologistes ont effectivement rattaché la sénescence à une déchéance du tissu nerveux (Ribbert, Child). Chez les invertébrés, en particulier chez les annélides, Harms a trouvé que les premières lésions annonciatrices de la mort portent sur le segment céphalique du système nerveux central.

***

Par le fait que l'organisme est formé de tissus divers, de pièces hétérogènes, il doit recéler une cause de déchéance; on imaginera plausiblement que certains tissus gagnent aux dépens de certains autres, soit parce qu'ils sont nativement plus vigoureux, soit parce qu'ils résistent mieux aux effets nocifs du milieu intérieur. D'où une perturbation de l'équilibre physiologique. Roux, Cholodkowsky ont soutenu cette théorie de la « lutte des parties ».

Fléchissement des éléments permanents, influence défavo-

rable du fonctionnement, intoxication par les substances actives des tissus, sensibilité différentielle des diverses cellules aboutissant à une désharmonie intime : on trouverait déjà là quelques éléments acceptables d'une explication biologique de la vieillesse. Au surplus, on a mis en évidence, dans les tissus vieillissants, certaines altérations de l'ordre physico-chimique où l'on a prétendu voir une des causes, sinon la cause unique de la sénescence.

Pour Marinesco, la substance vivante vieillit par le seul fait de sa structure colloïdale. Qu'ils soient organiques ou inorganiques, les colloïdes présentent tous des phénomènes de sénescence : « Ils ont une courbe vitale, et, par conséquent, suivent dans leur évolution une trajectoire fixe, plus ou moins analogue à celle des éléments vivants. »

C'est aux seuls changements colloïdaux que Marinesco rapporte différents traits de la sénilité tissulaire, tels que la déshydratation, l'induration, l'augmentation du pigment et des fibrilles. V. Ruzicka professe, à peu de chose près, la même opinion, ainsi que, chez nous, Auguste Lumière, qui a vigoureusement développé sa doctrine dans une série de beaux volumes.

Tout colloïde est essentiellement constitué par une suspension de particules ultramicroscopiques dans un milieu liquide. L'activité vitale, qui implique des échanges incessants entre les granules et les liquides intergranulaires, dépend évidemment de l'étendue des surfaces en contact, qui ne laisse pas d'être considérable, puisque dans l'homme adulte elle atteint quelque deux cents hectares. Il est fatal que cette superficie aille se réduisant avec l'âge des colloïdes, à cause de la fusion progressive des granules qui, brassés et projetés les uns contre les autres par le mouvement brownien, finissent, malgré la répulsion de leurs charges électriques, par s'accoler et se grouper en amas. C'est la floculation spontanée, ou mûrissement des colloïdes, qui s'achève dans l'équilibre stable, synonyme de mort. En bref, un homme vieux est un homme qui a resserré sa surface interne.

On a avancé des théories purement chimiques de la vieillesse. Pictet a supposé que la molécule d'albumine subit avec l'âge des changements qualitatifs. Parmi les nombreux acides

aminés qui forment le principal de sa charpente, ceux-là seuls sont actifs dont la chaîne est ouverte, et qui, ainsi, doivent une polarité électrique aux fonctions acide et basique de leurs extrémités. Le vieillissement de la molécule les amènerait à se refermer sur eux-mêmes, à se « cycliser », et, partant, à dépouiller leur activité.

Toutes ces spéculations ne manquent pas d'intérêt, elles expriment vraisemblablement une face de la vérité; mais, à vrai dire, si la sénescence est d'origine purement physico-chimique, on voit mal pourquoi elle manque à se produire dans les tissus en culture.

***

On ne saurait passer sous silence la thèse de Weismann, ne fût-ce qu'en raison de son importance historique. Elle vise moins, dans le fait, à nous renseigner sur les causes actuelles de la mort qu'à imaginer l'origine première de la mortalité. Ainsi peut-elle se concilier avec maintes théories physiologiques de la sénescence.

Pour Weismann, l'immortalité est primitive, et la mort ne s'est introduite et établie dans les lignées qu'en raison de l'avantage qu'elles en retirent. Elle est une institution pratique, une « adaptation ». Et, comme toutes les adaptations, elle doit la naissance à la sélection naturelle. Chez les premiers êtres unicellulaires, où le soma se confondait avec le germen, l'immortalité du soma était une nécessité absolue. A partir du stade pluricellulaire, la séparation du germen d'avec le soma rendit la mortalité du soma compatible avec la perpétuation de l'espèce. Mais sans doute les pluricellulaires primitifs avaient-ils des somas immortels, tout comme leurs ancêtres plus simples. « Luxe insensé » et inopportun. Effectivement, dès qu'un pluricellulaire a reproduit, dès qu'il a fourni sa quote-part de germes, il dépouille toute valeur, il n'est plus qu'un poids mort, et la permanence de son soma vulnérable, inévitablement outragé par les circonstances externes, ne représente qu'un facteur d'affaiblissement pour l'espèce, dont l'intérêt est de renouveler le plus possible son contingent par des recrues fraîches et intactes.

Si, à l'origine, la mort dut apparaître par une variation de hasard, elle se perpétua et se développa dans la suite à cause que l'espèce y trouvait son compte. Le retour de l'immortalité originelle fut prévenu par le jeu de la concurrence vitale, où les lignées mortelles l'emportaient sur les immortelles. Ce fut le « triomphe de la mort ». Et peu à peu, les lignées florissant à proportion que la mort y survenait plus promptement, la vie s'allégea de toute la durée superflue. Il y eut une orthogenèse évolutive dans le sens de la mort précoce.

Théorie ingénieuse, mais purement gratuite, d'ailleurs plus philosophique que scientifique, et qui autoriserait bien des objections. C'est ainsi qu'avec Morgan on demanderait pourquoi la sélection naturelle, plutôt que de sacrifier le soma eu égard à sa vulnérabilité, n'aurait pas développé sa résistance en exaltant ses facultés de réparation.

Pour mémoire, citons l'hypothèse de Freud, selon qui la mort est due à la prédominance des instincts destructifs, réprimés et neutralisés pendant la vie. Ces instincts seraient inhérents à toute matière vivante, invinciblement tentée de faire retour à l'inanimé dont elle est primitivement issue.

XIV

LE RAJEUNISSEMENT

Laissons pour l'instant les spéculations aventureuses sur les causes de la vieillesse et de la mort, et venons-en à la question pratique de la lutte contre les effets « déprédateurs » de la durée. Soit en prenant l'hypothèse pour guide, soit en empruntant les voies plus humbles de l'empirisme, la science a-t-elle, d'ores et déjà, par moyens préventifs ou curatifs, victorieusement entrepris sur la sénescence?

C'est l'un des plus anciens rêves humains que de prolonger le temps de la vie. Il prit une forme nettement scientifique avec Bacon, qui, dans son étonnante *Histoire de la Vie et de la Mort*, a tracé le programme d'une macrobiotique rationnelle, fondée sur la biologie.

A dessein de trouver une méthode de réjuvénescence,

Bacon étudie la durabilité comparée des diverses espèces vivantes; il tâche de déterminer en quoi consiste « cette décomposition graduelle, cette atrophie, ce desséchement, qui est le lent effet de la vieillesse ». Il s'applique à préciser les causes naturelles qui allongent ou accourcissent la vie. Il comprend qu'il ne s'agit point de préparer un élixir ou une poudre, car ce n'est pas une mince besogne que de faire rétrograder « la marche puissante de la nature ». Diètes périodiques, rigoureuses et amaigrissantes, purges, maladies artificielles (« Être convalescent, dit-il, c'est rajeunir »), ingestions de sang jeune, voilà quelques-uns des moyens qu'il indique provisoirement.

Descartes, lui aussi, pendant plusieurs années, se consacra à des recherches analogues. « Les poils blancs qui se hâtent de me venir, écrivait-il en 1637 à Huyghens, m'avertissent que je ne dois plus étudier qu'à autre chose qu'aux moyens de les retarder. C'est maintenant à quoi je m'occupe, et je tâche à suppléer par industrie le défaut des expériences qui me manquent, à quoi j'ai tant de besoin de tout mon temps que j'ai pris résolution de l'y employer tout, et que j'ai même relégué mon *Monde* bien loin d'ici, afin de n'être point tenté d'achever de le mettre au net. » En 1638, il ne doutait pas de la réussite. « Au lieu que je pensais autrefois que la mort ne me pût ôter que trente ou quarante ans au plus, elle ne saurait désormais me surprendre qu'elle ne m'ôte l'espérance de plus d'un siècle, car il me semble voir très évidemment que, si nous nous gardions seulement de certaines fautes que nous avons coutume de commettre au régime de notre vie, nous pourrions sans autres inventions parvenir à une vieillesse beaucoup plus longue et plus heureuse que nous ne faisons. » Mais, en 1646, il a dû renoncer à son projet, car il confie à Chanut qu'en place du moyen de conserver la vie il en a trouvé un autre, bien plus aisé et plus sûr, qui est de ne pas craindre la mort.

Jusque dans les temps modernes, les savants ont généralement regardé la vieillesse comme fatalement inscrite dans l'organisme, et ils se sont bornés à édicter les statuts d'une hygiène favorable à la longévité. On doit regarder Brown-Séquard et Metchnikoff comme les premiers hommes de laboratoire qui aient sérieusement engagé le combat contre l'âge. Aujourd'hui, l'étude de la sénilité constitue un chapitre comme

un autre de la biologie, et la découverte d'un procédé de rajeunissement ne paraîtrait en rien plus extraordinaire que celle d'un nouveau procédé de parthénogenèse ou de tératogenèse expérimentales.

***

Encore que la sénescence n'ait rien d'un processus local, on se souvient que beaucoup de savants ont incriminé tout particulièrement dans la décrépitude sénile la défaillance de l'appareil producteur d'hormones. Il était donc logique que l'on s'attachât, dans une vue de rajeunissement, à suppléer la dégradation des glandes internes, et, notamment des reproductrices, réputées, à tort ou à raison, les plus gravement endommagées par la sénilité.

Le grand initiateur en ce domaine fut Brown-Séquard. « J'ai toujours cru, dit-il, que la faiblesse des vieillards est en partie due à l'amoindrissement des fonctions du testicule. En 1869, dans mon cours à la Faculté de médecine, m'occupant des influences que les glandes peuvent exercer sur les centres nerveux, j'ai émis l'idée que, s'il était possible d'injecter sans danger du sperme dans les veines des vieillards du sexe masculin, on pourrait obtenir chez eux des manifestations de rajeunissement, à l'égard à la fois du travail intellectuel et des puissances physiques de l'organisme » (1889). Ainsi qu'on le voit, le fondateur de l'endocrinologie ne différenciait pas clairement à cette époque la sécrétion externe du testicule d'avec sa sécrétion interne. Cette différenciation est aujourd'hui tenue pour fondamentale, et c'est strictement sur la sécrétion interne, sur l'hormone testiculaire, que l'on compte pour obtenir des effets de rejuvénescence.

Pour compenser le manque d'hormones sexuelles chez le sujet vieillissant, il semble tout indiqué de lui greffer une glande empruntée à un organisme plus jeune. Le physiologiste viennois Steinach a signalé, dans cet ordre d'idées, de très brillantes réussites sur les rats. Transplantant sur de vieux animaux de jeunes glandes sexuelles, il constate, non seulement une reprise marquée de l'activité et de la vigueur, mais encore une prolongation de la vie.

Sous la peau de rats mâles, âgés de vingt à trente mois, Steinach greffe des testicules prélevés sur de jeunes mâles de trois mois. Au bout de trois semaines, l'amélioration est déjà manifeste; la libido est en hausse; la vivacité, la curiosité, la propreté, la combativité sont accrues.

Mêmes résultats chez les femelles. A une rate de vingt-six mois, n'ayant pas engendré depuis dix mois et devenue absolument indifférente aux assiduités mâles, Steinach greffe, sous la peau de l'abdomen, les deux ovaires d'une jeune bête; vingt-quatre jours après, la vieille rate entre en rut, elle accueille le mâle; huit semaines plus tard, elle devient grosse, puis elle met bas cinq ratons en excellente condition; ses propres glandes s'étaient donc bien régénérées, sous l'effet de la greffe étrangère. A trente-six mois, la bête retomba en vieillesse, cette fois tout de bon.

D'autres expérimentateurs ont confirmé dans l'ensemble les données de Steinach.

Dans l'espèce humaine, Lespinasse et Gregory, Thorek, Parhon et Kahane ont pratiqué avec plus ou moins de succès la greffe des glandes sexuelles. Gregory transplante sur un artérioscléreux de soixante-huit ans, dans la région de l'aine, un testicule prélevé immédiatement après la mort sur un jeune tuberculeux. L'opération est promptement suivie d'un regain de l'activité physique et mentale. Il en fut de même chez un homme de soixante-dix-huit ans sur qui Parhon et Kahane ont greffé un testicule provenant d'un sujet de quarante-cinq ans. En ce cas, l'instinct sexuel s'est même réveillé; la cholestérine sérique est tombée de 2,15 à 1,5 pour 1 000, signe du rajeunissement humoral.

Serge Voronoff a particulièrement approfondi la question des greffes sexuelles et contribué, par ses travaux justement réputés, à fixer l'attention universelle des biologistes et des médecins. Il a d'abord réalisé un important progrès technique en greffant le testicule, par petits fragments, dans les bourses elles-mêmes, après avoir avivé la muqueuse par scarification, pour assurer la nutrition immédiate des greffons. Mais où Voronoff a surtout innové, c'est en s'adressant, pour la greffe glandulaire, à l'animal le plus proche de l'homme par le sang et par les tissus en général : le singe (chimpanzé, cynocéphale).

Ainsi a-t-il pu dépouiller l'opération du caractère exceptionnel qu'elle avait dû jusqu'alors à la rareté du matériel humain. Pour accroître les chances de succès, il conseille de choisir des singes appartenant au même groupe sanguin que le sujet porte-greffe. Le bienfait de la greffe persisterait de six à dix ans, et, comme elle se peut renouveler, Voronoff estime qu'elle permet de gagner une bonne quinzaine d'années sur la décrépitude.

Ses travaux ont été confirmés par Dartigues, Zembo, Back, etc. Il a étendu avec succès la méthode au sexe féminin. La greffe de l'ovaire de singe est pratiquée dans les muscles abdominaux, au niveau de la glande, sans toucher au péritoine. L'opération est bénigne; non seulement elle détermine presque toujours un rajeunissement général, mais encore, parfois, elle ramène la menstruation, ainsi que Pende l'a constaté chez une femme de soixante-sept ans.

***

On ne peut guère contester le rajeunissement, au moins temporaire, qui suit fréquemment la greffe sexuelle du singe sur l'homme. La suggestion serait insuffisante à l'expliquer, et seule l'interprétation en reste sujet de doute.

Voronoff tient pour certain que la glande de singe « reprend » sur l'homme. Des recherches histologiques auxquelles il s'est livré avec Retterer, il conclut que le tissu épithélial du greffon fonctionne encore après six années de séjour dans l'organisme humain. Un tel résultat, cependant, s'inscrirait contre tout ce que l'on sait des possibilités de greffe chez les mammifères. En ce groupe, effectivement, la transplantation glandulaire ne réussit qu'entre individus de même espèce (homogreffe) : encore faut-il que le greffon provienne d'un organisme très jeune. Raoul May, biologiste sagace, qui a beaucoup approfondi la question, déclare nettement que « l'homogreffe de testicule d'adulte ne réussit pas chez les mammifères ».

Si l'homogreffe ne réussit pas, que penser de l'hétérogreffe, autrement dit, de la greffe d'une espèce à l'autre, d'un genre à l'autre, comme c'est le cas pour la greffe du singe à l'homme?

Les résultats favorables doivent donc s'expliquer par une

très lente résorption de la glande étrangère : la transplantation agirait comme « une sorte d'opothérapie intra-tissulaire, à action lente et prolongée ».

Ce qui, au demeurant, appuierait cette conjecture, ce sont les résultats « encourageants » qu'ont obtenus tout récemment Dartigues et Kfouri, en utilisant à la greffe des glandes de lapin. Personne, assurément, ne pensera que le tissu de rongeur se puisse réellement greffer sur l'homme ; là encore, il doit se résorber et libérer doucement ses hormones.

Le procédé est ingénieux, il comporte une préparation parallèle de l'animal donneur et de l'homme récepteur. Le lapin est préalablement « anti-humanisé », c'est-à-dire qu'on lui injecte dans les veines du sérum, soit du futur receveur, soit d'un homme appartenant au groupe des donneurs universels : par là, on met la glande en état de résister à l'action agressive des tissus humains. D'autre part, pour éviter les accidents de choc, on injecte à l'homme, en faibles quantités, du plasma sanguin de lapin. Grâce à cette double vaccination de l'animal contre l'homme, et de l'homme contre l'animal, le greffon hétérogène est parfaitement toléré, et conserve son pouvoir sécrétoire spécifique.

Cette nouvelle variante de la méthode des greffes aurait l'avantage, vu le prix exorbitant des glandes d'anthropoïde de démocratiser le rajeunissement glandulaire. Si l'on voulait réaliser de véritables greffes dans notre espèce, il serait sans doute indispensable d'employer de toutes jeunes glandes humaines. Inutile d'insister sur les difficultés pratiques qui s'y opposent, et que la culture du tissu testiculaire humain permettra peut-être de surmonter dans l'avenir.

***

D'autres procédés que la transplantation ont été proposés pour assurer la restauration hormonale de l'organisme. Au lieu d'adjoindre des glandes neuves aux glandes défaillantes, on peut tâcher de réveiller en celles-ci leur fonction endocrine.

Une première méthode consiste à couper, ou même seulement à ligaturer, le canal déférent, par où s'écoule la sécrétion externe. Ensuite de cette opération, très simple, rapide et par-

faitement bénigne, le tissu interstitiel, producteur de l'hormone, s'hypertrophie : de là une reprise plus ou moins durable de la virilité et de l'énergie vitale. Lichtenstein a obtenu dans l'espèce humaine des résultats assez favorables, tant par la vaso-ligature que par la vasectomie.

Doppler a imaginé un autre moyen de stimulation glandulaire. En badigeonnant les vaisseaux du cordon et du testicule avec un certain mélange phéniqué (l'isophénol) il détermine une paralysie des fibres sympathiques, et, par là, une vasodilatation permanente de l'organe, qui entraîne une suractivité fonctionnelle.

Tous ces procédés se bornent à instiguer une glande lasse. Il est à craindre que l'individu n'en retire qu'un bienfait passager, et qu'après un bref regain de vitalité, il ne s'enfonce davantage dans la sénescence.

***

Pour suppléer à l'insuffisance des hormones sexuelles, on peut encore introduire directement dans l'organisme des principes hormonaux. Il est assez habituel, dans ce dessein, d'utiliser les sucs mêmes de la glande; mais, biologiquement, il est plus rationnel d'employer, ainsi que le recommandait Gley, le sang veineux qui revient de l'organe, et qui lui a nécessairement emprunté ses produits normaux de sécrétion. Tel est le principe de la sérothérapie, ou plutôt de l'hématothérapie hormonale, dont on doit les premières applications systématiques à Francesco Cavazzi.

Faites d'abord en Italie, à l'Hospice des Pauvres de Bologne, puis en France, à l'Hospice d'Ivry, sous le contrôle de Gley, elles donnèrent des résultats, paraît-il, très remarquables. Amélioration de la démarche et de la vue, exaltation de l'énergie, retour de la libido, rajeunissement de l'aspect. « Les hommes étaient enthousiastes et émerveillés », écrit lyriquement Cavazzi, qui attribue ces bons effets à une action nutritive des hormones testiculaires sur le système nerveux.

Les femmes, elles aussi, peuvent bénéficier de l'hématothérapie hormonale. Le choix de l'animal donneur importe peu,

mais on utilise de préférence le sang testiculaire de taureau et de cheval.

On peut, dès à présent, faire servir à la lutte contre la sénescence certaines hormones préparées à l'état pur, entre autres les deux hormones féminines : la folliculine et la progestine. Leur pouvoir est si grand sur la fonction génitale qu'on peut, par leur emploi, faire apparaître la menstruation chez la nouveau-née, ou la faire reparaître chez la femme parvenue à l'extrême vieillesse, sous la condition d'en administrer une dose suffisante, soit deux cent cinquante mille unités-souris d'hormone folliculaire et cinquante unités-lapin d'hormone lutéinique.

Tant séduisant qu'apparaisse, en théorie, le recours aux hormones pures, il est à craindre que leur isolement même n'aboutisse, en les séparant de principes adventices, à restreindre fâcheusement leurs vertus physiologiques.

***

Nous n'avons fait jusqu'ici allusion qu'aux tentatives destinées à compenser l'insuffisance endocrinienne de l'appareil génital. Mais la sénilité comporte d'autres manques glandulaires, où l'on pourrait avoir profit à remédier.

Voronoff améliore les effets de la greffe génitale, en y adjoignant la greffe d'hypophyse et de thyroïde. Star, en soumettant des sujets âgés à une médication thyroïdienne, arrête la chute des cheveux, rend à la peau sa souplesse, atténue la dépression morale, rétablit le sommeil. Lorand et Lévi, chacun de leur côté, disent avoir vu, à la suite du même traitement, des cheveux pigmentés pousser sur des têtes blanchies.

Touchant l'hypophyse, Robertson a constaté chez la souris que la durée de la vie s'allongeait très sensiblement lorsqu'on fait ingérer à l'animal, dès la naissance, de petites doses d'extrait de lobe antérieur. Ainsi traités, les mâles vivent en moyenne huit cent soixante-six jours, et les femelles huit cents, alors que les bêtes témoins ne vivent respectivement que sept cent soixante-sept et sept cent dix-neuf jours.

***

Pour tâcher de compenser les multiples déficiences endocriniennes d'un individu sénile, il existe un moyen simple, qui est de lui injecter du sang total ou du sérum d'un jeune sujet. Cette « sérothérapie endocrinienne » a été réalisée expérimentalement par Busquet. Il injecte du sérum de jeunes mammifères (taureau, cheval, bélier) à de vieux coqs très affaiblis, incapables de chanter et de combattre : après une dizaine d'injections ils rajeunissent visiblement, leur crête s'empourpre, ils recouvrent l'aptitude au chant, l'ardeur belliqueuse, parfois même le pouvoir de côcher.

Busquet rapporte aux seules hormones testiculaires la totalité de ces effets, qui manquent à se produire quand on emploie le sérum d'animaux châtrés.

Aux travaux de Busquet se rattachent ceux du biologiste chilien Wilhelm, qui a rajeuni de vieux chiens en leur injectant, après saignée, du sang total de jeune chien : les animaux engraissent, leur démarche s'améliore, leur faculté génésique se réveille, leur poil se fournit, la quantité d'hémoglobine et le nombre des globules s'élèvent dans le sang. Les effets persistent plusieurs mois; ils sont nuls avec le sang de vieil animal.

***

Les tissus en voie de croissance ou de régénération active renferment des substances propres à exciter la multiplication des tissus de même nature, et dénommées poïétines[1] par Carnot, qui, les ayant décelées tout le premier, songea aussitôt à leur donner une attribution thérapeutique. Par exemple, dans la rate d'un fœtus ou dans le sang d'un animal qu'une forte saignée a mis en état de régénération sanguine, on trouve des « hémopoïétines » capables de favoriser la réfection du sang chez un autre individu. Outre ces poïétines d'effet spécifique, il se trouve, dans les très jeunes embryons, des poïétines

1. Du grec, *poiein*, exciter.

d'effet général, qui, apparemment, se rapprochent de ces mystérieuses tréphones dont Carrel a montré que les tissus en culture ne sauraient se passer.

On peut, par l'usage des poïétines, hâter la cicatrisation des plaies cutanées, accélérer la croissance, etc...

Pour naturelle que soit l'idée d'utiliser les poïétines dans un dessein de réjuvénation, elle n'a jusqu'ici inspiré que peu de recherches sérieuses. Chez la mouche du vinaigre, Pearl et Parker n'ont déterminé aucune prolongation de la vie en faisant absorber aux larves des sucs préparés avec les embryons mêmes de l'insecte ou avec des embryons de poulet; mais on hésite à étendre aux vertébrés des résultats aussi formellement négatifs.

Partant de l'hypothèse légitime que le sang des animaux âgés doit contenir des principes toxiques et doués de propriétés antigènes, H. Busquet prépare des sérums aptes à neutraliser ces poisons conjecturaux : autrement dit des sérums antiséniles. Ayant injecté sous la peau de jeunes taureaux du sérum de vieux bœuf, il recueille, quelque temps plus tard, leur propre sérum, et l'inocule à de vieux coqs. L'action réjuvénescente s'en montre remarquable, et sensiblement supérieure à celle du sérum de jeune animal non préparé.

G. Picado, lui, vise à réaliser, non point l'immunité passive, mais l'immunité active, contre les poisons de vieillesse. D'après lui, la vaccination antisénile exerce un effet favorable sur la croissance. Des lapereaux, des poulets, ayant reçu dans les veines du sérum d'animal adulte ou âgé, grandissent plus vite que les sujets témoins. L'expérimentateur lui-même, âgé d'une quarantaine d'années, s'est, à plusieurs reprises, injecté sous la peau du sérum de septuagénaire et d'octogénaire; il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'efficacité de cette vaccination.

S'il existe réellement des poisons de sénilité, on peut imaginer aussi que l'organisme s'y sensibilise peu à peu; en ce cas, l'on trouverait profit, dans la cure de la vieillesse, à recourir aux procédés classiques de désensibilisation, ou aux traitements anti-anaphylactiques.

***

Les tentatives qui s'inspirent des grandes méthodes endocrinologiques et immunologiques ne sont pas les seules qu'on ait instituées dans l'espoir de conjurer les troubles séniles.

Carrel s'est efforcé de « rajeunir » le milieu sanguin, où l'âge, comme on sait, amène de sérieux changements, et notamment un accroissement des substances protéiques. Il soumet de vieux chiens à des saignées répétées, après quoi il leur réinjecte leurs propres globules, lavés à l'eau glucosée. Mais le sang ne tarde pas de se régénérer tel qu'il était avant le traitement, avec tous ses caractères biochimiques de sénilité. Le vieillissement humoral n'est que l'un des symptômes d'une déchéance générale contre laquelle nous sommes pour l'instant sans recours.

Metchnikoff avait imaginé une autre méthode, fondée sur l'emploi de lysines stimulantes. Qu'on injecte dans les veines d'un animal des cellules provenant d'une espèce étrangère, son sérum acquiert la propriété de détruire ces cellules : il devient cytotoxique. Ainsi peut-on préparer des sérums offensants à l'égard de chaque catégorie de tissu, hépatique, rénal, nerveux, reproducteur, etc. S'inspirant de ce principe, assez général en biologie, qu'un agent délétère exerce à dose faible une action favorable, Metchnikoff attendait, de l'emploi ménagé des sérums cytolytiques, l'invigoration des mêmes tissus qu'à doses plus fortes ils dégradent.

Bien que le processus de sénescence soit vraisemblablement d'une autre nature que celui du développement, il est assez naturel que l'on s'efforce à prolonger le cycle vital en ralentissant la croissance et en retardant la maturation sexuelle.

T. B. Osborne et L. B. Mendel ont réalisé, à cet égard, une expérience des plus suggestives. Ils donnent à de jeunes rats une alimentation où la lysine[1] figure en quantité insuffisante. Soumis à ce régime, les animaux ne se développent que très lentement; mais tous ils arrivent à dépasser l'âge de deux ans, alors qu'un tiers seulement des animaux témoins parvient à cet âge. En outre, certaines des femelles carencées se montrent

1. Acide aminé qui, sans être nécessaire à la vie, l'est à la croissance.

encore capables de reproduire à un âge où toutes les femelles normalement alimentées en sont devenues incapables.

On doit à C. M. McCay et Mary F. Crowell des recherches toutes récentes qui abondent dans le même sens. Les deux biologistes américains soumettent des rats blancs, depuis le sevrage jusqu'au vingt-neuvième mois, à un régime alimentaire, complet du point de vue qualitatif, mais nettement insuffisant pour la quantité des calories. La croissance des animaux ainsi rationnés est extrêmement retardée, et la durée de leur vie prolongée, puisque, sur soixante-quatorze sujets, treize sont encore vivants au bout de douze cents jours (plusieurs d'entre eux étaient encore en vie quand l'expérience a été publiée), tandis que les trente-quatre sujets témoins sont tous morts. La vie moyenne d'un rat blanc n'étant que de deux ans, ces rats, vieux de douze cents jours, doivent être considérés comme de remarquables macrobites.

Il semble bien ressortir de ces expériences que l'on pourrait dans une certaine mesure allonger la vie en ralentissant la croissance. Bien entendu, si l'on prétendait faire bénéficier l'homme de cette méthode, on aurait à s'y prendre dès le plus jeune âge.

Dans un ordre d'idées quelque peu analogue, on se demandera si l'ingestion quotidienne de certaines substances alimentaires n'aurait pas pour effet de hâter la sénescence. Rien d'impossible à ce que, une fois la croissance terminée, les vitamines de croissance agissent défavorablement sur l'organisme[1].

En revanche, on a recueilli quelques données sur l'action réjuvénatrice de la diète. Guelpa et d'autres médecins ont préconisé, chez l'homme, le jeûne périodique. Le naturaliste Child a constaté que les vers planaires, lorsqu'ils sont rigoureusement privés de nourriture, se rapetissent et se dédifférencient, qu'en d'autres termes ils rajeunissent, ainsi qu'en témoigne l'exaltation de leur métabolisme, dénoncée par leur résistance accrue envers le cyanure de potassium. Chez les animaux supérieurs, il est assez douteux qu'on obtienne par le

1. D'après Robertson, Marston, Dawbarn, Walters, Wilson, la mortalité des souris blanches est plus forte chez celles qui reçoivent un excès de vitamine D, et plus forte encore chez celles qui reçoivent un mélange de vitamines A et D.

jeûne une « dédifférenciation » appréciable; cependant, chez les poissons privés de nourriture, Wells trouve que les échanges, après avoir d'abord diminué, se relèvent ensuite pour égaler ceux des sujets plus jeunes et bien nourris. Des expériences de Morgulis sur les salamandres, de Seeland sur les poulets, de Noé sur les lapins et les rats, aboutissent aux mêmes conclusions : lorsqu'on réalimente les sujets après une longue période d'abstinence, ils manifestent un regain de vitalité, et engraissent promptement jusqu'à dépasser le poids primitif.

***

Modérer l'activité vitale constitue, en théorie, un moyen décisif d'allonger la vie. On y parvient, chez les animaux invertébrés, en abaissant la température externe.

Chez la drosophile, la durée de la vie adulte est de 120,5 jours à 10°; elle n'est que de 40,2 à 20°, de 13,6 à 30°. Chez les larves d'oursin, la vie double à peu près pour un refroidissement d'un degré. Elle devient cinq cents fois plus longue pour un refroidissement de 10°. Et Loeb d'en inférer que l'on pourrait doubler l'espace de vie chez les animaux à température constante en abaissant chroniquement d'un degré leur température interne.

On aborde là, sans doute, le domaine de l'utopie. Et pour peu qu'on y pénètre tout de bon, on envisagera de prolonger l'existence des organismes supérieurs en y introduisant des repos artificiels. Chez le petit papillon *Galleria melonella*, J. L. Destouches a effectivement mis en évidence le bienfait de la discontinuité vitale. L'insecte ne vit que sept jours quand il est maintenu constamment à 37°; il pond une quinzaine d'œufs. Mais si, un jour sur deux, on le soumet à une température très basse (— 1°), il vit trente à trente-cinq jours, et sa fécondité s'en trouve accrue, puisqu'il pond une trentaine d'œufs.

Metchnikoff, qui attribuait la sénescence prématurée de l'homme à l'auto-intoxication digestive, recommandait l'ingestion régulière de ferments lactiques, qu'il tenait pour antagonistes des bactéries nocives de l'intestin. La diète, à elle seule, stérilise l'intestin : après quatre jours d'abstinence complète,

la putréfaction intestinale est ramenée au moindre, comme on s'en peut assurer par le dosage de l'indican urinaire, qui tombe de 30,8 milligrammes à 1,2.

Certains auteurs ont prêté des effets anti-sénilisants aux purgatifs salins; il est exact que le sulfate de magnésie abaisse le taux de la cholestérine dans le sang, mais il partage cette propriété avec d'autres agents thérapeutiques, notamment avec les extraits d'artichaut et d'ail, avec la chlorophylle.

Bancroft, Farnham et Rutzler regardent le rhodonate de sodium comme un précieux stimulant de la résistance vitale. On pourrait, d'après eux, se procurer un supplément de vie d'un ou deux ans en absorbant régulièrement de petites doses de ce sel, qui relève le tonus nerveux et peut-être retarde la floculation des colloïdes tissulaires.

Pour retarder cette floculation, suite inéluctable de la décharge électrique des colloïdes, Tchijevsky et Vognar proposent un moyen original : l'inhalation d'air négativement ionisé par voie artificielle. Leurs expériences ont porté sur plusieurs espèces animales : rats, souris, cobayes, chimpanzés. Chez tous, le procédé a déterminé l'augmentation de poids, l'exaltation du métabolisme gazeux, la hausse de la charge électrique des globules rouges, etc.

***

Certes, la biologie ne possède encore aucune méthode décisive pour combattre chez l'homme les effets de l'âge, et il en sera ainsi tant que nous serons peu instruits de la manière dont le temps influe sur la vie. Encore que la vieillesse ne se ramène pas à une simple déficience endocrinienne, les plus précieux auxiliaires dont dispose actuellement la lutte anti-gérontique sont les hormones, c'est-à-dire les produits mêmes dont use la vie pour faire croître, développer et sexualiser les êtres. Il y aurait de l'injustice à méconnaître les beaux succès que comptent à leur actif les transplantations glandulaires. L'on peut, en outre, mettre quelque espoir dans l'emploi du sang provenant des organes endocrines, ou du sang total de très jeune sujet.

XV

LA VIE POSTHUME

Au moment que meurt l'être humain, la vie n'échappe pas d'un coup à toutes les cellules de l'organisme; la plupart d'entre elles, pendant un certain temps, continueront invisiblement leur vie élémentaire après qu'aura cessé la vie de l'ensemble dont elles faisaient partie.

Chaque organe, chaque tissu, oppose à l'invasion de la mort une résistance plus ou moins marquée. « La mort est successive », disait Diderot. Elle a un début, une fin, une durée. Elle est un processus. « Ce que le vulgaire et le médecin lui-même entendent par la mort, c'est la situation créée par l'arrêt des rouages généraux, le cerveau, le cœur, les poumons. Si l'haleine ne ternit plus la glace qu'on lui présente, si les battements du cœur ne sont plus perceptibles à la main qui palpe ou à l'oreille qui ausculte, si le mouvement et les réactions de la sensibilité ont cessé de se manifester, ces signes feront croire à la mort. Mais cette conclusion... est un pronostic plutôt qu'un jugement de fait. Elle exprime que le sujet mourra sans rémission, et non pas qu'il est mort d'ores et déjà. Pour le physiologiste, le sujet est seulement en train de mourir, le processus est engagé. Il n'y a de mort véritable que lorsque la mort universelle de tous les éléments est consommée » (A. Dastre).

Dans l'organisme qui vient de succomber, les nerfs pourraient encore, au besoin, conduire l'influx nerveux; même quand ils sont en état de mort apparente, et qu'ils ne peuvent plus, par l'excitation électrique, déterminer la contraction du muscle, ils peuvent y engendrer la production d'un courant d'activité.

Les premières altérations du tissu nerveux décelables au microscope se manifestent dans la moelle épinière une dizaine d'heures après la mort (Tirelli). D'après Lévi, le cerveau et le cervelet meurent un peu avant les ganglions spinaux, et ceux-ci avant la moelle. Avant de mourir, les nerfs traversent une phase d'hyperexcitabilité.

Soumis au courant électrique, les muscles du cadavre se contractent. On a, du reste, constaté chez l'animal, plusieurs heures après la mort, de curieux mouvements spasmodiques et spontanés. L'excitabilité musculaire n'est point forcément abolie par la rigidité cadavérique. Elle peut durer un jour et même deux après le raidissement. Avant de disparaître tout à fait, elle s'exalte pendant une courte période, par l'effet de la déshydratation des fibres.

Tissot a montré que le muscle, même quand il ne réagit plus aux excitations, n'est point mort pour cela, puisqu'il répond encore, par un phénomène électrique, à l'excitation du nerf.

V. Papilian provoque des mouvements coordonnés chez l'animal mort depuis une heure en injectant dans les veines du bicarbonate ou du sulfate de soude à 5 p. 100, du chlorate ou du permanganate de potasse à 1 p. 100. Les mouvements se produisent même après amputation de la moelle épinière; ils dépendent d'une action chimique directement exercée sur les muscles.

Kuliabko a fait rebattre le cœur d'un chien, mort depuis plusieurs heures, en y établissant une circulation artificielle de sang défibriné, oxygéné et chaud. En usant du courant électrique, ce même physiologiste aurait, quelques heures après la mort, ressuscité les battements réguliers d'un cœur humain.

Divers médecins, parmi lesquels Schellong, Laubry et Degos, ont étudié, par l'électrocardiogramme, la mort du cœur humain. L'activité auriculaire s'arrête la première, la ventriculaire persiste pendant une vingtaine de minutes. Trente-cinq minutes après la mort, on obtient encore des images électriques anormales. Et même quelques minutes après la suppression de toute image spontanée, on peut, en injectant dans le cœur une solution d'adrénaline au dix millième, faire reparaître des altérations de la courbe électrique qui trahissent une reprise fugace de l'activité auriculaire ou ventriculaire.

Au cours d'autopsies pratiquées en Cochinchine, Sambuc a reconnu ce fait singulier que l'oreillette droite, et, très exceptionnellement, la gauche et le ventricule droit, peuvent chez le cadavre se contracter rythmiquement sous l'effet d'une

légère excitation de leurs parois. Si le phénomène a passé inaperçu dans nos régions, c'est que les autopsies y sont tardives, au lieu que, dans les pays chauds, elles doivent devancer la décomposition rapide des chairs. Les observations de Sambuc portent sur douze sujets, parmi une centaine d'autopsies utilisables. Il s'agissait, dans l'un des cas, d'un homme de soixante-trois ans, tué par une crise cardiaque. L'autopsie ayant été pratiquée sept heures après la mort, on toucha l'oreillette droite au niveau de la base de l'auricule; il s'y produisit aussitôt de lentes contractions onduleuses, qui se dirigeaient alternativement de haut en bas et de bas en haut. Chacune durait une seconde; elles s'interrompirent au bout d'une minute; on en put susciter le retour en appuyant du doigt sur l'oreillette. Elles continuèrent pendant trois minutes dans l'organe détaché, encore rempli de sang. Dans un autre cas, il s'agissait d'un tuberculeux de vingt-quatre ans. L'autopsie suivait de deux heures le décès. Les lentes contractions de l'oreillette droite durèrent vingt-cinq minutes. Elles se produisirent par groupes, à petits intervalles de repos. Dans un troisième cas, l'autopsie ayant été pratiquée deux heures vingt après la mort, les contractions durèrent une heure cinq minutes; il n'y eut pas moins de six cent soixante battements.

D'après Sambuc, on observerait très fréquemment le phénomène, si les autopsies suivaient assez promptement la mort.

***

L'utérus garde pendant plusieurs heures après la mort le pouvoir de se contracter. On a cité quelques cas « d'accouchement posthume », et Paul Balard a vu expulser partiellement un fœtus par un utérus qui avait été, depuis huit heures, retiré du corps, et maintenu à la température de 20°.

L'uretère, ainsi que l'a montré L. Boulet, possède une remarquable ténacité de vie. Placé au frais dans du sérum physiologique, il se montre encore capable, si on le réchauffe après deux jours, de contractions automatiques. Pendant plus d'une semaine, il peut se contracter en cadence, si on le soumet à l'influence du chlorure de baryum. Et jusqu'au dix-hui-

tième jour, il se contracte sans rythme si on le stimule électriquement.

Pendant quelques heures après la mort, des mouvements agitent l'épithélium cilié des voies respiratoires; des contractions de la tunique intestinale font progresser les matières; l'estomac peut rejeter son contenu.

De tous les tissus animaux, c'est peut-être l'iris qui témoigne la plus longue vitalité posthume. Chez les animaux à sang froid comme l'anguille, il se contracte sous la lumière dans un œil séparé du corps depuis seize jours. Chez les mammifères, il perd tout de suite après la mort cette sensibilité à la lumière; en revanche, il demeure pendant longtemps capable de réagir aux variations de température, ainsi que l'a vu Haller sur le chat et Brown-Séquard sur le lapin. Une brusque différence de quelques degrés en plus ou en moins suffit à émouvoir les pupilles : dilatées, elles se resserrent; resserrées, elles se dilatent.

Le muscle iridien se montre encore sensible à la température dans le cadavre qui a dépassé le stade de rigidité, et alors même que la putréfaction a commencé d'envahir la rétine. Il résiste, suivant la règle générale, d'autant plus longtemps que la température externe est plus basse : trois jours à 15° et six jours à 6° chez le lapin.

***

Il est constant que les ongles et les poils continuent de croître un certain temps après la mort[1].

Les recherches de l'école de Moscou ont établi la survie relativement longue du sang après la mort générale. Schamoff a montré chez le chien qu'on peut injecter sans inconvénient dans les veines du sang recueilli dix heures après la mort de l'animal donneur. Judine a étendu ces résultats à l'homme. Le sang est encore liquide et aseptique dans les vaisseaux après une vingtaine d'heures si le cadavre est resté à la température de la chambre, après quarante-huit heures s'il a été gardé à une

1. On n'a pas, à ma connaissance, approfondi la question. J'ai fait quelques expériences sur les souris nouveau-nées; c'est un matériel qui semble se prêter fort bien à une étude précise.

température voisine de 0°. Quant aux poisons qui proviennent de la décomposition des albumines musculaires, ils ne commencent à se dégager et à passer dans les humeurs que plusieurs heures après la mort.

Non seulement le sang d'un cadavre est bien vivant, sain, et propre à être transfusé, mais il peut encore rester utilisable pendant plusieurs jours si, après y avoir ajouté un peu de citrate de sodium pour en empêcher la coagulation, on le met en glacière. Les globules rouges, dans ces conditions, ne s'altèrent pas avant deux ou trois semaines, et Judine a obtenu d'excellents résultats, immédiats et lointains, en transfusant à des blessés du sang de cadavre ainsi conservé depuis dix jours[1].

***

Les éléments reproducteurs, tout au moins les spermatozoïdes, conservent leur vitalité fort longtemps après la mort. Chez le taureau, Iwanoff a réussi des fécondations artificielles en usant d'une semence prélevée sur un animal mort depuis vingt-quatre heures.

La force de résistance des éléments masculins est réellement surprenante : le testicule a beau dégager une franche odeur de putréfaction, dit Iwanoff, on y trouve encore des cellules mobiles, pourvu que le tissu de l'épididyme ne soit pas endommagé. Si la glande ou la semence est conservée à basse température, on augmente largement, bien entendu, les délais de survie et d'utilisation. A 2°, on trouve encore des éléments actifs et fonctionnels chez le taureau après huit jours, chez le cheval après sept jours, chez le chien après sept jours et demi.

***

Le biologiste Roffo a tâché de préciser la durée de la survie tissulaire, en recherchant pendant combien de temps on peut retirer du cadavre des éléments susceptibles d'être cultivés.

1. Jeanneney et Vieroz ont, eux aussi, obtenu de bons résultats de transfusions réalisées avec du sang citraté et conservé à la glacière de quatre à dix-huit jours (*Gazette hebdomadaire des sciences médicales de Bordeaux*, 16 décembre 1934).

Et il a obtenu dans cette voie des résultats assez déconcertants. Ayant conservé des tissus animaux, soit en atmosphère humide, soit dans le sérum physiologique, à des températures comprises entre 0° et 20°, il en a tiré, après vingt-trois jours, des cultures normales. Si donc il est impossible pour le moment de fixer avec rigueur l'époque où la vie a complètement déserté le cadavre, du moins il faut tenir cette époque pour beaucoup plus reculée qu'on ne l'estimait jusqu'ici.

XVI

SIGNIFICATION DE LA VIEILLESSE

Le jeu de la reproduction sexuée a pour effet de distribuer à chaque représentant de l'espèce une collection de facteurs héréditaires qui n'appartient qu'à lui, qui constitue la base matérielle de son individualité. Toute personne humaine est réellement unique de par la nature des quarante-huit chromosomes qui, venus de ses parents, se sont transmis depuis l'œuf dont elle dérive jusqu'en toutes les cellules qui la composent.

Frappée par la mort, c'est par degrés successifs qu'elle dépouille sa vitalité. Plusieurs heures après qu'elle a, dans son ensemble, irrémédiablement péri, nombre d'éléments continuent de vivre dans son organisme, certains même de s'y multiplier. Or, tant qu'il subsistera en elle des éléments nantis de ses quarante-huit chromosomes individuels, son individualité ne saurait être tenue à la rigueur pour abolie. Qu'un biologiste prélève sur le cadavre frais un minime fragment de tissu, il pourrait en tirer une de ces cultures que nous savons immortelles, et rien ne défend absolument d'imaginer que la science perfectionnée de l'avenir puisse refaire à partir de cette culture la personne tout entière, strictement identique à celle qui en avait fourni le principe.

Mais une fois les derniers éléments réduits par la mort, en voilà bien pour jamais! Notre planète durerait des milliards de millénaires qu'elle ne verrait pas se reformer l'exacte com-

binaison héréditaire d'où avait procédé cette personnalité inimitable.

C'est le forfait de la mort que d'anéantir ce que l'univers, conjuré avec l'infini du temps, ne saurait plus ramener au jour. Peu importe à l'espèce que s'effacent, l'une après l'autre, les unicités individuelles. Elle trouve son compte à la diversité chromosomique, elle ne se passerait que difficilement de l'œuvre émondatrice accomplie par la mort. On imagine ce que serait bientôt l'encombrement d'un globe où l'âge ne congédierait pas implacablement les individus.

Mais de ce que, dans quelque mesure, la mort aide à la vie, il ne faut pas conclure avec Weismann que la brièveté de la vie constitue un avantage pour l'espèce, et que, plus vite les générations s'y remplacent, plus elle se qualifie pour le progrès. L'homme, à ce compte, serait bien défavorisé, quand c'est au contraire une de ses supériorités les moins douteuses que son aptitude à la longévité. Il n'en retire pas un moindre profit que de l'étendue de sa période juvénile. L'une, d'ailleurs, complète l'autre : un grand espace de vie lui est nécessaire pour exploiter les acquisitions de sa jeunesse. Dès lors que vieillir est le seul moyen de durer, ce n'est qu'en vieillissant que l'homme peut épuiser son destin, « devenir celui qu'il est ».

Il est profondément injuste de prétendre, avec Vogt ou Osler, que le monde n'a que faire des vieillards, et qu'il ne perdrait guère à être diminué de tout ce qui fut produit, ou en tout cas conçu, dans le grand âge!

La vigueur de l'esprit, nous l'avons vu, est plus vivace que celle du corps, et nombreux sont les hommes du premier ordre qui, jusqu'à l'extrême vieillesse, gardèrent l'intégrité de leurs facultés créatrices.

Il suffit d'évoquer à cet égard les noms de Socrate, de Platon, de Théophraste, d'Archimède, de Titien, de Michel-Ange, de Galilée, de Newton, de Bacon, de Fontenelle, de Buffon, de Harvey, de Kant, de Voltaire, de Gœthe, de Chevreul, de Lamarck, de Renouvier, de Hugo. Ce n'est pas à des hommes jeunes, ni même dans la force de l'âge, que nous devons les *Époques de la Nature*, *Candide*, *Le Nouveau Faust*, la *Philosophie zoologique*, le *Novum organum*, la *Critique de la raison pratique*, la *Fin de Satan*... Et pour parler de ceux qui, par

bonheur, sont encore parmi nous, Richet n'approchait-il pas la soixantaine quand il découvrit l'anaphylaxie, Vincent n'était-il pas septuagénaire quand il prépara le premier sérum antistreptococcique?

Ce n'est pas assez de dire que l'esprit peut demeurer fort et fécond chez le vieillard. L'âge possède par lui-même une vertu. Du seul fait qu'il dure, l'homme s'enrichit, s'augmente, se développe. Il y a de certaines valeurs qui ne peuvent faire autrement que d'attendre le nombre des années. Comme disait le sage Cornaro : « Rien n'est plus avantageux à l'homme que de vivre longtemps; s'il excelle en quelque chose, il y excellera toujours davantage. » Et Gœthe estimait que l'homme n'a rien de mieux à faire que de persister.

Cela est surtout vrai dans le domaine scientifique. Devant la complexité des techniques, la période juvénile est devenue trop courte pour l'apprentissage. Dans l'ordre expérimental tout au moins, on ne conçoit plus guère qu'un jeune homme fasse une grande découverte, ainsi qu'il arrivait couramment au XVIIIe siècle. Une vie entière, parfois, n'est pas de trop pour acquérir la maîtrise. Les sciences devant toujours aller en se compliquant, on peut augurer que l'âge créateur y reculera toujours davantage.

Touchant l'art lui-même, on connaît le mot de Hokusaï, qui prétendait n'avoir commencé qu'à soixante-treize ans à comprendre « la vraie structure des choses ».

***

Le vieillard est non seulement un homme qui a duré, donc appris et porté son développement plus loin, mais aussi un homme qui s'est apaisé, assagi, refroidi, libéré. Il voit le monde de plus haut. Il est devenu indulgent et plus sceptique, apte à donner de bons conseils, même quand il n'a pas, selon le mot de La Rochefoucauld, « à se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples ». Comme l'a bien montré Stanley Hall dans le beau livre, émouvant et docte, qu'il a consacré à la *Sénescence* au moment qu'il y abordait pour son compte, le vieillard représente dans la société l'élément régulateur, pondérateur. Il a une valeur et une mission

propres. Quelque chose manquerait à une civilisation où l'individu se prolongerait sans vieillir, où la mort frapperait sans se faire annoncer.

***

Sans doute, au regard de l'homme primitif, le vieillard représente-t-il un déchet, un fardeau pour la collectivité. Certains sauvages détruisent les individus âgés. Même là où les mœurs sont moins brutales, le vieillard est, chez les non civilisés, un objet de dédain ou de pitié. Nos sociétés, au contraire, savent respecter dans l'homme d'âge la puissance intellectuelle ou morale qui défie souvent la décrépitude corporelle. Nous ne protégeons pas le vieillard par seule mansuétude, ni même par gratitude envers ses services passés, nous ne l'honorons pas uniquement à cause de ce qu'il fut, ou pour ce que nous serons tel que lui : nous connaissons en lui une force réelle, actuelle. Et plus, dans nos collectivités, le spirituel prévaudra sur le matériel, plus s'affirmera le prestige du vieil homme.

Dans les temps préhistoriques, la rigueur de la concurrence vitale devait empêcher l'homme de parvenir à l'extrême vieillesse; c'est au progrès social qu'il doit de pouvoir aller jusqu'au bout de ses virtualités, et l'on mesure assez bien le degré d'une civilisation par le chiffre qui exprime l'espoir d'y vieillir. S'il est vrai que le progrès humain tient en grande partie à la longueur de l'enfance, on pourrait dire schématiquement que l'enfance a fait la civilisation et que la civilisation a fait le vieillard.

L'hygiène et la médecine ont déjà sérieusement élevé la moyenne de la vie humaine. Elles augmentent incessamment le nombre des vieillards, et l'on peut compter que, dans un futur plus ou moins proche, la biologie aura découvert le moyen de faire reculer la vieillesse. Déjà Metchnikoff entrevoyait une époque où vivre un siècle serait commun, et où les hommes, parvenant aux limites naturelles de l'âge, accueilleraient amicalement la mort, comme le sommeil au bout d'une longue journée.

Gardons-nous d'anticiper les gains de la science, qui

jusqu'ici ont grandement passé toutes les attentes. En s'employant à prolonger la journée de l'homme, elle ne se borne pas à flatter l'instinct de persistance; elle travaille pour elle-même, car la dilatation de l'espace vital permettra des achèvements intellectuels dont nous n'avons aucune idée; elle sert les intérêts de la civilisation et ceux de l'espèce. Elle peut donner sans scrupule tout son effort, « pour permettre aux hommes, comme dit Metchnikoff, d'accomplir tout leur cycle vital, et pour rendre les vieillards capables de remplir leurs fonctions si importantes de conseillers et de juges ».

Mais, à trop faire chômer la mort, ne romprait-on pas l'équilibre au profit de la natalité? Et n'aurait-on pas à craindre la surpopulation avec tout son péril? Menace illusoire. Pour prévenir l'encombrement de son habitacle, l'homme sera toujours maître de limiter eugéniquement les naissances. Le but de l'humanité n'est pas d'écouler au plus vite le plus grand nombre d'existences, mais de donner à chacun les meilleures chances de bien naître et de réaliser pleinement son aventure.

JEAN ROSTAND

LE COMMANDEUR

Les familiers du malade eurent de longues discussions. Maintenant que la période de la gymnastique était finie et que le grand-père retrouvait ses jambes petit à petit, le médecin conseillait des promenades accompagnées. Des promenades de deux heures, les jours de soleil. Il fallait que le vieillard prît l'air et qu'il se donnât un peu de mouvement dans la mesure du possible. Cela lui ferait du bien, physiquement et moralement. Dans les maladies de ce genre, le « facteur moral » a une grande importance. Il fallait sortir de l'atmosphère familiale, voir un panorama autre que la maison. Il fallait combattre la misanthropie, sœur de l'immobilité. Il y a des cas où le malade finit par haïr ses plus chers parents, parce qu'il les a toute la journée près de lui. Et, pour l'âme du patient, la haine est un poison. Il fallait donc se promener et pas seulement remuer les jambes en s'appuyant aux meubles autour de la chambre. Il fallait affronter les escaliers, les rues, les trottoirs, les places. Tous les matins il fallait aller jusqu'au parc, ni plus ni moins; les bancs n'y manquent pas pour se reposer en cas de faiblesse brusque. Une fois au parc, on ferait un tour aussi long que possible.

Mais il fallait trouver quelqu'un pour l'accompagner. A la maison, personne ne voulait s'en charger. Pierrette, la petite-fille? A quinze ans, on ne pouvait pas songer à lui faire promener un paralytique. Charles, le garçon, invoquait ses études. Quant au fils du malade, l'ingénieur, il avait tellement d'heures de travail qu'il ne pouvait trouver un seul instant de liberté. Charlotte ne prenait même pas part aux discussions. Les journées passaient sans apporter de solution.

Pierrette, enfin, donna une idée. Il existait, l'homme qui accompagnerait le vieillard à la promenade. Elle l'avait trouvé. Il avait l'habitude de ces choses-là puisqu'il était pris tous les matins par un paralytique du quartier Porta Venezia : l'oncle de Marie, une amie de Pierrette. Il avait ses après-midi libres et ne demanderait pas grand'chose. C'était un ancien valet de chambre de maison bourgeoise. Il y a quelques années, il avait essayé d'un petit commerce de vins et avait fait faillite. Il ne pouvait plus se refaire valet de chambre après tant d'années, parce que, maintenant, tout le monde cherchait des valets de chambre servant en même temps de chauffeurs. Le paralytique de Porta Venezia ne l'occupait que le matin; il avait ses après-midi libres. Il demandait cinq lires et restait à manger avec les domestiques après avoir fait rentrer le malade. Pierrette faisait remarquer qu'il était habillé convenablement, ce qui avait son importance car on ne pouvait pas envoyer le grand-père se promener avec un homme déguenillé. L'accompagneur n'était pas un de ces types qui conduisent les musiciens aveugles. Il avait des complets foncés, un chapeau melon, un « type de diplomate ». En le voyant avec le grand-père, les gens pourraient tout aussi bien penser qu'il s'agissait d'un parent. Cela aussi avait son importance pour le décorum de la famille.

Ces renseignements étaient bons; on décida seulement, sur le conseil de Charlotte, d'aller au parc un matin voir quel genre d'homme c'était et comment il « travaillait » sans qu'il eût pu faire aucun préparatif. Il fallait pouvoir faire confiance à l'homme à qui on allait confier le grand-père comme on lui eût confié un enfant. On décida de se trouver prêt le vendredi matin à neuf heures trente (papa passerait en taxi) pour aller au parc avec lui, la mère et la fille.

Le vendredi matin, ils arrivaient ponctuellement, à dix heures, devant la grille du parc. Matin froid, mais serein. Le père qui n'avait d'autre satisfaction que celle des muets reproches, faisait voir qu'il n'avait pas de temps à perdre, et qu'il n'avait pas envie de parler. Pierrette était contente parce que cette sortie matinale lui permettait d'essayer son nouveau costume gris. La mère regardait tout autour d'elle comme si

l'homme et le paralytique étaient déjà arrivés et comme si c'était de leur faute si eux ne les apercevaient pas.

Le père demanda s'il était vraiment sûr que les deux hommes entreraient par là. « Il a plusieurs entrées, le parc! » Ils firent le calcul des probabilités. Le paralytique habitait derrière le théâtre Diana et c'est par cette grille-là qu'on arrive le plus vite. Au lieu d'attendre sur le trottoir en se promenant en long et en large comme trois imbéciles, ils pensèrent qu'il valait mieux entrer, pour attendre devant le Muséum.

Le gravier craquait sous les souliers, l'air exhalait une odeur inaccoutumée de troncs humides. Des nourrices et des bonnes d'enfants passaient de temps en temps. Un homme s'approcha d'eux avec un chevalet sur l'épaule et un seau à la main pour leur offrir de leur faire leur photographie en cinq minutes. Pierrette s'ennuyait; elle aurait voulu s'en aller. Surtout qu'elle avait des bas légers et qu'elle avait peur que le froid lui rendît les jambes rouges si elle marchait lentement. On ne le voyait pas, ce fameux paralytique. Il y avait la statue du général garibaldien, un monument qu'on apercevait au-dessus des arbres et qui semblait juché là-haut, lui aussi, pour faire signe aussitôt qu'il l'apercevrait. M. Pierre était distrait. Il ne pensait plus qu'il était là à cause de la maladie de son père. Tous ces arbres, autour de lui, et les tournants de ces allées lui donnaient l'impression de parler une langue qu'il avait connue lui aussi jadis, dont il n'arrivait plus maintenant à retrouver le sens, mais qui le contrariait comme ces rencontres avec des amis d'enfance qu'on n'a pas revus depuis trop longtemps. Ses enfants, lui-même, il y a des années et des années, avaient été conduits là avec des pelles et des seaux. Le jardin avait continué de végéter, tranquille, attendant des années; d'ici peu son père s'y rendrait, très vieux. Deux, trois générations passaient par ce jardin (il n'arrivait pas à les compter) : dans leur enfance ou dans l'imminence de la mort. Il ne savait pas ce que ce jardin disait maintenant à son âme, à part ce sentiment d'inquiétude douloureuse. Il se rappela que, de l'autre côté du parc, au fond, il y avait sous le ciel brumeux des cages grises avec des lions et des loups, et il lui vint la pensée étonnante que ces bêtes ne devaient plus être celles de son enfance, mais des bêtes identiques renouvelées

par un tour de passe-passe adroit pour qu'il ne s'aperçût point de la substitution, et que la vie passait. Certainement qu'il y avait encore le paon, que Pierrette aimait tant quand elle était petite.

Un cri de Pierrette changea tout :

— Les voilà!

Il ne les voyait pas. Il regarda tout autour de lui, ne vit que des enfants, des nourrices et deux ou trois flâneurs.

— Ne regarde pas comme cela... On comprendra! — lui dit sa femme.

— Mais je ne les vois pas.

Ils étaient à une vingtaine de mètres. Tous les deux, le malade et son guide, étaient habillés de gris foncé. Ils s'avançaient doucement en se donnant le bras, comme un seul être à quatre jambes qui traînerait péniblement deux de ces jambes, blessées. A un certain moment deux jambes se trouvaient immobiles et levées comme celles des chevaux dans les biges. Le vieillard s'appuyait de surcroît à une canne de bois noir, luisante et dure.

L'accompagneur était un homme d'une cinquantaine d'années, de complexion robuste. Automatiquement, son pas suivait celui du malade — même quand son attention était ailleurs, comme s'il en sentait le rythme à travers le contact du bras. Son visage était totalement absent de tout l'ensemble de la scène, comme si rien de ce qui se produisait ne le concernait. L'habitude d'une patience devenue professionnelle y avait effacé toute expression d'ennui, d'embarras ou d'intérêt. Il ne devait même pas penser que quiconque pût le regarder, le voir. Il devait imaginer que sa vie était devenue aussi invisible que s'il avait avalé quelque drogue miraculeuse. On avait l'impression que si le vieillard était tombé, il aurait continué de marcher aussi paisiblement qu'un lézard abandonnant un bout de queue sous un caillou.

Le vieillard, au contraire, était au premier plan, avec la peine extraordinaire qu'il mettait à faire un tout petit demi-pas de la jambe gauche puis à tirer la droite en décrivant un demi-cercle; puis à reprendre son équilibre à la fois sur cette jambe droite, sa canne et le bras de son accompagneur pour lancer encore en avant d'un demi-pas sa jambe gauche. Une force

tardive était née dans ses mains, on la sentait dans sa prise tenace de la canne et du bras ami. Chaque fois qu'il avançait ainsi, moitié glissant, moitié sautant au moment précis où ses jambes mortes n'étaient qu'un poids inerte confié à la volonté de l'autre, il fermait à demi les yeux et les tournait de côté d'un air méfiant, comme pour chercher une autre rue. C'était un homme d'environ soixante-dix ans, avec des cheveux extrêmement blancs, plus clairs que l'argent ou la neige, longs au creux des tempes. Il avait la moitié de la bouche pendante, morte, découvrant le vide des gencives, ce qui lui donnait une expression de mépris et de dégoût dont on se demandait à qui elle s'adressait.

La famille se taisait. Elle s'était mise en marche, sans trop savoir pourquoi, de l'autre côté de la large allée, et son silence faisait se retourner les enfants venant en sens inverse. L'ingénieur faisait des rapprochements entre ce paralytique et son père, dont la maladie lui semblait affreuse maintenant lorsqu'il l'imaginait errant entre ces gros troncs d'arbres et ces bancs au bras de cet inconnu. Pierrette, au contraire, se sentait fière de la tenue de son poulain et elle eût voulu dire tout de suite à son père : cela convient très bien. La mère l'imaginait dans l'appartement. En plus des cinq francs par jour, il faudrait encore des étrennes à Noël et au 15 août. Pour le 15 août, elle préférait ne pas le faire entrer dans ses calculs parce que, d'ici-là, son beau-père serait peut-être mort, si Dieu le prenait en pitié et le rappelait à lui au lieu de le laisser traîner pour faire la désolation de tout le monde.

Aucun banc n'était libre. Les enfants jouaient sur un rond-point. Du côté soleil on voyait quelques grands garçons, qui avaient fait l'école buissonnière, et s'ennuyaient bien plus qu'en classe. L'ingénieur remarqua que personne ne se levait pour céder sa place au malade et à son compagnon; il fût intervenu, s'il n'y avait vraiment trop de circonstances dans la vie où il faudrait intervenir. Mais sa principale pensée, c'était la cruauté et l'inutilité de cette promenade. N'était-il pas absurde d'astreindre ce vieillard à ces efforts anxieux et ridicules sous prétexte de prolonger sa vie et de le distraire? Qu'était-ce que cette vie, suspendue au bras d'un inconnu sans qu'aucune véritable illusion fût possible? N'était-ce pas

un martyre inutile qu'imposait l'imbécillité des médecins? Si les médecins eussent vu ce triste couple en quête d'un banc, peut-être bien s'en seraient-ils réjouis, car cette recherche stimulait la résistance et la vitalité du malade. Et si quelqu'un était intervenu, peut-être eussent-ils parlé de charités contraires à l'hygiène. Ne lui avait-on pas déclaré à lui-même dans les premiers temps, alors que l'état du malade était plus grave, qu'il valait mieux ne pas donner la becquée à son père pour que celui-ci ne prît pas la mauvaise habitude de ne pas même essayer de porter sa cuiller à sa bouche? Ne lui avait-on pas expliqué que tant qu'il n'est pas mort, l'homme a des ressources et des possibilités d'adaptation merveilleuses? Il fallait bien que le paralytique des jardins publics s'adaptât, lui aussi, trottât.

— Qu'en dis-tu? — demanda Charlotte, fatiguée de marcher sur le gravier.

— Je trouve que c'est stupide d'infliger ce supplice à un pauvre malade.

— Qu'est-ce que tu en sais, papa? Qui sait s'il ne va pas beaucoup mieux maintenant qu'avant? Tu ne l'as pas vu avant, et tu n'es pas médecin. Mais quelle impression te fait l'homme?

— Quelle impression veux-tu qu'il me fasse? Je vois qu'il le soutient. Je ne peux pas dire autre chose.

— Il me semble que nous n'aurions pas à rougir d'envoyer le grand-père avec lui, — dit Charlotte qui appelait son beau-père « grand-père » comme les enfants. — Il a une belle prestance et un air assez distingué. D'ailleurs, — ajouta-t-elle au bout d'un instant, — on ne peut guère attendre d'en trouver un autre. Le grand-père se sent comme attaché, à la maison. Il a besoin de bouger lui aussi. Et, puisque tu n'as pas le temps...

L'ingénieur fut sur le point de lui faire observer que, de toute la famille, c'était vraiment lui qui avait le moins de temps, et que, dans une maison où il y avait deux enfants, à une autre époque, quand on avait moins de lubies en tête, en faisant sortir une fois le garçon et une fois la fille on aurait pu s'arranger. Mais il réfléchit qu'il lui eût déplu de voir sa Pierrette mener à la promenade un vieillard dans cet état. Pierrette avait quinze ans; c'était absurde! Il ne l'avait pas mise

au monde pour être sœur de charité. Elle poussait avec un corps svelte, une grâce encore aigrelette et des joues trop rouges. Mais elle deviendrait « jolie femme ».

Le paralytique et son guide avaient fini par trouver un banc et s'étaient assis. Un soleil clair les illuminait en plein, sans pitié. L'ancien valet de chambre savait se tenir. Il s'était assis respectueusement, en homme qui n'oublie point que c'est à côté de son maître qu'il est assis, sans trop s'appuyer au dossier, sans étendre ou croiser les jambes. Il avait tiré de sa poche un journal non pour le lire, mais pour se donner une contenance. Il regardait dans le vide de côté et d'autre. Le vieillard ne disait rien et se contentait de battre des doigts sur son genou la mesure d'une silencieuse musique. Mais on se rendait compte que ce mouvement même était involontaire. Comme ces trois personnes ne pouvaient rester là à regarder de la sorte, il leur fallut s'éloigner et faire un grand tour pour avoir le droit de repasser une autre fois. L'ingénieur avait hâte de les revoir; pour un peu il aurait inventé un prétexte pour se retourner. Mais les deux femmes s'étaient déjà mises à parler d'autre chose dans cette atmosphère de dimanche, sans plus s'occuper du malade, et l'ingénieur avait l'impression que sa propre curiosité était excessive. Ils tournèrent autour d'un bassin, Pierrette regarda du côté de la sortie de la place Cavour comme vers une possibilité de délivrance. En revevant après le tour, elle se mêla un moment à un pensionnat de jeunes filles en pèlerine bleue qui avait envahi l'allée. L'ingénieur savait à quel endroit précis il pourrait revoir le malade, et baissait les yeux pour ne pas le chercher avant cet endroit. Cette fois-là, ils marchaient de l'autre côté du rond-point, si bien qu'il était naturel pour eux de passer à côté de ces deux hommes assis. Le vieillard sembla les regarder avec un drôle d'œil bleu caillé qui n'avait pas l'air de lui appartenir. Il avait les jambes allongées et ne se dérangea pas. Ces jambes semblaient enfilées dans un pantalon pas à lui, à peine « bâti », dont on eût pu défaire la couture avec les doigts. L'ingénieur sentit de la pudeur à le regarder, tandis que sa femme eût voulu rencontrer les yeux du malade. Ils passèrent de la sorte, dans l'impossibilité de se faire aucune idée précise, et s'en allèrent. En sortant, tout en arrêtant un taxi pour aller à son

bureau, le père de Pierrette dit à sa fille qu'elle pouvait faire venir cet homme. C'est ainsi qu'il apprit que l'ancien valet de chambre s'appelait Louis.

La première fois que le grand-père sortit, toute la famille était collée aux vitres. C'était un événement que cette sortie; depuis deux ans le vieillard n'avait pas quitté la maison. La veille, Louis était venu faire sa connaissance, « s'aboucher avec lui », comme disait Charlotte, qui les avait laissés en tête-à-tête au bout de dix minutes, afin qu'ils pussent parler de ce qui leur plairait. Ni Louis ni le vieillard n'avaient grand'chose à dire. Le vieillard surtout se sentait la pensée lente et comme absente. Louis appelait la promenade « l'exercice ». Il déclarait que l'exercice lui ferait beaucoup de bien, comme à l'autre malade.

Ceci dit, il n'avait plus rien eu à dire, et les deux hommes étaient restés à se regarder l'un l'autre, Louis avec un demi-sourire.

La chambre était encombrée de meubles, le grand-père ayant tenu à y entasser tous ceux de son ancienne maison qu'il aimait. Il y avait une console dorée très cossue avec une glace livide qui reflétait obliquement le rectangle de la fenêtre voilé de rideaux d'un rose fané. On avait disposé les meubles de façon à servir de béquilles au vieillard s'il bougeait et à endiguer ses chutes au besoin.

— C'est une erreur! — remarqua Louis. — C'est une erreur! Vous devriez au contraire essayer de marcher sans appui, dans votre chambre tout au moins. Voyez, il n'y a qu'un pas du lit au fauteuil et un autre pas du fauteuil au bureau. Ce pas-là, vous devez le faire. La volonté de guérir, c'est le début de la guérison.

De la place où il se trouvait, Louis s'était aperçu que les parents écoutaient derrière les verres dépolis de la porte; c'est pourquoi il parlait assez haut et d'un ton quelque peu doctoral. Le vieillard pensait que s'il parlait de cette manière, c'est qu'il le croyait un peu dur d'oreille, et cherchait la manière de lui faire comprendre qu'il n'était pas sourd.

— Nous ferons notre petite promenade où vous voudrez, monsieur. Vous avez de la chance; la rue Moscowa est une rue idéale. En un instant, on arrive au canal, au parc, au

jardin public ou aux remparts. Pensez un peu si vous habitiez à Lorette, ou du côté de la porte Magenta. Vous n'avez qu'à me dire où vous désirez aller. On peut varier les promenades : rue Saint-Ferme ou rue Saint-Marc pour commencer; ou bien tout de suite au grand parc ou au jardin public? Je ne voudrais pas vous faire faire trop d'efforts. Mais si vous avez la patience d'aller jusque-là, c'est le jardin qui me semble le plus indiqué. Il n'y a que quatre cents mètres; on les fait en un moment.

Le vieillard n'avait pas d'idées. Est-ce qu'il ne ferait pas froid au jardin en cette saison? M. Louis objectait qu'on n'a jamais froid quand on bouge. Du reste, on se trouvait dans une période de bons jours, ensoleillés. C'était excellent pour les premières sorties.

— Mais si je me sentais fatigué en chemin?

— Ne pensez pas à cela. Du reste, ne suis-je pas là? Au pis aller, nous prendrions une voiture ou un taxi.

Le vieillard rit.

— Savez-vous pourquoi je ris? — dit-il. — Parce que voilà deux ans que je ne me commande plus de souliers. C'est une économie que je pensais bien faire. Et voilà que je vais me remettre à faire gagner de l'argent au cordonnier. Qu'est-ce qu'il va dire mon cordonnier? Qui sait s'il a encore ma forme? Il va falloir que je dise à mon fils de le faire passer pour reprendre mes mesures. Mais n'ayez pas peur... pour l'instant j'ai tout ce qu'il me faut. J'ai encore trois paires de vieux souliers qui peuvent bien faire quelque temps, jusqu'au printemps...

Quand M. Louis partit, il laissa le vieillard d'excellente humeur. M. Louis avait l'air d'un brave homme et ses réflexions étaient tout à fait judicieuses. Il avait raison de dire que la volonté de guérir est le commencement de la guérison. Il fallait faire déplacer les meubles. En attendant, il faudrait tout préparer pour cette première sortie : un chapeau, du linge, un costume. Il y avait deux ans qu'on n'avait pas ouvert son armoire à habits. Marie lui montra ses costumes, un à un, sur les cintres : le gris, le noir et le bleu qui était le plus vieux de tous, en lui disant qu'elle allait les mettre à l'air sur la petite terrasse de la cuisine pour leur faire perdre leur odeur

de naphtaline. Elle se chargeait de tout préparer, et de repasser une chemise pour le lendemain à midi. Il fallait ôter des taches au pardessus. Quant aux souliers, elle allait les cirer à fond deux ou trois fois pour assouplir le cuir.

On l'avait appelée et tout cela était resté sur le lit pendant que le soir tombait. Les costumes continuaient à dormir, avec leur col inanimé; leur couleur se fondait avec la couleur sombre de la couverture du lit. La glace ne reflétait plus rien. L'obscurité venait très rapidement; le grand-père n'y voyait plus; il devinait seulement la forme immobile de ses propres jambes. Il faisait un peu froid. Il n'avait pas envie de faire de la lumière. De l'autre côté, dans la chambre de Pierrette, on entendait tout un branle-bas d'armoires ouvertes et refermées, puis le pas léger de la fillette qui s'approchait de la porte et s'en éloignait. Le vieillard avait l'impression d'être déjà complètement détaché du monde et de se trouver dans un étrange au-delà, d'où il pouvait regarder sans être vu. Dans le rectangle de la fenêtre, la lumière du soir semblait une lumière d'aquarium. Il pensa à l'autre malade et à sa nièce, une fille rousse antipathique. Quand elle venait voir Pierrette, elle s'enfermait avec elle dans sa chambre, et toutes deux se mettaient à parler à voix basse en éclatant de temps en temps d'un rire contenu. « Il est commandeur, il est commandeur, pensait-il, mais ce n'est pas son titre qui le fera marcher... » Il eût voulu le voir, tout au moins se le représenter. Il savait seulement qu'il était malade comme lui et qu'il avait le même âge que lui. C'est une chose qui semblait impossible, mais ils avaient été gamins ensemble, à la même date, au temps des premiers vélocipèdes qui avaient une grande roue. C'est maintenant qu'il leur faudrait une de ces bicyclettes à tous deux. Maintenant, le commandeur aussi avait besoin d'exercice. Il eut l'impression d'être en mesure d'établir une comparaison et d'aller beaucoup mieux que l'autre. Sur divers points, il avait appris que le commandeur était en plus mauvais état que lui : immobilité latérale de la bouche, surdité du côté gauche, ankylose de la main gauche : il avait tout! Si dans cet état-là il faisait tout de même ses deux ou trois heures d'exercice par jour, pourquoi ne les ferait-il pas, lui aussi? En somme, jusqu'à présent, il ne lui avait manqué qu'un peu

de volonté. Il n'était pas le moins du monde un incurable. C'était quelqu'un qui n'avait pas su ni voulu se soigner.

Il continuait à monologuer de la sorte. Son fils était venu un moment, pour lui demander si l'homme qu'on lui avait trouvé lui plaisait. Ensuite on avait poussé la table près de son fauteuil et il avait pris son repas du soir. Les heures n'en finissaient pas. Il avait entendu Pierrette sortir : elle allait au cinéma. Il avait entendu deux ou trois coups de téléphone de son fils qui lui avait semblé faire tout seul dans sa chambre un discours sans queue ni tête. Ensuite, dans la maison, on n'avait plus entendu que la voix des murs, quelques petits crépitements dans les fenêtres, un bruit doux comme un souffle, une rumeur confuse dans la cour, le léger craquement de l'univers qui s'endort. En dernier lieu, ç'avait été les commutateurs électriques qu'on tournait pour éteindre. Dans le noir, le nom du commandeur Morandi lui apparut encore. Puis il chercha vainement celui de la petite-nièce du commandeur, l'amie de Pierrette. Il s'endormit et rêva d'interminables rues avec un asphalte luisant sur lequel il avait peur de glisser et cependant il était obligé de courir, de courir, de courir, suivi de M. Louis qui avait une figure de poisson mort et une branche de glycine dans la bouche. Au bout de la rue il y avait la fille aux cheveux rouges, toute nue, qui poussait une charrette. Pour ne pas se faire rattraper, et pour arriver à se réfugier de l'autre côté, dans un bois silencieux, il fallait sauter cette charrette ainsi qu'une flaque d'eau : or il se sentait lourd comme du plomb : le plus petit effort qu'il eût pu faire pour avancer l'eût fait glisser.

Pierrette l'entendit parler dans la nuit. Cette voix sans corps qu'elle entendait vibrer dans le noir au fond de sa chambre de jeune fille lui fit peur. Puis elle se rendit compte que c'était celle du grand-père. Elle se sentait en sympathie avec son propre corps lisse et tiède entre les draps et qui lui tenait compagnie. Elle allongea les jambes pour bien sentir leur longueur et sourit à quelque chose.

La première fois, il n'arriva pas jusqu'au jardin. Louis avait trop d'ambition. La rue lui avait paru immense. Il y avait deux ans qu'il n'était pas sorti; des deux côtés il s'éle-

vait des maisons neuves, tapissées d'échafaudages et qui changeraient encore d'aspect. Il y avait de rapides automobiles vertes qui passaient en déplaçant l'air. Les magasins lui servaient à mesurer les distances. Il y avait dix mètres entre le bureau de tabac et la fleuriste, vingt mètres entre la fleuriste et le boulanger. Ensuite, il y avait la sentinelle de garde devant la porte de la caserne, et, après, un long bâtiment qui n'en finissait plus. Il se donnait un mal écrasant et stérile. Tous les dix pas, les deux hommes s'arrêtaient comme pour attendre quelqu'un. Immobile, prêt à se remettre en route, Louis déclarait : « C'est vous qui me direz quand vous pourrez continuer, monsieur l'Expert. Il ne faut pas vous décourager. Je vous soutiens. » Il parlait à voix basse, d'un ton confidentiel, de sorte qu'aucun passant ne pouvait comprendre. Le grand-père ressentait beaucoup de honte à penser que quelqu'un pouvait le regarder et s'efforçait de prendre l'air distrait et indifférent de quelqu'un qui ne s'est arrêté que parce qu'il le veut bien. Autour de lui, tout le monde bougeait, marchait à sa rencontre, ou avançait par derrière et le dépassait avec une grande rapidité, une grande aisance, et personne ne faisait mine de s'apercevoir de la présence de ces deux hommes immobilisés presque contre le mur. Toutes les fois que son compagnon lui disait d'un ton persuasif : « Essayez, essayez, n'ayez pas peur », le vieillard éprouvait une grande envie de pleurer, parce que, réellement, il ne pouvait pas. Ensuite, il recouvrait ses forces brusquement, et il en recevait un silencieux avertissement. Il s'accrochait tant qu'il pouvait au bras de Louis et, quand il se poussait en avant, il semblait affronter la rue de l'épaule gauche comme s'il se fût faufilé par une porte entr'ouverte. Il eût voulu pousser un grand soupir, mais il retenait son souffle pour ne pas interrompre le miracle du pas. Le sol lui paraissait peu sûr. Il le percevait mou sous son talon, et tout le travail de ses yeux consistait à le jauger et à le scruter là où il allait lui falloir mettre le pied pour avancer. La canne que son fils lui avait achetée était un peu courte; il avait l'impression qu'elle l'embarrassait plus qu'elle ne l'aidait. Elle avait un bout en caoutchouc gris qui cédait quand on s'appuyait.

Au bout de dix ou vingt pas, il se trouvait de nouveau sans

forces. Louis laissait porter sur son bras presque tout le poids du malade qui s'abandonnait, et il gardait le silence. Puis il disait que monsieur marchait très bien, qu'il n'en eût pas attendu autant, qu'à ses premières promenades M. le commandeur Morandi était loin de marcher aussi bien, et que M. l'Expert pouvait être content. Ils avaient fait soixante-dix pas. Au coin de la rue Saint-Ferme, on déciderait s'il fallait revenir sur ses pas par la rue Saint-Marc ou continuer jusqu'au jardin. Il ne fallait pas faire d'efforts inutiles, les premières fois. Il ne fallait pas crâner. Une fois, en dépit de ses conseils, le commandeur Morandi avait exagéré et, le lendemain, il n'avait pas pu sortir. Si Monsieur voulait s'asseoir, il suffisait d'aller jusqu'au petit café du coin ou jusqu'à l'église Saint-François. Avant de venir le prendre, Louis avait étudié les parages. Il savait où l'on pouvait se reposer, s'asseoir, trouver un trottoir tranquille et même un banc, sur la petite place qui est devant l'église et où il y a une belle fontaine avec un saint qui donne à manger à des colombes. Une fontaine que peut-être Monsieur ne connaissait pas. Ne voulait-il pas aller jusque-là?

Le vieillard ne savait pas à quoi se décider. Il lui semblait que sa volonté était sans pouvoir. Il eût voulu entrer sous la première porte cochère venue et demander à s'asseoir au concierge. Voilà. On ne lui aurait pas refusé une chaise. Mais il n'osait pas avouer à Louis à quel point il était fatigué. Son autorité calme et condescendante l'intimidait. Il ne voulait pas avoir l'air de lui désobéir. Il aurait voulu deviner sa pensée. Mais Louis était trop indifférent et trop obéissant pour avoir une pensée. Ils passèrent, en rampant, devant la sentinelle, puis devant la grande bâtisse sans magasins. Louis faisait plus que l'étayer; il l'entraînait en avant avec une force douce mais soutenue en lui disant : « Très bien! très bien! » Est-ce qu'il voulait vraiment le mener jusqu'au jardin? Mais on n'avait pas fait le tiers du chemin et il y avait déjà une heure d'écoulée. Peut-être le médecin avait-il fait à Louis des recommandations qu'on ne lui avait pas communiquées? Peut-être bien que, contrairement à ce qu'il croyait, il était en état de faire ce chemin et qu'il suffisait de sa part d'un peu de volonté? Mais où la trouver, cette volonté-là? Il avait les

genoux dans un état de faiblesse irrémédiable et la cheville si morte qu'il ne pouvait lancer le pied en avant qu'en le traînant. Non, non. Il lui était impossible d'arriver jusqu'au jardin, cette sorte de brouillard vert qu'on apercevait là-bas, de l'autre côté de la rue Prince-Humbert. Il fallait le prendre en pitié. Le commandeur Morandi faisait l'exercice depuis une année : il était stupide de les comparer. C'était un détail que sa bouche paralysée, sa surdité et son ankylose, s'il avait les jambes dérouillées. Quand il serait entraîné, lui aussi ferait le tour des squares, mais, maintenant, après une année passée au lit dans une maison de santé et une autre année passée chez lui à faire juste une fois par jour le trajet de sa chambre à la salle à manger, que pouvait-on bien demander à ses jambes? Voici les tables du petit café. Il ne voulait pas aller plus loin. On pouvait s'asseoir là. Quand on rentrerait à la maison, Louis ne pourrait pas déclarer qu'il avait manqué de volonté et que, de cette façon-là, il ne guérirait jamais; il pourrait constater que si on n'était pas allé jusqu'au jardin, on était allé tout au moins jusqu'à la rue du Prince-Humbert.

Au moment d'entrer au café, il se rappela qu'il était sorti sans argent. Il lui faudrait dire à son fils, la prochaine fois, de lui donner au moins dix francs d'argent de poche pour le cas où il lui faudrait une voiture ou un café; il ne pouvait pas se faire avancer cela par Louis. Quand il s'agissait du cinéma pour son garçon, l'ingénieur avait vite fait de débourser cet argent-là! Mais pour son père! Alors il fit un autre effort sur lui-même, s'avoua fatigué et dit qu'il aimerait traverser la place pour aller à l'église.

— Vous n'avez pas envie de prendre un café?

— Je ne pourrais plus dormir, après!

L'église était vide. On entendit seulement claquer les sandales d'un moine se rendant à la sacristie. Ils trouvèrent deux chaises près d'un autel. Le vieux comptable ne se rappelait pas une seule prière. Il se mit à penser à sa vie en regardant derrière les chandeliers d'argent un tableau fumeux sur lequel on apercevait un saint décharné, agenouillé dans un décor de rochers : les deux paumes, tournées vers le ciel, étaient ensanglantées d'un sang brun, presque noir.

Pour arriver jusqu'au jardin, il fallut deux mois. Mais les journées étaient de moins en moins froides, une tiède lumière printanière illuminait le ciel au bout des rues. Jamais, au temps où il était en bonne santé, l'expert-comptable n'avait circulé de la sorte autour de sa maison. Maintenant, il avait parcouru toutes les rues avoisinantes de son pas lent et les enseignes lui avaient donné le nom du patron des boutiques. Des jours d'abattement avaient été suivis de jours de confiance. Son anniversaire avait été fêté avec ces mêmes souhaits qui lui paraissaient toujours neufs, et le cordonnier lui avait apporté ses souliers. Il pensait qu'il allait bientôt pouvoir sortir sans pardessus.

Rapidement, sa vie s'était concentrée autour de sa promenade quotidienne. Il s'était persuadé que sa maladie n'empirait pas et que, réellement, maintenant, guérir n'était plus qu'une question de volonté. Toute son attention se fixait sur ses sorties et tout ce qui lui arrivait au cours de ces sorties, chaque pas de plus, chaque nouvelle rue atteinte, occupaient entièrement sa pensée pendant sa longue journée de repos. Il aurait voulu prendre note de ses itinéraires, du temps qu'il employait à « faire » une rue donnée, du nombre de ses arrêts, afin d'être en mesure de se livrer à des calculs et à des comparaisons. Il rêvait presque de s'acheter un podomètre qu'il eût mis dans la poche de son pantalon et qui eût enregistré tous ses pas, à chacune de ses sorties. C'était l'instinct de son métier qui survivait dans ce besoin de tenir la comptabilité de sa santé. Pour l'instant, il avait assez de mémoire pour compter et pour calculer les progrès faits d'une semaine à l'autre. Certains jours, une marche sans arrêt de trente pas consécutifs le remplissait d'espoir. Le médecin à qui il faisait un long récit de ses prouesses lui affirmait en souriant qu'il allait beaucoup mieux, et il avait le même sourire pour Louis qui tenait compagnie au vieillard chez lui quand le mauvais temps l'empêchait de sortir. Certains jours, le comptable avait l'illusion qu'il pourrait marcher tout seul, et guérir complètement; il pensait alors au moment où il congédierait Louis avec un beau cadeau.

Dans la vie de M. Louis non plus, il ne se produisait guère d'événements notables donnant matière à des réflexions ou

à des récits. C'est un sien neveu qui donnait asile à l'ancien valet de chambre qui couchait sur un divan dans le corridor. M. Louis avait parlé au comptable de ce neveu, garçon dans une entreprise privée, afin qu'il le recommandât à certains vieux amis pour lui faire avoir une meilleure place. A part cela, il n'avait pas grand'chose à dire. En se promenant avec un monsieur, il n'aimait pas évoquer l'époque où il avait été valet de chambre, non plus que l'époque, plus récente, du commerce de vins qui avait englouti toutes ses petites économies. Maintenant, sa vie se bornait à son malade du matin et à son malade de l'après-midi; et il ne s'en affligeait pas parce que la nature lui avait donné un esprit patient et contemplatif, et que ce travail qui n'exigeait aucune préparation était un des plus faciles qu'il pût trouver à son âge. Et quand bien même il eût découvert une autre occupation, comme il était foncièrement bon, il ne lui eût pas été facile de se séparer de ces deux malades qu'il soutenait de son bras à heures fixes, le premier depuis deux ans, le second depuis deux mois déjà, avec le même effort et les mêmes paroles à peu près, et qui se complétaient réciproquement et complétaient ainsi sa vie, dans un certain sens. Le jour où le but de leurs itinéraires qui, jusqu'à présent, avaient différé, eût été le même, les deux malades et leur compagnon auraient fini par ne plus faire qu'une seule personne, assise sur un banc des squares dans l'attente des consolations estivales. Leurs défauts et leurs qualités se contrebalançaient et mettaient dans la vie de l'ex-valet de chambre un singulier équilibre : l'un paralytique du côté droit et l'autre du côté gauche, l'un vaniteux mais généreux, l'autre à la bonne franquette mais sans argent, l'un presque muet, l'autre bavard, le premier désespéré, le second confiant. Qu'une guérison vînt rompre l'équilibre, ce n'était ni prévisible ni possible. Seule, la mort — mais à longue échéance, très probablement — pourrait mutiler cette silhouette une et triple de deux misères physiques et d'une misère matérielle dont la rencontre avait sauvé la dignité.

Ils étaient arrivés au Parc en entrant par la porte de la rue Moscowa d'où l'on découvre immédiatement la grande fontaine et le village de maisonnettes naines et de cages qui recèle tout un petit peuple excentrique de lions, de paons, de san-

gliers. Il avait fallu deux mois de patient travail pour que les jambes du vieux comptable pussent faire cela. Il se sentit content comme un enfant. La jambe et le côté qu'il halait avec une peine épuisante finirent par lui sembler moins lourds lorsqu'il les traîna sur la légère déclivité de l'entrée. L'heure était tiède et le soleil tout jeune. C'était donc ce jardin auquel il se préparait depuis deux mois, poussé par une idée fixe, et dont il parcourait maintenant les allées, les sentiers sinueux et couverts de gravier. Il n'avait point de souci du long chemin qu'il lui faudrait faire au retour, ni du carrefour où son pas incertain avait fait arrêter un tram. Plusieurs fois, déjà, il était arrivé en vue du jardin et les forces lui avaient manqué pour continuer. Maintenant que le plus dur était fait, on pouvait au besoin prendre une voiture pour le retour. L'important, c'était d'être là, de pouvoir respirer dans ce vert, de pouvoir s'asseoir sous un arbre. Ils ont bien raison ceux qui disent que les jardins sont les poumons d'une ville! (il se rappelait avoir entendu employer cette expression bien des années auparavant.)

Louis aussi était content d'être arrivé à ce résultat. Il rentrait dans son paysage habituel, dans ce territoire sans secrets dont il était le maître, avec les nourrices et les enfants. Il pouvait se vanter, désormais, de connaître tous les gardes et tous les jardiniers, tous les troncs, toutes les rocailles, tous les bancs, toutes les marchandes de cacahuètes. Il connaissait l'endroit où le soleil perce les magnolias et les hêtres et où il vaut mieux ne point aller parce que c'est un lieu dont le décor sauvage séduit les enfants et qu'on ne peut pas y être tranquille à cause de leurs batailles. Il savait quels étaient les bancs les plus recherchés, et lesquels sont mystérieusement négligés; ceux qui sont tailladés au canif avec des noms de femme et des mots obscènes, et les autres, ceux de pierre où les enfants vont à l'envi faire pipi précautionneusement. Il avait presque un droit sur un banc qu'il avait inauguré il y a deux ans, un jour comme celui-ci, avec le Commandeur. C'est vers ce banc qu'il dirigeait, avec force et patience, le pas du vieux comptable; ce pas retourné et qui creusait dans le gravier la longue trace du pied mort comme la trace de quelqu'un qui eût marché en se traînant sur une seule jambe.

— Ce banc-là, au printemps, c'est le meilleur banc de tout le parc, — dit-il, en aidant le vieux comptable à s'installer, opération difficile parce que le banc n'ayant pas de bras latéraux pour s'appuyer, il fallait soutenir le malade et le descendre doucement comme un paquet. — Le commandeur Morandi en sait quelque chose!

Il parlait constamment du commandeur Morandi à l'expert-comptable et de l'expert-comptable au commandeur. Les deux malades avaient ainsi appris à se connaître de loin, sans s'être jamais vus; tous les jours, ils apprenaient un détail de plus l'un sur l'autre, et se formaient ainsi l'un de l'autre une idée assez précise. Si le commandeur affectait de ne guère s'intéresser à la maladie du comptable, à ses manifestations et à ses symptômes, le comptable qui avait été le second à faire l'expérience de la maladie était le premier à poser des questions. Comme il craignait de ne jamais savoir l'exacte vérité sur sa maladie, il croyait pouvoir la deviner en se comparant avec l'autre, à travers ce que Louis racontait et avec un secret espoir que l'état du commandeur restât stationnaire et que le sien s'améliorât. Et, d'un autre côté, tout ce que le commandeur pouvait faire, et qu'on lui racontait avec un optimisme exagéré comme pour le lui citer en exemple, lui semblait bien trop fort à côté de ce qu'il lui serait jamais possible de faire, lui, si bien que la comparaison, au lieu de piquer son émulation, le décourageait presque toujours.

Il se consolait en reconstituant à travers les propos de Louis quelles pouvaient bien avoir été les causes de la maladie du commandeur. Ce n'étaient pas les mêmes que pour lui; elles lui semblaient beaucoup plus graves et beaucoup plus naturelles. Les femmes, n'est-ce pas, l'abus des femmes? Louis ne savait pas exactement, mais il lui semblait bien qu'il y avait eu un écart... de vieillesse qui avait précédé la maladie du commandeur. Bien souvent, chez les Morandi, il avait entendu la famille lancer le nom d'une fille à la figure du vieillard et le vieillard répondre avec fureur avec sa moitié de bouche que c'était une chose finie depuis quatre ans et qu'on voulût bien cesser de la lui reprocher. Le comptable trouvait la chose presque comique. Quel âge avait le commandeur?

Soixante-dix-neuf? Et la fille datait d'il y a quatre ans, quand le vieux coq avait soixante-quinze ans?... Lui, au contraire, on pouvait fouiller dans sa vie. Il s'était arrêté de bonne heure, avec les femmes. Il y avait bien vingt ans qu'il ne se rappelait plus comment elles étaient faites. Quelle avait été la dernière? Sans doute n'avait-il pas pensé que ce serait la dernière si bien qu'il ne lui avait même pas demandé son nom. Il fallait donc exclure les femmes des causes possibles de sa maladie. Il fallait exclure que sa maladie fût la punition d'un excès quelconque, d'une faute quelconque. Il avait attrapé une paralysie comme d'autres attrapent une pleurésie. Il n'était pas allé la chercher. Aussi méritait-il peut-être de guérir.

Mais ce que le commandeur était capable de faire était réellement extraordinaire. Il arrivait à Louis de le citer en exemple pendant une semaine entière quand cela pouvait inciter à varier un peu les promenades. Il attribuait au malade absent des prouesses inouïes. Il lui arriva d'affirmer qu'il était allé avec le commandeur jusqu'aux bosquets; et lorsqu'il furent arrivés rue du Sénat, il se rappela comme par hasard qu'il avait une lettre à porter dans un bureau de cette rue-là, qu'il n'eût plus trouvé ouvert s'il eût attendu d'être libre. Parfois, c'était la simple curiosité qui le poussait à aller jusqu'au grand bassin par exemple, ou jusqu'au monument de Sartori ou jusqu'à la cage aux lions. Il lui suffisait de dire qu'il y était allé avec le commandeur pour qu'il pût essayer de le faire avec le comptable. Par contre, il y avait des semaines, quand Louis n'avait pas envie de bouger, où le commandeur ne faisait rien qui méritât d'être cité en exemple. Ils restaient rivés à leur banc et Louis faisait la lecture du journal à voix basse. Il l'avait déjà lu le matin à M. Morandi; il le savait par cœur. Pourvu d'un certain entraînement, il abrégeait notablement sa lecture en coupant des lignes et des phrases sans trop regarder si les articles ne devenaient pas quelque peu confus de ce fait. Le comptable voulait tout savoir. Comme le commandeur le matin! Les prévisions météorologiques et l'état civil : naissances, mariages et morts. Quelquefois, pour ne pas prendre la peine de chercher la liste, Louis inventait des chiffres au hasard, faisant ainsi croître et décroître natalité ou morta-

lité à la grande inquiétude du comptable. Une fois qu'il avait parlé de quatre-vingt-sept décès et que le vieillard alarmé avait demandé s'il y avait quelque épidémie, Louis avait déclaré qu'il devait y avoir une faute d'impression et, le lendemain, n'avait plus fait mourir que cinq personnes.

Quand il faisait mauvais, il se présentait tout de même à son heure habituelle parce que cela lui donnait droit à ses cinq francs et au repas du soir. Dans la matinée, le commandeur n'était pas sorti non plus, ils avaient passé les heures le nez collé aux vitres pour voir s'il ne se produirait pas une éclaircie. Cette longue attente lui assurait son déjeuner et permettait aussi au vieux Morandi, qui croyait voir en Louis son unique ami, de faire des confidences. Il lui en coûtait beaucoup de se confier à un ancien valet de chambre; mais il n'avait que lui au monde. La fameuse fille existait toujours. Elle était mariée maintenant et elle écrivait continuellement pour menacer d'on ne sait quel scandale parce que, jadis, le commandeur avait promis de l'aider dans le cas où elle se serait mariée et que, maintenant, avec cette histoire de maladie, il y avait eu de grands retards dans le paiement des échéances de sa dette. Cette fille avait hâte, une hâte cruelle; elle ne voulait plus attendre parce que, répétait après elle le commandeur, elle ne pouvait pas compter que son vieux protecteur vivrait éternellement : mieux valait liquider l'affaire tout de suite. Morandi qui ne s'occupait plus de ses affaires (ses enfants en avaient la gestion), et qui ne disposait pas d'une grosse somme avait envoyé Louis faire un emprunt dont il payait les intérêts et qui était cautionné par une hypothèque faite en cachette sur une propriété qu'il s'était réservée parce que, disait-il, elle représentait la garantie de certains petits legs de bienfaisance. Louis avait donc servi d'intermédiaire à l'insu de tout le monde. M. l'Expert se rappelait-il la lettre portée rue du Sénat? C'était pour cette affaire. En revanche, on lui avait rendu tout un paquet de lettres du commandeur, de vieilles lettres, datant de cinq ans, mais compromettantes. Et voulait-on savoir qui lui avait remis ces lettres? Le mari en personne. Des choses à vous faire rougir pour toute la vie. Naturellement, les lettres n'étaient pas au complet. C'étaient les plus graves qui manquaient, celles qui parlaient d'un

certain enfant... A ce sujet-là, tout n'était pas terminé.

Mais ces histoires n'intéressaient pas beaucoup le comptable. Maintenant qu'il s'était habitué à sortir, être obligé de garder le logis parce qu'il pleuvait lui faisait l'effet d'une rechute. On a vite fait de perdre l'habitude de bouger. La sortie du lendemain allait lui sembler fatigante et ne lui ferait aucun bien. Il n'avait pas d'histoires de femmes en tête comme le commandeur, lui! Sa santé, il y pensait sérieusement. Que pouvait-il bien faire, le commandeur, par des journées comme ça?

Peut-être est-il content de ne pas sortir parce qu'il a toujours peur qu'un jour où l'autre, la fille l'attende dans la rue pour faire un scandale?

Ce serait une chose bien ridicule à cet âge-là, une scène dans la rue pour une femme. Le comptable aurait bien voulu y assister pour dire au commandeur qu'il était un fou et à elle qu'elle n'était qu'une éhontée. Est-ce qu'il n'avait rien d'autre à penser, le commandeur? Il n'avait qu'à cracher cet argent, qu'à avoir le courage de ses actes, qu'à confier l'affaire à un avocat. Qu'on n'en parlât plus! Qu'il fît attention à sa santé! Croyait-il en avoir à revendre?

Dans ces moments-là, il se sentait une sorte de rancune contre ce malade qu'il ne connaissait pas, comme si celui-ci eût dilapidé un trésor de santé dont ils auraient eu l'administration en commun. Leurs sorts lui paraissaient unis; l'ennemi qu'ils combattaient était le même. La vie de l'autre — tellement plus malade que lui! — était une manière de garantie de la sienne. Si le commandeur vivait, s'il arrivait à se rétablir un jour — ne lui avait-on pas dit que c'était chose possible? — le comptable avait à plus forte raison tout le droit d'espérer.

Les mois passaient. L'été était venu, et avait nécessité des changements d'horaire, permettant d'éviter les heures de canicule; puis il était passé : l'automne était venu. Aucun des deux malades ne promettait de faire, l'hiver suivant, plus qu'il n'avait fait l'hiver précédent. Ce serait déjà miracle s'ils conservaient les résultats acquis. Dans la famille, on n'en déclarait pas moins que le grand-père allait très bien. Mais tout le monde savait que, seul, jamais plus le grand-père ne pourrait faire un pas et qu'un jour il ne pourrait plus faire un

pas même au bras de Louis. Il ne fallait pas le lui faire comprendre, bien sûr! Le médecin lui-même, qui lui faisait une visite de temps en temps, parlait sinon d'amélioration totale, tout au moins d'amélioration partielle; et le grand-père était tout à fait sûr que le médecin ne lui cachait pas la vérité et préférait entendre dire que le mieux n'était que partiel. Si on lui avait parlé d'une guérison imminente, il eût flairé la pitié dans cet optimisme. Il se préparait à l'hiver. Il demandait qu'on lui mît du velours au col de son pardessus qui n'en avait pas; on le traitait de vieux coquet! Il ne voulait pas qu'on dépensât quoi que ce fût pour lui, mais il acceptait certaines chemises de flanelle que son fils ne portait plus et dont on lui garantissait que, une fois le col diminué, elles lui iraient à merveille. Il se sentait très fort et très tranquille. Un jour que Pierrette, en veine de romantisme, parlait de la tristesse de l'automne, il raconta que lui, il marchait tous les jours sur des feuilles mortes sous les arbres du parc qui se dénudaient tous les jours un peu plus, et qu'il ne s'en sentait pas plus triste, bien que chaque hiver, à son âge, risquât fort d'être le dernier. Cette déclaration avait soulevé tout un chœur de protestations polies, auxquelles le grand-père avait répondu en frappant sa jambe morte du plat de la main. « Certainement, avait-il assuré, si cette jambe-là n'avait pas déserté, il n'y aurait pas d'hiver qui pût me faire peur. » Là-dessus tout le monde était tombé d'accord pour décider que, même avec une seule jambe, le grand-père n'avait à avoir peur de rien. C'était une affirmation qui ne coûtait rien à personne.

Le grand-père était devenu expansif. Un jour qu'il avait rencontré l'amie de Pierrette dans le corridor, il avait engagé la conversation avec elle et l'avait priée de donner le bonjour de sa part à son oncle le commandeur et de lui dire qu'une fois qu'ils seraient guéris tous deux, ils se feraient des visites. Le lendemain, le commandeur avait rendu le bonjour au comptable par l'intermédiaire de Louis et le comptable l'avait trouvé « tout à fait aimable »; il s'était même demandé s'il ne serait pas bien de lui envoyer une carte avec ses souhaits pour Noël. N'y avait-il pas un an qu'ils se connaissaient maintenant? Ce serait bien d'aller lui rendre visite, n'est-ce pas, quoique la position qu'il avait eue dans le monde mît le com-

mandeur tellement au-dessus de lui qu'il ne pourrait pas se permettre d'aller chez lui sans une invitation directe de sa part. » Il est probable, songea-t-il, que je mourrai sans l'avoir jamais vu. »

Il n'arrivait pas à lui donner de visage, bien que Louis se fût efforcé de lui fournir son signalement. Mais ce signalement restait extrêmement générique. « On se rend compte que ç'a dû être un bel homme. » C'était là une phrase qui ne voulait rien dire. Même l'idée de la beauté est une idée bien relative. Louis, qui avait vu Zanardelli dans sa jeunesse lors d'un banquet donné dans la province de Brescia, déclarait que le commandeur ressemblait à Zanardelli. Mais cela n'expliquait rien non plus, parce que le comptable ne se rappelait pas la figure de Zanardelli. De la barbe? Non, non; des moustaches. « Avant, il les portait toutes droites, expliquait Louis; on le voit sur des photographies qu'il a chez lui. Maintenant, il les porte tombantes, pour cacher un peu la grimace de sa bouche. »

Si leur vie était devenue à ce point semblable, le comptable n'en mesurait pas moins la différence de leur passé. Il était malade, l'autre, mais il avait joui de la vie. Le comptable regrettait maintenant de n'en avoir pas fait autant, puisque le résultat était le même. Il était faux d'estimer qu'il valait mieux que ce ne fût pas la faute des femmes; il est possible au contraire que les femmes laissent quelque bon souvenir. Si c'était dû à la fatigue, à l'excès de travail, ou bien à quelque parent éloigné — grand-père, aïeul — qui avait transmis cette tare cachée, c'était peut-être honnête, mais ce n'était pas gai. Si on lui avait déclaré à présent qu'il devait sa maladie à quelque femme de jadis, même sans qu'il pût se rappeler laquelle, il lui semblait qu'il en eût éprouvé un réconfort bizarre. Au cas où tous deux, le commandeur et lui, eussent reçu à leur naissance la même somme de vitalité, s'ils se trouvaient maintenant devant le même déficit, c'est que des opérations différentes avaient donné les mêmes résultats. C'était exact. Mais il était jaloux de l'autre malade et des voies bien différentes qui l'avaient amené au même résultat. D'une heure à l'autre, il changeait d'opinion sur son camarade inconnu, si bien qu'il ne savait jamais au juste s'il le détestait ou lui voulait du bien. Il eût souhaité que Louis le détestât

aussi, qu'il lui affirmât qu'il ne l'accompagnait à la promenade que pour son salaire, exclusivement par intérêt. Il n'aurait pas voulu sentir chez Louis quelque chose qui lui paraissait du respect, de la complaisance, voire de l'admiration. Il soupçonnait Louis d'avoir ses préférences : de prôner et d'exagérer les exploits du commandeur. Ce vieux beau! Louis devait jouir un peu, par contagion, de ces intrigues d'amour où la vieillesse du paralytique s'était usée.

Il enviait l'argent de l'autre qui lui servait à gagner les bonnes grâces de son escorte. Le pardessus que Louis avait pris dès les premiers froids n'était-il pas un don du commandeur? Il était bien trop beau pour qu'il eût pu se l'acheter lui-même. Et ces chemises? Il eût juré que c'étaient d'anciennes chemises du commandeur, restées très présentables. Lui, au contraire, il en était réduit à porter les chemises de son fils, et à se faire des cols de velours. L'injustice continuait. Il eût voulu demander à Louis d'où il tenait ce beau pardessus, et c'était devenu pour lui une idée fixe parce qu'en tenant son bras il avait toujours sous les doigts cette étoffe de la manche : une gabardine qui donnait l'impression de la soie. Mais il ne le lui avait jamais demandé. Il avait économisé pendant un mois la menue monnaie qu'on lui donnait chez lui, en inventant des frais de voiture, des consommations. Il mentait comme un enfant. Puis, le premier jour de froid, il avait dit à Louis qu'il devait frissonner, s'était étonné qu'il ne s'en rendît pas compte et avait déclaré qu'il voulait lui acheter un foulard. Il avait insisté jusqu'à ce qu'il fût entré avec lui dans une boutique de mercerie pour acheter un foulard de soie blanche que Louis avait dû se mettre tout de suite autour du cou. Après quoi, il avait passé quelques jours dans la terreur que Louis ne dise à la cuisine que c'était un cadeau de lui. Un beau jour enfin, il était arrivé à lui demander : « Où avez-vous trouvé ce beau pardessus-là? » et il avait découvert que Louis l'avait fait acheter par son neveu dans des soldes que faisait la maison où celui-ci était garçon de courses.

Dans cette rivalité qui avait ses hauts et ses bas, ses victoires et ses défaites, sa vie trouvait une source d'intérêt, ses journées une occupation continuelle. Le soir, quand son fils paraît sur le pas de sa porte pour lui dire bonsoir et lui

demander comment il a passé sa journée, il trouve le moyen de lui parler de l'autre malade. Il en parle à propos de tout : du temps, des coutumes, des médecins, de l'argent, même de l'éducation de ses petits-enfants en établissant des comparaisons entre Pierrette et son amie, celle qu'il appelle « la digne petite nièce du commandeur ». Comment, son fils ne sait pas pourquoi? Qu'il prenne des informations sur la conduite du commandeur. Il ne sait pas qu'avant-hier encore il entretenait des femmes, qu'il a un fils naturel, que sa paralysie est d'origine très équivoque?

Dans son ardeur polémique il en arriva à exagérer, à déployer une imagination qu'il n'avait jamais eue, à déclarer que le vieux voudrait encore avoir des relations avec une femme mariée, une ancienne maîtresse, qu'il le ferait si Louis, gardien sévère, ne s'y opposait pas. Quelle nièce peut bien avoir un homme pareil? Qu'on fasse donc attention à ces contacts pour Pierrette!

— Toi, tu la lui jetterais dans les bras, au commandeur Morandi, si ta femme te le conseillait! — crie le vieillard.

Décidément le grand-père ne se contente pas d'être paralytique : il est fou. L'ingénieur est sur le point de le lui crier, mais il le voit cloué à son fauteuil avec un regard de défi qui fait peine et qui fait peur aussi, parce qu'il a un tel recul sur la vie! Il pense au jour où il est allé au parc et où il l'a vu derrière les arbres, le fameux commandeur.

— L'as-tu jamais vu?

— Moi, non.

— Hé bien, moi si, avant d'engager Louis! Je suis allé au parc sans te le dire pour voir comment Louis travaillait, s'il avait soin de son malade, si on pouvait se fier à lui. Je l'ai vu, tu sais, ton fameux commandeur. Il est plus qu'à moitié dans la tombe; il a l'air d'un vieil oiseau empaillé... Si tu l'avais vu, tu ne penserais pas à tenir ces propos. Même si ç'avait été le dernier des hommes, même s'il avait cent enfants naturels, tu ne parlerais pas de lui de cette façon.

— Tout le monde! Tout le monde le défend!

— Qui! Tout le monde? Qui le défend? Qui s'en occupe? Qui parle de lui? C'est bien toi qui lui envoie ton souvenir, qui voudrais lui faire une surprise, une visite...

— Je n'ai jamais dit cela.

— Et puis ensuite tu me mets en garde à cause de Pierrette et tu me raconte toutes ces folies.

— Des folies? Des folies?

Le grand-père voudrait dire que ce ne sont pas des folies, qu'il a des oreilles, que la chambre de Pierrette est à côté de la sienne et que lui, il les entend, les jolies conversations des deux jeunes filles, de l'autre côté de la porte, quand elles sont seules. C'est sa digne nièce! Il l'a dit et il le répète! Mais il ne sait pas qu'ajouter parce qu'il n'a pas la moindre preuve, parce que si l'on interrogeait Pierrette, elle mentirait effrontément. Il a entendu que la jeune fille vient de traverser le corridor à l'instant, qu'elle est dans sa chambre, qu'elle écoute certainement. Alors il se fait encore plus petit entre les deux bras de son fauteuil, comme pour prendre à témoin des spectateurs invisibles de la violence qui lui est faite. Son fils ne sait plus que dire, n'a plus envie de discuter. L'air de la chambre est vicié; il étouffe. Il se souvient qu'il a mal à la tête. Il souhaite bonne nuit à son père et s'en va. Pendant ce temps, le vieux grommelle, mais de façon à ne pas se faire entendre : « Vous voulez ma mort, vous voulez ma mort... »

Le lendemain, le calme est revenu. Le comptable fait de l'ironie avec Louis : « Comment s'est passé le petit galop du commandeur? Le succès d'hilarité habituel? »

Non. Aujourd'hui encore, le commandeur n'est pas sorti. Le médecin lui a conseillé un peu de repos. Le comptable s'étonne alors qu'on ne lui conseille pas un peu de repos à lui aussi, de temps en temps.

— C'est une crise passagère, — explique Louis. — De temps en temps, le commandeur a aussi quelques ennuis du côté du cœur. Il est obligé de faire attention.

(On ne lui avait jamais parlé de ces ennuis du côté du cœur. Ça aussi?)

— Mais il ne s'en était pas aperçu avant?

— Le médecin s'en était aperçu, mais il était inutile d'alarmer le commandeur. Il ne sait rien. On lui fait des piqûres, mais on lui dit que c'est pour les nerfs.

Le comptable garde un moment le silence. Puis il demande à voix basse :

— Et les miennes? Ce n'est pas pour les nerfs?

— Bien sûr que si! En voilà une question! Celles qu'on vous fait, on me les a faites à moi aussi quand j'étais devenu neurasthénique à cause de mon commerce qui marchait mal. On m'a troué la peau comme une écumoire, mais on m'a vraiment remis sur pied.

Si, les siennes aussi étaient pour le cœur! Le lui dirait-on? Il ne croit plus Louis. Il ralentit le pas davantage encore pour tâcher de palper sous sa chemise, sans se faire voir, s'il y a quelque chose d'irrégulier dans les battements de son cœur.

Quelqu'un qui passe à ce moment fait un grand salut. L'expert-comptable n'a jamais vu cette figure-là. Mais Louis murmure :

— Ça, ce n'est pas mal! Savez-vous qui c'est?

— Non! J'ai vu qu'il a salué, mais je ne me rappelle pas qui c'est.

— Vous ne pouvez pas vous rappeler. Vous ne le connaissez pas. C'est celui des lettres.

— Quelles lettres?

— Le mari de la maîtresse du commandeur. Celui qui m'a donné les lettres en trois fois. Il doit s'imaginer que c'est vous le papa de son gosse, celui qui fournit les billets de mille.

— Mais pourquoi? Est-ce qu'il me ressemble?

— Non, mais il ne l'a jamais vu, lui, le commandeur. Il ne sait qu'une chose, c'est qu'il est malade et que c'est moi qui l'accompagne à la promenade. Il ne sait pas que l'après-midi je ne sors qu'avec vous. Il a cru que c'était vous. Vous avez vu ce salut? Il s'appelle Arcelli.

Depuis lors, ç'avait été une persécution; tous les trois ou quatre jours, on rencontrait ce jeune homme à pardessus gris, qui devait avoir son travail de ce côté-là. Maintenant qu'il s'était mis à saluer il continuait. Il aurait fallu lui dire qu'il se trompait, lui faire comprendre que c'était une erreur. Mais c'étaient là des nuances qui échappaient à Louis. Alors le comptable avait fini par s'habituer à cela et même par répondre d'un petit signe imperceptible, un signe d'entente.

Aucun changement. Le mois de décembre avait passé, le premier de l'an aussi. Le comptable s'était fait un point d'hon-

neur de ne pas faire transmettre au moyen de Louis ses souhaits au commandeur, ainsi qu'il en avait eu l'intention. Le mauvais temps s'était opposé aux sorties pendant quelques jours. De la fenêtre du comptable on entendait les sonneries de trompette de la cour des carabiniers : celle du colonel, celle du rassemblement, celle de la soupe. Cette trompette faisait paraître l'hiver encore plus lourd, donnait une impression glaciale de plein air et de cour brumeuse. C'était une matinée qui n'en finissait pas. Assis dans son fauteuil, à côté de son lit défait et qui paraissait toujours sale, le vieillard était mélancolique. A certains moments, il n'avait plus aucun espoir, aucune illusion. La maison était silencieuse toute la journée. Il s'était presque passé un an depuis sa première sortie. Il tâtait sa jambe et son bras paralysé avec le geste d'un douanier qui veut sentir s'il y a de la contrebande. La vie s'en était réellement retirée. Seul le sang continuait de cheminer dans ce monde de chair éteinte : infatigablement et désespérément, par le vieux chemin sombre des veines. C'était encore un bonheur que le mal n'eût pas fait de progrès, que l'autre bras et l'autre jambe se fussent consolidés, que la parole fût restée facile. Un jour, cela aussi s'éteindrait petit à petit, et la vie s'en irait comme la braise pâlit dans le noir du tison.

Quelqu'un sonna, Maria alla ouvrir, ce quelqu'un dit qu'il voulait parler à madame. C'était un pressentiment que cette mélancolie, comme toujours dans la vie. Les malheurs n'arrivent jamais seuls. Au bout d'un quart d'heure, quand l'inconnu fut parti, Charlotte vint dire que Louis était souffrant, qu'il ne pouvait pas venir. Cela ne devait pas être une chose grave puisqu'il comptait revenir après-demain au plus tard. C'est son neveu, le garçon de courses, qu'il avait envoyé prévenir... Conclusion : il pleuvait et on n'avait même pas la compagnie de Louis!

Cependant, au cours de ces deux journées, tout le monde vint lui tenir compagnie : son fils et ses petits-enfants. Même Charlotte vint une demi-heure. L'ingénieur n'avait pas grand'-chose à dire; mais il s'était installé comme s'il avait dû rester et parler Dieu sait combien de temps. Pierrette avait raconté qu'elle était allé faire du ski. Elle avait parlé de la neige, de la haute montagne, et elle avait affirmé que le pantalon lui

allait très bien. Elle regrettait que son grand-père ne l'eût jamais vue ainsi. Un jour, elle le mettrait exprès pour lui. On avait bien pris des instantanés, mais ils n'étaient pas réussis; elle avait les jambes pliées comme si elle allait tomber. Ce n'était pas la peine de les regarder; on en ferait de meilleurs une autre fois. Quant à son petit-fils, il lui avait parlé gravement de ses projets d'avenir. Le lycée fini, il ferait sa médecine. C'est lui qui soignerait grand-père, comme ça!

Tout le monde fut très gentil ce jour-là et le lendemain. Les deux journées passèrent vite. Louis revint en faisant quantité d'excuses. En entrant, il était allé d'abord s'excuser chez madame. Ç'avait été un malaise passager, une petite fièvre venant d'un rhume. Il avait mieux aimé se soigner pour ne pas risquer d'être obligé de laisser plus longtemps ses malades ensuite. Le comptable trouva que ces deux journées de repos n'avaient peut-être fait de mal ni à l'un ni à l'autre. Mais il lui semblait qu'il y avait un temps infini qu'il n'avait vu Louis et que, pendant ce temps-là, il avait dû arriver des tas de choses.

— Les nouveautés? — expliquait Louis. — Deux jours de lit, avec la fièvre. Voilà les nouveautés, monsieur l'Expert.

— Et le commandeur Morandi?

— Aucun changement, lui non plus.

— Où êtes-vous allés ce matin?

— Rue Boschetti, rue du Sénat. C'est un peu plus ensoleillé et un peu moins humide qu'au parc.

Ensuite, ce fut Louis qui posa des questions. Madame lui avait dit que M. l'Expert avait passé deux très bonnes journées. Est-ce qu'il avait la boîte d'ampoules pour les nouvelles piqûres? Est-ce qu'on lui avait parlé du cambriolage de la bijouterie de la rue Manzoni?

La rue passait sous leurs pas, doucement. De temps en temps, Louis avait une distraction et le comptable sentait son appui moins sûr. Mais il ne disait rien. Quoiqu'il fît très froid, il jouissait de la clarté limpide de cette journée, rue Fatebenefratelli et du bruit de l'eau dans la roue du petit moulin du canal. On eût dit que l'année gaspillait hors de propos une journée de printemps.

Un jour, il arriva que l'ingénieur voulut sortir avec lui. Le comptable n'en ressentit aucun plaisir. Ça n'était jamais arrivé. Cette attention l'alarmait. Si de temps en temps son fils tendait la main comme pour l'aider, il disait que ce n'était pas la peine, que Louis suffisait. Marcher à trois, à une allure aussi lente, c'était quelque chose de très ennuyeux. Ça obligeait les gens à descendre du trottoir, ou bien alors, l'ingénieur devait s'effacer pour les laisser passer, ce qui les faisait remarquer par tout le monde. Le comptable avait l'impression que si son fils sortait avec lui, c'était pour ne pas avoir un jour le remords de se dire qu'il n'avait jamais accompagné son vieux père à la promenade.

Cette rue en hiver faisait surgir intensément et brusquement le souvenir des rues de son enfance. Sa mémoire ne l'avait guère ramené à son enfance; ce besoin subit et devenu maintenant constant de la retrouver lui faisait comprendre plus nettement encore dans quel lointain perdu sa vie avait eu son début et le tourment qu'on éprouvait à comparer cette époque-là et le présent. L'air qui passait sur son visage était pourtant le même qu'en ce temps-là; il n'avait pas changé; c'était la même odeur de toits humides, et d'eaux. Et aussi cette même senteur qui franchissait les murs des jardins pour parler des corbeilles d'hiver toutes vides, qu'il regardait silencieusement dans son enfance par les fissures de la tôle bouchant les grilles. Parmi ces choses pareilles, immuables, parmi des arômes de murs et de saisons, il n'y avait que sa vieillesse qui se révélât à lui caduque et mortelle. Brusquement, toute la magie de l'illusion se dissolvait, toute la fatigue qui le poussait de rue en rue dans cette recherche vaine de forces qui ne revenaient pas lui paraissait désordonnée et triste comme celle des gens qui, trop tard, veulent retrouver un ordre perdu, une règle de salut, un argent dont ils ne savent pas comment il a été dépensé, le crédit qu'ils ont gâché.

Maintenant, il était le premier à s'enfermer dans le silence, à ne pas se trouver habillé à l'heure voulue, à inventer le prétexte du temps quand il ne se contentait pas tout simplement d'affirmer qu'il était fatigué, qu'il ne voulait voir personne et qu'il en avait assez de trimer, avec la peur têtue d'un enfant qui ne veut pas se persuader que personne

ne l'attend pour lui faire du mal dans la chambre sombre où on veut le faire entrer.

Il criait que c'était un tourment inutile. « Je ne veux pas! Je ne veux pas aller au parc! J'en ai assez de ce bassin, de ces allées, de ces rocailles et de ces bancs! Vous, ça vous amuse. Au moins, pendant deux ou trois heures, c'est une responsabilité de moins pour vous! Sous prétexte de santé, vous vous débarrassez de moi pendant quelques heures! Il y a un an et demi que je me traîne le long de ces maudits trottoirs. Il vaut mieux me laisser mourir en paix! » Pour brailler, il trouvait une voix querelleuse, hargneuse, d'homme enchaîné qu'on entendait jusque de l'autre côté, dans la cuisine.

D'un ton péremptoire, il conviait Louis à se montrer sincère. « Des progrès! des progrès! Quel progrès ai-je fait? Je guérirai bien de ma paralysie, mais ce sera pour aller tout seul au cercueil, sans l'aide de personne. Je retrouverai mes jambes quand je les étirerai pour la dernière fois! Allons, vous, si vous êtes sincère, dites-moi si je ne pèse pas autant que jamais, si je ne vous fatigue pas tout autant que les premiers jours. Quand je suis sans vous, tout seul, croyez-vous que j'arrive à traverser ma chambre sans m'accrocher aux meubles? C'était très beau, ce que vous avez dit le premier jour sur le premier pas et sur la volonté. Mais est-ce que vous croyez que j'ai jamais pu le faire, le premier pas?

Néanmoins, ils finissaient toujours par revenir au parc. La vie, réellement, y paraissait jeune, immobile avec cette population d'enfants qui ne semblaient jamais grandir, ces jeux qui essaimaient, ces mêmes cris autour du bassin, cette même avance légèrement oscillante de voitures de bébés peintes en noir qu'on eût pu se représenter comme une chaîne sans fin alimentée par une invisible machine produisant à tous les instants une voiture neuve, un enfant neuf. Les jardiniers marchaient d'un pas doux dans les parterres où eux seulement pouvaient entrer, silencieux comme des sacristains; ils remuaient la terre ou bien la sarclaient. Eux non plus ne semblaient jamais vieillir. Ils étaient tous sur la quarantaine; ni jeunes, ni vieux. Ils semblaient tous des arbres endormis par l'hiver, solidement, obstinément ancrés à la terre, suffisamment stupides, dépourvus de toute fantaisie comme ceux

qui sont habitués à faire leur devoir et ignorent s'il existe une autre vie.

Assis près du tronc d'un hêtre, il demandait à Louis :

— Qu'est-ce que vous ferez, quand je mourrai, Louis?

— Pourquoi parlez-vous de ces choses-là, Monsieur? Vous vivrez si longtemps que je n'aurai plus la force de vous accompagner.

— Vous trouverez d'autres malades après le commandeur et après moi. Vous les amènerez ici, eux aussi, sur ce banc. Vous leur parlerez de nous deux. Il y avait une fois deux malades... N'est-ce pas que vous leur parlerez comme ça? Vous vous rappellerez toutes les fois que le pauvre mort se sera accroché à votre bras...

— Tâchez donc de penser à quelque chose de plus gai, monsieur l'Expert.

— Mais c'est très gai, ce à quoi je pense. Cette vie que nous menons, ce n'est pas une vie. Le commandeur, du moins, je l'imagine, on l'envie et on le respecte. Il a son argent; en principe, c'est toujours lui qui commande. Ce n'est peut-être pas juste, mais c'est comme ça. Mais moi? Vous voyez bien comme on me traite à la maison! Je passe après la bonne, je suis un poids mort, une chambre qu'on voudrait libérer. Quand je n'y serai plus, ce sera autant de gagné pour tous.

Là-dessus, ils se remirent à marcher parce que, même en s'asseyant au soleil, cela ne faisait pas de bien de s'asseoir, avec le froid de l'hiver.

— Nous faisons deux fois le tour du petit bassin?

— Dites-moi un peu. Vous lui faites faire ces deux tours-là au commandeur?

— Certainement que je les lui fais faire! Ils donnent la mesure exacte de l'effort, vous ne croyez pas?

— Les deux tours entiers?

— Non : un tour et demi. Vous savez bien que le commandeur n'est pas fort comme vous.

— Je parie qu'il est jaloux. Qu'est-ce qu'il ne paierait pas aujourd'hui pour être à la place du comptable! Vous savez, il faut le lui dire que je fais les deux tours complètement.

Et il tournait encore comme si le commandeur eût été là et qu'il eût voulu lui faire voir comment il s'y prenait.

— Vous le savez bien, monsieur l'Expert, qu'il ne faut pas vous décourager! Quand vous y mettez de la bonne volonté, vous arrivez à tout.

— C'est certain. Si j'ai fait mon chemin dans la vie, ç'a toujours été par la volonté. J'ai l'air abattu, à certains moments, mais vous, vous devez me connaître, Louis. Ce n'est certainement pas moi qui m'achèverai moi-même. Dites-moi s'il y a un seul jour où j'ai voulu renoncer à mon exercice! Quand je dis que je n'ai pas fait de progrès, j'exagère. Vous vous rappelez le début de nos sorties? La première fois, quand je ne suis pas arrivé jusqu'à l'église? Si, si!... Et vous y avez du mérite, Louis. Je me souviendrai de vous dans mon petit testament. N'en attendez pas trop, mais souvenez-vous de ce que je vous dis aujourd'hui.

Ensuite, ils parlèrent des belles filles. Le comptable trouvait la jeunesse d'aujourd'hui beaucoup plus belle que celle de son temps.

— Nous sommes tous hommes, Louis. Moi aussi, j'ai des yeux pour voir.

Ils prirent un café, dans un petit bar de la rue Prince-Humbert. Ces derniers temps, l'ingénieur se montrait plus large avec son père; il insistait pour qu'il eût toujours un peu d'argent de poche. Mais on avait dû donner aussi à Louis une bonne gratification de fin d'année parce qu'il avait fait des achats : un chapeau melon neuf, un peu grand, et des guêtres qui lui donnaient tout à fait l'air d'un monsieur.

Il y eut une période où il se réconcilia avec le commandeur dans les rapports imaginaires qu'il entretenait avec lui. On eût dit que le commandeur était enfin devenu raisonnable. Louis ne parlait plus de lettres à porter. Dans la vie de l'autre malade, il ne semblait pas y avoir grand'chose de neuf. Depuis quelque temps il devait aller relativement bien, car il n'était plus question de matins où il ne voulait pas sortir. Le comptable s'enquérait de ses itinéraires, et Louis les lui expliquait minutieusement. Une fois, il indiqua une rue où le comptable avait lu que la circulation était interrompue à cause des travaux. Ensuite, il déclara qu'il s'était trompé. Il s'agissait de la

rue voisine. Les promenades du commandeur devaient être aussi monotones que les siennes.

Ils rencontrèrent encore quelquefois le jeune homme des lettres. Le comptable finissait par s'amuser d'être confondu avec l'autre malade et salué. Il songeait : « Qui sait l'effet que ça lui fait de penser que j'ai couché avec sa femme avant lui? Je me demande s'il trouve que sa femme n'était pas difficile ou que je devais être supportable? Il doit penser qu'avec mon argent j'ai pu me permettre et cela et bien d'autres choses. Au fond, c'est comme si je faisais porter, par voie indirecte, des cornes au commandeur. Qu'est-ce qu'il dirait s'il savait que c'est à moi qu'on attribue sa dernière aventure? »

Il demandait à Louis :

— C'est une jolie femme, la maîtresse du commandeur?

— Je ne l'ai jamais vue. Mais si on pense à ce que le commandeur a dépensé pour elle, c'était certainement une belle fille. Du reste ce sont toujours les vieux messieurs qui mettent la main sur les plus jolies!

Mais lui, quelle avait été sa dernière femme? Ç'avait été quand, bien des années après son veuvage, il s'était résigné à donner à la mémoire de sa femme quelques tout petits coups de canif économiques. Ses amours ne duraient jamais plus d'un quart d'heure. Ç'avait été dans une maison qu'il avait pratiquée quand il était garçon et qui semblait n'être restée ouverte que par gageure, et pour qu'il y revînt. Mais il avait oublié ce qu'avait été le dernier corps de femme de sa vie. Elle ressemblait à tant d'autres, rose, rousse, indifférente, à côté d'un grand miroir pendu près du lit, dans l'odeur du damas de coton qui couvrait le lit de l'oreiller à la place des pieds, où se trouvait en outre un petit tapis empêchant les chaussures de le salir. Savoir si le commandeur aurait voulu faire échange de souvenirs?

Le printemps vint avec des sommeils agités, pénibles. Les jardins se couvrirent d'un premier duvet vert clairsemé, les arbres de quantité de petits bourgeons et de petites feuilles d'émail qui semblaient placées là par de braves gens bien patients. Une nuit, il rêva de cet autre malade qu'il n'avait jamais vu, à qui il ne pouvait donner aucun visage, même en rêve. Ils n'en conversaient pas moins, et ni l'un ni l'autre

n'étaient malades. Ils étaient jeunes et ils parlaient de femmes. Ils allaient ensemble à cette fameuse maison. Mais la chambre des filles était vide, dominée par une statue de Vénus nue supportant un plateau de cuivre rempli de mégots de cigarettes. Là-dessus le commandeur avait mystérieusement disparu et il avait vu revenir dans son rêve les rues habituelles avec un asphalte luisant, humide, terriblement long, terrifiant, sur lequel son talon glissait irrémédiablement.

Le printemps lui donnait plus de tristesse que l'automne. Il y avait des journées où il ne parlait presque plus. Il ne pensait à rien. Les promenades comportaient de longs silences.

— Je suis fatigué. Ce doit être un effet de la saison.

Un jour qu'il lisait le journal tout seul dans sa chambre, il vit une invitation à une messe de mort pour l'âme du commandeur Charles Morandi. Il commença par ne pas comprendre. Le texte disait « décédé il y a trois mois ». Mais qui? Il ne comprenait pas. Il devait y avoir une homonymie, un curieux cas d'homonymie. Le commandeur Morandi, Charles Morandi était en vie, puisque tous les matins il sortait avec Louis, que tous les matins il allait au parc, qu'on en parlait et que personne n'avait jamais eu l'idée de lui annoncer sa mort. A moins que tout le monde fût devenu fou. Mais qu'est-ce que cela pouvait bien signifier? Qu'est-ce qui se passait? Comme ni Charlotte, ni Pierrette n'étaient à la maison, il appela la bonne. Mais la bonne ne savait rien; elle déclarait qu'elle non plus ne comprenait pas.

— Mais s'il était mort, vous le sauriez?

— Certainement que je le saurais... Si on me l'avait dit en tous cas! Que voulez-vous que je sache, moi!

Enfin Louis arriva. Il entra dans la chambre en demandant :

— Vous êtes prêt, monsieur l'Expert?

Pouvait-il expliquer cette histoire? Alors le commandeur était mort? Quand? Comment?

Louis s'efforça de parer le coup. Il prit le journal, regarda l'annonce, envisagea mentalement, pendant un moment, la possibilité de dire non. Il sentit qu'à commencer par sa fatigue, tout le trahirait. Il replia le journal et se tut. Il attendit un instant que le trouble dont il avait été saisi eût disparu. Au-

dessous de lui, dans son fauteuil, le paralytique le regardait avec deux yeux apeurés.

— Je vais vous dire, monsieur l'Expert. Je ne voulais pas vous le dire. Monsieur l'Ingénieur était d'accord... Tout le monde.

— Quand... quand est-il...?

— Le 2 février, quand j'ai envoyé dire que j'étais malade. vous vous rappelez? Je n'ai pas fait dire cela. J'ai fait dire la vérité : que le pauvre commandeur, qui avait le cœur malade, était passé dans la nuit et que je serais très occupé toute la journée et même le lendemain par les funérailles. C'était un devoir pour moi parce que, pendant les dernières années, personne n'avait été plus près de lui que moi. Il est mort sans souffrir. Il était en bien mauvais état, les derniers temps.

— Pourquoi ne me l'a-t-on pas dit?

Louis ne répondit pas.

— Par délicatesse?

— Non. Ce n'est pas nécessaire avec vous. Vous savez bien que votre maladie est d'un tout autre genre, et que vous, vous vous portez merveilleusement à côté de la façon dont allait le commandeur. Mais nous pensions que, tout de même, c'était une émotion à vous épargner.

Le vieillard grommela en sourdine, cherchant ses mots.

— Vous croyez vraiment qu'il m'intéressait tellement, le commandeur Morandi? Je regrette qu'il soit mort et plus encore de l'apprendre ainsi; mais c'était son destin. Nous n'étions pas cousus! Vous pouviez tout me dire. Mon fils aussi se fait de drôles d'idées! Alors vous vous imaginiez que je ne l'apprendrais jamais? Ou que je me dépêcherais de mourir avant de le savoir?

Tous deux se turent.

— Et les promenades?

— Lesquelles?

— Comment, lesquelles? Celles que vous me racontiez que vous faisiez faire au commandeur! Les rues, les jardins, le bassin... Il était déjà mort?

— Mais oui, seulement vous m'interrogiez. Vous mettiez toujours la conversation sur le commandeur.

— Moi? Quand est-ce que j'en ai parlé? Quand est-ce que

je me suis intéressé au commandeur? C'est un hasard si j'en ai parlé. Je vous répète que je m'étonne qu'on ait pu penser que je m'intéressais spécialement au commandeur. Je ne le connaissais même pas! Si ce n'avait pas été vous...

— Justement... c'était moi.

— Mais en quoi?

— Monsieur l'Expert, j'étais là tous les jours... Entre vous et lui.

— Et qu'est-ce que cela signifie? Comme s'il s'agissait de la même personne!... Il avait ses heures et moi les miennes. C'était bien différent, bien distinct. Qu'y avait-il de commun?

— Mais c'était moi, monsieur l'Expert... Comment m'expliquer? J'étais comme un morceau de vos deux existences.

— C'est pourquoi vous l'avez si bien tenu en vie! s'insurgea-t-il. Il faudrait être bien malin pour y comprendre quelque chose! En voilà des idées! Ce sont des attentions bien inutiles. Puisqu'il était mort, il suffisait de le dire tout simplement. En trois mois, on aurait pu trouver le moment : février, mars, avril! Si on pense aux choses intéressantes que nous avons à nous dire! Je comprends maintenant qu'il n'y ait rien eu de nouveau dans la cure du commandeur. Il la fait au Cimetière Monumental, lui, sa cure... Je veux dire à mon fils qu'il s'est conduit en imbécile, comme toujours, d'ailleurs. En voilà un rapprochement! Toutes les paralysies possibles et imaginables, le sang pourri, les excès, le cœur qui ne fonctionnait pas... Ce qu'il y avait d'étonnant, c'était qu'il fût encore vivant... Ce n'est pas qu'il soit mort. Et toute ma famille qui s'est mise à rivaliser d'hypocrisie! Maintenant je comprends pourquoi tout le monde était si gentil, pourquoi ma petite-fille me parlait de son pantalon et mon petit-fils de son intention de faire sa médecine... S'il attend que je me fasse soigner par lui! Et mon fils qui daigne s'apercevoir que je suis malade... Et il savait très bien pourquoi l'autre est mort... ce qui ne l'empêche pas, voyez-moi cela! de vouloir se promener avec moi... Sans compter qu'il ne me mesure plus tellement l'argent parce qu'il pense que, de toute façon, j'aurai vite fini d'en dépenser...

Il parlait sans arrêt comme s'il eût voulu se bourrer le crâne de mots. Enfin il se tut. Louis était resté debout à côté du lit. Au bout d'un moment, il lui demanda :

— Que désirez-vous faire aujourd'hui, monsieur l'Expert?

— Tiens! En voilà des questions! Est-ce qu'il pleut? Est-ce qu'il neige? Est-ce qu'il y a des barricades? Non, n'est-ce pas? Et alors? Pourquoi ne sortirions-nous pas? On a décrété un deuil national pour la mort du commandeur Morandi? Bien sûr que je veux sortir! Il ne manquerait plus que cela, que je ne sorte pas par délicatesse! Je suis sorti tous ces jours-ci quand il était déjà mort depuis longtemps et que je ne le savais pas. Je peux bien me promener même à présent que je le sais. Mes jambes sont à moi. Le parc n'est pas fermé pour mort du propriétaire! Je n'avais pas fait de contrat avec le commandeur Morandi : un certain nombre d'heures lui, un certain nombre d'heures moi. Bien sûr, ma promenade, l'avenue, le banc, le petit bassin, et même le petit tour le long des canaux si je m'en sens la force. On a toujours parlé de ma volonté; eh bien voilà! C'est le résultat de vos méthodes... Le commandeur Morandi pouvait m'être sympathique, mais maintenant vous me l'avez rendu antipathique.

Ils se levèrent et passèrent dans l'antichambre. En voyant Louis se coiffer de son chapeau melon il eut une illumination.

— Ce chapeau-là, Louis, je parie que c'est un héritage...

— Oui. Il était tout neuf. Il l'avait acheté la semaine d'avant.

— Il est un peu large pour vous. Je m'étais aperçu qu'il ne devait pas être à vous.

Alors... adieu, M. le commandeur!

Voici le parc, où c'est le printemps pour de bon. Voici l'allée, le banc, la place du commandeur qui n'est plus. Devant les bancs, le gravier est très fin; son dernier pas n'a pas laissé de trace.

— Et le matin, — demande brusquement le comptable, — pourrait-on bien savoir ce que vous faites?

Louis n'a plus envie de mentir. Il a l'impression que le comptable est très méchant et il se pique d'émulation.

— Le matin? Je travaille. Les vingt premiers jours je n'ai rien fait. Ensuite j'ai trouvé un autre malade. Un avocat. Il est malade comme vous. Rien qu'en une semaine d'exercice je suis arrivé à l'amener ici. Tous les matins, je viens ici avec

lui. Il a à peu près soixante-dix ans; il n'est paralysé que d'une jambe. Ses parents sont venus me voir un jour au travail, sur le conseil du docteur. Vous, vous ne vous en êtes pas aperçu. Ç'a été le jour où vous ne vouliez pas sortir, où vous avez eu cette discussion avec Madame. Vous vous rappelez? Le jour où je vous ai fait faire deux fois le tour du bassin. C'est cela qui a décidé les parents. C'est l'avocat qui me l'a dit par la suite. Vous vous rappelez que vous me demandiez ce que je ferais, plus tard. Vous voyez? Tout de suite après la mort du commandeur! Ce n'est pas le travail qui manque. Je ne me plains pas. Sans compter que le commandeur m'a légué dix mille francs en dehors du chapeau trop grand. Mais je les garde pour mes vieux jours.

Ils ne parlent plus. On entend le bruit d'eau de la fontaine. Une balle de caoutchouc rebondit; deux enfants la poursuivent et disparaissent. Une nourrice imposante s'avance, poussant une petite voiture contenant un imperceptible marmot qui regarde le ciel.

Alors... le commandeur s'en est allé. Maintenant c'est au comptable de servir d'exemple et de terme de comparaison pour le nouveau malade. Maintenant il y a un nouveau malade, le matin : le paralytique inexpérimenté à qui on doit raconter les prouesses du comptable comme on lui racontait à lui les prouesses du commandeur. Maintenant, c'est lui qui joue le rôle important, le rôle de premier plan, celui du grand malade, le malade le plus proche de la mort, le malade de première ligne, celui qui mourra le premier. Maintenant ce sera au comptable de voir son cœur s'affaiblir, de perdre le mouvement d'un côté de la bouche, de parler péniblement, puis plus du tout peut-être. Maintenant c'est du comptable qu'on va parler de façon pessimiste, pour consoler l'autre, ou optimiste, pour réconforter l'autre. Maintenant c'est le comptable qui doit servir un peu d'écran devant cette vision de plus en plus proche de la mort. Maintenant, il y a un avocat qu'on n'a jamais vu et qu'on ne verra jamais à la place du comptable, et l'avocat fera travailler son imagination, dans sa chambre de malade, pour se représenter comment est fabriqué ce fameux comptable Bellami qu'il ne verra pas (de toute l'existence qui lui reste), pour imaginer sa voix, son pas, les origines

de sa maladie. Maintenant ce sera peut-être le tour du comptable à ressembler à Zanardelli. Les matinées pluvieuses, l'avocat dira : « Cette après-midi, le comptable ne doit pas sortir. » Puis il apprendra que le comptable est fatigué, qu'il n'a pas envie de se promener, qu'on lui fait des piqûres pour le cœur en lui disant que ce sont des piqûres reconstituantes.

Adieu, M. le commandeur. Combien il l'a haï, combien il l'a aimé, mais quelle part il lui a donné dans sa vie bien qu'il ne l'ait pas connu! Avant-hier encore, on pensait à lui, n'est-il pas vrai? Et une nuit on a même rêvé de lui : on allait ensemble en quête de femmes faciles, extrêmement faciles. Adieu, jalousies, comparaisons, petits concours désespérés. Il n'y a plus que le mari de celle qui fut la maîtresse du commandeur, qui salue encore le commandeur, qui croie en son existence parce qu'il n'a pas appris sa mort et qui continue de le reconnaître souvent dans la personne du comptable. Il doit se dire : comment se fait-il qu'il ne soit pas encore mort, le commandeur?

Il songe à sa chambre, à ses meubles, à la console, à son lit défait, aux lointaines sonneries de trompette qui lui arrivaient de la caserne des carabiniers, à la porte de Pierrette, aux pièces d'argent que son fils glisse dans sa poche pour qu'il prenne un café, pour qu'il s'achète un gâteau s'il en a envie. Maintenant, maintenant seulement il est vraiment seul en face de la mort. L'écran est tombé. Il a continué de marcher pendant trois mois sans s'apercevoir qu'il n'y avait plus personne entre la mort et lui. Il a continué de « faire de l'exercice », de s'imposer une volonté, de tourner autour du petit bassin. Maintenant, s'il lève les yeux, il voit que là où il y avait une ombre inconnue mais amie, l'ombre du commandeur, il n'y a plus rien pour le défendre. Plus de barrière, pour faible et légère qu'elle fût. Maintenant, c'est au comptable d'aller de l'avant au bras de Louis, tout doucement, tout doucement, jusqu'au moment où ce bras-là aussi le laissera et où il lui faudra pénétrer, avec ses jambes éteintes, dans le terrible jardin de la mort, sur un gravier qui ne laisse pas de trace, tout seul.

ORIO VERGANI

(Trad. JULIETTE BERTRAND.)

AU PALAIS DE JUSTICE EN 1935[1]

Trente et un juillet 1914. Lorsque, dans la salle des Pas-Perdus, l'horloge marqua quatre heures, le Palais de Justice entra en vacances. Pour quelques-uns — pour beaucoup — les vacances allaient durer quatre ans. Ce fut la guerre. Combien devaient ne plus revenir!

Rien ne fut plus tragique que cette fin d'année judiciaire de 1914. Le Palais était tout frémissant d'un grand procès qui se déroulait aux assises — celui de madame Caillaux — et qui, bien vite, avait pris l'allure d'un procès politique. Depuis quelques mois, dans la Galerie Marchande et dans la salle des Pas-Perdus, on ne parlait que de l'intrusion de la politique dans la vie judiciaire. Le 17 mars, M. Barthou n'avait-il pas lu à la tribune, ce qu'on appelait le « document Fabre »? Une note d'un des plus hauts magistrats du pays, le procureur général, exposait comment il avait été obligé de demander une remise dans l'affaire Rochette, parce qu'elle « pouvait créer des embarras » au ministère; il racontait comment, après un « violent combat intérieur », contraint « par la violence morale », il avait cédé, et terminait, en disant : « Jamais je n'ai subi une telle humiliation. » La magistrature avait cédé devant le pouvoir...

Durant cette fin de juillet tragique, au cours du même procès en pleine cour d'assises, un conseiller assesseur n'avait-il pas dit à son président : « Monsieur, vous nous déshonorez! »? Et

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er juin 1935 : *Au Palais de Justice en 1900.*

on parlait d'un échange de témoins... Des illusions tombaient en poussière.

Mais ce n'était pas cette sorte d'effondrement moral, qui pesait le plus lourdement sur le vieux Palais de Justice. C'était le spectre de la guerre, de l'invasion. Déjà, précisément, à une veille de vacances, on avait eu semblable alerte. C'était l'année d'Agadir et des « conversations » entre M. Cambon et M. de Kiderlen-Waechter. On avait, cette année-là, pensé qu'il n'y aurait point de vacances, ou qu'on les passerait sur des champs de bataille et sous l'uniforme. Mais l'orage s'était éloigné, sans éclater. Cette fois-ci, on n'espérait plus. En ce 31 juillet 1914, l'heure des vacances fut celle de la mobilisation. Pendant des années, les portes des chambres où l'on rend la justice allaient rester fermées. Tous ceux qui, dans le personnel judiciaire, étaient mobilisables, magistrats, avocats, avoués, greffiers, huissiers, pendant que la justice chômait, allaient se battre pour la patrie et pour le droit.

Il n'allait plus rester dans les galeries mornes, que des « anciens », commentant le communiqué quotidien « comme ces vieillards de l'Iliade qui se réunissaient aux portes de Troie, pour apprendre les bruits de la bataille et se raconter le combat de Patrocle et d'Hector[1] »; quelques jeunes aussi dont la conscription n'avait point voulu.

La guerre avait trouvé toute une jeunesse à la fois résignée, résolue et brave. Le Palais était uni comme la nation. On serrait les mains des amis, des camarades. On partait vers l'inconnu, vers « la destination » de l'ordre de mobilisation. Tous voulaient partir. Moro-Giafferri, ardent, tumultueux, s'écriait dans les couloirs : « Je suis service auxiliaire. Je veux m'engager! » Et il partit, et il rapporta la croix de guerre. C'était Richard de Burgues, attaché au cabinet Dalimier, montrant fièrement à un camarade une paire de souliers qu'il venait d'acheter : « La politique me dégoûte! J'en ai assez! je pars demain! » Il partit. Quelques jours après, il était tué.

On ne se rendait pas encore compte de ce que pouvait être une guerre, et de ce que serait celle-ci. La nouvelle des premières blessures paraissait un désastre frappant tout le corps judiciaire. C'était Campinchi blessé au bras; c'était Adrien

1. Edmond Rousse.

Peytel, blessé à la jambe... et d'autres. Puis le temps passa; les mois passèrent, et puis les années. On s'habitua à tout, même à la mort.

Peu à peu aussi, les tribunaux entr'ouvrirent leurs portes. Il fallait bien plaider et juger. Trop d'intérêts urgents ne pouvaient pas rester plus longtemps en souffrance. On trouva des avocats, des jeunes, qui pour diverses causes n'avaient point été mobilisés. Ils furent tout heureux d'avoir des affaires importantes, des dossiers lourds, qui leur venaient en l'absence d'aînés, partis au front. Loin de la vie dure des tranchées, l'horrible, l'injuste guerre leur profitait, sans les étonner. Elle leur apportait les clientèles d'autrui. Ils les prenaient. Qui pourrait le leur reprocher? On songe au mot de Potey : « Vous-même, moi-même, nous en aurions tous fait autant! » Un jour un confrère parti simple soldat, vint, au cours d'une permission, montrer au Palais ses galons de capitaine. Il rencontra dans la salle des Pas-Perdus un de ces cadets qui lui serra la main. Après quelques propos : « Et comment passez-vous la guerre? » lui demanda le jeune, naïvement. Mot terrible. Il montre, déjà, la coupure qui devait se faire au Palais de Justice, après la guerre, entre ceux qui l'avaient subie, et ceux auxquels elle avait été miraculeusement utile. Les avocats de 1914 revinrent du front après l'armistice, rapportant 740 citations, 485 croix de guerre, 43 médailles militaires, 211 légions d'honneur. Deux cent trente d'entre eux étaient morts au champ d'honneur. On lit encore leurs noms le jour de la réouverture de la Conférence, et on écoute debout la lecture de ce palmarès glorieux et tragique.

L'APRÈS-GUERRE

... C'était un Palais tout nouveau qu'allaient retrouver les démobilisés en déposant leur uniforme pour reprendre au vestiaire leur vieille toge noire. Tout était transformé : les visages, les mœurs, les lois, la morale même. Retour du front, magistrats ou avocats se trouvaient un peu dépaysés. Une législation nouvelle était née, volumineuse et confuse; multiples lois sur les loyers, juridictions nouvelles, procédure

nouvelle, tout était à apprendre, et il semblait bien difficile d'arriver à mettre un peu d'ordre dans ce chaos

Et dans l'amas confus des chicanes énormes

comme disait Boileau dans un vers déjà romantique : c'était « la mer immense des lois dont la multitude a toujours été une preuve de la corruption de la République[1] ». Les idées directrices qu'on avait jadis enseignées à l'école de droit, elles-mêmes, n'avaient plus cours. La loi maintenant pouvait avoir un effet rétroactif. Une signature mise au bas d'un contrat, une promesse faite, ne conservaient plus toujours leur valeur. C'était l'effondrement de tous les principes.

L'avidité des trafiquants, la hausse formidable de l'après-guerre, le besoin de s'enrichir rapidement avaient fait naître au Palais comme ailleurs, de redoutables appétits. Les règles professionnelles, qui pendant tant d'années avaient été à l'honneur de l'Ordre, étaient ignorées ou foulées aux pieds; une génération d'hommes d'affaires et « d'affranchis » ne se doutait point que des faits, innocents dans la vie courante, peuvent être incompatibles avec la profession. Il est vrai que pendant les années de guerre ces règles n'avaient plus été, comme jadis, enseignées dans les réunions de colonnes. Les honoraires suivaient le cours fantastique de la livre. Et le combat pour la vie avait une âpreté qu'on n'avait jamais connue jusque-là. Il se produisit comme une scission entre ceux qui étaient revenus et ceux qui n'étaient pas partis.

Le temps passa. La « crise » survint. Les affaires se raréfièrent. La vie au Palais redevint difficile. Les avocats qui pensent avec raison que leur métier exige un labeur continu, reprirent peu à peu leur place d'autrefois. Les bâtonniers s'employèrent à remettre un peu d'ordre dans la maison, à exiger le respect des règles anciennes; ils s'attachaient cependant à les rendre plus souples tout en demandant aux stagiaires un travail assidu. Peu à peu, le Palais reprit l'aspect qu'il présentait avant la tourmente.

On a, cependant, le plus grand tort d'y créer une sorte de querelle entre les anciens et les modernes. Que de fois, lors des élections au conseil de l'Ordre, n'entendons-nous pas dire d'un

1. D'Aguesseau.

candidat — avec une sorte de mépris pour les uns, d'éloge pour les autres — : « Il est vieux Palais » — ce qui veut dire qu'il a le respect des usages établis, qu'il veut le maintien de la tradition. Les règles, pourtant, ne sauraient être aujourd'hui, sinon dans l'ensemble, du moins dans les détails, ce qu'elles étaient à la fin du siècle dernier. Le barreau, depuis plusieurs années déjà, demande des assouplissements à la rigidité des prescriptions formulées jadis dans l'ouvrage resté classique, nous l'avons dit, du bâtonnier Cresson. Les soubassements du temple qu'il nous décrit doivent rester immuables, mais que de motifs architecturaux ne sont plus tout à fait au goût du jour et peuvent être remaniés par ces architectes successifs qui s'appellent le conseil de l'Ordre!

Pour demander ces réformes, il s'est constitué au Palais diverses associations : *Union des jeunes avocats*, *Association des avocats inscrits*, etc., qui formulent des programmes. Ils ont, lors des élections au conseil de l'Ordre, leurs candidats, qui ont, dans des banquets, des réunions, des conférences, exposé leurs projets de réformes et qui reçoivent de la part de leurs confrères le mandat presque impératif de les soutenir, le jour où ils feront partie de ce conseil de discipline. Les anciens bâtonniers doivent en frémir dans leur tombe; de leur temps on ne faisait point acte de candidature au Conseil sinon en offrant quelques dîners à ses confrères, alors qu'aujourd'hui on fait inscrire son nom sur le tableau des candidatures, et qu'on développe en public ses idées sur les réformes du barreau.

On est bien obligé de tenir compte de cette poussée de l'opinion. Personne d'ailleurs, parmi ceux que les jeunes appellent « Vieux Palais », ne reste insensible à ces désirs, dont beaucoup sont des besoins.

« Le barreau, disait le bâtonnier Payen, n'est pas un ordre religieux. Il est mêlé de trop près à la vie du dehors pour n'en pas subir bon gré mal gré l'influence. » Mais, plus les temps deviennent difficiles, plus la morale publique s'effrite et sombre ou dans la veulerie ou dans la cécité, plus l'avocat doit rester soumis « à une sévère discipline, caution de sa valeur morale et de son indépendance ».

Les temps, les mœurs et la loi même, ont profondément

modifié les règles traditionnelles du barreau, telles du moins qu'elles étaient formulées dans le *compendium* dont l'Ordre faisait cadeau aux stagiaires de 1900.

Un exemple : l'avocat, même à la barre, ne représentait jamais son client. C'était un principe fondamental. L'avocat n'était pas mandataire, l'avoué seul pouvait engager valablement le client. La règle a subi de graves atteintes. Ainsi devant les justices de paix, les conseils de préfecture, les tribunaux de commerce, les tribunaux des loyers, les avocats ont été autorisés à représenter leurs clients, et comme conséquence ils peuvent faire les besognes accessoires, démarches aux greffes, versement des droits d'enregistrement, etc.; tout cela jadis était absolument défendu. Le rôle de l'avocat s'est étendu. On peut aujourd'hui se rendre devant des experts, des arbitres au tribunal de commerce... Jadis, on n'était avocat qu'à la barre, en plaidant, et dans son cabinet en donnant des consultations. Une interdiction est restée cependant : l'avocat ne peut accepter de mandat écrit.

Mais, parmi les jeunes, il en est qui réclament davantage encore. Ils veulent étendre leur profession, être mandataires, s'associer entre eux, sous une raison sociale, comme les avocats anglais, bref commercialiser une profession libérale.

Ce n'est pas tout. Si les juridictions nouvelles ont modifié les vieilles règles, la situation économique les a changées aussi.

Il y eut un temps par exemple, où l'avocat — à Paris tout au moins — ne pouvait pas mettre sur sa porte une plaque indiquant son nom et sa profession. C'était là une réforme que chaque année on demandait au conseil de l'Ordre. Celui-ci a fini par céder. On peut désormais mettre un écriteau à sa porte. Mais une fois la réforme admise, presque personne n'a voulu en profiter.

La vie a bouleversé les vieilles interdictions : on a autorisé des avocats à trouver des emplois rémunérés, journalistes ou secrétaires d'homme politique. On a, aussi, admis au stage en temps de crise des loyers, des jeunes gens, qui, malgré la défense séculaire, habitaient en meublé, et avaient leur cabinet de consultation chez un confrère. Les prohibitions devaient céder devant l'inévitable.

Ce sont là des détails. La lutte — s'il y a lutte — vient de la nécessité de maintenir intact le vieil état d'indépendance et de désintéressement. Ce n'est pas facile. « Les vertus du barreau n'étaient pas jadis héroïques, a dit encore le bâtonnier Payen. Elles le deviennent dans l'atmosphère d'aujourd'hui. » Comment, dans un monde où l'argent est à peu près tout, où l'on ne vit que par les affaires des autres, s'abstenir soi-même d'y être un peu mêlé autrement qu'à la barre, autrement qu'en soutenant par sa parole les intérêts de ses clients? Là est le danger. Et il s'accroît de jour en jour. Par le nombre des avocats d'abord, par leur recrutement ensuite.

Leur nombre? En 1880, le barreau de Paris comprenait 714 avocats inscrits. En 1900 il en comptait 1 129. Au 1er janvier 1935, il y avait à Paris 2 680 avocats dont 1 763 inscrits au tableau et 917 au stage, soit 48 de plus qu'en l'année 1934. Le total des avocats augmente donc sans cesse. Reprenant le mot de d'Aguesseau, on pourrait presque dire que le « barreau est devenu la profession de ceux qui n'en ont point ».

La concurrence est énorme. Peuvent-ils gagner leur vie, ces 2 680 avocats? On doit répondre : Non. Le nombre des affaires à plaider n'a pas en effet augmenté dans les mêmes proportions que l'effectif du barreau. Il est même resté à peu près stationnaire. Dans les années qui ont suivi la guerre, les juridictions nouvelles et passagères que nous avons citées, commissions arbitrales, juridictions des loyers, commissions des bénéfices de guerre, tribunaux mixtes, etc., avaient pu fournir des dossiers. Ces temps sont révolus. Et le nombre des avocats va augmenter encore, puisque, à l'École, augmente la foule des étudiants en droit.

On dit que toute profession doit « nourrir son homme ». Oui, mais comment? Rien n'est plus douloureux que la misère des professions libérales. Le grand bâtonnier Edmond Rousse dans une lettre à son ami Vesseron, après 1848, nous l'a fait entrevoir : « Un peintre qui n'a pas de commandes peut se mettre devant une toile et avec un morceau de charbon s'il a une pensée, l'exprimer. Mais l'orateur! Mais l'avocat! Il lui faut un sujet, un patient, un client. Il ne peut pas se promener des jours entiers dans sa chambre et mugir ou bêler aux échos de son cabinet des harangues imaginaires sur des motifs de

fontaine. Il lui faut attendre patiemment qu'un intérêt qui n'est pas le sien, qu'une passion qui n'est pas la sienne, vienne frapper à sa porte et lui demander le secours de son art, de sa forme, de sa parole plus exercée. C'est de l'art de seconde main, et c'est à mon sens la grande infériorité de notre œuvre comparée à l'œuvre du peintre, du littérateur, du musicien. »

Balzac, qui connaissait le Palais mieux que personne, nous parle dans *le Cousin Pons* de la détresse du « jeune avocat sans cause et du médecin sans clients, professions pour lesquelles tout est plaie, à qui l'humanité ne montre que ses côtés honteux; ces deux hommes ont dans les aplatissements du début des expressions sinistres, provocantes, où la haine et l'ambition concentrées jaillissent par des regards semblables aux premiers effets d'un incendie couvé ».

Aujourd'hui, on est pressé. On n'attend plus le client dans son cabinet, comme au temps de M. Edmond Rousse, mais on le poursuit, on le chasse, on le braconne. Dans les années qui ont suivi la guerre, le conseil de l'Ordre a été forcé de sévir contre ce qu'on appelle au Palais le « racolage » et de procéder à de pénibles exécutions de confrères indélicats et trop pressés.

LE RECRUTEMENT

On a dit trop souvent que la profession d'avocat menait à tout. Malgré le ralentissement des affaires, la profession a été envahie. Par des Français d'abord. Par des étrangers ensuite. L'admission au barreau est facile : un diplôme, puis un serment prêté en robe noire et en cravate blanche devant la première chambre de la Cour (c'est le seul jour où le port de la cravate blanche soit encore nécessaire) et c'est tout : on est admis au stage.

Or, depuis quelques années, une foule de naturalisés s'est installée au barreau. Il y a des avocats russes, polonais, tchécoslovaques, yougoslaves, ruthènes, lithuaniens, lettoniens, etc., qui ont quitté leur pays pour demander à la France généreuse, aide et honoraires. Ils se sont fait inscrire au barreau. L'aspect des couloirs du Palais — ce cercle intime où jadis, autour d'un ancien bâtonnier, on entendait conter des souvenirs de

jeunesse ou de procès célèbres — en a été profondément modifié; la Galerie Marchande à certains jours ressemble à une exposition universelle où tous les peuples et toutes les races seraient mélangés. Devant les tribunaux, à la barre même, notre vieille langue française a des sonorités étranges qui ne respectent ni la syntaxe ni même la grammaire. Certes, ces avocats nés en pays lointains, connaissent assez bien le droit qu'on leur a enseigné dans les Facultés, mais la langue usuelle leur est restée plutôt étrangère.

Il a fallu une loi, celle du 19 juillet 1934, pour mettre une digue à ce flot, et décider qu'un étranger naturalisé ne pourrait se faire inscrire au barreau avant dix ans à partir de sa naturalisation.

Profession difficile et envahie. Dans cette lutte pour le pain quotidien, l'avocat est trop tenté, quand sa clientèle est insuffisante, d'élargir son activité et de devenir agent d'affaires, ce qui heurte de front la règle primordiale de l'ordre. Difficile aussi parce que de nos jours l'avocat doit tout savoir. Les lois se sont multipliées. Elles se heurtent, se contredisent. Elles sont confuses. Les lois sur les loyers sont innombrables, les lois fiscales ne se comptent plus. Ce qu'il faut connaître, ce n'est plus comme autrefois, un texte de loi, un de ces articles du code si clairs qui faisaient la joie de Stendhal, mais les décisions multiples d'une jurisprudence, elle-même tâtonnant dans ce dédale. Le temps n'est plus où un avocat pouvait dire à un client après avoir étudié son dossier : « Vous devez gagner votre procès, ou bien vous devez le perdre. » Honnêtement aujourd'hui, il ne peut que faire une réponse à la Montaigne : « Que sais-je? »

Le temps n'est plus où il donnait à son client une réponse nette sur le coût du procès à engager ou à soutenir. Jadis, l'évaluation était possible. Aujourd'hui, les frais d'actes et d'enregistrement ont tellement varié, qu'un avocat n'a plus le droit d'indiquer sous peine d'erreur un chiffre approximatif.

Doit-il même conseiller d'intenter un procès, fût-il excellent? Dans cette crise de la morale dont nous parlions, chacun cherche à se dérober à ses engagements et à ne pas payer ce qu'il doit. Devant un titre incontestable comme un acte de

prêt par exemple, un avocat ne peut même plus affirmer le succès du procès : le débiteur pour gagner du temps se laissera condamner par défaut, le créancier sera forcé de lever le jugement, de le signifier (de débourser des frais), le débiteur fera opposition, sera condamné de nouveau, fera appel, défaut encore, puis finalement condamné; lorsque le créancier voudra le saisir et rentrer dans son argent, il se trouvera en présence d'une faillite, il n'aura rien, il se verra appauvri de tout ce qu'il aura été forcé de débourser. Crise des affaires, diront les uns. Crise de la justice trop lente, diront les autres. Problème de conscience en tous cas pour l'avocat consulté sur l'opportunité d'un procès.

« Le Palais n'est plus une famille comme autrefois, il est un peuple[1]. » Peuple difficile, non pas à gouverner — on ne le gouverne pas — mais à maintenir dans le droit chemin. Peuple à éduquer. Et c'est cette éducation professionnelle qui avait manqué pendant les années de guerre, qui avait été méconnue au temps du vertige des affaires, du « boom » comme l'on dit à la Bourse, que les bâtonniers ont essayé de reprendre, de refaire.

LE STAGE

Le stage qui dure trois — ou cinq — ans a été modifié. Il est devenu une période d'apprentissage. Le jeune avocat ne plaide plus aujourd'hui dès la première année. Il doit aller aux audiences, écouter et s'instruire. Il doit aussi entrer dans le cabinet d'un ancien qui lui apprendra son métier et les règles, et il doit aussi ne plus se contenter d'apposer sa signature sur un registre tous les samedis, mais prendre la parole à la conférence. Le diplôme de licencié peut montrer qu'on a des notions de droit, mais il n'a nullement préparé à l'étude d'un dossier ou à la parole en public. C'est à cette réforme du stage que s'est consacré le bâtonnier Payen. Le stage d'aujourd'hui est devenu pratique.

Que de dévouement d'ailleurs dans cette jeunesse du stage! C'est elle, presque tout entière, qui assume gratuitement la lourde charge de l'assistance judiciaire.

1. De Saint-Auban.

Dans l'année 1932-1933, 7 423 affaires pénales ont été plaidées par des stagiaires et 9 562 affaires civiles, sans compter les affaires devant le tribunal des pensions au nombre de plusieurs milliers.

Le Palais a aussi, comme l'hôpital, ses consultations gratuites. L'usage en est très ancien. Il remonte à Henri IV. Il avait disparu en 1851 lors de la loi sur l'assistance judiciaire et fut rétabli en 1896. Deux fois par semaine, une foule de pauvres gens envahit les locaux de l'Ordre, et vient demander un conseil difficile parfois à donner car il faut répondre vite — comme un juge au tribunal des référés. Des après-midi entières se passent à écouter souvent de longs récits confus, et à donner un conseil réconfortant, soit d'action, soit d'apaisement et de patience. C'est une façon pour l'Ordre de faire la charité. Dans l'année 1932-1933, de jeunes avocats ont reçu ainsi au Palais de Justice 2 688 personnes auxquelles ils ont donné des consultations.

Le public qui médit souvent des avocats, ignore ces actes de dévouement.

LES GALERIES DU PALAIS

L'aspect des couloirs du Palais a depuis quelques années été profondément modifié. Ce fut un événement en 1900, lorsque madame Petit — nous l'avons rappelé —, prêta serment à la première chambre de la Cour devant le premier président Forichon. Une révolution! La première femme avocate! Avocate, elle ne le fut pas tout d'abord. Admise à prêter serment, elle ne put se faire inscrire au stage. Il fallut une loi — la loi Viviani — pour ouvrir aux femmes l'accès du barreau. C'est devenu aujourd'hui dans les milieux mondains, parmi les jeunes filles qui ont passé leur baccalauréat une profession courante. Nombreuses sont celles qui se font inscrire au stage, soit dans l'espérance de gagner leur vie dans un métier encore plus difficile pour les femmes que pour les hommes, soit dans l'idée vague de trouver un mari, d'épouser un de leurs confrères.

Leur nombre est en progression constante. En 1925, elles étaient 127. Aujourd'hui, en 1935, elles sont 368; dont 157

au tableau, qui veulent rester avocates, et 211 qui ne sont encore que stagiaires. Sur ce nombre, 128 sont mariées. Les jeunes filles sont donc en majorité.

Les femmes avocates dont la présence n'étonne plus, sont intimement liées à la vie professionnelle. On les rencontre à la barre ou dans les cabinets d'instruction; elles ont apporté dans le vieux monde de la basoche, de la jeunesse et de la gaieté, mis plus de charme dans les relations confraternelles. Parfois, un arrêté du conseil de l'Ordre — peu observé d'ailleurs — vient leur rappeler qu'il est interdit « d'avoir des bas trop voyants, les bras nus sous la manche flottante, et sur le visage l'excès des artifices »!

Ont-elles *réussi*, au sens absolu du mot? Il en est qui ont beaucoup de talent, et qui ont obtenu d'incontestables succès en cour d'assises, devant le jury. Pourtant, aucune d'elles, peut-être, n'occupe une place de tout premier plan. Les plaideurs, à tort, se méfient-ils? On ne sait. Mais ce n'est pas aux femmes qu'ils s'adressent d'ordinaire dans les grands drames de sang ou d'argent. Si l'on a vu des avocates défendre brillamment avec tout leur cœur et toute leur sensibilité quelque femme malheureuse qui avait tué dans l'égarement de la passion, on n'en a point vu encore soutenir les intérêts d'un plaideur dans une lourde affaire financière ou successorale. Ce n'est point, au reste, à la barre seule qu'il faut juger les femmes avocates. Elles sont incomparablement laborieuses; leur esprit précis et pratique, l'habitude de la discussion, de la controverse, en font d'excellentes collaboratrices pour les avocats. Recherches de jurisprudence à la bibliothèque, préparation d'un dossier, ponctualité pour se présenter à l'audience à la place de leurs « patrons », en font de parfaites secrétaires, et bien des bâtonniers célèbres se sont attaché leur concours. Il faut attendre encore pour savoir ce que leur réserve l'avenir.

***

Ce qui a aussi profondément modifié le Palais, c'est la presse et le goût du public pour les crimes sanglants. Jamais la littérature qui vit du vice, le cultive et le perfectionne, n'a tenu une plus grande place. Depuis Gaboriau le roman poli-

cier a fait du chemin. Il est devenu brochure ou journal. Les histoires sanglantes se débitent à tous les carrefours. Nous sommes envahis par des récits à bon marché, par des histoires d'assassins. Il y en a de françaises, d'anglaises, d'américaines. Et, dans les bouges de Belleville on dévore ces publications où le policier ne triomphe pas toujours et où la vertu n'est pas inévitablement récompensée comme dans le mélodrame du bon vieux temps. On publie les portraits des criminels d'aujourd'hui et du passé. On institue même des concours où les concurrents se font tour à tour une âme d'assassin et une âme de policier. Ces divertissements ont infiniment de succès. C'est une question sociale que de se demander s'il est utile et nécessaire d'exhiber tous les crimes. L'accusé dans son box « poitrine » pour le public et pour la presse. La cour d'assises est devenue un spectacle qui tient la première place dans les journaux à la rubrique des tribunaux. Jadis, il n'y avait guère que trois ou quatre fois par an aux assises, ce qu'on appelle « une belle affaire ». Aujourd'hui, quoi qu'il se passe en cour d'assises, même si l'affaire n'a aucun intérêt, certains journaux en parlent comme s'il s'agissait d'une première. Parfois, l'affaire est venue déjà en police correctionnelle, et personne ne l'a signalée; mais, si par suite d'un renvoi pour incompétence, la même affaire est jugée par le jury, la presse en rend compte. Nous sommes tous plus ou moins saturés de l'odeur du crime.

Le public exige-t-il vraiment que « l'affaire d'assises » tienne la première place dans la chronique judiciaire? Il y a au Palais de Justice bien d'autres procès au moins aussi importants. Mais le goût du sang, l'attrait morbide du public pour ce théâtre vivant du meurtre, a attiré sur le métier d'avocat, de la part des foules, une méprise fort répandue dont la chronique judiciaire est l'auteur involontaire. Si un avocat paraît dans un salon, bien vite on lui demande : « Quel gredin, mon cher Maître, avez-vous rendu aujourd'hui à la Société? » Parmi les deux mille avocats qui sont inscrits, c'est à peine si la majorité du public en connaît cinq ou six. Il ignorera le nom du chef de l'Ordre, encore plus ceux des membres du Conseil, et de ceux qui plaident des affaires considérables mettant en jeu l'honneur ou la fortune des plaideurs,

demandant de la part de l'avocat un travail assidu et de longues recherches. Il citera toujours les mêmes noms de ceux qui auront fait échapper leur client à la guillotine; il se livrera à une sorte de classification qui est fausse, entre les avocats qui plaident souvent aux Assises, et ceux qui se consacrent plutôt aux affaires civiles. De ces derniers il ignore les noms parce que la presse n'en parle point.

La presse a en effet profondément modifié les mœurs du barreau. Comment le public est-il renseigné sur les multiples affaires que l'on juge quotidiennement dans cette énorme usine à fabriquer des sentences qu'est le Palais?... Là, dans cet immense bâtiment, tous les jours fonctionnent une cour d'assises, dix chambres civiles, neuf chambres correctionnelles au tribunal, quinze chambres à la Cour, sans compter les chambres réservées aux loyers, aux pensions, aux référés, à la propriété commerciale. Or, chacune d'elles a tous les jours quarante ou cinquante affaires à son tableau. Comment le public peut-il savoir ce qui s'y passe? Par la presse. Et comment la presse peut-elle être informée pour renseigner le public, l'ubiquité étant devenue impossible? Le vrai moyen, c'est le truchement des avocats. Ce sont eux qui signalent ou racontent leurs affaires aux journalistes.

Or, parmi les avocats, il y a ceux qui sont arrivés. Ceux-là ne recherchent aucune popularité. Peu leur importe qu'on parle ou non de l'affaire qu'ils ont plaidée. Ils ne la « donnent » pas et on l'ignore. Puis il y a les inconnus, les débutants qui veulent arriver. Pour eux, tout est bon. Tout ce qu'ils ont plaidé leur paraît digne d'être signalé, raconté. Et chaque fois qu'ils ont paru à la barre, ils apportent aux journalistes un petit papier tout fait d'avance où ils analysent leur procès.

Parmi ceux qui renseignent la presse, il y a les avocats qui ne dévoilent que les procès qui méritent la chronique ou le fait divers, et que le public ne peut pas, ne doit pas ignorer. C'est la vraie, la seule méthode.

Donc, la plupart du temps, c'est par l'avocat que le public est renseigné. Cette indiscrétion professionnelle amène parfois des abus navrants. Il y a quelques années, dans l'après-midi, un jeune homme bien mis, paraissant bien élevé, poli et triste, se présentait au cabinet de la presse judiciaire.

— Je m'appelle X..., je suis le fils du général du même nom. Il est connu, très connu. Il a eu une conduite magnifique pendant la guerre. Or, je viens d'être condamné à 50 francs d'amende avec sursis.

— Pourquoi?

— Pour chèque sans provision. Serait-il possible qu'on ne parlât pas de mon procès dans la presse, mon pauvre père aurait tant de chagrin?

— Mais, évidemment! Il n'a aucun intérêt, votre procès! 50 francs d'amende. On n'est pas là pour déshonorer toute une famille!

Et les journalistes présents — c'est leur honneur — ne dirent pas un mot de cette petite affaire. Ils avaient les larmes aux yeux.

Or, quelques instants après, leur parvenait une note dactylographiée, à peu près ainsi conçue : « Vient de comparaître en police correctionnelle M. X..., le fils du glorieux général X..., si connu, ce héros de la guerre, qui... etc. Grâce à une éloquente plaidoirie de Me Z..., il n'a été condamné qu'à cinquante francs d'amende avec sursis. »

C'était le défenseur, le confident, astreint au secret professionnel, qui *donnait* l'affaire. Si le conseil de l'Ordre l'avait su!...

Ah! la réclame! Le nom de l'avocat imprimé dans le journal, comme celui d'une star de cinéma! Un jour, peu après la réouverture des tribunaux en octobre, les journalistes trouvaient sur leur table, une note écrite à la machine. « Me X..., sénateur, fait aujourd'hui sa rentrée devant la neuvième chambre de la Cour. » Une *rentrée*, tout comme un sociétaire de la Comédie-Française retour d'une tournée en République Argentine. Et quelle était donc cette affaire que plaidait Me X..., sénateur? — Une obscure victime d'un accident de taxi qui demandait des dommages-intérêts.

Mœurs nouvelles qui ont modifié le Palais. Cette recherche de la publicité va très loin et frise parfois la révélation du secret professionnel.

Un reporter se promène dans le Palais, stylo en main; il interviewe des avocats. C'est son droit, son métier.

— Qu'avez-vous d'intéressant pour l'instant, mon cher Maître?

— Oh! une affaire bien curieuse. Je vais plaider pour une jolie femme qui n'a pas eu le prix de beauté qu'elle méritait. Ou bien : « Je vais plaider pour un auteur que ne paie pas son éditeur. » ou bien encore : « Je plaide pour mademoiselle X... en rupture de promesse de mariage. »

— Quant vient l'affaire?

— Je ne sais pas. L'assignation a été lancée hier.

Alors, en avant le stylo! On détaille à grand fracas le futur procès qu'a raconté l'avocat qui l'intente. Et on publie le portrait — non pas du prix de beauté, du romancier ou de la jeune fille, mais celui de l'avocat, naturellement. Sera-t-il jamais plaidé ce procès? On ne sait. Le jour où il le sera, en public, on aura le droit de le raconter, mais pas avant. Il sera préalablement transigé peut-être. Et puis, un procès peut-il être exposé sur des renseignements fournis par le demandeur seul, alors qu'on ne connaît rien de la réponse du défendeur (qui a peut-être raison)?... Mais on ignore encore son avocat.

Abus déplorables. L'Ordre des avocats tout entier en souffre. La cour d'assises, et un tout petit nombre d'avocats semblent être devenus le nombril du Palais. Dans son admirable discours de bâtonnat en 1871, Me Edmond Rousse avait flétri ces excès, car le Palais avait déjà ses recoins sombres. Parlant de la presse et de la réclame, il disait : « Plusieurs d'entre nous se sont laissés prendre à ces louanges banales ou à ces critiques bienvenues qui jettent chaque matin leur nom au public, et qui ne sont que la petite monnaie de la renommée. Ils en sont venus à désirer avec ardeur ces jouissances futiles, puis à les rechercher par des empressements suspects et des avances intéressées, et l'on a vu des avocats oublier dans les bureaux d'un journal cette fière indépendance qu'ils se vantaient de n'avoir jamais abaissée devant un autre pouvoir. »

Le mal s'est aggravé. Par suite de la diffusion de la presse et en raison du goût public pour les affaires judiciaires. Rien n'est plus secret, pas même ce qui se passe dans les cabinets de juges d'instruction. Certains avocats font tous les jours leur « communiqué » à la presse comme un général en chef en un lendemain de bataille. Il a même fallu, — c'est un signe des temps —, un décret, celui du 10 mars 1934 sur la *discipline du barreau*, pour flétrir et réprimer certains procédés : « Toute

infraction ressortant d'une atteinte portée par l'avocat au secret de l'instruction, notamment par la communication de renseignements extraits du dossier et la publication de documents, pièces ou lettres intéressant l'information en cours, est réprimée dans les conditions prévues aux articles 31 à 40 du présent décret. »

L'instruction de la loi de 1897 était contradictoire, mais toujours secrète. Il a fallu en 1934, un décret pour rappeler qu'elle n'était pas devenue publique. Il est vrai que les magistrats ou leurs greffiers donnent eux aussi des renseignements aux journaux.

Le conseil de l'Ordre s'est préoccupé de cette soif de réclame. La presse ne suffit plus. Le cinéma s'en est mêlé. On « tourne » un avocat célèbre ou qui aspire à le devenir. On le fait parler devant le micro, raconter ses causes et ses succès, comme un marchand de cirage ou un pédicure vanterait ses produits pour les bottines ou les cors aux pieds. Le conseil de l'Ordre s'est ému et, par une décision récente, a rappelé à ses confrères « que toute publicité provoquée ou consentie, ayant pour but ou pour résultat d'attirer l'attention du public sur leur personne dans un intérêt professionnel leur est interdite ».

AUX ASSISES

L'aspect de la cour d'assises a aussi bien changé depuis quelques années. Dans les grands procès on ne voit plus de femmes à l'audience, et le président ne donne plus de cartes d'entrée. C'est après l'affaire Mestorino que le procureur général M. Donat-Guigue a pris cette mesure. Ce procès avait fait naître des bagarres dans les couloirs. De tous temps, il y avait eu ce qu'on avait appelé des scandales. Et en 1885, le lendemain du procès de madame Clovis Hugues, Albert Bataille écrivait dans le *Figaro* : « Ce fut un spectacle inouï, honteux, dégoûtant. C'était la prise de possession du prétoire par les grues et les repris de justice. » Dans le *Voltaire*, un article signé « Aubertin » disait : « Les femmes ont réussi à se faufiler partout, que dis-je? sur les genoux de la Cour et des journalistes. Les demoiselles qui se sont mêlées à la foule ne perdent pas leur temps et n'oublient pas leur métier. »

Qui donc était M. Aubertin? Tout simplement Raymond Poincaré, qui faisait alors de la chronique judiciaire.

M. Donat-Guigue a mis fin à ces « scandales ». Il n'y a plus comme public que les journalistes, les avocats, les témoins et le public debout qui a fait la queue pour entrer.

Les avocats se sont plaints. Ils ont réclamé leur public, leurs invités. « Cette réforme ne durera pas », disait-on. Or, elle a duré, et la cour d'assises a retrouvé sa dignité. Il n'y a plus dans le prétoire d'exposition de robes et de chapeaux. Les assises ne sont plus une salle de spectacle. Et les présidents ne sont plus harcelés, comme un directeur de théâtre la veille d'une première, par des demandes de billets de faveur. Jadis, chacun voulait une « entrée ». Le président Bérard des Glajeux n'avait-il pas reçu un jour cette lettre singulière d'un juré :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de soumettre à votre bienveillant accueil une demande à l'effet d'être autorisé à conduire mon fils âgé de quinze ans au Palais de Justice le 21 courant, vendredi, pour qu'il puisse se rendre compte selon son âge, de l'importance d'une cour d'assises. Je profite d'un congé qu'il a obtenu de son professeur pour adhérer au désir qu'il a de connaître et d'entendre comment on juge les criminels. Dans l'espoir que vous accueillerez favorablement la faveur que je sollicite, j'ai l'honneur d'être, etc.

Le président répondit au juré qui était charcutier aux Halles, que son fils, quelqu'instruit qu'il fût à quinze ans, avait pourtant encore des choses plus utiles à apprendre que le fonctionnement de la cour d'assises.

Les assises, spectacle malsain. Certaines femmes, peut-être, ont tué leur mari ou leur amant, parce qu'elles avaient vu des accusées parader dans leur box et acclamées pour avoir tué. Il y a une contagion du cabotinage et la réforme de M. Donat-Guigue fut excellente.

LE PALAIS ACTUEL

Le Palais actuel a été plus que modifié. Il a tremblé sur ses vieilles bases. Un événement dramatique a bouleversé le monde judiciaire. Un instant, le public a douté de tout, de la

magistrature, du barreau, de la justice. L'affaire Stavisky a fait tressaillir la France. Des magistrats suspectés comparaissant devant leurs pairs, ou voulant se tuer dans le cabinet du procureur général; des avocats rayés du barreau, d'autres emprisonnés, renvoyés en cour d'assises. Des dossiers pillés ou disparus. Des parlementaires compromis, un pays presque en révolution... Impunément, un jeune métèque avait pu commettre des escroqueries, drainer l'épargne avec de hautes complicités et de basses compromissions. Le public simpliste qui généralise toujours crut à l'effondrement de tout. Il aurait voulu voiler dans le vieux Palais la statue même de la Justice, lui retirer son glaive qu'il disait inutile et ses balances qu'il disait faussées. Nous ne sommes pas encore remis de cette tourmente où les vieilles croyances ont failli sombrer.

La foule n'admettait pas qu'un escroc eût pu si longtemps échapper à la répression, qu'un de ses procès — une poursuite correctionnelle dirigée contre lui — ait pu être remis dix-neuf fois de suite, sans qu'il y eût quelque chose de détraqué dans les rouages judiciaires. Or, ce scandale, en vérité, eût été possible, même sans compromission d'aucune sorte, par suite de l'encombrement des rôles, des maladies, des certificats de médecins apportés à la barre, par suite de tout le mécanisme judiciaire et de la routine. Mais le public ne pouvait l'admettre. Un fait était là, brutal : un escroc avait vu dix-neuf fois remettre son procès. Et cependant il continuait ses méfaits. Toute l'organisation judiciaire fut mise en cause.

Le Parquet s'émut et agit. Désormais, on n'accorde plus de remises, sauf pour motifs graves; on a créé même un poste nouveau, celui d'un substitut chargé de vérifier tous les jours les motifs des remises accordées.

L'AVOCAT MUET

L'affaire Stavisky avait révélé un mal plus grand encore. L'immixtion de l'avocat politique dans les affaires judiciaires. Il ne datait pas d'hier. Le bâtonnier Henri-Robert — nous l'avons dit — avait déjà en 1902 dénoncé le mal, lors du procès de Thérèse Humbert. La plaie que le barreau porte aux flancs est devenue rongeante. Et un redoutable problème

est aujourd'hui posé. Est-il souhaitable, est-il possible de laisser plus longtemps des parlementaires exercer leur métier d'avocat?

L'affaire Oustric avait déjà révélé le danger, et le conseil de l'Ordre, après l'opinion, s'en était inquiété. On avait vu apparaître au Palais une catégorie nouvelle d'avocats, les *avocats-conseils*, c'est ainsi qu'ils se qualifiaient eux-mêmes devant la commission d'enquête. Le rôle de l'avocat est de plaider : mais ceux-là étaient des avocats muets. Et toujours des hommes politiques. Fallait-il donc, pour de grandes sociétés financières, posséder à côté des avocats plaidant, des avocats « agissant », choisis dans l'espoir qu'ils jetteraient dans la balance judiciaire le poids de leur fonction ou l'autorité de leur titre, devenant à côté de ceux qui affrontaient la barre, comme dans la coulisse et dans l'ombre, des sortes de chefs de contentieux, n'ayant pour toute vertu juridique que d'avoir été quelque chose dans la République?

On fut en outre stupéfait, dans le public, d'apprendre les chiffres astronomiques d'honoraires reçus par ces avocats muets, *avocats-conseils*. Il en résulta une tristesse profonde et une sorte de malaise et de suspicion qui planent encore sur l'ordre des avocats tout entier et même sur tout ce qui de près ou de loin touche au Palais de Justice.

Il est facile d'attaquer les gens de robe. On l'a toujours fait, et le vieux Lucien de Samosate qui fut avocat, entre deux dialogues de courtisanes, ne cachait pas son mépris pour ses anciens confrères.

Le barreau français avait toujours eu une grande dignité et une grande délicatesse en ce qui concerne le chiffre des honoraires. « Il est licite et doit être honnête », disait Beaumanoir au XIIIe siècle. Et ce fut longtemps la devise de l'Ordre.

On éprouva donc une douloureuse stupéfaction dans le public lorsqu'on apprit que des parlementaires avocats étaient appointés à l'année par des entreprises financières qui avaient échoué en correctionnelle, et touchaient des honoraires hors de proportion avec les services juridiques effectivement rendus — 100 000 francs par an — : ils monnayaient en quelque sorte leur nom et leur situation. L'affaire, on s'en souvient, se termina par des poursuites devant la Haute

Cour. Le procureur général déclara dans son réquisitoire contre un des inculpés : « Il n'est même pas certain ni même probable qu'il ait jamais donné la moindre consultation. »

On avait à peine oublié l'affaire Oustric, où des membres même du gouvernement s'étaient trouvés en fâcheuse posture, que l'affaire Stavisky montrait plus bruyamment combien le mal était profond.

Doit-on donc interdire à un parlementaire l'exercice de la profession d'avocat? La question est aujourd'hui brutalement posée devant l'opinion. Lors du procès de M. René Renoult, les jurés qui venaient d'acquitter le sénateur du Var n'ont point caché leur pensée et ils ont remis au Président des Assises ce vœu pris à l'unanimité et qui est ainsi conçu :

> Les avocats élus députés, sénateurs ou nommés ministres seront tenus obligatoirement à renoncer à exercer leur charge d'avocat pendant la durée de leur mandat politique, tant personnellement que par personne interposée.

Mais pour réaliser ce vœu, il faudrait une loi.

Dans un article qui date de 1930, Raymond Poincaré estimait qu'on ne saurait empêcher un député médecin de soigner une grippe, ou un député vétérinaire d'examiner une jument malade; il serait, par conséquent, difficile d'empêcher un député avocat de plaider. Soit, mais lorsque, pour se faire ouvrir le ventre et opérer de l'appendicite, on cherche un chirurgien, on ne le choisit pas spécialement député ou sénateur. Lorsqu'un fermier a une truie ou une pouliche malades, il ne s'adresse pas spécialement à un ancien ministre pour les guérir du farcin ou de la morve. Tout autre est le plaideur. Il s'imagine — à tort, disons-le bien haut — que le juge sera plus accessible à la parole d'un ministrable qui, demain, peut être son chef, qu'à celle du plus illustre bâtonnier qui ne dispose pas du tableau d'avancement. A tort, oui. Mais, hélas, pas toujours! Et Me de Saint-Auban dans son livre sur le *Palais sous la IIIe République*, parle d'un avocat politicien qui, s'étant vu refuser une remise, obtint la radiation du président de la chambre du tableau d'avancement. Cela, c'est une honte. N'y a-t-il pas aussi quelque chose de choquant à entendre — cela s'est vu — un avocat commentant à la barre une loi

nouvelle, dire aux juges : « Je sais bien ce qu'a voulu dire le législateur, car c'est moi qui ai été le rapporteur de cette loi. » Et les magistrats eux-mêmes, sinon à l'audience, du moins dans leur cabinet, n'oubliaient pas de saluer de son titre un ancien ministre.

Devant une cour d'assises de province, deux avocats allaient avant l'audience présenter leurs respects au président. L'un avait été ministre, l'autre sous-secrétaire d'État. Et le président, tendant la main au premier lui dit : « Très heureux de vous entendre tout à l'heure, M. le Ministre » et au second : « Vous aussi, mon cher Maître. » Puis se souvenant tout à coup que l'avocat avait été sous-secrétaire d'État, il se reprit, un peu confus : « Mais, vous aussi, M. le Ministre ! » C'était à la fois touchant, naïf et navrant.

Le mal est grand. Insupportable désormais, le problème du cumul des fonctions se pose avec acuité. « Le barreau, dit le bâtonnier Payen, s'enorgueillit d'avoir, sous tous les régimes, donné à la vie publique des parlementaires, des orateurs et des ministres éminents — voire même des chefs d'État. Et jamais, jusqu'à ces derniers temps, ce cumul n'avait présenté d'inconvénient. Dans cette simple constatation, quelle flétrissure pour notre époque ! » Et il va loin, M. le bâtonnier Payen, il appelle, quand il s'agit de certains avocats parlementaires dont la robe sert à trafiquer de leur mandat, l'honoraire le *pretium stupri*.

Il fallait réagir, l'Ordre l'a fait. Il a pris divers arrêtés pour essayer d'enrayer le mal. Il a fait défense à un avocat membre du Parlement de plaider contre l'État, à un conseiller général ou municipal de se présenter contre le département ou la commune. Dans un autre arrêté — les mesures sont de plus en plus restrictives à mesure que les événements se déroulent — il a défendu aux avocats parlementaires d'intervenir non plus contre, mais même pour les collectivités qu'ils représentent. Il a interdit de faire auprès des administrations publiques, toute démarche extra-judiciaire, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un secrétaire ou d'un collaborateur.

Les interdictions formulées par le conseil de l'Ordre ont passé dans un décret en date du 10 mars 1934. « L'avocat inscrit à un barreau et investi d'un mandat de sénateur ou de député ne peut, pendant la durée de ce mandat, accomplir

aucun acte de la profession d'avocat, personnellement ou par l'intermédiaire d'un secrétaire ou d'un collaborateur dans les affaires, à l'occasion desquelles des poursuites pénales sont engagées à raison d'atteintes portées à l'épargne ou au crédit. » Et le même décret défend d'accomplir aucun acte contre l'État, les établissements publics de l'État, le département ou la commune dont on est l'élu, et les établissements publics de ces communes. Il défend en outre aux avocats anciens fonctionnaires de l'État, tout acte contre ces administrations pendant cinq ans à partir de la cessation de leurs fonctions.

Le mal était donc bien grand puisqu'il a fallu légiférer pour le réduire. Ces mesures l'ont limité, mais sans le supprimer. Il faudrait arracher de la cervelle simpliste du plaideur, l'idée bien ancrée, que la justice se rend par faveur. Il faudrait supprimer de nos mœurs, non pas seulement judiciaires, mais de nos habitudes quotidiennes et mondaines, cette plaie, la recommandation, qui, pour celui qui la demande, s'appelle bien vite le droit à la faveur. Chacun veut s'en servir, n'a confiance qu'en elle, depuis le candidat au baccalauréat, depuis la jeune fille qui veut entrer au Conservatoire, jusqu'au plaideur qui cherche à gagner son procès. On croit plus « en un petit mot » d'une personne influente qu'en ses propres mérites ou en la justice.

ÉLOQUENCE

« Le peuple appelle éloquence la facilité que quelques-uns ont de parler seuls et longtemps, jointe à l'emportement du geste, à l'éclat de la voix et à la force des poumons. » Cette définition ironique et railleuse de La Bruyère n'est pas exacte. Au Palais tout au moins. La plaidoirie n'est pas un discours de réunion publique. Le vieux Loisel, déjà au XVIe siècle faisait une distinction entre l'avocat et l'orateur. « Je désire, disait-il, en mon avocat, le contraire de ce que Cicéron requiert en son orateur, qui est l'éloquence en premier lieu, et puis quelque science du droit; car, je dis, tout au rebours, que l'avocat doit être surtout savant en droit et en pratique, et médiocrement éloquent, plus dialecticien que rhéteur et plus homme d'affaires et de jugement que de grand ou long discours. »

On s'est demandé souvent si l'éloquence judiciaire moderne était inférieure à celle du passé. Elle s'est transformée. La vieille rhétorique d'autrefois a fait place à la discussion. Jadis on avait la recherche de la période, du couplet tout préparé qu'on glissait au moment venu dans la plaidoirie qui bien souvent finissait dans les larmes et l'invocation à la divinité tout comme au temps où Cicéron priait les *dii immortales* d'éclairer les juges. Elle est bien abolie cette éloquence romantique.

Lachaud lui-même qui avait simplifié la forme n'avait jamais pu se dégager complètement d'une solennité souvent excessive. Ce fut le dernier des grands romantiques. Il invoquait encore les furies vengeresses, et adressait une prière au ciel pendant que les cloches de Noël sonnaient à toutes volées.

Le grand transformateur de l'éloquence judiciaire fut Henri-Robert. Le premier il considéra une plaidoirie comme une sorte d'opération chirurgicale qui doit aller vite et droit au but. Plaider, c'est débrider une plaie. Le premier, il sut plaider en une demi-heure, une cause qui aurait, pour d'autres, exigé des heures entières. Pour cela, il a fait le choix entre les arguments, ne conservant que l'essentiel, ramenant la cause la plus complexe à deux ou trois faits très simples. Aujourd'hui le juge et même les jurés sont pressés, il faut aller vite, et l'éloquence n'est plus synonyme d'émotion et de pathétique. Un jour Napoléon demandait à Talma le secret de son art, et le grand tragédien lui répondait : « Sire, j'ai vécu dans des journées tragiques. J'ai vu bien souvent dans les assemblées des hommes jouant ou défendant leurs têtes, eh! bien, ce qui m'a surpris, c'est qu'ils parlaient bas et ne faisaient pas de gestes! »

On peut dire aujourd'hui — sans crainte d'être démenti — que tous les avocats procèdent plus ou moins d'Henri-Robert et qu'ils cherchent à l'imiter. Tâche difficile, car, chez lui, ses qualités ne procèdent pas d'une méthode : elles sont un don.

L'éloquence judiciaire s'est aussi transformée parce que la parole est devenue plus libre. L'avocat peut dire tout ce qu'il croit utile, par conséquent tout ce qu'il veut. Le temps n'est plus où un tribunal condamnerait Viviani à une peine disciplinaire pour avoir qualifié un réquisitoire d' « accusation

étrange, injuste et arbitraire ». Mais cette liberté dans le langage a eu aussi pour résultat une trop grande liberté dans la forme. Il faut avoir assisté, dans ces dernières années, à quelques procès politiques pour savoir quels tumultes suscitent dans la salle certaines intempérances de langage. Colloques véhéments entre confrères. Outrages parfois, bien vite oubliés d'ailleurs. C'est la recherche de l'incident violent : le Président des assises, pris à partie, désemparé, et incapable bien souvent de ramener l'ordre dans la tempête. La parole se fait brutale, insolente parfois. Et même pour ranimer l'attention de la salle, ces incidents se produisent à des heures régulières, avant la suspension ou un peu avant la fin de l'audience. Et celui qui aurait assisté jadis à de grands procès, ne retrouverait plus son Palais d'autrefois : il est alors transformé en réunion publique où l'invective sert d'argument. Le Président des assises, qui a pourtant tous pouvoirs, perd trop souvent son autorité dans ce tumulte. Certes, on ne plaide pas tout à fait de la même manière aux assises et à la première chambre de la Cour. Néanmoins le public se trompe, en divisant les avocats en avocats d'assises et avocats civils. Est-ce que les grands maîtres, Barboux, Du Buit, Rousset, Waldeck-Rousseau, Henri-Robert, n'ont pas eu les mêmes succès en cour d'assises que devant les tribunaux civils? L'art est le même. La plaidoirie demande partout des faits et des arguments, et l'éloquence moderne n'est, somme toute, que l'art de les exposer et de les développer.

Renan affirmait que nous avions des Cicéron et des Démosthène, mais que notre tort était de ne pas les connaître. Était-ce un paradoxe? Peut-être. Mais en tous cas, le barreau moderne peut être fier, il a de très grands avocats.

***

Le magistrat moderne — nous l'avons dit — n'est plus cet homme solennel et grave que l'on ne pouvait se figurer que drapé de rouge, siégeant sur une estrade élevée dans la pénombre de la cour d'assises et se couvrant de sa toque pour prononcer une sentence de mort[1].

1. Le magistrat avait même, le sait-on? deux costumes, un costume d'audience, et une tenue de ville. Celle-ci est décrite dans un décret du 22 et 29 mai 1852. Les

Il n'est plus cette sorte de préteur lointain qu'on avait peine à se figurer hors de son tribunal. Il est devenu aussi plus libéral. Les magistrats d'aujourd'hui étaient pour la plupart stagiaires au moment où fut votée la loi sur l'instruction contradictoire. Ils ont été éduqués dans un esprit d'indulgence, et ils ont autant de satisfaction à rendre un non-lieu qu'une ordonnance de renvoi en cour d'assises. Le magistrat est beaucoup plus humain, si bien que dans une circulaire du 11 juillet 1910, le ministre signalait l'abus de la loi de sursis, qui semblait devenir un droit pour l'auteur d'un premier délit.

Combien elle s'est modifiée depuis trente années, cette magistrature! Le métier est pénible, l'avancement est lent, et les traitements étaient infimes. Dans les années qui ont suivi la guerre, au moment où chacun cherchait dans les affaires une vie facile et lucrative, on ne trouvait plus guère d'hommes prêts à se sacrifier à la justice et au droit. Les postes vacants étaient plus nombreux que les candidats, et ceux qui se présentaient aux concours étaient d'une trop évidente médiocrité. *L'Amicale de la magistrature* avait jeté un cri d'alarme, dénonçant l'insuffisance de traitements qui ne permettait pas dignement de vivre à celui qui dispense de l'honneur et de la fortune d'autrui. Elle avait montré ce que pouvait être la misère sous la pourpre. On s'alarma. Car on ne trouvait plus de magistrats, et on augmenta successivement les traitements en 1926, 27, 29 et 30. Aujourd'hui, à la Cour de cassation, le premier président et le procureur général reçoivent 150 000 francs; les présidents de chambre 125 000, les conseillers et avocats généraux 100 000. A la Cour de Paris, le

membres de la Cour de cassation, des cours et tribunaux ont « un habit coupé droit sur le devant, en forme de frac avec cran au collet; le devant garni de neuf boutons. Pantalon de drap noir avec bande de cinq centimètres sur le côté. Broderie en soie noire. Chapeau en feutre noir, ganse brodée en soie noire sur velours noir. Cocarde tricolore, plumes noires. Épée en acier et dorée. Poignée à six bandes dorées et six bandes en acier poli. Pommeau à l'aigle. Plaque à jour d'après le modèle. Crochet porte-épée en drap ».

Mais jamais on n'a vu dans son salon ou au bal, le magistrat l'épée au côté. Ce décret n'est d'ailleurs pas aboli; et les juges auraient le droit de porter le chapeau à plumes noires. Cet habit n'a jamais été obligatoire, car on n'a pas prévu au budget d'indemnité pour le payer. Pas plus du reste que pour la tenue d'audience.

premier président et le procureur général reçoivent 125 000 francs, les présidents de chambre 75 000, les vice-présidents 70 000, les conseillers 62 000, les avocats généraux 72 000 et les substituts 62 000[1].

Au tribunal de la Seine, le président et le procureur 110 000, les vice-présidents touchent 58 000 francs, les présidents de section 55 000, les juges d'instruction 58 000, les juges 52 000; les substituts 52 000. On est loin des traitements de famine d'autrefois, mais la vie est aussi devenue plus coûteuse. Il faut d'ailleurs déduire la retenue de 6 p. 100 pour la retraite et la contribution exceptionnelle.

En même temps qu'on augmentait le traitement des magistrats, l'État cherchait à réaliser des économies. Il procéda à une réforme brutale. Il existe un certain nombre de tribunaux qui jugent fort peu d'affaires; un décret-loi de 1926 supprima tous les tribunaux d'arrondissement. On avait agi trop vite et ce fut un mécontentement général : mécontentement des villes, d'abord, qui tenaient à leur tribunal comme à leur garnison ou à leur comice agricole; mécontentement des magistrats ensuite, subitement rattachés au chef-lieu et devenus souvent sans emploi, des avocats obligés de voyager pour aller plaider; des avoués forcés de quitter leur charge. Les protestations furent unanimes et la loi du 29 août 1929 dut rétablir les tribunaux supprimés. Mais pendant trois ans la justice avait vécu dans le désordre.

Les mesures d'économie ne furent pas toujours très heureuses, et la justice peut avoir à en souffrir. C'est ainsi qu'on a réduit à trois le nombre des conseillers qui siégeaient autrefois à la Cour au nombre de cinq. La réforme ne peut que mécontenter le plaideur. Elle est *mathématiquement* une absurdité. Celui qui avait gagné un procès en première instance pensait, avec raison, que sur trois juges, il avait eu au moins deux voix pour lui. Si son adversaire faisait appel, et si la Cour infirmait le jugement, le plaideur pouvait se dire que sur cinq conseillers, trois au moins avaient voté contre la décision du tribunal. La majorité était respectée. Il n'en est plus de même aujourd'hui que l'on siège à trois. Deux conseillers peuvent à eux

1. Les récents décrets-lois ont, bien entendu, réduit les chiffres de dix pour cent.

seuls, infirmer une décision rendue à l'unanimité par les trois juges du tribunal. La justice est faussée.

Mais le vent a soufflé en bourrasque sur la magistrature. Le scandale de l'an passé a profondément troublé le Palais et la France. On a accusé les magistrats de tout ce qui était la conséquence de la veulerie des temps, et chacun a fabriqué son projet de réformes. Pour les uns, il fallait supprimer tout avancement; pour les autres, tous les grades. Plus de présidents, de vice-présidents, tous les juges égaux.

Ne nous troublons pas. Un vent de méfiance a soufflé. Il passera. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il souffle pour la première fois. Jadis, le vieux chancelier de l'Hôpital, s'imaginait être le dernier des grands magistrats, et s'écriait, tirant sa longue barbe blanche : « Quand cette neige sera fondue, il ne restera plus que de la boue! » Et d'Aguesseau affirmait que le métier de magistrat exige avant tout de la grandeur d'âme.

Après la Révolution de 1830, on flétrissait la magistrature de Charles X, et ses aplatissements devant le pouvoir; la *Gazette des Tribunaux* pourtant si respectueuse des corps constitués, écrivait :

« Qui ne sait que, depuis la Cour de cassation, réceptacle de tous les dévouements politiques qui ne pouvaient arriver à la Chambre des Pairs jusqu'au plus obscur tribunal d'arrondissement, la robe du magistrat était devenue la récompense des services rendus non à la science et au pays, mais à la camarilla et à la congrégation. »

Notre corps actuel de magistrats est intact; mais on le voit trop souvent miné par les interventions du dehors. Le magistrat est un homme après tout, malgré l'hermine et la simarre. Le bâtonnier de Saint-Auban cite un mot tragique de magistrat. Le premier président de la Cour de Poitiers, qui passait pour avoir un « haut grade dans une puissante secte » disait : « Lorsqu'il s'agit de rendre un arrêt, il n'y a plus ni opinion philosophique ou doctrine religieuse qui tienne. Il ne faut que rendre la justice. » Et il ajoutait, un peu tristement : « — Ce n'est pas facile, j'en sais quelque chose! » Le mot est lamentable.

De nos jours, le plaideur a tort de croire le juge accessible à la faveur. Mais comment lui arracher cette idée? Il y a là aussi une crise de confiance. Le juge vaut infiniment mieux

que l'on ne croit. On ne dira jamais assez les vertus de ces hommes modestes et effacés qui passent leur vie à rendre la justice et à essayer de faire un peu de bien. Le public les ignore; c'est à peine si, de temps à autre, lors d'une affaire importante, il découvre leurs noms. Rien n'est plus émouvant que d'entendre le jour de la rentrée, un magistrat faire l'éloge de ses collègues disparus : « Science du droit... rectitude de jugement... caractère affable... courtois dans ses rapports... » Il loue les vertus sociales et domestiques d'un homme... que presque tout le monde ignore. Pelletées de terre sur un cercueil.

Cet honnête homme pourtant, ne le tentons pas trop. Il est bien dangereux pour une société d'avoir à en faire tous les jours un héros.

La magistrature française est digne. Ceux qui la connaissent, ont encore gardé la foi. Le mot de Balzac est toujours vrai : « Se méfier de la magistrature est un commencement de dissolution sociale... Reconstruisez l'institution sur d'autres bases. Demandez-lui d'immenses garanties, mais croyez-y. »

***

Vaut-il mieux, ou vaut-il moins que le Palais d'hier, le monde judiciaire de 1935? C'est l'éternelle comparaison du présent avec les temps disparus. On pourra regretter le passé, mais il faut vivre avec son temps. Le Palais est ce qu'il est, avec sa beauté, sa grandeur et ses faiblesses comme l'humanité tout entière. « On peut, disait Montaigne, regretter les meilleurs temps, mais non pas fuir au présent. »

GEORGES CLARETIE
HENRI VONOVEN

LES PREMIÈRES FIANÇAILLES DE NAPOLÉON III[1]

L'ADOLESCENCE DU PRINCE LOUIS

Au début de 1817, après dix-huit mois de lamentables tribulations, la reine Hortense avait acquis le manoir d'Arenenberg, construit sur la pente d'un coteau boisé qui domine la rive suisse du lac de Constance. Elle y séjournait l'été, avant de regagner Augsbourg où le roi de Bavière était autorisé par les gouvernements alliés à lui donner l'hospitalité.

Vers la fin de 1822, on lui permit de passer l'hiver à Rome, résidence de Madame Letizia, de Lucien, de Louis et de Jérôme[2]. Les Bonaparte, qui n'oubliaient ni ses intrigues de 1814 ni la manière dont elle-même s'était exclue de la famille impériale par la malheureuse affaire du duché de Saint-Leu[3], l'accueil-

1. Voir à la fin de l'article les *sources* de cette étude.

2. Jérôme et sa famille, qui vivaient auparavant à Trieste, arrivèrent à Rome dans les derniers jours de mars 1823 après avoir reçu autorisation de résider dans les États Pontificaux. Par égard pour sa femme, née princesse de Wurtemberg, les Cours d'Europe lui avaient reconnu le titre de prince de Montfort. Son frère Louis, l'ex-roi de Hollande, se faisait appeler le comte de Saint-Leu; Lucien était prince romain de Canino et de Musignano; quant à Joseph, l'ex-roi d'Espagne, qui prenait le nom de comte de Survilliers, il vivait aux États-Unis depuis 1815. Sa femme ne l'avait pas suivi : elle habita successivement Bruxelles, Rome et Florence.

3. Le 30 mai 1814, un mois à peine après l'abdication de Fontainebleau, Hortense obtint de Louis XVIII l'érection de la terre de Saint-Leu — dont son mari pouvait légitimement lui contester la propriété — en duché transmissible de mâle en mâle par ordre de primogéniture. Elle accepta que les lettres patentes fussent établies au nom de « Madame Eugénie-Hortense de Beauharnais ». Belle-sœur et belle-fille de Napoléon, elle renonçait ainsi au nom de Bonaparte pour elle et ses deux fils.

lirent d'abord avec réserve, bien que la mère de Napoléon eût exprimé son désir d'apaisement. Mais Hortense montra tant d'adresse qu'ils finirent — sauf son mari — par se rapprocher d'elle. Plus d'une fois ils auront recours à ses amitiés ou à ses alliances pour lui demander de menus services qu'elle s'empressera de leur rendre, et non sans une secrète fierté.

Car la postérité de Joséphine, par un étrange retour de fortune, commençait à s'élever. A la fin de la Restauration, le temps n'est pas loin où Hortense pourra compter parmi ses neveux l'empereur du Brésil, le roi de Portugal, le prince héritier de Suède, le prince souverain de Hohenzollern-Eichingen. Et, tandis que les Bonaparte ne croient plus à l'avenir de leur nom, c'est encore un petit-fils de l'Impératrice répudiée qui s'attribuera, après la mort du duc de Reichstadt, l'héritage de Napoléon.

Pendant neuf hivers, la reine Hortense et son plus jeune fils, le prince Louis, ont habité Rome où l'ex-roi de Hollande leur céda très vite sa place afin de ne pas vivre dans la même ville que cette épouse détestée. Villa Paolina, puis au palais du cardinal Ruspoli, la reine retrouvait un peu de la vie brillante d'autrefois. Ses bals, ses réceptions attiraient d'illustres voyageurs, séduits par la légende de cette femme célèbre. La comtesse Potocka, une ancienne maîtresse de Flahaut, qui la connut en 1826, fut émerveillée par son inépuisable gaieté. Les malheurs ne l'ont pourtant pas épargnée, mais ils glissaient sur elle sans laisser de trace profonde. Hortense pouvait infatigablement reconstruire sur des ruines dans l'oubli de la veille et l'insouciance du lendemain.

Une nouvelle épreuve mit fin à cette aimable existence. En février 1831, ses deux fils se jetèrent dans l'insurrection des Romagnes, qui devait coûter la vie à l'aîné. Or, dès qu'elle est mêlée à des événements terribles, cette femme frêle et nonchalante force l'admiration. Quand les imprudences du prince Louis l'ont fait expulser des États Pontificaux, elle n'a rien su prévoir ni rien empêcher; elle a commis la faute de l'envoyer à Florence, chez son père infirme, au lieu de s'attacher à lui pour le surveiller de près. A peine est-il en péril, le génie maternel se réveille et inspire à Hortense des décisions viriles. Elle embrasse le fils mort et ne songe plus qu'à sauver

l'autre. Elle a déjà réuni les faux passeports, les déguisements, les hommes fidèles; elle entraîne le prince vers la frontière française — où personne ne peut croire qu'elle aura l'audace de se présenter — brave les lois d'exil, implore Louis-Philippe. On lui aurait peut-être permis d'habiter quelque temps Paris si les provocations du prince Louis n'avaient pas déterminé le gouvernement à éloigner sans retard les deux fugitifs.

L'enfant n'a plus rien à craindre, mais c'en est fait de Rome et de ses plaisirs. Désormais, Hortense devra vivre dans la solitude d'Arenenberg, et elle s'y résignera sans adresser un reproche au fils qui l'a pourtant privée de ses dernières joies.

***

A l'époque de ce retour en Suisse, celui qui sera plus tard Napoléon III est au milieu de sa vingt-troisième année. Aussi difficile à connaître qu'à comprendre, il se livre peu. « Je concentre tout ce que je sens, écrit-il à sa mère, de sorte que je n'ai confiance que par explosions. » Ces moments sont d'ailleurs très rares, car la séparation de ses parents lui a, dès l'enfance, enseigné à se taire et à observer. De 1808 à 1830, combien de fois le prince Louis a-t-il vu un père qui suspectait sa légitimité avant même qu'il vînt au monde? Le compte pourrait s'établir en journées : quelques heures, peut-être, en 1814, et pour la première fois depuis qu'il est né; ils ne se retrouveront que cinq ans plus tard, à Livourne, et en 1821, à Marienbad; encore le comte de Saint-Leu ne l'a-t-il réclamé que comme une sorte d'otage, en échange du fils aîné que la reine est autorisée à garder auprès d'elle durant un mois; par la suite, ils se sont réunis à Rome dans l'hiver de 1822-1823, puis chaque année une semaine ou deux à Florence. Et c'est tout.

Ils ont pourtant correspondu; mais pas une lettre du père qui ne soit un aigre reproche ou ne contrarie, par principe, un dessein de l'adolescent. Et quand le prince Louis, tout frémissant, évoque la gloire de Napoléon, le frère de l'Empereur lui fait cette réponse : « La guerre, sauf le cas de légitime défense, n'est qu'une barbarie, une férocité qui ne se distinguent de celles des sauvages et des bêtes féroces que par plus d'art,

de subtilité et de fausseté dans son but [...] On ne doit faire la guerre que pour son pays. Ceux qui agissent autrement sont des ambitieux, des aventuriers, des méchants, pour ne pas dire plus. »

Lorsqu'il revient à Arenenberg au mois d'août 1831, le prince ne peut donc avoir aucune tendresse pour son père; mais il est encore plus loin de ses oncles, effacés et craintifs, sans comprendre que les Napoléonides rendent, à leur manière, un très grand hommage à la mémoire de leur frère : pour eux, l'empire est mort avec celui qui l'a conçu.

A cette époque, leur neveu ne saurait avoir d'ambitions personnelles puisque le duc de Reichstadt est vivant, mais le nom qu'il porte obsède sa pensée. La manière dont il imagine le système napoléonien n'a d'ailleurs aucun rapport avec la réalité; l'idée s'est transformée d'une génération à l'autre, elle représente maintenant un fait acquis, dont les frères de l'Empereur ne peuvent avoir eu conscience. Il suffit de lire les œuvres écrites par le prince Louis en 1831 et en 1832 pour découvrir son erreur : ces réflexions hâtives ne sont qu'une suite de contre-sens historiques, de divagations démagogiques qui permettraient aujourd'hui de mettre en doute son jugement autant que sa bonne foi si l'on ne savait que bien d'autres jeunes hommes se sont alors trompés comme lui, en cherchant à confondre, dans une impossible union, les principes d'autorité et de liberté.

Il poursuivait ses chimères lorsque la mort du duc de Reichstadt, survenue le 22 juillet 1832, lui assura la succession des droits dynastiques[1]. D'immenses espoirs l'agitèrent. Trois

1. D'après le sénatus-consulte de l'an XII, c'est Joseph Bonaparte qui héritait les droits dynastiques du duc de Reichstadt ou, à son défaut, l'ex-roi de Hollande, père du prince Louis. En fait, cependant, la question se présentait sous un aspect différent. Tout d'abord, l'un était sans postérité mâle, l'autre, paralytique. Ensuite, ceux qui avaient approché l'Empereur savaient qu'il eût un jour ou l'autre modifié cet ordre — s'il était mort sans laisser d'héritier — en faveur du fils aîné d'Hortense et de Louis, qu'il a toujours considéré comme son successeur avant la naissance du roi de Rome. C'est une des raisons qui lui firent distribuer des couronnes à ses frères, afin de les fixer à l'étranger, alors qu'il ne permettait pas à ses neveux de quitter la France sans son autorisation. Enfin, le régime se fondait sur le plébiscite; or Joseph a reconnu lui-même en 1832 (lettre de Lucien à la *Tribune*), puis en 1834 (lettres de Joseph et de Lucien au duc de Dalmatie et à divers pétitionnaires) qu'une nouvelle consultation populaire serait indispensable, au cas où le peuple français voudrait retourner à l'em-

mois plus tard, il partait pour Londres où son oncle Joseph, chef de la famille, venait de le convoquer.

Si Jérôme était le moins sage des Bonaparte, Joseph pouvait passer pour le plus raisonnable. Il interrogea ce neveu qu'il connaissait à peine, il lui présenta quelques personnages politiques venus tout exprès de Paris. Après trois mois d'entretiens, auxquels prirent part Jérôme et Lucien, les trois frères furent persuadés que l'avenir dépendait d'un être versatile et indéfinissable, dissimulé dans sa pensée et impulsif dans ses actes. Ils se séparèrent déçus et mécontents. « Depuis quinze ans, écrivait amèrement le prince à sa mère, le seul mobile des actions de toute ma famille a été le désir de ne pas se compromettre. » Car ce jeune homme, en véritable enfant du siècle, ne songeait qu'aux aventures pour se faire connaître alors que ses oncles condamnaient sévèrement ce programme. Puisqu'on ne l'écoutait pas, le roi Joseph donna au prince un dernier conseil : celui de se marier et d'attendre des événements plus favorables à sa grande ambition. Sur ce point, il était d'accord avec sa belle-sœur qui, pour bien des raisons, pensait comme lui.

***

Depuis plusieurs années, la reine Hortense connaissait les embarras d'argent. En 1830, elle avouait 100 000 livres de revenu, mais il semble que ce chiffre soit supérieur à la réalité. Au château d'Arenenberg, elle entretenait à demeure une vingtaine de personnes, auxquelles s'ajoutaient les hôtes de passage et leur service. Les hivers à Rome, les frais de sa livrée l'avaient entraînée d'autant plus loin qu'elle ne savait pas compter. Il lui fallut alors vendre des rentes, proposer ses pierres aux souverains, congédier de temps à autre quelques

pire. Dans ces conditions, le prince Louis pouvait se considérer non pas comme *le* prétendant mais comme *un* prétendant, au même titre que son oncle et son père. Il est clair qu'une renonciation de Joseph et de Louis eût tout simplifié : telle était la méfiance que leur inspiraient le programme politique et le caractère du prince qu'ils n'ont jamais consenti à abdiquer leurs droits. Faute d'unité, le prince Louis s'est donc prématurément attribué des titres que son oncle Joseph, prétendant légitime, n'aurait d'ailleurs pas été en état de lui disputer si l'affaire de Strasbourg eût amené la chute de la monarchie philippienne.

domestiques. Le prince Louis, qui ne recevait de son père aucune pension, devait tenir son rang. Mademoiselle Mazuyer, secrétaire-trésorière de la reine, raconte comment elle-même dut résister à certaine demande d'argent du prince, qui n'osait plus solliciter directement sa mère. Hortense envoyait à Paris les diadèmes et les colliers, renonçait au moindre plaisir afin de contenter son fils. La seule issue était un mariage qui lui apporterait la fortune tout en l'arrachant à la solitude morale où sa pensée s'exaltait.

Arenenberg, pourtant, ne manquait pas d'animation pendant les mois d'été car la reine conservait des amis fidèles. Mais, dès que l'hiver rejetait les exilés dans la neige et les brouillards, il ne restait plus au prince que trois compagnons : le docteur Conneau, qui se mourait de spleen en regrettant l'Italie, Félix Cottrau, un jeune peintre que la reine avait ramené de Rome pour sa bonne mine, et le mari de Louise Cochelet, l'ancienne lectrice. Ce commandant Parquin, qui tenait une auberge dans les environs du château, ne connaissait de l'empire que ses batailles, si bien que le prince, déjà trop enclin à confondre l'histoire du règne avec une chevauchée militaire, se grisait en l'écoutant. La reine redoutait son influence, que mademoiselle Mazuyer jugea funeste dès qu'elle entendit le demi-solde vociférer sous les arbres du parc.

Enfin, le prince donnait à sa mère d'autres sujets d'inquiétude. A Bade, à Constance, à Berne, à Arenenberg, même, il allait de femme en femme et s'enflammait vite. Personne, au château, n'ignorait ses nombreuses aventures. Il avait aimé madame Saunier, la veuve d'un planteur de l'île Maurice, puis madame Stalé, une voisine. Valérie Mazuyer l'adorait, silencieusement, jusqu'au désespoir. Ensuite il s'était épris d'une enfant ravissante, la petite Louise de Crenay[1], qui l'occupa plus longtemps parce qu'il ne pouvait songer à faire d'elle sa maîtresse. Dans son impatience, il voulut même l'épouser. Ces caprices tourmentaient la reine qui craignait à tout moment des décisions irréparables et qu'elle n'aurait jamais le pouvoir d'empêcher.

1. Louise de Chapelain de Séréville (1819-1897), nièce et fille adoptive du marquis de Crenay. Le marquis et la marquise de Crenay avaient acquis, en 1831, un domaine situé à deux kilomètres d'Arenenberg.

PROJET DE MARIAGE AVEC MADEMOISELLE DE PADOUE

Au mois d'octobre 1833, le prince Louis reçut une lettre de l'abbé Bertrand, son premier précepteur[1]; ce prêtre septuagénaire, qui connaissait tous les secrets d'Hortense depuis trente ans, conseillait à son tour le mariage et laissait entendre qu'une jeune fille, dont le prince avait rencontré le père pendant son séjour à Londres, lui semblait réunir toutes les qualités qui pourraient convenir à un homme tel que lui.

Est-ce l'abbé Bertrand qui prit cette initiative? Il est plus vraisemblable d'admettre que la reine lui confia la mission de convaincre son ancien élève. Autrement, on comprendrait mal qu'Hortense n'eût pas rappelé, dans les lettres écrites plus tard à l'abbé Bertrand pour justifier sa conduite, qu'elle ne fut pas la première à solliciter cette alliance.

Quoi qu'il en soit, le prince n'a pas été dupe de cette mise en scène, car il répondit, le 27 octobre, par une lettre subtile : sa mère, il le savait, voulait depuis longtemps le marier; mais il hésitait, par loyauté, à entraîner une femme dans sa destinée malheureuse. Et si jamais il revenait sur sa décision, ce serait pour épouser une Française, sans s'attacher au rang. « Ma mère, disait-il en terminant, désirerait beaucoup savoir quelle est la personne dont vous me parlez. Vous êtes par trop discret. Je n'ai pas deviné le nom de la personne que j'ai rencontrée à Londres. S'agit-il du duc de Padoue? Sa fille est-elle mariée? »

Sans retard, l'abbé Bertrand répondit au prince que mademoiselle de Padoue était bien celle que sa précédente lettre ne nommait pas.

Fils d'une cousine germaine de Madame Letizia, le géné-

1. Louis-Joseph Bertrand (1762-1837), fut, avant la Révolution, précepteur chez un beau-frère de madame Campan. En 1795, celle-ci l'attacha à son institution de Saint-Germain-en-Laye comme professeur de français, d'histoire et de géographie. Hortense devint ainsi l'une de ses élèves. En 1805, elle le fit nommer chapelain de sa maison. L'abbé Bertrand assista à l'ondoiement du prince Louis, dont il commença la première éducation. C'est lui qui administra les derniers sacrements à Joséphine. Il suivit la reine Hortense en exil, où il continua de diriger les études du prince jusqu'en 1820, époque à laquelle il fut remplacé par Joseph Le Bas. L'abbé Bertrand quitta définitivement Arenenberg en 1824 ou 1825 et vint s'établir à Mantes. C'est là qu'il mourut, le 8 juillet 1837.

ral Arrighi de Casanova[1] se trouvait être ainsi un proche parent de l'Empereur qui, sans jamais l'élever aux plus hauts grades, le créa néanmoins duc de Padoue et lui fit épouser une nièce de madame de Montesquiou, la gouvernante du roi de Rome.

Proscrit au lendemain des Cent-Jours, le duc de Padoue reparut en France après la loi d'amnistie et devint alors le fondé de pouvoir de ses cousins. C'est lui que Madame Mère chargea de réunir les legs faits par Napoléon. Pendant le séjour du roi Joseph en Angleterre, il s'était rendu à Londres avec sa fille, alors âgée de vingt et un ans.

La reine Hortense savait que l'établissement de son fils se présentait comme une entreprise difficile, car aucune maison souveraine n'eût accepté son alliance. D'autre part, un mariage Bonaparte semblait impossible à réaliser puisque la fille de Jérôme avait treize ans. Il est vrai que le prince aurait pu prétendre à la main de deux de ses cousines en ligne maternelle, mais la princesse Théodelinde de Leuchtenberg vivait auprès du roi de Bavière, son grand-père, qui n'eût jamais consenti à cette union; quant à la princesse Marie de Bade, sa mère, — la grande-duchesse Stéphanie — espérait mieux pour elle. Ainsi, le mariage consanguin avec mademoiselle de Padoue apparaissait comme le seul projet convenable.

De prudentes négociations commencèrent sous la conduite de l'abbé Bertrand, mais à l'insu du comte de Saint-Leu qui dut pourtant être averti par de vagues rumeurs. Prétextant que Madame Mère le harcelait afin d'avoir des nouvelles plus positives, il pria son fils de préciser ses intentions. Il le laissait libre, pourvu que la jeune fille fût de bonne naissance, riche, et « de mœurs irréprochables ». Cependant, comme il n'aimait pas son frère Jérôme, il prit position contre lui et interdit à son fils d'épouser l'une de ses cousines Bonaparte.

1. Jean-Thomas-Toussaint Arrighi de Casanova, général de division, duc de Padoue en 1808, député de la Corse en 1849, puis gouverneur des Invalides. Né à Corte le 2 mars 1778, il mourut à Paris le 22 mars 1853. Il était fils d'Hyacinthe Arrighi, qui fut préfet du Liamone et, plus tard, de la Corse, et d'Antoinette Benielli dont la tante maternelle, Angela-Maria Pietra-Santa, fut la femme de Jean-Jérôme Ramolino et, en secondes noces, celle de François Fesch. Le duc de Padoue et l'Empereur étaient donc cousins issus de germains.

Il épousa, en 1812, Anne-Rose-Zoé de Montesquiou-Fezensac, dont il eut un fils et une fille; celle-ci, Marie-Louise-Antoinette, était née le 21 décembre 1812.

Dès lors, Hortense n'avait plus aucune raison de craindre que son mari refusât mademoiselle de Padoue. Le 3 janvier 1834 elle confirma son accord à l'abbé Bertrand; cependant, pour ne pas donner au duc l'idée qu'on courait trop vite à sa rencontre, elle ajouta que le prince ne voulait, malheureusement, rien entendre. Lui-même le répéta à l'abbé, un mois plus tard, tout en protestant que mademoiselle de Padoue n'était pas en cause : elle lui plaisait, mais il ne se trouvait pas le droit de l'associer à son infortune.

La signification véritable de ces petites manœuvres échappa au duc. Beaucoup plus lié avec les Bonaparte qu'avec Hortense, il connaissait les divisions du couple et le caractère soupçonneux du roi Louis. Devant cette réserve, il prit à son tour une attitude prudente et c'est alors que la reine imagina une feinte pour le stimuler.

Au mois d'octobre de l'année précédente, la jeune princesse Mathilde et son père Jérôme s'étaient arrêtés quelques jours à Arenenberg, en revenant de Stuttgart. Bien qu'il ne fût pas question de marier cette enfant de treize ans et demi, du moins pour le moment, la reine crut habile de laisser entendre à l'abbé Bertrand que son beau-frère y songeait. Il faut croire que ce bruit parvint jusqu'à Florence, car le roi Louis prononça de nouveau un veto formel, qui, d'ailleurs, mettait en cause beaucoup plus Jérôme que sa fille. Le prince répondit que jamais il n'avait eu pareille idée, bien mieux, que sa mère et son oncle n'y pensaient pas davantage. Tout laisse supposer qu'il dit vrai puisque la reine écrivait, un peu plus tard, cette lettre à l'abbé Bertrand :

« Il ne me manquerait, dans ma solitude, que de voir mon fils marié, et j'espère finir par l'amener à cette idée malgré sa délicatesse de ne pas faire partager son malheur. Mais on m'a déjà parlé de plusieurs personnes. Celle pour laquelle vous m'avez écrit est peut-être celle qui, sous tous les rapports,nous conviendrait le mieux. Car dans notre ermitage il nous faudrait de la simplicité. Mais aussi il faut que la belle-fille apporte de quoi augmenter le ménage; car vous savez que j'ai fait beaucoup de pertes. Mon fils peut espérer de son père et de moi avoir de la fortune après nous, parce que nos deux portions médiocres peuvent composer un tout assez considérable. Il faut donc que

celle qu'il épousera le mette dans la position de pouvoir aller passer l'hiver dans une grande ville, sans se gêner. Quel sacrifice le père fera-t-il pour ce mariage? Voilà ce que je désire savoir, car cela peut avoir de l'influence sur notre détermination à mon mari et à moi. Et comme mon fils trouve la jeune personne fort bien, nous pourrons revenir sur son projet de célibat, qui n'est pas du tout de notre goût[1]. »

Il était difficile de dire avec plus de netteté que la décision du prince dépendait principalement du chiffre de la dot. En outre, la reine s'avançait beaucoup en parlant au nom de son mari, qui continuait de tout ignorer. Peut-être était-il temps de le prévenir, mais la mère et le fils connaissaient trop bien les soupçons qu'il entretenait à leur sujet pour lui avouer qu'on l'avait jusqu'ici tenu à l'écart. Avant de commencer son siège, il fallut alors revenir en arrière : avec toutes sortes de précautions, le prince se décida à lui soumettre une liste de noms — où figurait celui de mademoiselle de Padoue — en le priant d'indiquer ses préférences.

Le roi Louis n'avait d'autre volonté que celle qui naît de la contradiction. Dès qu'on le mit en état de choisir librement, il ne fit aucune réponse précise et, en tout cas, ne désigna pas mademoiselle de Padoue.

***

Sans perdre courage, la reine pressa l'abbé Bertrand de poursuivre sa mission. Elle apprit ainsi que le duc de Padoue destinait à sa fille une dot de 600 000 francs, qui lui parut insuffisante car elle attendait un million. Elle pensa, toutefois, que des conversations particulières pourraient s'engager, à son avantage, sur ce point délicat et pria l'abbé Bertrand d'inviter, en son nom, mademoiselle de Padoue et son père à Arenenberg.

Si flatté qu'il fût, le général se mit à réfléchir sur une affaire qui, après cinq mois de correspondance, se résumait ainsi : le prince gardait le silence, le roi Louis ne savait rien, la reine Hortense seule, dont la frivolité d'esprit était célèbre, manœuvrait par l'entremise d'un vieillard, vénérable à plus d'un titre mais entièrement dévoué à ses intérêts. Afin d'y voir plus

1. Cette lettre a été publiée par le baron de Meneval.

clair, il posa trois conditions préalables à son départ : une demande — écrite par le prince lui-même — l'approbation de la dot et le consentement du père.

La reine, beaucoup plus que son fils, tenait à ce mariage. Elle se soumit à ces exigences, sans apercevoir, peut-être, la méfiance à peine déguisée qui les inspirait. Quant au prince, il n'était pas en position de résister à sa mère; il fit aussitôt la démarche demandée par le duc de Padoue tandis qu'Hortense, pour sa part, agréait le chiffre de 600 000 francs, tout en précisant que ce capital, dans sa pensée, devait être transféré en Suisse.

Il ne restait plus qu'à obtenir l'assentiment du roi Louis, et c'est alors que le prince lui écrivit, le 5 juin :

« Depuis que je vous ai écrit, la mort du père de mademoiselle de L. a changé un peu mes projets de mariage car, jusqu'à présent, je ne connais aucune des personnes qu'on me propose. Je ne fais attention qu'aux convenances et nullement aux affections, qui ne peuvent se manifester que lorsqu'on s'est vu de près. Donc, les avantages que je trouvais dans l'alliance que je désirais contracter n'existent plus et, si je veux persister dans mes vues matrimoniales, ce que j'ai de mieux à faire, c'est de jeter mes vues sur mademoiselle de Padoue. Vous me feriez grand plaisir de me répondre à ce sujet et de me donner votre avis quoique je ne sois pas trop pressé de me marier. »

Qui peut être la fille de ce M. de L. dont le prince avoue si cavalièrement qu'il n'a plus besoin? Le seul personnage auquel cette initiale puisse s'appliquer est le général de La Fayette, mort le 22 mai, c'est-à-dire peu de jours auparavant. Il ne pourrait, en tout cas, s'agir que d'une de ses petites-filles, mademoiselle de Lasteyrie ou mademoiselle de la Fayette. On peut très bien admettre que le prince ait songé à cette alliance pour des raisons politiques, puisque le général, brouillé depuis deux ans avec Louis-Philippe, avait passé au parti républicain dont le futur empereur cherchait alors à gagner les sympathies.

Mais comment se serait-il engagé dans cette affaire au moment où Hortense, d'accord avec lui, entrait en rapports avec le duc de Padoue? Quand il a pressenti son père à propos de mademoiselle de L., voulut-il, au contraire, l'amener par

éliminations successives à nommer mademoiselle de Padoue? La vérité demeure insaisissable, et l'on ne doit pas oublier que mademoiselle de Montijo faillit plus tard être la victime d'une mésaventure identique : à l'époque même où le tendre empressement de Napoléon III la désignait à tous comme impératrice, l'ambassadeur de France à Londres négociait secrètement le mariage de son souverain avec une princesse allemande. Le comte Walewski échoua, mais il aurait pu réussir. En ce cas, mademoiselle de Montijo eût repris la route d'Espagne pour céder la place à Adélaïde de Hohenlohe-Langenbourg.

Dès que le comte de Saint-Leu fut en présence d'un projet précis, il se hâta, comme on pouvait s'y attendre, d'exprimer une opinion négative. Il refusa mademoiselle de Padoue en signifiant, une fois de plus, sa réprobation des mariages consanguins et ajouta cette excuse ironique, où l'on sent passer le souvenir amer de ses propres déboires : « Tu me consoles en me disant que tu n'es pas amoureux. C'est une chose essentielle pour bien choisir quand on veut se marier, c'est-à-dire pour éviter des malheurs trop communs en cet état. »

Ce refus n'émut guère le prince, qui se résignait à mademoiselle de Padoue par soumission filiale. Il se trouvait alors à Berne, où il venait d'être nommé capitaine d'artillerie dans l'armée suisse, et ses demandes d'argent lui attirèrent quelques reproches d'Hortense, auxquels il répondit que son prochain mariage arrangerait tout. Pour donner une nouvelle preuve de sa docilité, il accepta de tenter une seconde démarche auprès de son père qui, contre toute espérance, se laissa convaincre à moitié. Il donna permission au prince d'agir à sa guise, mais, comme ce mariage continuait à lui déplaire, refusa de le doter. Néanmoins, il laissa entendre que de petites sommes seraient mises, de temps à autre, à la disposition de son fils.

***

La reine crut enfin tenir le succès. C'est à ce moment que lui parvint une lettre du duc de Padoue, qui voulait tout régler avant leur prochaine rencontre. Hortense fut ainsi

informée que la dot de mademoiselle de Padoue ne pourrait être remise au prince, pour la raison qu'elle était représentée par des domaines en pays étranger, inaliénables et indivisibles, dont le revenu ne dépassait pas 2 p. 100. En un mot, le duc disposait d'une rente de 15 000 francs en faveur de sa fille.

Sous cet aspect nouveau, l'union du prince avec mademoiselle de Padoue perdait tout intérêt. La reine, qui ne se souciait plus de recevoir chez elle le père et la fille, écrivit précipitamment au duc de différer son voyage, et elle fit passer à l'abbé Bertrand une lettre pleine de vivacité.

Le duc de Padoue, offensé par ce brusque revirement, se retourna vers l'abbé Bertrand pour alléguer que l'honneur de sa fille se trouvait d'autant plus compromis par cette rupture que la reine avait beaucoup écrit et parlé; en outre, la commande d'un trousseau prouvait publiquement que sa fille était fiancée. L'abbé Bertrand ne put que transmettre ses plaintes, mais la reine, toujours irritée, les reçut fort mal : « Quand on marie sa fille, répliqua-t-elle, on donne la dot. Cette méfiance qu'on montre pour un mari est si humiliante que je serais coupable de laisser mon fils dans cette position. »

Il était bien tard pour incriminer une méfiance qui s'était exprimée déjà, et de manière non moins évidente. Mais Hortense, qui aux heures critiques sait affronter le péril et répare ses inconséquences avec une surprenante maîtrise, s'embrouille vite lorsqu'elle entreprend de trop longues intrigues, où sa légèreté la dessert. Au surplus, le général prit une résolution toute militaire pour prévenir les propos malveillants : deux semaines plus tard, il annonça le mariage de sa fille avec M. James-Édouard Thayer, frère d'un gendre du grand maréchal Bertrand; et Madame Letizia, sans soupçonner que mademoiselle de Padoue, deux mois auparavant, pouvait déjà se croire petite-fille de la Mère des Rois, fit parvenir à sa jeune cousine l'une de ses bagues en diamants.

A cette nouvelle, la reine s'efforça de déguiser son amertume sous un ton d'enjouement. Par dépit, elle réclama aigrement sa correspondance, mais le prince désavoua sa mère dans un bref billet, adressé à son ancien précepteur, où il autorisait dédaigneusement le duc à conserver sa lettre : « Ce

que j'ai fait il y a quelques mois, disait-il, je le referais encore si les circonstances étaient les mêmes et je ne veux pas avoir l'air de rougir de mes actes. »

FIANÇAILLES AVEC LA PRINCESSE MATHILDE

L'année 1835 sera remplie par des projets bien différents. Les émeutes se succédaient en France, et c'est avec une attention passionnée que le prince observait des désordres qu'il considérait comme autant de symptômes favorables à sa cause.

Depuis son retour de Londres, il cherchait un point d'appui sur la Charbonnerie, la *Jeune Europe*, la Franc-maçonnerie, toutes ces associations internationales dont les chefs trouvaient en Suisse un lieu d'asile. Dès 1833, le ministre de France à Carlsruhe signale ses rapports avec les réfugiés polonais; l'année suivante, l'ambassadeur à Berne s'inquiète de le voir aux abords de la frontière française et le soupçonne de méditer un coup de main; en 1835, des lettres saisies sur un conspirateur allemand révèlent qu'un grand nombre d'étrangers, réunis à Arenenberg, se sont subitement dispersés après l'attentat manqué de Fieschi contre Louis-Philippe, tandis que le prince s'est rendu à Zurich pour conférer avec Kratz. A-t-il joué un rôle occulte dans la préparation de ce massacre? Le roi de Wurtemberg, beau-frère de Jérôme, n'était pas loin de craindre que le nom des Bonaparte fût compromis par les révélations de Fieschi[1].

La reine devinait vaguement ces intrigues et se désespérait de voir le « doux ténébreux » retourner aux complots, dont elle le croyait guéri depuis la tragique aventure des Romagnes. Le mal, dans sa pensée, n'avait d'autre cause que la solitude; qu'il puisse se distraire, ainsi qu'elle disait à l'abbé Bertrand, et il sera sauvé. Elle le suppose en toute bonne foi, car les plaisirs du monde sont pour cette tête fri-

1. « Le roi de Wurtemberg attend avec une espèce d'inquiétude le procès Fieschi. Il semble croire que cet homme fera des révélations qui causeront un grand scandale et qui ne répandront aucune lumière sur cette œuvre de sang. » (Dépêche du 3 novembre 1835, écrite au duc de Broglie, ministre des Affaires étrangères, par le comte de Fontenay, ministre de France à Carlsruhe. *Arch. Min. Aff. Étr. Corresp. polit.*, WURTEMBERG, vol. 64.)

vole le plus sûr remède aux idées sombres. Une tradition, qui remonte au Second Empire, prétend qu'elle crut de bonne heure à la destinée de son fils et approuva ses équipées. Or, tous les témoignages contemporains assurent, au contraire, qu'Hortense ne reçut à aucun moment les confidences du prince. Peu faite pour les aventures de la gloire, elle n'a jamais recherché que celles du cœur. Encore sa tendresse eût-elle préféré les épargner à celui qu'elle voyait, depuis longtemps, bourgeoisement marié « à une bonne petite femme ». Et ce vœu, maintes fois exprimé, suffit à prouver qu'elle ne partageait pas ses ambitions.

Elle laissa le prince en repos pendant un an, puis se mit de nouveau en quête d'une belle-fille; à la vérité il n'en restait qu'une à qui elle pût songer : sa nièce Mathilde. Sans s'arrêter à l'opposition de son mari, la reine pensa qu'un peu de patience et d'adresse finiraient par le faire céder, et le prince, impénétrable, se laissa conduire par sa mère, tout en lui demandant de ne pas fonder trop d'espérances; sa cousine lui semblait charmante, mais il n'était pas amoureux et éprouvait pour elle « un tout autre sentiment ».

***

Mathilde Bonaparte, dont la beauté commençait à être célèbre, avait pour père cet aimable roi Jérôme, libertin, fastueux, qui vécut sous les deux empereurs et fut protégé par la chance jusqu'à son dernier jour. Par sa mère, Catherine de Wurtemberg, elle se trouvait apparentée à la plupart des maisons souveraines et descendait de Marie Stuart et de Darnley. Dès cette époque, pourtant, elle était beaucoup plus fière d'être la nièce de Napoléon. La jeune princesse ressemblait à son oncle par la forme du visage, mais sa stature, ses traits, son teint délicat rappelaient ses origines germaniques. « En m'appliquant une feuille de rose sur la joue, dit-elle dans ses souvenirs, il fallait, pour la découvrir, chercher attentivement. » Par bonheur pour elle, ni l'insouciant Jérôme, ni l'indolente Catherine ne s'étaient eux-mêmes occupés de son éducation. C'est à la baronne de Reding, une gouvernante énergique et dévouée, que la princesse fut confiée.

Le prince se souvenait d'avoir bercé, en 1823, celle qu'on lui destinait aujourd'hui pour femme et dont douze années le séparaient. Ainsi, il ne pouvait voir en elle qu'une enfant. Bien qu'il n'ait, au début, fait aucun effort pour lui plaire, Mathilde le trouva séduisant. Il était de petite taille, comme Hortense, dont il tenait son menton aigu et ses fins cheveux blonds. Sans être beau, il attirait les femmes par ses yeux d'un gris bleuâtre et ce regard voilé qui paraît avoir été, en politique comme en amour, son meilleur élément de succès. Les hommes y voyaient des pensées profondes, les femmes une poésie rêveuse, jusqu'au jour où les uns et les autres découvraient leur erreur.

A vingt-cinq ans, ses caractères essentiels sont fixés définitivement; celui qui domine, et qu'il cache sous une froideur parfois hautaine, c'est l'indécision. Il se détermine au hasard, et, jusqu'à la dernière minute, semble ignorer lui-même le parti qu'il va prendre, car il en tient toujours deux ou trois en réserve, souvent contradictoires. Peut-être a-t-il voulu épouser Mathilde, peut-être s'est-il résigné à elle, peut-être a-t-il cherché à donner le change au moment où il préparait en secret l'affaire de Strasbourg. Rien, en tout cas, ne permet de conclure en faveur d'une seule de ces hypothèses. Il laissait des tendances diverses se composer lentement dans sa pensée hésitante, en attendant que la plus forte finit par l'emporter. Comme sa mère, le prince savait tirer parti des circonstances; mais il était incapable de les prévoir ou de les provoquer.

Catherine de Wurtemberg mourut à Lausanne, le 28 novembre 1835, après une cruelle maladie. Le prince de Montfort laissa son fils aîné conduire le deuil en Wurtemberg et il attendit que les cérémonies funèbres fussent achevées pour se rendre à Stuttgart où ses soucis d'argent lui commandaient de se rendre promptement. Comme la mort de sa femme le privait de toute ressource, il voulait demander au roi de Wurtemberg de lui maintenir la pension viagère que celui-ci servait à sa sœur[1]. Il prit sa fille avec lui, car il comptait, auparavant,

1. Dépêche de M. de Fontenay au duc de Broglie, du 2 décembre 1835 : « La situation du prince Jérôme va devenir fort embarrassante. Il y a déjà longtemps qu'il a dissipé toute sa fortune et il ne lui reste que des dettes. La princesse sa femme jouissait d'une pension viagère de 25 000 roubles, accordée par l'empereur

s'arrêter quelques jours chez Hortense, qui venait de lui soumettre son projet de mariage. Tous deux arrivèrent le 7 décembre à Constance, où le prince Louis les attendait.

Mathilde passa huit jours à Arenenberg, qui lui parurent pleins d'agrément. Chaque matin, elle allait trouver sa tante dans la chambre tendue de percale rose et de mousseline, où l'on entrait, d'une manière fort étrange, par une armoire de bois sculpté. Ensuite, le prince poussait le traîneau de sa cousine sur le lac, ou bien il lui apprenait à patiner. Comme autrefois, il jouait gaiement avec elle, avant de l'abandonner soudain pour reprendre ses méditations solitaires.

Hortense et Jérôme conversaient. Le prince de Montfort avait peu d'estime pour ce neveu, et il ne pouvait oublier les anciens soupçons de son frère sur la légitimité de cet enfant. Il souhaitait cependant ce mariage, afin de reprendre une indépendance dont la mort de sa femme ne lui avait rendu qu'une partie. Avant même que sa belle-sœur eût abordé les affaires d'argent, il annonça que le tsar Nicolas et le roi de Wurtemberg comptaient doter Mathilde. Émerveillée, Hortense se laissa convaincre; les 12 000 livres de revenu qu'elle donnait à son fils en lui abandonnant sa terre de Monte San Vito, semblaient peu de chose à côté de la dot royale promise par Jérôme.

Le prince, pour sa part, ne montrait pas moins d'imagination : il adressa, le 14 décembre, une lettre publique aux journaux parisiens pour démentir ses fiançailles avec la jeune reine de Portugal. Personne n'avait jamais songé à lui offrir la main de dona Maria[1], et cette protestation devait

Alexandre, et il est fort douteux que cette pension soit continuée aux enfants. Le roi de Wurtemberg donnait également à sa sœur une pension de 50 000 francs, et c'était là le plus clair de ses revenus. » (*Arch. Min. Aff. étr., Corresp. polit.*, WURTEMBERG, vol. 64.)

1. Maria de Bragance, née en 1819 à Rio de Janeiro, fille de don Pedro I, empereur du Brésil, qui en 1833 parvint à lui faire rendre le trône de Portugal qu'elle avait perdu en 1828. Don Pedro épousa en secondes noces une fille du prince Eugène de Beauharnais; celle-ci en janvier 1835, maria son frère, le prince Auguste, duc de Leuchtenberg, à la jeune reine de Portugal sa belle-fille. Le prince Auguste mourut quelques semaines après ce mariage.

Il est possible que la veuve de don Pedro, pour conserver son influence sur dona Maria, lui ait suggéré d'épouser en secondes noces un autre de ses frères. Mais il ne fut à aucun moment question du prince Louis. L'ambassadeur de France à Lisbonne signale, dans ses dépêches, les candidatures successives du

paraître d'autant plus surprenante que le mariage de la fille de don Pedro avec le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg était officiellement annoncé depuis un mois. Mathilde, du moins, put croire qu'on lui sacrifiait un trône lorsqu'elle quitta Arenenberg le 20 décembre. Auparavant, le prince avait écrit à son père pour lui demander de consentir à cette union, dont il énumérait les avantages avec sa froideur coutumière, en insistant sur la dot offerte par le roi de Wurtemberg, les alliances royales de Mathilde et la communauté des intérêts politiques dans les deux branches cadettes de la famille Bonaparte.

Quand il connut ces détails si précis, le roi Louis, malgré sa méfiance naturelle, se laissa entraîner à quelques concessions. Le prince reçut ainsi la promesse d'une terre en Italie, de valeur équivalente à celle que sa mère lui cédait. Pour le reste, son père le pria de bien réfléchir avant de se décider définitivement. La reine Hortense, tout à fait rassurée, et qui prenait au sérieux les imprudentes déclarations de Jérôme, se hâta d'annoncer la nouvelle à ses familiers.

***

Les difficultés commencèrent lorsque le roi de Wurtemberg apprit le nom de l'époux qu'on destinait à sa nièce. Il refusa catégoriquement de la doter, en alléguant les renseignements déplorables qui lui parvenaient depuis plusieurs années sur la conduite du prince Louis, et annonça que sa cour serait fermée à Mathilde si elle épousait ce cousin.

Sans insister, Jérôme feignit d'abandonner cette idée puisqu'elle n'avait pas l'agrément du Roi. Il espérait ainsi obtenir d'autres avantages, mais la décision de son beau-frère

prince de Carignan et du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg. C'est ce prince qui fut agréé. Le mariage, annoncé publiquement par les journaux au début de novembre 1835, devait être célébré par procuration le 1er décembre.

La lettre du prince Louis, datée d'Arenenberg 14 décembre, a été adressée au *National*, journal du parti républicain, qui la publia dans son numéro du 20 décembre. « Plusieurs journaux, disait-il, ont annoncé la nouvelle de mon départ pour le Portugal comme prétendant à la main de la reine dona Maria. Quelque flatteuse que soit pour moi la supposition d'une union avec une jeune reine belle et vertueuse, veuve d'un cousin qui m'était cher, il est de mon devoir de réfuter un tel bruit puisqu'aucune démarche qui me soit connue n'a pu y donner lieu. »

était prise : la prodigalité de Jérôme, sa faiblesse de caractère, son esprit chimérique et vain, tout commandait au roi de soustraire à cette influence peu rassurante les trois enfants de sa sœur. Il proposa alors de se charger d'eux : l'aîné continuerait à servir dans l'armée wurtembergeoise, le plus jeune achèverait ses études en Suisse. Quant à Mathilde, il la garderait tout l'hiver au palais, en lui attribuant une pension de 6 000 florins.

Le prince de Montfort dut s'incliner. Il accepta une bourse pour ses frais de voyage et reprit la route d'Italie. Sa dernière ressource était Madame Mère, dont il s'apprêtait, une fois de plus, à solliciter le secours.

Mathilde vécut trois mois à Stuttgart, où rien ne devait être épargné pour la détacher du prince Louis. Traitée en sœur par ses jeunes cousines, entourée d'égards et d'hommages, la fille de Jérôme connut des succès qu'elle ne devait jamais oublier[1]. Mais Hortense veillait : elle entretenait avec sa nièce une correspondance régulière qui rappelait sans cesse le nom de son fils. Quant à Jérôme, tout impatient de reprendre sa liberté, il s'installa à Arenenberg dès la fin du mois de mars 1836. Traqué par ses créanciers, n'ayant plus rien à attendre de Madame Mère qui venait de mourir après lui avoir consenti, *in extremis*, une dernière avance d'hoirie, harcelé par les plaintes de ses frères et les exigences d'une impérieuse maîtresse, il formait le projet de s'installer en Suisse pour fuir tant de soucis.

La reine, qui ignorait le refus du roi de Wurtemberg et la position critique du prince de Montfort, voyait enfin approcher le jour des fiançailles. Elle ne tenait aucun compte d'un nouvel avis donné par son mari après l'ouverture du testament de Madame Letizia : lettre exceptionnellement sage, destinée à prévenir Hortense et son fils que la ruine de Jérôme était

1. Dans sa dépêche du 8 avril à M. Thiers, M. de Fontenay s'exprime ainsi : « Cette jeune et très *jolie* personne est partie avant-hier, accompagnée de ses deux frères et de deux dames qui étaient attachées à la personne de sa mère. Pendant son séjour à la cour de Stuttgart, la princesse Mathilde s'est singulièrement fait appréciée par toutes les personnes qui l'ont connue. Cette jeune princesse, qui a infiniment plus de tact et d'esprit de convenance que les autres membres de sa famille paternelle, a été on ne peut mieux dans tous ses rapports avec la famille royale et avec les personnes du pays qui, en général, ne sont pas bien disposées pour son père ni pour ses frères et, à son départ, les regrets ont été réciproques, surtout de la part des jeunes princesses, ses cousines. »

totale : « Si tu m'écoutes, disait-il, tu renonceras à un projet de mariage convenable, avantageux sous bien des rapports, mais qui aura deux grands inconvénients; celui de te mettre dans un état voisin du besoin, et celui de t'associer à un oncle brillant de qualités et de tous les dons de l'esprit, mais qui, malheureusement, dépenserait promptement toute une liste civile, s'il en avait encore, et même plusieurs. »

Ces conseils avaient précédé Jérôme à Arenenberg. Il dut aussitôt rassurer sa belle-sœur et son neveu puisque le prince, avant même d'avoir revu sa cousine, pria le comte de Saint-Leu de dire une fois pour toutes s'il accordait ou refusait son consentement. Mais il le fit à sa manière, c'est-à-dire avec tant de froideur et d'indifférence, qu'on se demande s'il n'a pas cherché à provoquer une rupture qui l'eût dégagé vis-à-vis de sa mère. Il n'était guère adroit, en tout cas, de demander à son père des valeurs au lieu d'un domaine; l'idée seule qu'Hortense et Jérôme pourraient avoir le contrôle des fonds devait suffire à réveiller toutes les craintes du roi Louis.

Cette lettre du prince est du 3 avril, et, quatre jours plus tard, Mathilde arrivait. Mademoiselle Mazuyer rapporte que son cousin la reçut sans beaucoup d'empressement. Il montra une mine ennuyée et ne se dérida qu'à l'heure du dîner, devant les belles épaules de Mathilde. Pendant six semaines, ce furent des alternances d'attentions et de contraintes, de jeux innocents et de regards enflammés. Valérie Mazuyer, en notant les moindres détails d'une réunion qui lui déchire le cœur, cherche à comprendre ces contradictions. Quand elle surprend des dialogues passionnés, elle ne doute pas que le fiancé soit amoureux, elle en est moins sûre, le lendemain, si le prince, excédé par les charades et les parties de billard, abandonne soudain Mathilde, qui sanglote de désespoir.

La vérité — mademoiselle Mazuyer ne devait la connaître que six mois plus tard — c'est que le prince songeait, dès cette époque, à l'équipée de Strasbourg. L'idée se fixait en lui qu'il n'aurait qu'à passer la frontière pour entraîner le peuple et l'armée jusqu'aux Tuileries. Jérôme devait dire ensuite, dans un mouvement de colère, qu'il ne pardonnerait jamais à son neveu d'avoir simulé des fiançailles uniquement destinées à masquer un complot, mais la pensée du prince est

trop difficilement saisissable pour qu'on puisse y voir clair. A son habitude, il a tiré parti des circonstances, sans beaucoup de scrupules ni de loyauté, car il n'a jamais eu le respect des femmes. Dans cette affaire de Strasbourg, il a délibérément compromis et à leur insu, la grande-duchesse Stéphanie, et l'innocente Valérie qui lui servit de courrier entre Arenenberg et Strasbourg, où ses parents habitaient. A la fin d'avril 1836 elle dut partir chez sa mère, et fut chargée par le prince d'apitoyer sur lui le colonel Vaudrey, futur conspirateur, ainsi que le général Voirol, dont sa sœur avait épousé l'aide de camp.

***

Mademoiselle Mazuyer était de retour le 1er mai, en rapportant de menus cadeaux pour le prince, où se dissimulaient sans doute des billets de Persigny et de Vaudrey. Son retour coïncida avec une nouvelle lettre du roi Louis qui, après réflexion, refusait définitivement son accord; néanmoins il feignit de se raviser presque aussitôt tout en se réservant de rendre le mariage impossible : il exigeait d'abord qu'il fût célébré immédiatement et décidait de donner une dot équivalente à celle que Mathilde apporterait. Or, sur ce point, il était fixé : Jérôme, pour l'instant, ne possédait que ses dettes.

Hortense n'apercevait rien. Étourdie par son beau-frère, qui venait d'acheter pour quelques milliers de francs une petite terre proche d'Arenenberg, où il s'apprêtait à détruire les vieux bâtiments pour élever un château digne de lui, elle donnait des fêtes sur le lac et habillait Mathilde dans ses anciennes robes de cour.

Cependant, le jour du départ approchait. Le 21 mai, quand Jérôme, sa fille et leur suite repartirent pour l'Italie, le prince offrit à Mathilde la bague de fiançailles et une mèche de ses cheveux. Il dut soutenir la jeune fille, défaillante et tout en larmes, puis courut longtemps auprès de la voiture, en lui jetant des fleurs. Une semaine plus tard, Mathilde était déjà oubliée par son fiancé, qui pressait mademoiselle Mazuyer de convoquer au plus tôt le colonel Vaudrey à Arenenberg, tandis qu'Hortense, la tête pleine d'illusions, décidait de

vendre sa grande tapisserie des Gobelins afin d'acheter et d'installer le château de Meinau qu'elle comptait offrir aux jeunes époux.

Dès son arrivée à Florence, le prince de Montfort se rendit chez le roi Louis. Les deux frères habitaient la même ville depuis cinq ans et cependant ils n'avaient jamais eu la pensée de se rencontrer. Leur entretien fut bref. Ils commencèrent par se féliciter mutuellement, mais, lorsque le comte de Saint-Leu aborda la question substantielle, Jérôme dut avouer que sa fille n'avait rien. Sur quoi le mari d'Hortense répliqua que son fils ne possédait pas davantage et qu'on ne pouvait unir deux enfants sans fortune. Il fit savoir au prince son inébranlable volonté, puis, afin de mettre un terme à des complications qui troublaient ses habitudes paisibles, il lui assigna une pension de 6 000 francs. De son côté, Jérôme proposa à Hortense d'attendre quelques mois; il comptait voir bientôt son frère Joseph à Londres et gardait bon espoir de liquider rapidement la succession de Madame Mère.

Hortense, quand elle apprit ces nouvelles, se montra soucieuse pour la première fois. « Elle se demande, dit mademoiselle Mazuyer, si le prince de Montfort a de la fortune ou s'il est fou. » Le prince Louis, à son habitude, observait les événements et se gardait de les contrarier. On ne peut prétendre, en tout cas, que la déception l'ait brusquement déguisé en conspirateur puisque sa première rencontre avec le colonel Vaudrey remonte au 28 mai, à Offenburg, donc avant le retour de Jérôme à Florence. A la suite de cet entretien, il devait écrire à Vaudrey, sous le pseudonyme féminin de Louise Wernert, une lettre qui aurait dû suffire à éclairer cet officier[1]. Elle le détermina, au contraire, à retrouver le prince aux eaux de Bade.

1. « Monsieur, je ne vous ai pas écrit depuis que je vous ai quitté parce qu'au commencement j'attendais une lettre où vous m'auriez donné votre adresse. Cependant, aujourd'hui que vous vous occupez de mon mariage je ne puis m'empêcher de vous adresser personnellement une phrase d'amitié. Monsieur, à vous seul tout ce qui peut faire vibrer mon cœur : passé, présent et avenir. Avant de vous connaître, j'errai sans guide certain [...]. Je crois de mon devoir, dans les circonstances actuelles où mon mariage dépend de vous, de vous renouveler l'expression de mon amitié et de vous dire que, quelle que soit votre décision, cela ne peut influer en rien sur les sentiments que je vous porte. Je désire que vous agissiez entièrement d'après vos convictions et que vous soyez sûr que, tant que

***

Dans le courant du mois de juin, la grande-duchesse Stéphanie reçut une lettre d'Hortense qui lui demandait de mettre à la disposition du prince sa villa de Bade; il s'y installa le 16 juillet. Ce séjour devait être une lourde charge pour la reine : mademoiselle Mazuyer rapporte qu'il lui fallut expédier une somme de 6 000 francs au prince, dont la liaison avec une Anglaise était publique : il s'agit, évidemment de madame Gordon Archer, cette maîtresse qu'il partageait alors avec Persigny avant de la jeter dans les bras de Vaudrey. Un observateur sagace, le ministre de France à Carlsruhe, signale le 21 juillet à M. Thiers que le prince s'agite « et étale des prétentions militaires fondées sans doute sur sa campagne dans les états du pape en 1831 », mais cette trop discrète allusion aux menées du prince ne fut pas comprise à Paris. Un mois plus tard, M. de Bacourt redoublait d'insistance et prévenait son gouvernement que les Bonapartes entretenaient des rapports avec les éléments révolutionnaires en France.

Le prince quitta Bade le 23 août. Il était le 29 à Arenenberg, mais repartit presque aussitôt pour Zurich. On le trouve ensuite au camp de Thoune, puis deux jours à Berne, — où il commande un uniforme et fait réparer son épée, — ensuite à Aarau et à Frauenfeld. Dans les premiers jours de septembre, il avait écrit à sa mère, à son père, à son oncle, en déclarant qu'il était d'accord pour retarder la date de son mariage.

A la fin du même mois, le prince de Montfort s'arrêta à Arenenberg avant de partir pour Londres, sans parvenir à rencontrer son neveu. Le prince se borna à lui faire savoir, par l'entremise d'Hortense, qu'il ne renonçait pas à Mathilde et espérait avoir bientôt le bonheur de l'épouser. Jérôme n'avait pas quitté la Suisse depuis douze heures que le prince reparut à l'improviste, dans la soirée du 10 octobre.

Tout était prêt, du moins il le croyait. Son complot groupait, pour principaux acteurs, le colonel Vaudrey, à qui

je vivrai, je me rappelerai avec attendrissement vos procédés à mon égard [...]. En attendant que je sache si je me marierai ou si je resterai vieille fille, je vous prie de compter toujours sur ma sincère affection. » (*Lettre saisie parmi les papiers de Vaudrey et lue au procès des accusés de Strasbourg.*)

l'amour faisait perdre l'esprit; une chanteuse d'opéra, madame Gordon Archer; un ancien demi-solde, le commandant Parquin; un amateur d'aventures, le comte de Gricourt, sans convictions politiques bien définies puisqu'il avait déjà suivi la duchesse de Berry dans une expédition semblable; et deux jeunes hommes décidés, Persigny et Laity, qui seuls paraissent avoir été de sang-froid. C'est avec cette équipe que le prince comptait prendre possession de Strasbourg et faire voler son aigle, de clocher en clocher, jusqu'à Paris.

Il était grand temps d'agir, car d'inquiétantes rumeurs commençaient à courir en Suisse; le 22 octobre, dans une dépêche fort précise, le duc de Montebello, ambassadeur à Berne, avisait le comte Molé que ses agents secrets lui signalaient les préparatifs d'un très prochain attentat contre le Roi. C'est en effet le 25 octobre que le prince se décida au départ, après avoir prévenu sa mère qu'il allait chasser chez ses cousins Hohenzollern-Eichingen. L'avant-veille, Hortense recevait à dîner quelques amis, mais ce n'est pas à Mathilde que songeait le prince au moment de prendre la résolution suprême : il pria sa mère d'inviter les Crenay et leur nièce, afin de revoir celle qui fut, vraisemblablement, le seul amour de son adolescence. Sa pensée, toutefois, était ailleurs et c'est à peine s'il fit attention à la jeune fille.

Le 30 octobre, à l'aube, le prince Louis tentait de soulever le peuple et la garnison de Strasbourg. Après trois heures de harangues confuses qui se heurtèrent à l'indifférence des passants et de la troupe, on l'arrêta. Le surlendemain, la fidèle Valérie arrivait en France, dans l'espoir chimérique de le faire évader.

***

En quittant Arenenberg le 10 octobre, Jérôme était parti pour l'Angleterre à petites journées, en emportant des bijoux qu'Hortense l'avait chargé de vendre à Londres. Mathilde restait à Florence; sur le point de demander à Joseph la liquidation de ses dettes, l'ex-roi de Westphalie trouvait politique de confier sa fille à la comtesse de Survilliers.

C'est à Londres, le 3 novembre, qu'il apprit par les journaux les premiers détails de l'équipée. Consterné, il manda aussitôt

chez lui le ministre de Wurtemberg, qui reçut ses confidences. Il faut reconnaître que le prince de Montfort pensa d'abord à son neveu, qu'il voyait massacré par la troupe ou fusillé dans un fossé. C'est un bon enfant, expliqua-t-il, mais il n'a pas l'esprit des Bonaparte et donne du côté des Beauharnais. La première émotion passée, il se réconforta en rappelant que Louis-Philippe avait autrefois fait grâce à la duchesse de Berry. Après quoi, courant d'un extrême à l'autre, il accusa le gouvernement français d'avoir attiré le prince dans un guet-apens, par l'entremise des deux sœurs Mazuyer et de Parquin.

Quand il aborda son propre cas, ce fut pour tenir des propos plus cohérents. Il avoua que les apparences étaient contre lui, puisque son dernier séjour à Arenenberg coïncidait malheureusement avec la préparation du coup de main. Or il négociait depuis quelques mois pour obtenir son retour en France et la restitution d'une partie de ses biens. Au comble de l'anxiété, il fit prier l'ambassadeur de France à Londres de transmettre sans retard au roi les sentiments de réprobation que lui inspirait la conduite « insensée et criminelle » du prince. Louis-Philippe le tira d'inquiétude en affirmant au roi de Wurtemberg l'innocence de son beau-frère; ainsi rassuré, Jérôme regagna Florence, au début de janvier, où il put enfin exprimer librement son exaspération.

Sa première visite fut pour le roi Louis, qui connaissait l'affaire depuis le 8 novembre. Il s'était mis aussitôt en rapports avec le duc de Padoue en le priant d'engager le gouvernement français à expédier en Angleterre un enfant et une femme qu'il déclarait également irresponsables. En même temps, il supprimait la pension du prince et ordonnait à son secrétaire de renvoyer, sans les ouvrir, toutes les lettres que son fils lui adresserait.

Plus de deux mois avaient passé quand il vit entrer Jérôme et Mathilde, mais il s'écria triomphalement : « Je vous avais bien dit qu'il finirait mal et qu'elle le perdrait comme elle a perdu l'autre! » *Elle*, c'était Hortense, qui semble pourtant avoir tout ignoré — car on peut difficilement supposer que cette mère, après avoir perdu un fils dans des circonstances identiques, ait laissé l'autre courir ce nouveau péril, tout en trompant ses hôtes par son calme et sa gaieté.

C'est le 31 octobre, à deux heures du matin, que lui parvint une lettre où le prince annonçait prématurément son succès. Valérie Mazuyer comprit aussitôt qu'il était perdu, de toute manière, et elle se mit à pleurer. Mais la reine, sans se prononcer, répondit qu'il fallait prendre les choses comme elles venaient. Quand elle apprit l'échec, quelques heures plus tard, Hortense décida de partir secrètement le lendemain, pour tenter de fléchir une seconde fois Louis-Philippe. Comme le prince, elle passa la frontière avec une facilité qui paraît invraisemblable si l'on se souvient que le gouvernement du roi, depuis le 28 septembre dernier, avait suspendu les relations de chancelleries entre les deux États, et précisément pour interdire l'accès du territoire français aux réfugiés; depuis cette date, les seuls passeports valables étaient ceux que l'ambassade à Berne délivrait ou visait après un contrôle sévère.

Hortense fit halte à dix lieues de Versailles, chez la duchesse de Raguse, d'où elle délégua sa confidente, madame Salvage de Faverolles, auprès du comte Molé. Louis-Philippe était trop habitué aux attentats et aux insurrections pour attacher grande importance à l'incident de Strasbourg. L'aventure du prince Louis prouvait que l'armée restait fidèle, et il n'en demandait pas davantage. D'accord avec le roi, le conseil des ministres décida donc d'expulser le prince et de le débarquer aux États-Unis.

Madame Salvage revint avertir la reine : le prince était sauf, elle-même n'avait rien à craindre. Délivrée de toute angoisse, Hortense ne songea même pas à solliciter une dernière entrevue avec son fils : « Je respire, écrivit-elle au comte Molé, je suis d'accord avec le conseil du roi pour désirer que mon fils aille vivre loin du théâtre de la politique et je serais trop heureuse de m'exiler avec lui loin de cette terre d'Europe qui m'est fatale depuis si longtemps. » Bien que personne ne songeât à la proscrire, elle demanda un délai pour mettre en ordre ses affaires, rédiger son testament et fixer le sort de ses vieux serviteurs avant d'aller chercher ailleurs un tombeau. On voudrait croire à la sincérité de cette lettre émouvante, mais la reine se ravisa dès son retour à Arenenberg, le 15 novembre. Nul ne la menaçait; elle n'en déclara pas moins à

mademoiselle Mazuyer sa volonté de feindre une maladie, puis d'aller à Londres et de ne se rendre en Amérique qu'à la dernière extrémité. Dans la crainte d'être chassée par le gouvernement suisse, elle réclama la protection de l'Autriche en écrivant au comte de Bombelles, ministre de cette cour à Berne, une lettre pleine d'aigreur contre Louis-Philippe[1]. Si bien que le billet au comte Molé perd beaucoup de sa mélancolique grandeur.

Un ami de son fils, le jeune comte Arese, Félix Cottrau, madame Salvage et les deux lectrices consolaient de leur mieux la reine qui, dans cette dernière épreuve, s'abandonnait au découragement. L'œuvre de réconciliation avec les Bonaparte, qu'elle poursuivait depuis quinze ans afin de servir les intérêts de son fils, le mariage de Mathilde, qui devait couronner ce rapprochement, les rêves d'avenir, tout s'évanouissait.

Ses parents accablaient le prince et la traitaient elle-même en coupable. A Mannheim, le grande-duchesse Stéphanie avait été interrogée sans bienveillance par un membre du gouvernement et le ministre de France, à la demande du grand-duc régnant qui la soupçonnait de complicité[2]. A Stuttgart, le frère aîné de Mathilde prévenait M. de Fontenay qu'il ne reconnaissait pas à son cousin, « un fou et un cerveau brûlé », le droit de compromettre le nom des Bonaparte par des actes

1. « Madame la duchesse de Saint-Leu a écrit au comte de Bombelles une lettre dont le ton d'aigreur a produit sur moi un sentiment de surprise pénible malgré tout ce que sa position doit faire comprendre et pardonner. Elle s'y plaint de l'injustice et des mauvais procédés du gouvernement du Roi et invoque la protection de l'Autriche pour rester à Arenenberg et n'être forcée à quitter ce séjour que lors qu'elle le jugera convenable. » (*M. de Montebello au comte Molé, dépêche du 27 novembre 1836.*)

2. Stéphanie de Beauharnais, nièce de l'Impératrice Joséphine et fille adoptive de l'Empereur, épousa en 1806 Charles-Louis-Frédéric de Bade, grand-duc régnant de 1811 à 1818, qui mourut sans laisser d'héritier mâle. Deux de ses oncles lui succédèrent l'un après l'autre. La grande-duchesse Stéphanie, écartée de la cour depuis la mort de son mari, vivait ordinairement à Mannheim. C'est là que le ministre de France à Carlsruhe, M. de Bacourt, eut avec elle un très long entretien, le 7 novembre, dont il a rendu compte dans sa dépêche du lendemain. Elle expliqua, avec la plus grande franchise, ses rapports avec le prince Louis pendant le séjour de celui-ci à Bade. Elle reconnut avoir reçu chez elle son neveu, qui lui présenta le comte de Gricourt, mais n'eut aucune peine à se disculper aux yeux de M. de Bacourt. Elle eut moins de succès auprès de son oncle, le grand-duc régnant.

insensés[1]. Caroline Murat écrivait à ses frères des lettres indignées et présentait ses excuses à Louis-Philippe. Lucien, qui ne ménageait guère Hortense depuis quarante ans, Joseph, qui refusait au prince l'accès de son domaine aux États-Unis, Jérôme, qui dédaignait d'écrire un mot d'affection à sa belle-sœur, tous finissaient par donner raison au roi Louis en répétant publiquement : le prince n'a pas agi en Bonaparte, c'est un Beauharnais. « Plus je pense à la conduite de ta famille, écrivait-elle à son fils et plus elle me confond. J'ai souvent entendu l'Empereur s'écrier : je voudrais être bâtard! »

Et Mathilde, après avoir beaucoup pleuré, commençait à croire que son fiancé s'était joué d'elle. Quand Hortense lui fit demander, par sa cousine Charlotte, si elle voulait rejoindre le prince pour l'épouser, elle trouva cette question fort étrange après le long silence de son cousin qui, depuis trois mois, la laissait sans nouvelles.

***

Le prince Louis avait quitté Strasbourg sous escorte, le 9 novembre. Très déprimé par l'issue de cette aventure, il se résigna au sort humiliant qui l'attendait. Après une protestation de pure forme, il accepta d'être traité comme un mineur qui vient d'agir sans discernement, alors que ses complices devaient être déférés à la justice. Il faut croire qu'Hortense, dans la crainte d'une nouvelle équipée, refusa de lui faire tenir des fonds avant son départ puisqu'il accepta une bourse de 15 000 francs que Louis-Philippe, monarque débonnaire, fit remettre au conspirateur malchanceux pour ses

1. Le fils aîné de Jérôme, qui servait dans l'armée wurtembergeoise, se présenta spontanément chez le ministre de France dès qu'il connut la nouvelle. M. de Fontenay refusa de le recevoir. Ils se rencontrèrent le 6 novembre, à la cour, où le prince s'exprima en ces termes : « Monsieur le comte, dès que le Roi mon oncle m'a appris l'action insensée dont mon cousin Louis s'est rendu coupable, je me suis empressé de passer à votre porte pour vous témoigner combien j'étais honteux de la conduite d'un de mes parents et à quel point je la blâmais et combien j'étais absolument étranger à des intrigues aussi déplorables. Le prince Jérôme a ajouté : Personne, dans notre famille, ne reconnaît à mon cousin Louis, qui est un fou et un cerveau brûlé, le droit de nous compromettre. Nous avons appris de l'Empereur, notre oncle, à ne pas encourager les révoltes; il a su profiter d'une révolution, mais il ne l'avait point faite. » (*M. de Fontenay au comte Molé, dépêche du 7 novembre 1836.*)

premiers frais d'établissement. Le 21 novembre, on l'embarqua discrètement à Lorient, hors des passes, à bord de l'*Andromède*. Le temps était calme et très beau. Au soleil couchant, la frégate, remorquée par le *Tartare*, doubla la pointe de Groix et entra peu après en haute mer[1]. La traversée devait durer quatre mois et demi.

Ce n'est pas avant la fin du mois de mars 1837 qu'Hortense reçut les premières nouvelles de son fils. Le souvenir de Mathilde, vague et timide, passe dans l'une de ces lettres, mais d'une manière bien propre à toucher la superstitieuse Hortense : le jour du départ de sa cousine, en voyant un arbre, abattu par la tempête, qui lui barrait la route, il aurait conclu que son mariage allait être rompu par le sort. On ignore si la reine fut convaincue par cette explication, mais le prince, vis-à-vis de Mathilde, se sentait trop coupable pour invoquer les présages ou les signes du destin : il préféra se taire, et ne lui adressa même pas un souvenir de regret.

***

La reine Hortense, son mari, l'abbé Bertrand devaient disparaître sans avoir vu le prince Louis marié, alors que les deux femmes qui manquèrent l'une après l'autre d'être impératrice retrouvèrent plus tard Napoléon III aux Tuileries. Madame James Thayer, avant de mourir en 1866, vit son mari devenir Directeur général des Postes, puis sénateur; la princesse Mathilde, après un mariage malheureux avec Anatole Demidoff, refusa en 1850 d'épouser son cousin, lorsqu'il lui proposa cette tardive réparation. Elle l'affirme, du moins, et ajoute que sa décision fut prise sans la moindre hésitation. Il lui arrivait, toutefois, de montrer à ses familiers la petite bague de turquoises qui rappelait les fiançailles de 1836.

Quant au duc de Padoue et au roi Jérôme, Napoléon III les installa aux Invalides, l'un comme gouverneur effectif, l'autre comme gouverneur honoraire. C'est le duc qui enterra l'ex-roi de Westphalie et prononça son éloge funèbre. La tendre

1. Rapport du préfet maritime au ministre de la Marine, en date du même jour.

Valérie, dont le prince s'était débarrassé après la mort de sa mère en lui reprochant d'avoir laissé, pendant son exil aux États-Unis, le beau Cottrau pénétrer trop souvent dans la chambre de la reine, mourut fille en 1881. Louise de Crenay, devenue en 1847 comtesse de Sparre, s'éteignit cinquante ans plus tard, sans avoir revu Napoléon III. Après sa mort, on retrouva quelques billets que l'empereur lui adressa pendant son règne, et qui témoignent une sorte de fidélité à ce souvenir du passé.

Dans les premières années du XXe siècle, la princesse Mathilde survivait seule; dernier témoin de ces aventures lointaines, elle les a jugées, en peu de mots, avec autant d'esprit que de netteté : « Plusieurs femmes s'y trouvèrent mêlées, dit-elle, et mon cousin ne fut ou ne se montra indifférent à aucune d'elles, ainsi qu'il y a lieu de le supposer. »

PIERRE DE LACRETELLE

SOURCES. — ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, correspondance politique, années 1832-1837 : Angleterre, vol. 637-38; Bade, vol. 27-29; Portugal, vol. 154; Rome, vol. 977-78; Suisse, vol. 523-535; Toscane, vol. 171-172; Wurtemberg, vol. 62-65. — BAPST (Edm.) : Projets de mariage de l'Empereur Napoléon III [avec la princesse de Hohenlohe-Langenbourg] (1931). — BONFADINI (R.) : Vita di Francesco Arese (Turin, 1894). — BONAPARTE (Princesse Mathilde) : Souvenirs des années d'exil (*Revue des Deux Mondes*, déc. 1927-janvier 1928). — BOVET (Alfred) : Catalogue de sa collection d'autographes (1884). — CORRESPONDANCE du roi Louis et de Louis-Napoléon, interceptée par la police de Metternich (*Revue des études napoléoniennes*, mars-avril 1926). — DUVAL (G.) : La jeunesse de Napoléon III (1894). — GIRAUDEAU (F.) : Napoléon III intime (1895). — KÜHN (J.) : Prinzessin Mathilde (Berlin, 1929). — LA FAYE (J. de) : La princesse Mathilde (1928). — LETTERS OF THE BONAPARTE FAMILY (*Miscellanies of the philobiblon Society*, Londres 1876, vol. 14). — MAZUYER (Valérie) : Journal intime (*Revue des Deux Mondes*, 1914, 1915, 1916). — MÉNEVAL (baron de) : Lettres de la reine Hortense et du prince Louis à l'abbé Bertrand. [Correspondance du plus haut intérêt pour les négociations de la reine avec le duc de Padoue]. (*Revue d'histoire diplomatique*, tome XXVII, 1923). — MOLÉ (comte) : Sa vie, ses mémoires, publiés par le duc de Noailles, tome V (1930). — MORRISON (Alfred) : Catalogues de sa collection d'autographes, séries 1 et 2 (1893). — THIRRIA (H.) : La marquise de Crenay (1899).

LE MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

Il fallait que le ciel fût bien maussade, que toutes les autres distractions fussent épuisées ou inaccessibles, du temps de nos enfances, à la fin du siècle dernier, pour que quelque père de famille à bout d'expédients conduisît sa marmaille au musée d'ethnographie du Trocadéro. Là, en des galeries enténébrées et par surcroît poussiéreuses, baigné d'une lueur glauque d'aquarium, un gardien somnolait, à peine moins empaillé que les mannequins de Peaux-Rouges ou de Chinois, que sa vigilance préservait d'on ne sait quelles déprédations, mais consacrait tacitement aux injures du temps. Ce que les vitrines minables contenaient de bizarreries exotiques et d'effarants bibelots condamnés à la mort lente, il semblait que nul n'en eût cure. On venait là par désespoir, et pour le seul attrait des bonshommes coiffés de plumes, brandissant des armes étranges, plus hérissées que des cactus et comme eux incompréhensibles. Encore les panaches étaient-ils mangés aux mites, et la peau tombait-elle par plaques des corps plâtreux des guerriers, comme l'écorce du tronc des platanes. On citait pourtant quelques curiosités rares, des momies péruviennes et des têtes contractées d'Indiens Jibaros, grosses comme le poing, aux denses chevelures, délicats ouvrages des sorciers. Juste de quoi amuser un instant un oisif éperdu d'ennui.

Il se trouva des gens pour prendre en pitié cette misère. Quelques-uns avaient visité les musées ethnographiques de Hambourg, de Leipzig, de Berlin, de Londres, voire de Chicago. Ils eurent honte pour Paris. Voici donc quelques années que ce funèbre asile de toutes les consomptions, discrédité et oublié comme un grenier dont on a perdu la clef est devenu un musée modèle, équipé comme les mieux outillés d'Allemagne ou d'Amérique, où se presse un public recruté non plus parmi les seuls collégiens chlorotiques usant un morne jour de congé, mais parmi les savants, les hommes de lettres, les artistes, tout Paris. D'un coup de baguette, le docteur Rivet et M. Georges-Henri Rivière ont fait de cette nécropole le plus vivant des établissements scientifiques.

Le Musée ethnographique du Trocadéro fut institué en 1877. L'année suivante, un américaniste fameux, le docteur Hamy, prenait en main ses destinées. Son œuvre scientifique, de l'aveu universel, est immense, mais le musée lui-même était à l'abandon lorsqu'en 1928, MM. Rivet et Rivière entreprirent de le rénover et d'attirer sur lui l'attention du public. D'abord ils reconnurent l'intérêt réel du matériel qu'ils trouvaient sur place et en dressèrent le bilan. Il y avait là des collections précieuses, dont les plus anciennes remontaient peut-être aux missions envoyées par François Ier au Brésil; celles du naturaliste Dombey qui revint du Pérou en 1786; d'autres confisquées par la Révolution aux émigrés, les d'Angeviller et les d'Esclignac; celles de Charles Wiener, envoyées du Pérou en 1876 et 1877; celles que Crevaux rapporta de l'Amazone et Cessac du Pérou; celles de Léonce Angrand, celles d'Édouard André, venues de la Colombie et de l'Équateur. Le premier soin fut de rattacher, selon la logique, le Musée d'ethnographie au Muséum d'histoire naturelle. Question de méthode scientifique : on suivait là les établissements similaires de l'étranger, de New-York ou de Chicago; l'ethnographie est une sœur de l'anthropologie et des autres sciences groupées sous le nom d'ethnologie.

Avant de dire ce qu'ont fait deux animateurs dont on ne louera jamais assez l'activité, je voudrais tenter d'expliquer les causes mêmes de la rénovation à quoi ils ont appliqué leur ingéniosité, et les raisons de leur réussite.

Il ne s'agit pas ici seulement de la restauration plus ou moins parfaite, plus ou moins systématique, d'un établissement devenu caduc par incurie. Entre l'ancien musée du Trocadéro et le nouveau, une ère est révolue. Je proposerais de voir dans l'avènement de l'ethnographie un des signes caractéristiques de notre temps, un des symptômes les plus frappants de nos affections mentales.

Et d'abord, constatons la différence d'attitude. Devant les produits des cultures diverses qu'on nous met sous les yeux : croix de bois fixées sur la selle des méharis, tatouages d'un Bassouto, coiffures et capes de plumes d'un Aztèque, casques de danse ou de bataille d'un Océanien, que sais-je encore, voici que le sourire est interdit. On consent à l'étonnement, on ne tolère plus le ricanement. Assez de grimaces apitoyées ou de plaisanteries devant des gens qui se passent un anneau dans le nez. Non, rien de tout cela n'est ridicule, tout s'explique et se démontre, et nous admettons qu'un lien réel nous rattache, nous autres, tels que nous sommes, à ces mamamouchis, à leurs rites religieux ou sociaux, à leurs danses, à leurs parures. Jadis, il était recommandable de convier un enfant aux spectacles barbares, pour fortifier son petit orgueil de civilisé; les pauvres brutes qui se percent le nez ou les oreilles, qui plantent des plumes dans leur chignon, étaient bons à provoquer le rire de gens parvenus à l'âge raisonnable. Ainsi les Spartiates contemplaient les hilotes ivres. Aujourd'hui, nous sommes tentés de morigéner quiconque se divertit des négresses à plateaux, ou des Birmanes, dont, nous dit-on, les vertèbres cervicales sont distendues par des étages de colliers de métal. Sommes-nous donc moins convaincus de notre supériorité, et avons-nous moins de foi en notre dignité? Il se pourrait.

Qu'au lendemain de la guerre de 1914 le prestige moral de l'Européen ait été ébranlé, il y paraît, et l'on pourrait en citer nombre d'exemples. Il n'y a pas qu'au Mexique que l'on livre assaut à la « civilisation » et qu'on retourne au paganisme. C'est un phénomène général que vient compliquer la résurrection des nationalités. Étrange conséquence du « droit qu'ont les peuples à disposer d'eux-mêmes ». Il y a des savants en Roumanie qui font bon marché des origines latines de leur

culture pour remonter, au delà des soldats de Trajan, jusqu'aux Daces, et se vanter d'être des Barbares. L'Allemagne de Hitler rêve de ses vieux dieux, l'Italie même vénère d'antiques mythologies, nourrices de la « romanità ». Les nationalismes les plus ardents ont une complaisance passionnée pour les ancêtres, non pas ceux d'une histoire plus ou moins récente, mais pour ceux d'une nuit barbare. Nous voilà donc de plain-pied avec les sauvages.

Le classicisme même a perdu ses droits à la suite des découvertes et des conquêtes archéologiques partout poussées. On ne s'attarde plus dans la contemplation humaniste d'un idéal une fois atteint, aux moments culminants de l'histoire des peuples, mais on scrute éperdument les origines des origines. Sous une Troie dite homérique qui suffisait à l'enthousiasme d'un Schliemann, on retrouve les fondations de deux, de trois, quatre Troies antérieures, dont les traces sont superposées comme des couches géologiques, et chacun sent un secret plaisir à justifier tous les balbutiements, à s'en faire des armes contre les chefs-d'œuvre dont on n'adore plus la perfection.

C'est pourquoi l'ethnographie était destinée à donner la main au surréalisme. Il est notable qu'alors qu'une littérature extrémiste s'abandonnait aux incantations à peine articulées de l'inconscient, que les arts plastiques dans une sorte de transe copiaient les formes inorganiques du rêve, un public de plus en plus nombreux venait s'instruire aux industries, aux superstitions, aux tabous des primitifs, de ceux que l'on appelle « les peuples de la nature ».

Non seulement nous n'avons plus d'ironie pour les totems des tribus océaniques, mais nous avouons hautement les nôtres, nous savons et nous proclamons la vertu magique ancestrale de notre monnaie, de nos coutumes, de nos usages, de notre commerce, de notre politesse. Il y avait jadis un fossé scrupuleusement entretenu entre les sauvages et l'homme de société d'une nation civilisée : ce fossé est désormais non moins scrupuleusement comblé. C'est fort bien, mais que ceci se passe « au vingtième siècle », siècle de progrès, si féru de son machinisme, c'est là un phénomène paradoxal dont l'humour de Micromégas doit faire sa pâture.

Le musée ethnographique nous enseigne de prime abord le culte de l' « objet ». D'abord dans l'absolu. L'objet, forme devenue concrète et figée sous l'appréhension de nos sens, avec sa rondeur dense ou ses angles aigus, sa dureté ou sa mollesse, sa ligne fuyante ou son hérissement agressif, son bariolage exaspéré ou sa couleur unie et fondante. Rien n'est typique comme l'emploi constant que font de ce mot les adeptes de cette sorte de religion. C'est là un terme sacré, une invocation où se résume leur doctrine : l'*objet*, l'objet en soi, dépouillé au préalable de toute valeur extrinsèque, l'objet en tant que concrétion visible et palpable. Ne faites pas la moue si l'on vous montre une éclisse de chemin de fer dont les Somalis se servent en guise de pointe de flèche : c'est un objet. Cette jarre de terre mal cuite, recueillie dans le bled, et qui imite grossièrement un bidon de tirailleur, jeté dans le ravin au passage de la troupe, c'est un objet. Une écuelle, une poupée, un bâton sillonné d'encoches, une calebasse à peine façonnée pour servir de bouteille, ce sont des objets, et tout aussi précieux aux yeux de l'ethnographe qu'un bijou quimbaya ciselé avec amour, ou que le grand soleil d'or de Montézuma.

Ce n'est qu'après cette première extase qu'il est loisible à l'initié d'aller plus avant, du réel au surréel, dirons-nous. La seconde expérience consiste à étudier la genèse de l'objet, sa création matérielle, l'industrie humaine que nécessite son élaboration. La trace de l'outil, quelle merveilleuse voie à suivre pour un observateur! Noter que tel vase péruvien d'un galbe si pur a été façonné par les mains d'un artisan qui ne connaissait pas le tour, en un pays et à une époque où la roue n'était pas inventée; que la décoration chatoyante de ce pot berbère est produite par l'application du bout du doigt trempé dans le goudron; que le brillant coloris, capteur de lumière, de ces étoffes soudanaises est obtenu par le procédé du batik, le linge tordu étant plongé dans des mares croupissantes, chargées par les débris végétaux de matières tinctoriales indélébiles; savoir les procédés par lesquels on a percé le chas de ces aiguilles d'os, affiné ces pointes de flèches, martelé ces sagaies, tordu les fibres de ces cordes, ciselé ces bijoux, cousu ces coquillages, éprouvé le son de ces conques,

de ces flûtes ou de ces tams-tams, admirable champ ouvert aux conjectures : c'est tout le génie humain attaché à surpasser la matière, à tirer du monde plus que ce qu'il contient, qui développe ici ses dons incroyables.

Franchissons encore un degré, et nous entrons dans le domaine infini de la magie. Au premier stade, magie de la fabrication elle-même. Créateur substitué et par procuration, il semble que l'homme primitif ait déjà conscience de son extraordinaire pouvoir, et que, d'un bond facile, il s'élance au-dessus des données immédiates de ses sens. Toute industrie est surnaturelle. Tout ouvrier est donc un mage ou du moins un apprenti sorcier. Son labeur ne se conçoit pas sans rites et sans incantations, sans appel aux puissances divines ou sataniques qui confèrent sa vertu à l'objet manufacturé. Le moindre instrument reçoit donc un don, en même temps que l'outil et la main lui octroient une forme. Son usage, sa destinée émanent d'un démiurge. Les chants des anciens Mayas prêtent une voix aux marmites, aux tourtières, aux mortiers où l'on pile le maïs : « Nous étions tourmentés par vous quotidiennement, quotidiennement, de nuit et de jour, toujours, holi, holi, huqui, huqui, disaient nos faces à cause de vous, voilà ce que nous avons supporté pour vous, maintenant, vous allez sentir nos forces... » et dans une sorte de sabbat, toute la maison s'anime, et les hommes s'enfuient, poursuivis par leurs vaisselles et les murs mêmes de leurs demeures.

Il s'ensuit que l'emploi d'un ustensile, arme de guerre, instrument de chasse, arc, flèche, piège ou trappe, appareils divers destinés à recueillir les aliments, à les cuire, métier à tisser les étoffes, à coudre les vêtements, à dresser une parure, est une œuvre difficile et complexe, car il faut joindre à l'exercice d'une activité manuelle, d'une technique, l'expédient spirituel qui permettra de soumettre la nature, les animaux, les plantes, les minéraux, à des fins qui les dépasssent.

A ce point, nous sommes parvenus au seuil de l'histoire des religions et de la démonologie. Car la tâche qui complique le labeur de l'artisan primitif consiste à s'associer des maîtres bienfaisants, à obtenir la neutralité des puissances du mal, ou encore à s'assurer contre la divinité de la connivence du diable.

A un niveau supérieur encore, on étudiera les rites qui s'attachent au corps de l'homme, aux tatouages, aux mutilations, aux vêtements dont le port est régi par des lois sociales et par lui-même comporte une signification suprasensible lors des épousailles, des deuils, des cérémonies religieuses, et ici nous rejoignons nos sociétés civilisées et leur étiquette, que nous jugeons comme de pure convenance, mais qui est en réalité beaucoup plus riche de traditions millénaires que ne voudrait l'admettre notre rationalisme.

Tel est, en bref, le contenu de l'ethnographie, et l'ensemble des horizons qu'elle ouvre à nos yeux.

Et certes, c'est bien d'abord un plaisir esthétique qu'on nous offre au Trocadéro. Pour le visiteur superficiel, le pittoresque est un appât suffisant. Le baroque des parures, l'éclat chatoyant des étoffes, la beauté des couleurs non acclimatées à notre goût, nous tirent du convenu de nos admirations. En outre, la perfection de la technique, — le fini du travail — est en soi bien souvent le prétexte d'une délectation. J'en ai fait, pour ma part, la première expérience au musée ethnographique de Neuchâtel, en Suisse. Le poli d'une pièce de bois ou d'un morceau d'ivoire, travaillés par des artistes armés d'outils rudimentaires, mais conduits par un amour lent et patient, est si doux à l'œil qu'au regard il donne comme un contact voluptueux. On peut s'émerveiller devant une pagaie incurvée, devant le galbe d'un canoë, devant un arc, une corbeille, un vase de bois, et notre sentiment moderne de la belle matière modelée selon de simples rythmes trouve son aliment en présence d'une panoplie de roi nègre.

On peut aller plus loin dans cette voie. Telle tête maya sculptée dans la pierre, ce crâne ciselé dans le cristal de roche, ces peintures sur peau, ces masques ou casques océaniens, ces boucliers bariolés, ces céramiques du Pérou, ces bijoux d'or boliviens ou colombiens, nous suggèrent un examen de conscience, j'entends qu'on les compare sans préjugé aux produits de l'art antique conservés dans d'autres musées et consacrés par les archéologues classiques.

Je ne sais pas, toutefois, si les rénovateurs du Musée du

Trocadéro m'approuveraient d'insister sur ce point. Les objets réunis par les ethnographes, par les explorateurs dressés d'avance à une méthode judicieuse et sévère, sont avant tout des témoins, l'expression visible et durable d'une « mentalité », s'il faut employer ce mot. Ce sont des gestes et des attitudes psychologiques perpétués. Chacun d'eux atteste un usage, une façon de penser, il nous démontre qu'un monde d'impondérables, d'une merveilleuse complexité, demeure sous-jacent à la moindre démarche d'un primitif. La magie est à la base de toutes les relations sociales, ses interdictions et ses commandements régissent toutes les aventures de la vie, et l'expérience nous démontre que, contrairement aux idées jadis reçues, c'est le civilisé qui simplifie et qui dépouille l'acte social de son contenu, qui le vide de sens profond. L'échange, le troc, l'achat, le présent s'encombrent chez l'homme de la nature d'une foule de rites nécessaires à leur accomplissement, et dont nous demeurons ébaubis. Et voilà qui nous éclaire singulièrement sur ce que nous croyions si bien comprendre, sur nos coutumes et sur nos transactions qui gardent des traces subtiles des passions anciennes. Les études archéologiques peuvent être renouvelées par ces révélations. Il y a autant d'intérêt à s'y attacher qu'à l'embryologie ou à l'anthropologie somatique.

De là, on passe par une transition facile à l'observation des peuples situés plus près de nous dans le temps ou dans l'espace, à ce qu'un savant roumain appelle les arts paysans, à ce que d'autres préfèrent dénommer l'art populaire. Ce domaine nouveau est trop vaste pour qu'on fasse ici autre chose que le désigner. L'art populaire, selon ses défenseurs, veut être autre chose que l'ethnographie. Peut-être la frontière est-elle difficile à tracer entre ces deux branches d'une même connaissance. Bornons-nous à déplorer qu'il n'existe en France — il est tout juste temps d'y penser — rien d'analogue aux musées de plein air de Norvège, de Suède, de Finlande, à ces parcs si beaux de Skansen ou de Bygdö, où l'on conserve, dans leur cadre même, dans des édifices reconstitués, maisons, églises, villages entiers, les humbles objets qu'un peuple ne peut laisser périr, cuillers de bois sculpté, instruments agricoles, bancs de fermes, lits, tables, vaisselles, peintures rustiques,

tissus et costumes de fête ou de travail, bijoux. Le musée de Bucarest, le village espagnol de Barcelone ou le musée d'art populaire de Madrid nous ont devancés sur ce point, mais nous avons une *Revue des arts populaires*, dirigée par M. Riff, du Musée de Strasbourg, et tout le monde connaît les études de folklore de M. Van Gennep.

Si le cadre du Musée ethnographique est vaste, ses limites sont donc assez incertaines. Les peintures abyssines rapportées par la mission Griaule sont du domaine de l'histoire de l'art. Les documents recueillis sur les danses, les chants des Africains blancs ou noirs, ressortissent proprement à l'ethnographie. Les vêtements des Touareg, les costumes des différents peuples des Balkans relèvent de l'art populaire.

Pour classer tout ce matériel sans cesse accru, MM. Rivet et Rivière ont des collaborateurs qu'ils ont su attirer, grouper et discipliner selon les méthodes déjà éprouvées à l'étranger, en Allemagne et en Amérique. A chaque objet correspond une fiche descriptive qui en énumère les caractéristiques de tout ordre selon un type uniforme et immuable. Les missionnaires envoyés aux quatre coins du monde emportent la consigne de cataloguer sur place les documents qu'ils récoltent, suivant les principes de l'Institut d'ethnologie. Dans les *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*, les explorateurs, les administrateurs, voire les touristes, trouvent non seulement un cadre de classement, mais des conseils au sujet du choix des documents, de la rédaction des fiches signalétiques, des prises de vues photographiques nécessaires pour expliquer l'usage d'un objet, de la transcription phonétique, à défaut de disque enregistreur, des termes indigènes et des paroles dont tel acte est accompagné. Je lis dans cette brochure des titres de chapitre ou des phrases caractéristiques : Préjugé de la pureté du style — Préjugé de la rareté : une boîte de conserves caractérise mieux nos sociétés que le bijou le plus somptueux...

Tout un paragraphe consacré à l'*Étude de l'Objet* me paraît digne d'être cité parce qu'il fixe, si l'on peut dire, une façon de penser et les idées directrices de l'observateur. On s'atta-

chera donc à collectionner d'abord pour un même objet, des spécimens le montrant dans tous les stades de sa fabrication et dans toutes ses utilisations. Par exemple, pour une poterie, on recueillera la matière première (argile, terre), la poterie avant et après la cuisson, et s'il y a lieu, avant et après sa décoration. On essaiera de s'en procurer un spécimen usé à côté d'un spécimen neuf, un spécimen réparé à côté d'un spécimen intact, de manière qu'il soit possible de la suivre à partir de sa naissance jusqu'à sa destruction.

Collectionner aussi les variantes, tous les échantillons possibles d'un même objet, en dimensions, formes, etc... Ne pas craindre les doubles ni même les triples, qui sont toujours utiles dans un musée, soit qu'ils servent à faire entrer l'objet dans divers modes de classement (exemple : une vannerie qui pourra figurer en même temps aux techniques de fabrications, au mobilier domestique, à la décoration, à la religion), soit qu'on les emploie comme matériel d'échange avec d'autres musées.

En même temps qu'on suivra chaque objet à travers sa formation, on se renseignera sur les recettes, les tours de main, les traditions. On cherchera comment en est expliquée l'invention. Au moyen de nombreuses photographies ou de croquis sommaires, on montrera non seulement sa fabrication, mais ses usages variés. On déterminera pour chaque objet sa localisation précise (lieu où le spécimen a été récolté) et l'aire de diffusion; ce type d'objet se rencontre-t-il dans un village seulement, ou dans d'autres villages, dans d'autres régions? Si oui, dans quels villages, dans quelles régions? Est-il l'apanage exclusif d'une famille, d'une classe de la société, ou bien est-il commun à toutes les familles, à toutes les classes? Est-il susceptible de variantes selon le village, la classe, la famille? Qui le fabrique, qui a le droit de s'en servir? L'aire de fabrication et l'aire d'usage sont-elles distinctes?

A chaque objet est liée une multiplicité d'idées qu'il s'agit également d'étudier. C'est dans cette partie du travail surtout que le collecteur, s'il en a le loisir, pourra manifester sa capacité. En dehors de son utilité technique, l'objet a-t-il une valeur magique ou religieuse? Quels sont les mythes qui s'y trouvent rattachés? Dans quelles conditions ceux qui s'en servent peuvent-ils le fabriquer, l'acheter ou, d'une manière générale, se le procurer? Une légende se rapporte-t-elle à sa découverte, à sa révélation? Bref, on s'occupera ici, non plus de l'objet pris en lui-même, mais de tout ce qu'il y a autour, en somme de toutes les antennes qui le relient à l'ensemble de la société...

J'ai cité tout ce passage pour montrer quelle intelligence préside à ce genre de recherches, et comme quoi de telles

méthodes peuvent trouver leur application en d'autres domaines, en archéologie notamment.

Lors donc que la récolte vient s'engranger dans les magasins du musée, elle est déjà non seulement classée, mais cataloguée, puisqu'il suffit d'intercaler les nouvelles fiches dans les séries. On calcule qu'il entre ainsi dix mille objets par an au Trocadéro. Entendons bien qu'il ne s'agit pas ici de dix mille Vénus de Milo, ni même de dix mille fragments de sculpture comme ceux que l'on recueille précieusement à Delphes, mais de dix mille témoins d'une activité humaine quelle qu'elle soit : nœuds de corde, poteries, sifflets, pointes de flèches, chacun support d'un phénomène psychologique enregistré.

Dès l'entrée, les monuments les plus singuliers vous accueillent : une tête colossale de l'île de Pâques, des moulages des principaux monuments aztèques ou mayas tels que le relief peint du Temple des jaguars de Chichen-Itza, le disque solaire du Musée de Mexico, les stèles de Copan ou de Quirigua. La Salle du Trésor contient de rares merveilles : un casque en vannerie orné de plumes rouges des îles Hawaï, une plaque d'obsidienne de Mexico, une sculpture sur os de Tiahuanaco, une figurine d'or de l'Amérique Centrale, une tête de mort en cristal de roche du Mexique, joyau auquel on ne peut comparer que son frère du British Museum, une statue de Quetzalcoatl en porphyre, un crâne en porphyre d'Oaxaca, un masque en pyrite de fer de Mexico.

Parcourons les galeries au cours d'une promenade sans rigueur. Voici l'Afrique, des poteaux sculptés du Dahomey et un gigantesque tambour aux lèvres béantes, soutenu par un singe monstrueux, des statuettes bambaras, des cuillers à sel, des bobines de tisserands de la Côte d'Ivoire, et tout l'incroyable arsenal des peuplades étranges, habiles à faire d'une calebasse d'usage courant un véritable objet d'art, et d'une vannerie une merveille; et ce sont des poteries bambaras, des tabatières, des poupées, si curieusement réduites à des schémas humains; un siège de bois du Dahomey où est figurée la cour des rois à Cana, avec des prisonniers entourés de soldats; la statue de Béhanzin sous la forme d'un homme-requin. Les cimiers de casques de danse du Soudan nous

montrent d'étonnantes stylisations de la forme animale, la tête de l'antilope et ses cornes se prêtent à des jeux linéaires d'une admirable fantaisie, qu'on peut comparer aux dessins des potiers de Suse, à des millénaires de distance. Plus loin, de mystérieuses « mères des masques » dont un commentaire à portée des yeux décrit le ténébreux usage, des statuettes magiques dites Kisi, des armes admirables de l'Oubangui-Chari, notamment des lances dont le travail est d'un exquis raffinement, des ornements de cases du Soudan en paille tressée...

L'Éthiopie à elle seule demanderait un chapitre, passons en regrettant de ne pouvoir nous attarder devant les peintures murales des églises de Gondar, devant les costumes fastueux des ras et des chefs de guerre coiffés de peaux de lion. Une grotte feinte nous présente des peintures rupestres de la Rhodésie. Plus loin, c'est Madagascar, le Cameroun, et dans les galeries circulaires qui dominent la Seine, les séries d'Amérique nouvellement installées, poteries et sculptures du Mexique et du Pérou, vases polychromes d'un galbe et d'un luisant qui ne le cèdent en rien à la céramique grecque antique; des momies et les fameuses têtes contractées au feu des Indiens Jibaros; une remarquable tapisserie de Paracas; la Porte du Soleil de Tiahuanaco.

Quelques pas nous transportent en Polynésie, aux îles éblouissantes et sinistres, Erromango où est passé Pierre Benoit, Ambaya, Espiritu Santo, dont les indigènes ont poli ces massues de bois dur, érigé ces statues d'ancêtres en fougères arborescentes.

L'Asie nous initie à d'autres mystères. Un théâtre annamite fête les enfants avec des poupées de papier de soie, et des paysans japonais du bout de leur couteau ont fabriqué dans du bambou des bibelots d'une délicieuse minutie. Que peut-on citer encore : des proues de pirogues océaniennes, un sarcophage en bois sculpté, et l'orchestre d'Indonésie, avec ses ombres chinoises...

Le musée est divisé en plusieurs départements administrés par des spécialistes, dont plusieurs ont fait leurs preuves :

Europe (Mme Cochet) — Asie (Mlle Bouteiller) — Afrique noire (Michel Leiris) — Afrique blanche, Amérique (Jacques Soustelle) — Océanie (M. Grünwald) — Préhistoire exotique (Harper Kelly) — Ethnologie musicale (Schaeffner, Curt Sachs), à quoi il faut ajouter deux sections : Madagascar (M. Faublée) et les Peuples arctiques (M. Leroi). Chacune de ces divisions est alimentée par des missions temporaires et des établissements permanents. Une des plus importantes de ces missions, celle qui assurément a conquis l'attention du public, et c'est justice, a été celle de Marcel Griaule, connue sous le nom de Mission Dakar-Djibouti, points extrêmes d'un voyage qui a duré deux années pleines. Un numéro spécial du *Minotaure* lui a été consacré. M. Griaule, qui a rapporté d'un précédent voyage en Abyssinie le volume couronné par le prix Gringoire de 1935 : *Les Flambeurs d'hommes*, — ouvrage dont une grande partie avait paru d'abord dans cette revue — est revenu tout récemment d'une nouvelle exploration dans l'Afrique noire, ses bagages pleins de documents précieux.

Ces missions demeurent en contact avec les organisations permanentes établies en pays lointains. Les voyageurs qui se rendent en Afrique correspondent avec l'Institut français d'archéologie orientale et M. Kuenst est délégué à demeure en Égypte. Mais il faut citer d'autres explorateurs et d'autres institutions. Le docteur Rivet, en 1931, fut chargé d'une mission en Asie, en relation avec l'École française d'Extrême-Orient, où séjourne M. Claes. M. Jacques Soustelle a voyagé en Amérique, où récemment fut fondée l'École française de Mexico[1]. M. Bacot a rapporté d'Asie des manuscrits thibétains grâce à quoi le fonds du musée du Trocadéro est sans doute, avec le Musée Guimet, le plus important du monde. En Afrique, M. Labouret est le directeur de l'Institut de langues et de civilisations africaines, il a été chargé de missions en Guinée, au Soudan, au Cameroun. A Madagascar, la mission de M. Decary a été des plus fructueuses. En Océanie, M. Leenhart et le pasteur Reylescure ont rapporté de Nouvelle-Calédonie une documentation des plus importantes, tandis que monsieur et madame Aubert de la Rue exploraient les

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er juin 1935.

Nouvelles-Hébrides. Au Maroc, M. Jouin a travaillé de concert avec M. Ricard bien connu pour son œuvre de régénération des industries indigènes; il y a en formation un musée des arts indigènes à côté de l'École arabe-berbère.

Le Musée s'est encore accru par voie de reclassement. Bien des objets conservés en différents dépôts lui ont été remis. Ce fut le cas de la Bibliothèque Nationale, dont le Cabinet des Médailles conservait par tradition, depuis le XVIIe siècle, des curiosités recueillies pour Gaston d'Orléans, frère de Louis XIV; de la Bibliothèque de Versailles, où, en 1786, se trouvaient rassemblée pour les Enfants de France, la plus belle collection de peaux de bisons qui soit; du Musée Guimet; des musées de Saint-Germain ou de Sèvres. L'Exposition coloniale de 1932 a valu au Trocadéro d'importants apports provenant de l'Afrique Occidentale, de l'Afrique Équatoriale, de l'Indo-Chine.

Des expositions partielles ont permis au public de se tenir au courant d'une si belle activité. On ne saurait toutes les énumérer. L'une des plus importantes a été celle de la Mission Dakar-Djibouti, avec les peintures abyssines rapportées des églises de Gondar; l'une des plus émouvantes, celle du Sahara, qui présentait un caractère international grâce à la collaboration du Ministère des Colonies de Rome, des Sociétés géographiques de Londres et de Berlin, des musées de Vegesack et d'Oxford. On y a pu voir tous les aspects du Sahara, du point vue préhistorique, ethnographique, anthropologique, économique, des sciences naturelles ou de l'histoire, avec des photographies, des pièces d'archives, témoignant de l'activité parfois héroïque de nos Africains, Henry Duveyrier, René Caillé, le général Laperrine, le Père de Foucauld, Ernest Psichari, le commandant Monteil, Foureau, le commandant Lamy, le marquis de Morès, le prince Sixte de Bourbon, le général Largeau, le général Gouraud, le maréchal Lyautey, nos officiers opérant dans les territoires du Sud.

Parmi les expositions qui ont suivi, il faut citer celle des poteries marocaines, celle du Cameroun. En avril, on a vu celle des arts de l'Afrique Équatoriale, fruit des recherches

du Père Tastevin, qui a visité le Congo portugais; puis l'art malais; en mai, les arts populaires des pays baltiques, exposition patronnée par les trois républiques baltes, l'Esthonie, la Lithuanie et la Livonie. Enfin, le 25 juin, en une commémoration solennelle, on a célébré le tricentenaire du Muséum, et à cette occasion le pnblic a pu apprécier les résultats d'une expédition au cours de laquelle une mission française et une mission belge se sont rendues conjointement à l'île de Pâques, cette île de Pâques dont Loti nous a fait rêver dans notre jeunesse. Rappelons que M. Watelin, le chef de l'expédition, est mort en cours de route, mais que M. Métraux, docteur de l'Université de Paris, et M. Lavachery, des musées royaux du Cinquantenaire de Bruxelles, ont mené à bien l'œuvre commencée[1]. Ils ont rapporté de leur exploration quantité de documents sur la civilisation polynésienne et des statues analogues à ces colosses singuliers déjà connus par plusieurs spécimens, en particulier ceux que conservent le Musée du Trocadéro et le Bristish Museum.

Je ne dirai qu'un mot de l'organisation matérielle, bien qu'elle soit remarquable. Il faut louer l'architecte, M. Recoura, d'avoir compris ce que l'on demandait à son talent. Les vieilles salles ont été rajeunies, éclairées, leur abord rendu facile. Les vitrines sont le dernier mot de la muséologie, un système ingénieux d'éclairage y a été adapté, et la minuterie est pour chacune à la disposition du visiteur.

La bibliothèque, que dirige avec tant de compétence mademoiselle Oddon, n'est pas moins « à la page ». Elle a été inaugurée en juin 1931. Elle comprend des fonds importants comme ceux de Maurice Delafosse, de Zeltner, de Marc Bel et aussi les publications les plus récentes, des collections de cartes, de photographies, de coupures de presse, classées à la fois par sujets et par pays. L'ordre méthodique de ce classement est celui qui a été adopté par la Bibliothèque du Congrès, à Washington. A la bibliothèque est adjoint un service photographique, et la phonothèque, où s'accumulent des disques enregistrés dans les pays les plus divers, mériterait

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 juillet 1935.

une étude spéciale : on conçoit de quel prix peuvent être pour les travailleurs ces textes oraux sans cesse à leur disposition.

De tels résultats obtenus en si peu d'années, de tels projets encore, provoquent autant que l'admiration, l'étonnement. Le musée du Trocadéro est sans doute le plus bel exemple de redressement qu'il nous ait été donné de contempler en ces dernières années. A quiconque professe les idées courantes sur les méthodes administratives, il paraîtra prodigieux qu'un tel effort ait été possible.

Songeons que le personnel comprend un directeur, le docteur Rivet, qui, étant également professeur au Muséum, n'est pas appointé; un sous-directeur, M. Georges-Henri Rivière, un assistant, deux aides, et c'est tout. Mais ceux qui veillent aux destinées de la science ethnographique française comptent sur des secours qu'ils ont su provoquer : d'abord, la Société des Amis du Musée d'ethnographie, dont le président très zélé est le vicomte de Noailles, puis des particuliers, comme M. David-Weill, dont on trouve toujours le nom dès qu'il s'agit d'une grande œuvre à poursuivre. A cela il faut ajouter les crédits accordés par la loi du 31 décembre 1931 sur l'outillage national, et aussi, bien entendu, le produit des entrées payantes. De plus, les directeurs, grâce à leur foi entraînante, ont déterminé des vocations; ils ont recruté quantité de collaborateurs bénévoles. Ces fiches, ces objets sont manipulés, dénombrés, classés, par des auxiliaires qui travaillent pour rien... pour le plaisir de servir. Je demande que leurs noms soient inscrits au tableau d'honneur.

Telle est la situation présente. Nul doute que pour l'avenir l'obligation ne s'impose aux pouvoirs publics de prendre enfin les mesures qu'on attend d'eux. C'est trop faire honneur à l'héroïsme et à l'enthousiasme que d'accepter indéfiniment les mêmes dévouements. La dotation budgétaire du Musée du Trocadéro ne suffit pas actuellement à assurer simplement le chauffage et l'éclairage. Or, en Allemagne, pour citer ce seul exemple, on ne compte pas moins de huit ou dix musées ethnographiques, dont le moindre occupe plus de fonctionnaires que le seul musée parisien. L'intérêt croissant que porte

le public à ces études s'il soutient tous les efforts en justifie de nouveaux. Quatre-vingt-dix mille visiteurs sont accourus à l'exposition du Sahara. En 1934 on a compté près de cinq fois plus d'entrées qu'en 1933, et dix mille écoliers ont été reçus gratuitement.

Or, l'avenir du Trocadéro est en jeu. Nul n'ignore quels projets menacent un édifice qui a été trop décrié pour qu'on n'ait pas pris sa défense. De toute façon, ce bastion de style hybride, ses tours et ses galeries sont le point de mire des architectes que l'Exposition de 1937 fait rêver : sera-t-il dieu, table ou cuvette? Peu nous importe pour le moment, pourvu que le docteur Rivet puisse réaliser ses desseins. Il a conçu de réunir en un seul organisme le laboratoire d'anthropologie et la galerie d'anthropologie du Museum, l'Institut d'ethnologie, et le Musée d'ethnographie. Dans cet unique bâtiment, que l'on pourrait appeler le Temple de l'Homme, trouveraient leur quartier général des sociétés scientifiques prospères et studieuses : les Américanistes, les Africanistes, l'Institut français d'anthropologie, la Société préhistorique, et d'autres encore. Un architecte jeune et créateur, M. Carlu, est à pied d'œuvre, tout prêt à exécuter des plans dont il est à peine besoin de souligner la grandeur et l'utilité[1]. Il est prématuré d'examiner les conditions mêmes de leur réalisation, mais qui n'est d'accord pour souhaiter que Paris soit doté d'un aussi magnifique établissement?

Jusqu'à présent, on s'est contenté d'utiliser tout l'espace disponible, de reconquérir les galeries extérieures pour y loger certaines séries. Des travaux d'ensemble sont maintenant nécessaires. Il a été question d'aménager la rotonde centrale, de la scinder en étages et en salles nouvelles. Ce parti a été écarté d'un commun accord. Il a paru préférable de supprimer le théâtre qui occupe tout le « ventre » du Trocadéro et d'édifier une façade sur les jardins. Il appartient aux directeurs de l'Exposition d'adopter telle ou telle conception. Mais il serait impardonnable de laisser échapper pour le Trocadéro

1. Au moment où nous corrigeons ces épreuves, la décision ayant été prise de démolir la partie centrale du Trocadéro, on commence de transporter les collections du Musée d'ethnographie dans les deux ailes (Musée de sculpture comparée et Musée indo-chinois).

l'occasion d'affirmer son droit à l'existence et de développer ses moyens d'action.

Notons qu'il n'est nullement question de chercher noise au Musée de Sculpture comparée, dont il faut prévoir au contraire l'agrandissement. D'autre part, les ambitions du Musée d'ethnographie ne peuvent être taxées d'égoïsme ou d'exclusivisme. Les directeurs du Trocadéro ne se refusent à nulle entente, et n'écartent aucune collaboration. Ils entendent nouer des relations étroites avec les organismes attachés à la même œuvre scientifique, qui existent déjà ou qui sont en voie de formation dans nos colonies. Il suffit pour que ce travail commun produise tous ses fruits, que tous ces musées soient servis par un personnel dressé aux mêmes méthodes. Cette discipline unique est celle que l'on inculque à l'Institut d'Ethnologie, sous la haute direction de M. Lévy-Brühl.

Un Trocadéro devenu le centre des études anthropologiques de la France et de ses colonies, c'est la solution idéale de maintes questions qui se posent de façon impérieuse. L'économie y trouve son compte comme chaque fois qu'il s'agit d'introduire une méthode logique dans l'exploitation d'une activité. C'est aussi l'intérêt de tous, non seulement des savants et des spécialistes, mais des simples curieux, car les dirigeants ont en vue, à côté de la poursuite de leurs recherches personnelles, une œuvre de vulgarisation, et ils ont assez témoigné de leur désir d'aller au public pour qu'on leur en sache gré.

Enfin, pour ceux que touchent les seules considérations pratiques, nous ferons remarquer l'intérêt primordial qu'il y a pour une nation comme la France, dont le domaine exotique est aussi étendu, à instruire ses futurs administrateurs, ses soldats, ses missionnaires, sur les mœurs, les besoins et surtout le régime mental des peuples avec lesquels ils seront en contact. Que d'erreurs ont pour point de départ un défaut d'information initial! Notre influence dans les terres que l'on peut encore qualifier, comme jadis, d' « estranges » dépend de l'intelligence de nos savants. Il suffit qu'on leur donne les moyens de l'exercer et de la répandre.

JEAN BABELON

LA CRISE ITALO-ÉTHIOPIENNE

L'échec des négociations franco-anglo-italiennes, alors que M. Pierre Laval, M. Anthony Eden et le baron Aloisi venaient à peine de prendre contact, au Quai d'Orsay, en vue de rechercher une base pour un règlement pacifique du différend italo-éthiopien, n'a pas trop surpris ceux qui observaient de près l'évolution de la situation créée par la résolution de Genève du 3 août. On ne pouvait se faire beaucoup d'illusions sur le succès d'une conciliation qui procédait d'intentions excellentes, à laquelle tous les amis de la paix et de l'ordre international rendaient hommage, mais qui, en raison des positions déjà prises de part et d'autre, se heurtaient à des réalités très difficiles à écarter par des formules diplomatiques réservant sincèrement l'avenir.

La polémique qui s'était instituée dans la presse anglaise et dans la presse italienne et qui n'avait pas tardé à prendre un ton particulièrement vif fut une déplorable préface pour cette délicate négociation. Souvent maladroite du côté anglais, par défaut de compréhension de la psychologie italienne, parfois injuste du côté italien dans l'appréciation des véritables mobiles de la politique britannique, cette polémique avait créé une atmosphère telle que les gouvernements de Londres et de Rome, tenus par l'état de l'opinion dans leurs pays respectifs, ne pouvaient plus guère se prêter avec toute la souplesse nécessaire à un rapprochement des thèses en présence. Une fois de plus, on a pu se rendre compte par cette expérience des inconvénients et des dangers qu'il y a à porter

sur la place publique un grand débat international. La responsabilité de ceux qui ont ainsi dressé l'une contre l'autre l'opinion italienne et l'opinion anglaise est lourde. De ce qui n'était à l'origine qu'un différend italo-éthiopien de caractère local, ils ont fait, à proprement parler, une querelle italo-britannique affectant sérieusement l'amitié traditionnelle de deux grands peuples dont la confiante collaboration est indispensable au maintien et à la consolidation de la paix en Europe.

Là est l'aspect inquiétant de l'échec des négociations de Paris; là est la menace pour l'avenir. Cette menace dépasse l'éventualité d'un conflit armé en Afrique orientale, car si elle devait se traduire dans les actes, tout le système de la politique d'organisation de la paix sur le Continent s'en trouverait ébranlé. Ce système n'est pas parfait; il s'est révélé parfois décevant à l'expérience; mais il a le mérite d'exister et d'être le seul, dans l'état présent des affaires du monde, à permettre une collaboration permanente des principales puissances.

***

Dans la *Revue de Paris* du 15 août, une personnalité avertie des forces morales et politiques mises en jeu par le différend italo-éthiopien a fait un exposé complet de la genèse et des développements du conflit jusqu'au moment où le Conseil de la Société des Nations s'est réuni le 31 juillet. Pour établir l'enchaînement des initiatives diplomatiques, il suffit donc de rappeler brièvement les différentes étapes de la crise jusqu'à l'ajournement des négociations de Paris.

L'agression qui eut lieu dans la région de Oual-Oual, à la fin de l'année dernière, les mesures militaires prises par l'Italie pour parer à toutes les éventualités pouvant se produire du côté de la Somalie et de l'Érythrée, les réactions du gouvernement d'Addis-Abeba et les efforts de celui-ci pour saisir la Société des Nations — alors que la doctrine constante de M. Mussolini était que la question ne se posait qu'entre l'Italie et l'Éthiopie et que Rome ne pouvait admettre aucune intervention, le traité italo-éthiopien de 1928 prévoyant le règlement direct et la procédure de conciliation et d'arbitrage

pour tous les différends venant à se produire entre les deux États, — voilà ce qu'on trouve au point de départ. Mais les négociations directes entre Rome et Addis-Abeba aboutirent rapidement à une impasse, tandis que l'Italie mobilisait des forces importantes et concentrait en Afrique orientale assez de troupes pour entreprendre, au besoin, des opérations de grand style. Grâce à la diplomatie de M. Laval et de M. Eden, le Conseil de la Société des Nations, au cours de sa session du mois de mai, réussit à tourner la difficulté en recommandant la procédure de conciliation et d'arbitrage, mais uniquement pour l'affaire de Oual-Oual, comme l'exigeait l'Italie, étant entendu que, faute de tout accord à la date du 25 juillet, le Conseil de la Société des Nations se réunirait de nouveau. Quatre arbitres furent désignés. Ils se heurtèrent tout de suite à une difficulté fondamentale, les représentants de l'Italie estimant que le mandat de la commission devait se borner à établir les responsabilités encourues dans l'agression de Oual-Oual, les représentants de l'Éthiopie soutenant que pour établir ces responsabilités, il fallait commencer par préciser à qui appartient le territoire sur lequel l'agression a eu lieu. La thèse éthiopienne tendait à soulever tout le problème de la délimitation des frontières entre l'Éthiopie et la Somalie italienne. Les Italiens ne pouvaient admettre cette méthode, faisant valoir qu'ils occupaient effectivement Oual-Oual depuis plus de cinq ans et que leur présence sur cette position n'avait jamais fait l'objet d'aucune protestation officielle de la part du gouvernement d'Addis-Abeba.

La commission d'arbitrage dut suspendre ses travaux sans avoir désigné un cinquième arbitre, et le Conseil de la Société des Nations fut convoqué aussitôt, son rôle au cours de cette session extraordinaire devant consister uniquement à déterminer la reprise de la procédure de conciliation et d'arbitrage en recommandant aux deux parties de désigner un cinquième arbitre. Mais déjà la situation avait pris un caractère inquiétant. Les préparatifs militaires de l'Italie, le refus du gouvernement de Rome de laisser le Conseil de la Société des Nations se saisir de l'ensemble de l'affaire, l'émoi de l'opinion britannique devant l'éventualité d'une mécon-

naissance publique et catégorique des règles de Genève, le refus du Duce de prendre en considération les suggestions faites par M. Eden — cession à l'Éthiopie d'un accès à la mer, à Zeila, en territoire britannique, en contrepartie de la cession d'une partie de l'Ogaden et d'importantes concessions économiques à l'Italie, — tout cela, qui dépassait de loin l'incident de Oual-Oual, donnait au différend le caractère nouveau d'un problème international.

C'est dans ces conditions que le Conseil de la Société des Nations, après des conversations préliminaires très laborieuses, adopta le 3 août deux résolutions. La première prenait acte de la volonté des représentants des deux parties de poursuivre la procédure de conciliation et d'arbitrage dans les conditions fixées à l'article 5 du traité italo-éthiopien de 1928 et de procéder sans délai à la désignation d'un cinquième arbitre, étant entendu que la commission, sans faire état de la circonstance que Oual-Oual relève de la souveraineté de telle ou telle des deux parties, s'attacherait uniquement aux autres éléments du différend relatif à l'incident lui-même. Sur le point capital de la stricte limitation du mandat de la commission d'arbitrage, l'Italie obtenait donc satisfaction. Par sa deuxième résolution, le Conseil décidait de se réunir, en tout état de cause, le 4 septembre « pour évoquer l'examen général, sous ses différents aspects, des rapports entre l'Italie et l'Éthiopie ». Le représentant de l'Italie, le baron Aloisi, s'abstint au vote sur cette deuxième résolution, destinée surtout à donner satisfaction à l'opinion britannique, particulièrement désireuse de ne pas voir l'institution internationale de Genève manquer à sa mission à propos d'une menace de guerre entre deux États membres de la Société des Nations.

Le fait le plus important à Genève le 3 août dernier, ce fut le communiqué des délégations britannique, italienne et française publié en dehors de toute référence au Conseil et annonçant que les représentants des gouvernements du Royaume-Uni, de la France et de l'Italie, constatant que les trois puissances signataires de l'arrangement du 13 décembre 1906 concernant l'Éthiopie se sont déclarées disposées à entre-

prendre entre elles des négociations en vue de faciliter une solution des différends existant entre l'Italie et l'Éthiopie, ont convenu d'engager ces conversations dans le plus bref délai possible. C'était la décision d'une négociation à trois, — que l'Italie ne voulait pas voir s'engager sous les auspices et le contrôle de Genève — ayant pour objet la recherche d'un règlement dans le cadre du traité anglo-franco-italien. Le problème se trouvait ainsi transporté sur le terrain international, encore que l'Éthiopie, n'étant pas partie à l'arrangement de 1906, fût tenue à l'écart des pourparlers. Mais avant même d'aborder le débat, on savait jusqu'à quel point l'assentiment du gouvernement d'Addis-Abeba pouvait être escompté. En effet, l'empereur Halié-Sélassié avait laissé entendre clairement, dans des déclarations récentes, que s'il était résolu à défendre avec la plus grande énergie l'indépendance et l'intégrité de son pays, il ne se refusait pas à envisager la cession d'une partie de l'Ogaden et l'octroi de larges avantages économiques à l'Italie, en contrepartie, pour l'Éthiopie, d'un accès à la mer et de l'obtention de crédits importants pour la mise en valeur des richesses de son empire. La formule du roi des rois correspondait, on le voit, à des nuances près, à celle que M. Eden avait suggérée à Rome, et que le Duce avait écartée parce qu'il la jugeait insuffisante pour l'Italie.

***

Il est bien certain que si la Grande-Bretagne, la France et l'Italie se présentaient le 4 septembre devant le Conseil de la Société des Nations avec une formule de règlement, fût-elle des plus larges, acceptée et ratifiée par l'Éthiopie, il ne resterait au Conseil qu'à en prendre acte, tous les intéressés étant d'accord. L'affaire serait ainsi définitivement liquidée. Mais est-il possible de concevoir sur la base du traité de 1906 — et sans, d'autre part, oublier l'esprit et la lettre du pacte de la Société des Nations — un règlement satisfaisant entièrement l'Italie et acceptable en droit et en fait pour l'Éthiopie? A vrai dire, à Rome on n'a manifesté, dès le début, qu'une médiocre confiance dans l'issue de cette négociation, à laquelle les Italiens ne se sont prêtés que par déférence pour les autres puissances signataires du traité de 1906, et afin de ne pas

gêner les efforts pacifiques de la France. Mais le traité anglo-franco-italien permet-il réellement de pousser aussi loin que l'Italie voudrait aller? Sans doute, il ne garantit pas expressément l'indépendance de l'Éthiopie, mais il précise qu'il est de l'intérêt des trois puissances de maintenir intacte l'intégrité de ce pays. Or, les Anglais soutiennent qu'on ne peut concevoir l'intégrité d'un État sans maintenir son indépendance. Le traité dispose, par ailleurs, que les trois puissances se concerteront pour sauvegarder les intérêts de la Grande-Bretagne et de l'Égypte dans le bassin du Nil, spécialement en ce qui concerne la réglementation des eaux de ce fleuve et de ses affluents, les intérêts de la France par rapport au protectorat français de la Côte des Somalis et de la zone du chemin de fer de Djibouti, enfin les intérêts de l'Italie par rapport à l'Érythrée et à la Somalie, plus spécialement en ce qui concerne l'hinterland des possessions italiennes et l'union territoriale entre elles.

L'Italie veut voir dans cette disposition, ainsi que dans les protocoles anglo-italiens de 1891 et de 1894 auxquels le traité de 1906 se réfère, des promesses qui lui ont été faites et qui doivent maintenant être tenues. Elle ne manque pas non plus de rappeler que par l'accord anglo-italien de 1925 — conclu en dehors de la France et contre lequel l'empereur d'Éthiopie a d'ailleurs protesté officiellement — l'Angleterre lui a reconnu une influence économique exclusive dans la totalité du territoire que traversera le chemin de fer qui devra relier l'Érythrée à la Somalie. Sa thèse est que par là même on lui a reconnu des droits; mais on peut lui objecter que deux États ne peuvent fixer entre eux le statut d'un pays tiers, en dehors de tout consentement de celui-ci.

Que l'on ait reconnu à l'Italie des intérêts spéciaux par rapport à l'Éthiopie, il serait difficile de le contester; mais il se trouve que ces droits découlent de traités et d'accords anciens prévoyant des zones d'influence en Éthiopie et qui, à des années de distance, ne peuvent guère se concilier avec l'esprit du pacte de la Société des Nations, lequel a créé un droit nouveau pour tous les membres de la Ligue et dont la règle s'impose à tous les gouvernements.

Le malheur de l'Italie est d'avoir accédé au rang de grande puissance trop tard pour participer au partage du monde. Il n'en est pas moins vrai que, étant une grande nation, elle a des besoins d'expansion que toutes les forces jeunes qu'elle sent en elle la portent à satisfaire là où s'offrent des possibilités d'agir efficacement. M. Mussolini n'a pas dissimulé que ce qu'il cherche en Éthiopie, c'est, d'abord, la sécurité pour les possessions de l'Italie en Afrique orientale, c'est, ensuite, les plus larges garanties pour une œuvre de colonisation de longue haleine. Comment conçoit-on à Rome la solution d'un tel problème? Tout autorise à penser qu'on y envisage l'annexion des territoires qui forment le pourtour de l'empire du Négus et qui ne sont pas proprement abyssins, avec le contrôle militaire sur tout le reste. Une telle solution radicale serait évidemment en opposition avec la doctrine traditionnelle de la Grande-Bretagne quant aux États tampons, où l'Angleterre n'intervient pas, mais où elle n'entend pas que d'autres interviennent. C'est là, en réalité, ce qui détermine la divergence principale de la politique de Londres et de la politique de Rome dans la crise italo-éthiopienne. L'Italie a des aspirations qui tiennent à la nature de son peuple et que le fascisme encourage de toute son influence morale; elle a des besoins d'expansion que personne ne peut nier sérieusement — Sir Samuel Hoare l'a reconnu lui-même dans son exposé à la Chambre des Communes; — elle a fait un immense effort militaire en vue de soutenir avec les meilleures chances une longue et dure lutte en Afrique orientale, sans affaiblir pour cela ses positions sur le Brenner et face à l'Europe centrale; elle a engagé déjà des dépenses énormes; surtout, elle a engagé à fond le prestige du régime et croit avoir besoin d'une victoire complète pour asseoir définitivement celui-ci.

On s'étonne de l'autre côté des Alpes que l'opinion anglaise ne se montre pas plus compréhensive du cas italien, et qu'à Londres on critique avec tant de sévérité des méthodes qui sont précisément celles auxquelles l'Angleterre a constamment eu recours pour fonder ce vaste empire britannique que baignent toutes les mers du monde. C'est que les raisons de l'attitude du gouvernement de Londres sont moins simples

qu'on ne se plaît parfois à le dire. Le cabinet Baldwin, comme le cabinet MacDonald avant lui, est sincèrement attaché à la cause de la Société des Nations, car ce n'est que sous le couvert de la politique de Genève que l'Angleterre a pu se dégager de sa doctrine du splendide isolement et s'associer, par souci de sa propre sécurité, à une politique de coopération européenne. Par ailleurs, la mystique de la Société des Nations est à la base de la conception assez simpliste que se font de l'action internationale les travaillistes et même les libéraux démocrates, qui ne manqueraient pas, aux prochaines élections générales, d'exploiter contre le gouvernement d'union tout échec de nature à compromettre gravement l'autorité et le prestige de l'institution universelle de Genève. Indépendamment de cela, il y a des considérations, parfaitement légitimes du point de vue des intérêts de l'empire, qui expliquent la répugnance de l'Angleterre à envisager une solution trop radicale, dans le sens italien, du problème éthiopien. En vertu de la doctrine de l'État tampon, l'Angleterre redoute de voir le Soudan enserré entre la Tripolitaine et une Éthiopie entièrement contrôlée par l'Italie; elle veut réserver ses droits et sa liberté dans la région du lac Tsana, qui commande en partie le régime des eaux du Nil; enfin, ce ne serait pas sans appréhension qu'elle verrait s'établir une puissance militaire disposant sur place de forces importantes dans le voisinage immédiat de la grande route qui assure les principales communications avec les possessions de l'empire britannique.

***

Cela suffit-il à justifier une politique qui, sous prétexte de faire obstacle à la guerre, aurait en réalité pour effet de provoquer une crise anglo-italienne, peut-être même un conflit général? Ceux qui réclament de sévères sanctions contre l'Italie si celle-ci entreprend des opérations militaires en Afrique orientale paraissent ne pas se rendre compte qu'à vouloir appliquer de telles sanctions, on risque de créer de propos délibéré un état de guerre. Si au lendemain de l'échec des négociations de Paris M. Stanley Baldwin a interrompu

ses vacances et a réuni le cabinet britannique afin d'examiner à nouveau la situation, c'est précisément parce qu'il a vu la nécessité de préciser, dans un sens ou dans l'autre, la politique de son gouvernement en ce qui concerne le différend italo-éthiopien.

Les délibérations du cabinet britannique ont produit une impression de détente, car le seul fait de maintenir l'interdiction des exportations d'armes et de munitions à destination de l'Éthiopie prouve assez que l'Angleterre veille à éviter tout geste inamical à l'égard de l'Italie, de nature à compromettre les chances pouvant encore subsister pour le succès d'une négociation. Le cabinet de Londres n'a pas modifié sa doctrine, qui reste celle exposée par sir Samuel Hoare à la Chambre des Communes. L'Angleterre veut la coopération avec la France dans un réel esprit de fidélité à la Société des Nations; elle semble résolue à épuiser toutes les ressources de la diplomatie en faveur d'un règlement pacifique, mais elle entend rester libre d'agir suivant sa conscience, si ce règlement pacifique ne peut être obtenu.

Tout porte à penser qu'à Genève l'Angleterre ne compromettra pas par trop de précipitation la cause qu'elle veut servir et qu'elle n'agira pas seule, si une action collective s'avère impossible. A l'heure où nous écrivons, il reste aux gouvernements de Londres, de Paris et de Rome plusieurs jours pour rechercher, par la voie diplomatique, une base de règlement; mais même si cette base n'était pas trouvée, le souci de tous les hommes d'État responsables devra être de demeurer strictement sur le terrain de Genève, seul moyen de sauvegarder l'autorité de la Société des Nations et d'empêcher le pire.

Le 4 septembre l'Italie sera présente à Genève, car en dépit de tout ce qui fut écrit à ce sujet, il ne semble pas qu'elle médite de se retirer avec éclat de la Société des Nations, laquelle lui est trop utile pour le rôle qu'elle entend jouer en Europe, dans le bassin danubien. Si aucune perspective de règlement n'existe à la date du 4 septembre, l'Éthiopie demandera sans doute au Conseil d'intervenir. Peut-être même réclamera-t-elle aide et assistance en invoquant l'article 10 du pacte. Ce sera alors le débat au fond, et il faudra attendre de

connaître l'exposé des griefs que formulera l'Italie à charge de l'Éthiopie avant de se hasarder à prévoir les conclusions de ce débat. En tout cas, ce n'est que si l'Italie passe outre à la procédure de règlement et s'il y a effectivement agression que l'article 16 pourrait jouer et que la question des sanctions viendrait à se poser. Il n'est guère douteux que des représentants de pays non directement intéressés dans le conflit et craignant des complications générales se réfugieraient dans l'abstention, émettraient un vote négatif ou se contenteraient de se prononcer pour un simple blâme. Mais si l'unanimité n'était pas réalisée au sein du Conseil, ce qui jouerait, ce serait le paragraphe de l'article 15 où il est dit : « Dans le cas où le Conseil ne réussit pas à faire accepter son rapport par tous ses membres autres que les représentants de toute partie au différend, les membres de la Société se réservent le droit d'agir comme ils le jugeront nécessaire pour le maintien du droit et de la justice. » Le pacte de la Société des Nations a, de plus, introduit une notion nouvelle : celle de la distinction à faire entre la guerre illégitime, entreprise en violation manifeste des recommandations unanimes de la Société des Nations, et la guerre légitime, entreprise sans que la lettre des stipulations du pacte ait été violée.

Les choses en arriveront-elles là? En dépit de l'échec des négociations de Paris toute perspective de règlement n'est pas écartée. On sait ce que le roi des rois est décidé à consentir; les Anglais eux-mêmes ont déjà été très loin dans leurs suggestions, tendant à assurer à l'Italie en Éthiopie un contrôle de fait des principales administrations, semblable à celui qu'eux-mêmes exercent en Égypte. Mais il y a le principe de l'indépendance de l'Éthiopie et il y a les droits de ce pays en tant qu'État membre de la Société des Nations. Est-il impossible de concilier ce principe et ces droits avec ce que veut l'Italie? On concevrait très bien pourtant qu'un pays peu avancé, ayant besoin de se moderniser, demande lui-même les concours nécessaires pour son organisation administrative, la mise en valeur de ses richesses et son développement politique et économique. Un tel règlement se concilierait, peut-on penser, avec les principes les plus respectables. Il pourrait se justifier du point de vue de la notion assez nou-

velle de l'indépendance des pays dits assistés; il sauvegarderait le principe de la souveraineté du Négus et apporterait au roi des rois de sûres garanties pour la stabilité de son gouvernement et l'avenir de la dynastie; il répondrait, enfin, aux préoccupations que l'on discerne dans le traité de 1906 en ce qui concerne la sauvegarde des intérêts de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, car le précédent du Maroc est là pour démontrer qu'une souveraineté unique peut s'exercer normalement sur des zones ayant des régimes différents[1].

La raison porte à considérer que la Société des Nations ne pourrait qu'approuver une telle collaboration. L'Éthiopie n'en resterait pas moins un État indépendant, et l'Italie n'aurait pas à rendre compte à Genève d'un mandat qui lui aurait été librement consenti. Qui oserait soutenir qu'un règlement de cette nature devrait être écarté au nom de certains principes absolus, s'il devait permettre de faire l'économie d'une guerre dont les répercussions directes et indirectes seraient profondes sur l'ensemble de la situation internationale et risqueraient de ruiner irrémédiablement la politique de coopération en Europe même?

ROLAND DE MARÈS

1. En somme il serait souhaitable que dans les discussions on insistât moins, en ce qui concerne l'Éthiopie, sur la notion *d'indépendance*, qui a peut-être été mise en avant d'une façon un peu malencontreuse. Ce qu'il s'agit essentiellement de maintenir c'est *l'intégrité* de l'Éthiopie, sous la garantie et le contrôle des trois puissances protectrices.

TROIS PHILOSOPHES FRANÇAIS :

BERGSON, BLONDEL, BRUNSCHVICG

Le nouveau livre de M. Bergson a sans doute moins de continuité, moins d'élan que son travail d'ensemble sur les *Deux sources de la religion et de la morale*. Celui-ci conduisait le lecteur, par un mouvement majestueux et tranquille, du pôle des sociétés closes à celui des sociétés ouvertes, et du monde des consignes sociales à celui des inventions héroïques. Et l'on sait l'éclatant retentissement aussitôt obtenu par cet hymne, lancé du sein de la maladie à la vie profonde des âmes.

La Pensée et le Mouvant se présente plutôt comme une série de remarques, de retouches qui permettent à l'auteur de préciser sa pensée. Des articles et des conférences, introuvables pour la plupart, y sont précédés de deux essais introductifs, l'un sur « la croissance de la vérité », l'autre sur la « position des problèmes ». Ils fourniront à l'historien de la philosophie les plus précieux enseignements.

Sans descendre jamais à la polémique, M. Bergson s'efforce ici de répondre aux critiques qu'a soulevées sa méthode. Il a silencieusement souffert des équivoques entassées sur sa pensée. Il ne peut s'empêcher cette fois de déclarer quelque part, avec une ironique mélancolie, que la philosophie, elle aussi, a ses scribes et ses pharisiens. Il se demande s'il ne se rencontre pas, chez tels de ses critiques, « incompréhension native, et par dépit, ressentiment personnel à l'égard de tout ce qui n'est pas réductible à la lettre, de tout ce qui est esprit ». Ailleurs il se déclare plein de respect pour l'*Homo faber*, qui

agit sur la matière, et pour l'*Homo sapiens* qui réfléchit sur cette action. Mais il réserve sa plus fine flèche pour l'*Homo loquax*, dont la pensée, quand il pense, n'est qu'une réflexion sur sa parole...

Un des reproches les plus sensibles à M. Bergson est celui de mépriser l'intelligence discursive, la science positive, de fournir des armes à ceux qui mènent dans l'Europe actuelle, avec la vigueur que l'on sait, campagne contre la raison, et de justifier du coup ceux qui préfèrent, aux recherches patientes et méthodiques, les fantaisies illuminantes du sentiment. M. Bergson demande à distinguer, et d'abord il veut, pour mieux faire comprendre sa position propre, expliquer comment il a été amené à cette philosophie intuitionniste dont des mysticismes, d'ailleurs divers, — celui-ci regardant vers le syndicalisme révolutionnaire, et celui-là vers le catholicisme traditionnel — ont si volontiers tiré argument.

Ce n'est point du tout par détresse romantique, en constatant à son tour ce que Ballanche appelait il y a plus d'un siècle le vide profond des âmes, et l'impuissance des philosophies classiques à le combler, que M. Bergson est arrivé à préférer à toute autre méthode l'intuition qui saisit directement la durée. C'est plutôt par goût de précision scientifique.

Du temps où il était élève-bibliothécaire à l'École Normale Supérieure — il y pouvait alors fournir des livres à son aîné Jaurès et à son cadet Durkheim — M. Bergson avait la réputation d'aimer par-dessus tout les mathématiques. On conte qu'il hésita longtemps entre la section des sciences et la section des lettres, et que tel de ses maîtres littéraires l'accusa de ne rien entendre aux choses de l'âme, probablement parce qu'il apportait en tout une rigueur d'esprit géométrique. Quoi qu'il en soit, c'est d'abord une philosophie d'allure scientifique qui l'attire : c'est l'évolutionnisme spencérien, qui se présentait alors comme une grandiose synthèse des sciences positives.

Il lui semble que plus que les autres cette philosophie vise à prendre l'empreinte des choses. Et il n'a d'autre ambition, d'abord, que de lui permettre un progrès vers la précision, en approfondissant ces idées dernières de la mécanique pour l'étude desquelles Spencer était mal préparé. Mais c'est ici qu'une surprise l'attendait. Il se heurte à la notion de temps.

Et il croit s'apercevoir qu'aucune philosophie, pas même l'évolutionniste, n'en a respecté la nature originale. On a toujours conçu le temps sur le type de l'espace. Pour le mesurer, on l'a décomposé en instants juxtaposables et superposables. On a oublié qu'aucune partie du temps ne peut exactement en recouvrir une autre. Le moment qui suit ne ressemblera pas, par définition, au moment qui précède, par cela même qu'il suit. Je dure, donc je change, dit le temps, donc je continue sans me répéter. J'innove en conservant. Et quiconque veut m'enfermer dans les cadres de l'espace, du même coup me glace, me fait perdre ma fécondité imprévisible. D'où une mer de difficultés dans laquelle — depuis le « cruel Zénon », mélancoliquement apostrophé par Paul Valéry — les philosophes se noient. M. Bergson leur tendra une planche de salut, mais, initialement, ce n'est pas pour sauver des âmes, c'est pour dissiper des équivoques que le jeune géomètre part lui aussi, lui d'abord, « à la recherche du temps perdu ».

Seulement le voici du coup refoulé et comme rabattu vers le monde de la vie intérieure dont il s'était, nous dit-il, désintéressé jusqu'alors. Car c'est dans la conscience, et seulement dans la conscience, que nous saisissons directement « le mouvant ». En particulier l'effort, cher déjà à Maine de Biran, par lequel nous produisons du changement dans l'espace, nous fait saisir la mobilité dans son essence : sa durée est une continuité indivisible et créatrice. Il faut être au-dedans du mouvement, il faut le produire soi-même pour comprendre, pour éprouver sa véritable nature, qui est un élan inexprimable en termes d'espace. Par définition, une intuition pareille ne peut saisir que de l'esprit. Car l'esprit, bien loin d'être éternité immobile, est changement, création, liberté. Et Héraclite au fond avait raison contre Parménide : l'esprit ressemble au fleuve qui passe, plus qu'à la sphère immuable.

L'intuition en question nous permettra d'ailleurs de sortir de nous-mêmes. Avec les efforts, avec les élans créateurs, nous pourrons sympathiser, partout où ils font sentir leurs effets. Et de pareils effets se manifestent non seulement dans la hiérarchie des êtres vivants, mais jusque dans le monde des choses en apparence inanimées. Et ainsi une philosophie de la nature pourra se greffer sur cette philosophie de l'esprit. Mais

toujours dans la conscience se retrouve le point de départ comme le point d'arrivée : c'est par un approfondissement de la conscience, par un perfectionnement de ses méthodes d'observation et d'expérimentation, bref par une réforme de la psychologie, que le géomètre devenu philosophe entend renouveler notre conception du monde et de la vie, nous débarrasser des faux problèmes, nous ouvrir des perspectives inattendues.

Dans cette conception, que devient la science positive? Est-il vrai qu'elle ne soit plus qu'un système d'abstractions-illusions? Bien loin de là. Aux connaissances précises accumulées et ordonnées par les recherches des savants, M. Bergson attache certes le plus grand prix, à la condition que la science positive demeure à sa place et ne demande pas à chasser sur les terres du voisin. A la science le royaume de la matière, comme à la philosophie le royaume de l'esprit. L'intelligence de l'homme, destinée à lui permettre d'agir sur la matière, de devenir un fabricant — le *toolmaking* dont parlait Franklin — est apte à discerner les régularités qui rendent possible cette action. Pour les mettre en pleine lumière, elle construit des concepts qu'elle incorpore à des mots, elle édifie tout un système d'idées générales. Conventionnel pour une part, comme le pragmatisme l'a bien montré, ce système conduit pourtant l'intelligence à retrouver les articulations du réel. Bien plus, il est permis de dire qu'elle saisit directement son objet et s'identifie en quelque sorte à lui lorsqu'elle s'applique à la matière. Où les déviations surviennent, c'est lorsque l'intelligence, alourdie par les appareils qui lui ont donné la conquête de la terre, prétend voler jusqu'au ciel et porte des jugements sur l'ensemble du monde, l'esprit inclus. On s'aperçoit alors qu'elle est en effet prisonnière des abstractions qu'elle a forgées. Elle pose de faux problèmes, comme par exemple lorsqu'elle se tourmente pour savoir comment l'ordre a pu sortir du désordre, l'être du néant, le réel du possible. M. Bergson nous délivre de ces questions angoissantes. Elles ne se posent que parce que nous demandons à l'intelligence plus qu'elle ne peut donner. Mais renvoyons-la à sa vraie fonction. Les antinomies où elle bute s'évanouissent en fumée. Et l'on s'aperçoit qu'elle saisit le réel, pour peu qu'il soit matériel,

d'une prise bien plus immédiate que ne le croyaient et le positivisme et le kantisme : — les deux doctrines qui régnaient en France au moment où se formait la pensée de M. Bergson, et lui semblaient, bien plus que la sienne, déprécier l'intelligence et la science même, puisque l'une et l'autre se présentaient irréductiblement enfermées dans le relativisme, condamnées à n'atteindre qu'apparences bien liées. M. Bergson, au contraire, nous permet de toucher au réel absolu plutôt deux fois qu'une, par deux voies différentes : la réalité matérielle par l'intelligence discursive, la réalité de l'esprit par l'intuition.

Deux mondes antagonistes, alors, où l'on pénètre par deux portes opposées : l'un le royaume de la nécessité, l'autre de la liberté? On a pu essayer d'acculer le bergsonisme à ce nouveau dualisme. Mais M. Bergson lui-même, si soigneusement qu'il distingue les deux modes de connaissances et les deux domaines de recherches, nous avertit que les zones frontières sont aussi zones de rencontres et d'échanges, qui laissent possibles des collaborations fructueuses. L'intelligence peut servir l'intuition, et réciproquement. M. Bergson se montrerait sévère pour ceux qui, se réclamant de son apologie de l'intuition, se fieraient à leur sentiment personnel comme à un instinct divin pour résoudre sans fatigue les problèmes qui leur sont posés : l'intuition bergsonienne suppose une tension, une concentration de tout l'être. Et non pas une concentration qui l'incite à s'isoler de tout le dehors, à ignorer tout ce qu'on peut savoir en regardant le monde extérieur. « Ferme les yeux, et tu verras », disait Joubert. Telle ne serait pas la maxime bergsonienne. Dans un passage dont M. F. Challaye a déjà signalé l'importance, M. Bergson a déclaré : « On n'obtient pas de la réalité une intuition, c'est-à-dire une sympathie spirituelle avec ce qu'elle a de plus intérieur, si l'on n'a pas gagné sa confiance par une longue camaraderie avec ses manifestations superficielles. » Lui-même, au surplus, n'a-t-il pas donné l'exemple? N'a-t-il pas fait le tour de la psychologie scientifique, psycho-physique ou psycho-pathologique, avant d'essayer de saisir dans leur mouvement constitutif l'essence de la perception ou de la mémoire?

Inversement, les lumières nouvelles qu'une intuition métho-

dique a pu projeter sur les réalités spirituelles, dégagées des déformations qu'une intelligence habituée à l'atomisme de la matière lui imposait (comme il est arrivé par exemple dans le cas de l'associationnisme) n'ont-elles pas guidé, depuis, plus d'une recherche scientifique fructueuse? M. Bergson rappelle à ce propos, avec une discrète fierté, que plus d'un paradoxe bergsonien est devenu banalité accueillie par les savants. La tension psychologique, l'attention à la vie, tout ce qu'enveloppe la schizophrénie, tout ce que suppose le refoulement des tendances qui dorment dans notre inconscient, autant de conceptions sur lesquelles Bergson a laissé sa marque. Les physiciens à leur tour retrouvent plus d'une notion proche des siennes : lorsque par exemple, avec M. Whitehead, ils voient dans un morceau de fer une sorte de « continuité mélodique ».

Mais, comme il était à prévoir, c'est à l'art plus encore qu'à la science que convient cette philosophie, c'est dans l'œuvre du génie personnel qu'elle rencontre sa plus haute justification. L'artiste n'évite-t-il pas plus facilement que tout autre les déformations qu'une intelligence abstraite et utilitaire impose à la réalité? Par cela même qu'il est plus « détaché », il voit, il fait voir certains aspects des choses qui échappent à la masse. Certains aspects des choses, et plus encore certains aspects de l'âme. Peintre ou sculpteur, romancier ou musicien, il est vraiment un révélateur de ces mondes, dédaignés par l'esprit positif, qui attendent qu'on se retourne vers eux. Et la nouveauté des visions personnelles qui, de proche en proche, deviennent visions humaines, est la meilleure preuve des découvertes que l'on peut amasser lorsque l'on consent à voir les choses *sub specie durationis* et à se pencher, pour s'y mirer, sur le fleuve intérieur.

N'y a-t-il pas d'ailleurs un art qui mérite une place à part et tient un rôle privilégié dans la philosophie bergsonienne? De la musique avant toute chose... M. Bergson y revient vingt fois; la mélodie est le plus beau symbole, ou pour mieux dire le plus bel exemple de cette continuité ininterrompue et pourtant changeante, qui échappe par définition au découpage des mots. « Écoutons une mélodie en nous laissant bercer par elle, n'avons-nous pas la perception nette d'un mouvement qui n'est pas attaché à un modèle, d'un change-

ment sans rien qui change? Ce changement se suffit, il est la chose même. » La musique n'a pas besoin de support, substance ou idée, elle est le changement pur. Elle est le « mouvant » par excellence. Tant et si bien qu'on se demande si la meilleure introduction à la philosophie bergsonienne, ce ne serait pas une romance sans paroles, ou par exemple un prélude de Debussy.

En tout cas, les difficultés où notre philosophe se heurte fatalement lorsqu'il s'agit d'exprimer ses découvertes à l'aide du langage — instrument à découper le réel, fabriqué par des intelligences avant tout préoccupées de spatial et de social — valent à ses lecteurs de rares joies esthétiques : car il parle volontiers, pour ne pas dire systématiquement, par images. Tandis que la plupart des philosophes, soucieux de se libérer de l'imagination, la maîtresse d'erreur et de fausseté dénoncée par Malebranche, se croient obligés d'employer un langage aussi abstrait, aussi sec et nu que possible, c'est de l'entendement mécanicien qu'un Bergson se défie par-dessus tout. Et puisqu'il invite ses lecteurs à une expérience personnelle, à un effort de conversion qu'une argumentation par $a + b$ ne saurait remplacer, il est naturel qu'il appelle à son secours l'image qui suggère, et qui prépare les voies aux sympathies révélatrices. Aussi un livre de Bergson est-il toujours un magnifique herbier de métaphores. On sent telles pages écrites après de longues promenades méditatives, tantôt à la campagne et tantôt à la ville : tout en approfondissant sa pensée, le promeneur solitaire recueille par ses yeux et ses oreilles un butin qui lui reste précieux.

Voici le papillon et voici l'éventail. Voici le fil de soie et voici le barreau aimanté; ici, la logique immanente aux choses, dont les grandes découvertes ne feraient qu'illuminer point par point la ligne tracée d'avance, est comparée au cordon de gaz, allumé progressivement un soir de fête, qui dessinait déjà les contours d'un monument. Là, l'intelligence avertie par l'intuition, et fournissant le contrôle après avoir reçu la suggestion, est assimilée au plongeur qui va palper au fond des eaux l'épave que l'aviateur a signalée du haut des airs. C'est assez rappeler qu'un livre de Bergson, même s'il n'entraîne pas toujours la conviction du lecteur, le séduit et l'enchante.

*
* *

D'un tout autre style est le grand ouvrage que M. Maurice Blondel vient de publier sur la Pensée. (*La genèse de la pensée et les paliers de son ascension spontanée.*) Moins de poésie ici, mais plus d'éloquence. Des développements abondants, où certes les images ne manquent pas, mais dont les pivots sont fournis plutôt par des citations latines, de saint Thomas ou saint Augustin : comme si M. Blondel voulait tout de suite nous rappeler en quel courant il baigne, et que sa raison ne demande qu'à se jeter dans une tradition.

Et en effet, pour ceux qui veulent défendre la tradition chrétienne contre les assauts du positivisme scientiste et du rationalisme laïque, la philosophie de M. Blondel est refuge et bastion. Sa thèse sur l'*Action* dont il nous dit qu'il fit difficilement admettre le titre par la Sorbonne, vient d'être rééditée, en partie du moins, par M. M. Valensin et De Montchenil. Dans la région d'Aix-Marseille, où il a longtemps enseigné, il a trouvé et gardé de fervents disciples. Son influence est sensible dans les publications d'une « société de philosophie » locale très active. Condamné par l'état de sa santé à la méditation solitaire et vivant presque dans la nuit, il a su lui aussi nier le mal. Pendant des années il a tourné et retourné, pour les développer sur certains points, pour les rectifier sur d'autres, ses idées premières. L'œuvre qu'il publie aujourd'hui, après un si long silence, commande le respect à tous.

La *Pensée*, va-t-on croire au vu de ce titre que M. Blondel s'enferme et nous invite à nous enfermer dans une tour d'ivoire, loin des bruits du monde et du mouvement de la vie? Ce serait bien mal le connaître. Il est de ceux qui refusent énergiquement de souscrire à l'antithèse Pensée et Réalité. La Pensée dont il veut nous entretenir est une force qui triture la glaise et plonge au sein du réel, qu'elle doit organiser avant de le dépasser. Rien n'est plus antipathique à l'auteur qu'un Esprit solitaire, glacé, impuissant. Il dit l'impression de stérilité que

1. Le tome II vient de paraître chez Alcan avec ce sous-titre : *Les responsabilités de la pensée et la possibilité de son achèvement.* A noter les « consonnances » que M. Blondel y signale entre sa pensée et celle de M. Lavalle, dans la *Présence totale* (Aubier).

lui laissa l'enseignement philosophique de son jeune temps. Sous des formes diverses, le relativisme y régnait en maître. On y avertissait les jeunes philosophes que jamais ils ne pourraient étreindre le fond des choses ni sortir d'eux-mêmes : la pensée semblait n'être alors qu'un écureuil en cage.

De cette attitude, le kantisme sans doute était responsable, mais d'abord le cartésianisme. Descartes ne sort du doute que par le *Cogito* qui fait reposer l'existence sur la pensée; mais du *Cogito* lui-même il a de la peine à nous faire sortir, et s'il affirme, en invoquant la véracité divine, l'existence de l'étendue — instaurant ainsi un dualisme qui lui non plus n'est pas sans danger — il répète que l'âme est plus aisée à connaître que le corps, il habitue notre esprit à cette conclusion que toute réalité est idée. En tout cas cet apologiste du strabisme (en souvenir d'une enfant qui avait partagé ses jeux, Descartes, dit-on, trouvait du charme aux yeux qui louchent) eut aussi des idées louches en effet — M. Blondel va jusque-là dans un chapitre passionné sur *le strabisme de la pensée cartésienne.* — Descartes, selon lui, a fabriqué des clefs qui ouvrent plusieurs portes, mais conduisant toutes à des voies néfastes. Il a aidé plus que quiconque, en « canonisant nos évidences humaines », au développement conquérant de la physique et des mathématiques dont on profite, au grand dam de la vie de l'âme, pour « maîtriser la nature en un système étranger à toute inquiétude spirituelle ». De ce système à tendance positiviste, M. Blondel dénoncera âprement la sécheresse et l'insuffisance; mais pour ceux qui tirent le cartésianisme du côté de l'idéalisme il n'est pas moins sévère. Il craint que cette exaltation du sujet portant sa certitude en lui-même, en lui seul, n'aboutisse à une justification de l'égocentrisme « tantôt individualiste, tantôt personnaliste, tantôt humanitaire, socialiste, communiste ». En tout cas cette doctrine laisse la pensée, une fois posée à part, incapable de rejoindre la réalité, même dans l'œuvre de science; et surtout elle la rend incapable d'expliquer comment, avant même l'acte de connaissance, la nature se montre imprégnée de pensée.

Jusqu'ici il y a convergence, semble-t-il, entre l'effort de M. Blondel et celui de M. Bergson. Du moins ont-ils un adversaire commun, cet idéalisme qui a été longtemps, au temps où

l'influence kantienne dominait, la plateforme de l'enseignement philosophique français. M. Blondel, comme M. Bergson, apporte des arguments aux jeunes gens, nombreux, dit-on, que ce dualisme classique rebute. L'un et l'autre rapprochent intimement, aujourd'hui, pensée et réalité. Mais M. Bergson a une façon d'être réaliste qui inquiète M. Blondel. M. Bergson parle de données immédiates de la conscience, et se satisfait s'il sent à l'œuvre, dans la nature, un élan vital aussi éloigné des causes mécaniques que des causes finales. Mais, selon l'auteur de la *Pensée*, il n'y a pas de données immédiates, pas plus pour le sens intime que pour les sens proprement dits. Pas de feuille de nénuphar sans tige : toute donnée suppose, non pas seulement un donnant, mais une élaboration antécédente dont elle est l'efflorescence. Toute donnée d'autre part a un rôle à jouer, une destination subséquente qu'il faut se représenter pour la comprendre. Rien de moins immédiat que l'être natif que nous sommes, et l'être final auquel nous aspirons. D'où il suit qu'il ne faudrait pas dire « élan vital » mais « élan spirituel », ni méconnaître la puissance de ces germes ou raisons séminales sur lesquelles saint Augustin et saint Thomas ont attiré l'attention. Le bergsonisme, qui craindrait de s'égarer en se livrant à ces recherches, soit au-dessous, soit au-dessus du donné, reste au fond un « psychologisme ». Or, ce qu'il faut à M. Blondel, c'est une ontologie, une pensée qui nous conduira de la réalité du monde à la réalité de Dieu.

Le monde est unique et il est divers. « Il n'y a qu'un univers et l'univers n'est pas un. » Spinoza a raison. Mais Leibniz n'a pas tort. Dans un cadre unique apparaît du dissemblable, du changeant, de l'individuel. Cette coexistence de l'un et du multiple, n'est-ce pas déjà la preuve que la matière se dépasse en se posant? Car l'un et le multiple ne peuvent coexister que dans une pensée. Et si elle n'est pas encore consciente, du moins la sent-on agissant dans la solidarité des êtres différents, jusque dans ces mouvements ondulatoires qui les relient, où elle court comme un frisson. Naturellement son action devient plus sensible, elle se fait plus clairement organisatrice chez les vivants qui réalisent eux-mêmes, eux d'abord, une synthèse de l'un et du multiple. Quand enfin elle devient capable

de réfléchir sur elle-même, dans l'être humain, alors certes il surgit de l'inattendu, il se produit des « mutations novatrices ». Et M. Blondel, commentant les expériences de M. Bouton et le cas de la sourde-muette-aveugle Marie Hurtin, qui fut rendue à la vie de l'esprit par les soins de sœur Marguerite, reconnaît, proclame que le progrès ici procède par secousses, et comme par éclairs. La raison ne naît donc pas de la même source que l'instinct. Il n'en reste pas moins qu'ici comme là, sous des formes diverses, une pensée est au travail, et que le règne animal prépare un trône pour le dominateur qui va venir.

A noter que lorsque la pensée prend conscience d'elle-même chez l'être humain, elle est toujours mêlée de désir, et que ce désir qui pense révèle chez l'être humain une inquiétude essentielle, un besoin de se dépasser, une soif d'infini. « La conscience du désir, même limité à ses objets proches ou finis, suppose une aspiration qu'aucun bien partiel et borné ne saurait satisfaire... Toute perception, toute convoitise consciente implique une pré-perception, une prospection et déjà une prélibation d'une vérité, d'un bien excédant toutes les données positives, données qui sont en effet moins des aliments saturants que des expériences apéritives. » En ce sens toute pensée aspire à Dieu, implique Dieu, et à le bien entendre, il n'y a point d'athée.

Il n'y en aurait pas du moins, si un scientisme mal compris, si une philosophie soi-disant critique et positive n'amenait trop d'esprits à distinguer, à séparer ce qui peut et doit rester uni, Dieu et le monde, la pensée et le réel. Croire qu'il y ait participation, communication, communion possible entre ces éléments, c'est, nous dira-t-on en pensant aux études de M. Lévy-Bruhl[1], le fait d'une « mentalité primitive ». Mais tout n'est pas à dédaigner dans la mentalité primitive, et M. Blondel se persuade qu'elle nous mettrait sur le chemin de la vérité plus sûrement que la « culture primaire ».

Mais attention : à trop rapprocher, on risque de confondre. Et, en particulier, si nous faisons adhérer l'un et l'autre Dieu

1. Enrichies d'un volume tout récent : *la Mythologie primitive, le monde mythique des Australiens et des Papous*. L'attitude de M. Draghicesio touchant la prélogique mythique et les sciences sociales serait à rapprocher de celles de M. Blondel. V. *Vérités et révélations* (2 vol. Alcan).

et le monde, ne glissons-nous pas vers le panthéisme? Pente dangereuse : le philosophe Vacherot, sous-directeur à l'École normale supérieure, en sut naguère quelque chose. Mais M. Blondel a sous la main tous les freins nécessaires. Les termes dont il nous démontre qu'ils s'impliquent l'un l'autre, il les maintient pourtant distincts; le « transcendant positif » dont il constate la présence invisible dès l'éveil de la pensée, ne se laisse pas confondre avec un principe immanent. Dieu peut se mêler aux êtres, et même aux choses, sans perdre sa divinité distante. Et ce sont les attributs d'un Dieu chrétien que la philosophie de M. Blondel va nous faire retrouver.

Le retrouve-t-elle par la seule puissance des arguments dialectiques? Ou bien se laisse-t-elle guider, sur la route de l'infini, par des « aspirations spirituelles » elles-mêmes incorporées dans une tradition historique? On a beaucoup disserté ces dernières années, à la *Société française de philosophie* et dans la *Revue de métaphysique et de morale*, sur la notion de « philosophie chrétienne ». « Si c'est le christianisme qui commande », disent les uns en substance, « nous n'avons plus affaire à une philosophie ». — « Mais c'est spontanément », disent les autres, « que la philosophie retrouve et prouve à sa manière les vérités traditionnelles du christianisme ». Les spectateurs de ce beau tournoi — où M. Bréhier rompit les lances avec M. Gilson — sont pour la plupart restés perplexes. Gageons que le livre de M. Blondel ne diminuera guère cette perplexité, tant s'y marient étroitement la sensibilité et la pensée, le souci de l'action et le culte de la vérité, la puissance de la dialectique et celle de la tradition.

***

M. Blondel stigmatise en passant, comme décevante, inféconde entre toutes, l'attitude qui consiste à faire de la philosophie la servante de la science, et à admettre que le philosophe ne saurait rien affirmer au delà de ce que le savant découvre.

Est-ce à M. Léon Brunschvicg qu'il fait ici allusion, avec la discrétion académique qui est dans sa manière? Il est possible. Parmi les philosophes contemporains qui arrivent

à l'âge de la gloire, M. Brunschvicg est connu comme un de ceux qui, rompant avec la tradition de la philosophie « littéraire », installée par Victor Cousin au cœur de l'Université française, se sont mis courageusement à l'étude des sciences, et possèdent une compétence qui leur permet de discuter, même et surtout en mathématiques. Les principaux livres de M. Brunschvicg — *Les Étapes de la philosophie mathématique, l'Expérience humaine et la causalité physique, les Progrès de la conscience dans la philosophie occidentale* — le montrent apte, non seulement à reconstituer les systèmes des philosophes, mais à suivre le détail des découvertes scientifiques.

Et il est bien vrai qu'à ces découvertes, ou du moins à l'attitude de l'esprit par laquelle elles sont rendues possibles, il attribue la plus haute valeur. L'effort de l'homme pour saisir scientifiquement les lois des choses, mesurer, calculer, prévoir, fournit son aliment essentiel à la vie spirituelle digne de ce nom : c'est bien par la science que s'accomplit le progrès de la conscience. Étant entendu que la science n'est à aucun degré décalque de l'objet sur un sujet qui resterait passif; elle suppose au contraire une activité constructive de l'esprit, comme on le voit le plus nettement dans le travail de ces mathématiciens que M. Brunschvicg aime à fréquenter — travail purement spéculatif à la première apparence, en réalité le plus productif de tous, puisqu'il permet de prévoir les expériences qui attestent sa fécondité.

Mais pour que cette ascension vers les cimes demeure possible, encore faut-il que nous ne nous laissions pas égarer dans les nuages, encore faut-il que la route de la philosophie ne soit pas encombrée de fantômes, faux problèmes ou fausses certitudes, et qu'on ne nous fasse pas croire qu'il est nécessaire, pour résoudre les énigmes du monde, de conserver des manières de penser que la science a démontrées dès longtemps périmées.

C'est ce que M. Brunschvicg rappelle dans un petit livre dense et brillant intitulé *les Ages de l'intelligence.*[1] Résumé d'un cours en Sorbonne, les thèses y sont souvent présentées

1. 1 vol. de la *Nouvelle Encyclopédie philosophique*, dirigé par H. Delacroix chez Alcan, à rapprocher du *Nouvel Esprit scientifique*, par G. Bachelard, dans la même collection.

avec une verve journalistique du meilleur aloi. Car si M. Bergson fait penser à Debussy, et M. Blondel à Bossuet, il arrive à M. Brunschvicg de rivaliser avec M. de La Fouchardière, qu'il commente gravement.

Déjà, dans une série d'articles de la *Revue de Métaphysique et de Morale* sur « les vraies et fausses conversions », M. Brunschvicg avait criblé de flèches légères cette littérature de repentis dont on a fait si grand bruit. Dans ce nouveau petit livre, il se permet de subtiles ironies à l'égard de ses adversaires, tout comme Pascal, l'auteur qu'il a si profondément étudié, à l'égard des jésuites. Il se réjouit d'avoir fait cette découverte, que pour bien classer les philosophes, il faut d'abord leur demander leur âge. Et il établit malicieusement que telle solution, présentée comme une réponse indispensable aux requêtes de l'esprit, ressortit à une mentalité de primitif, ou à une mentalité d'enfant.

Cette attitude prélogique que M. Lévy-Bruhl, analysant la psychologie des Australiens ou des Papous, a si bien caractérisée, cette habitude de tout mêler, perceptions et rêves, notions et émotions, naturel et surnaturel, ce « participationnisme » enfin, dont M. Blondel veut conserver le droit d'user comme d'une planche de salut, il a fallu un héroïque effort d'analyse pour que l'esprit humain s'en délivrât et devînt ainsi capable de découvrir les lois de la nature. Il a fallu qu'il apprît, non pas seulement à observer les propriétés des choses comme l'y invitent les opérations techniques auxquelles il devait se livrer pour défendre sa vie, mais à calculer avec désintéressement, pour mesurer avec précision, et prévoir avec exactitude. D'où une lutte dramatique aux péripéties multiples, aux retours inattendus, puisque sur les terrains mêmes où l'esprit scientifique paraît avoir triomphé, des revenants surgissent, sous des formes renouvelées.

Témoin cette pensée grecque qu'on loue d'avoir inventé la raison. En étudiant de près son développement — comme le faisaient récemment encore M. Abel Rey et M. Schuhl, dans leurs livres sur la *Science de l'Antiquité* et sur la *Formation de la pensée grecque* — on s'aperçoit qu'elle a beaucoup de peine à se dégager du mysticisme, pour ne pas dire du romantisme primitif; celui-ci la guette, un masque à la

main, au détour des sentiers où elle chemine. La meilleure preuve n'en est-elle pas fournie par ces pythagoriciens, dont les spéculations menées « pour l'honneur de l'esprit humain » sur les nombres, jeux désintéressés entre tous, se sont montrées si fécondes? Mais ces mêmes pythagoriciens, bien loin d'éviter le mysticisme de type oriental, s'y sont jetés à plein corps. Du moins, toute une partie de leur école a repris le chemin de la foi, de l'enthousiasme, de l'imagination : ceux qui penchaient de ce côté, on les appelait des *acousmatiques*, par opposition aux *mathématiciens* purs.

Or, selon M. Brunschvicg, cette opposition se retrouve, sous des formes diverses, tout le long de l'histoire de la pensée occidentale. Après les triomphes de la mathématique, les revanches de l'acousmatique, qui favorise des retours aux modes de penser primitifs. Ces retours, un penseur grec encore les a rendus possibles, celui pourtant que l'on présente souvent comme le père de la science expérimentale, qu'il se plaisait à opposer aux constructions idéalistes de Platon : Aristote. L'antipathie que M. Blondel semble éprouver pour Descartes, c'est pour Aristote que M. Brunschvicg l'éprouve. Aristote est vraiment pour lui le bouc émissaire; il le charge de tous les péchés d'une fausse science qui devait trop facilement reconduire aux spéculations théologiques. Car Aristote classe en logicien au lieu de conclure en mathématicien. Il ne demande la connaissance des choses qu'à la perception et au langage. Sur ces deux bases, il élabore une méthode logique et un système métaphysique qu'on a pu croire définitifs. En réalité, cette logique ne démontre que ce qu'affirmait déjà cette métaphysique adaptée à « l'univers du discours », et enfermée dans les jeux d'entités. Elle retient la pensée « au niveau intellectuel qui est, devant la psychologie contemporaine, celui d'un enfant de huit ans », puisque « pour l'un comme pour l'autre, le froid, la chaleur, l'humidité ne sont pas des relations, ce sont des qualités immédiatement données, comme objectives, incrustées qu'elles sont dans les plis du langage primitif. » Qu'après cela toute la hiérarchie des genres et des espèces soit suspendue à un acte pur de la pensée qui serait Dieu, cela n'avance guère notre connaissance explicative des choses. Mais cela permettra de réintégrer, dans la

philosophie de l'Occident, le stock de notions d'origine orientale que le christianisme entraîne après lui : l'influence d'Aristote se combine avec celle des Pères de l'Église. La scolastique invoque l'autorité de l'un comme des autres. Ainsi fait-on le lit du Thomisme dont M. Brunschvicg — malgré l'enthousiasme de beaucoup de nos plus notoires contemporains — ne dissimule pas qu'il est, à ses yeux, comme une mise en sommeil de la raison scientifique.

Enfin Descartes vint. Et l'on devine que M. Brunschvicg va le saluer d'une toute autre manière que M. Blondel. Bien loin de l'accuser de strabisme, il le loue de sa double vue. L'auteur de la *Dioptrique* et des *Météores* a prévu, en dénonçant la stérilité du syllogisme — plus clairement que tout autre — la fécondité des applications, non seulement de l'algèbre à la géométrie, mais de l'analyse à la physique. Du point de vue où il nous élève d'un bond « tous les phénomènes de la nature relèvent de la mathématique universelle, à la condition qu'elle les détache d'une relation au sujet qui les faisait apparaître comme qualités d'une substance pour ne retenir que l'aspect où ils sont capables de dimension ».

Malheureusement ce même Descartes, dans sa métaphysique, garde — comme M. Gilson l'a bien montré — plus d'un souvenir de la tradition scolastique. A son tour, il spécule sur Dieu, fait de tel des attributs divins une condition de la science elle-même, lance l'esprit humain vers des absolus qui le détournent de sa vraie fonction. Et c'est pourquoi le bénéfice de la révolution cartésienne risquant de se perdre, le redressement kantien était nécessaire. Kant rappelle que les formes de notre esprit sont faites et ne sont faites que pour saisir la réalité sensible. « Loin de prétendre s'isoler et s'ignorer, raison et expérience se tournent l'une vers l'autre : elles se joignent et s'étreignent pour substituer, à l'univers de la perception comme à l'univers du discours, l'univers de la science qui est le monde véritable. » Et M. Brunschvicg de noter que Kant nous donne un exemple assez rare, celui d'une anticipation philosophique de la science. Le principe de permanence et le principe de causalité, ne les retrouve-t-il pas, tels que la critique kantienne les a définis, dans les deux lois de la thermodynamique, conservation et dégradation de l'énergie?

Mais derrière les phénomènes dont la science saisit la loi, Kant éprouve le besoin de maintenir une chose en soi dont l'existence les déprécie. Et pour y loger telle vérité qui lui paraît nécessaire à la morale, le voici qui exalte la croyance aux dépens du savoir. Rechutes perpétuelles des philosophes : ils ne peuvent s'empêcher de revenir à des manières de penser dont la science à démontré qu'elles sont d'un autre âge. Et il faut compter en effet sur le progrès de la science pour achever l'émancipation intégrale de la philosophie. M. Brunschvicg d'entamer ici l'éloge de la révolution einsteinienne qui, en même temps qu'elle dilate l'espace, délivre l'esprit.

Il est décidément impossible de suivre notre auteur sur ces sommets où les nuages attendent le commun des mortels. Du moins la tendance de son esprit est-elle claire. Il croit au progrès de la conscience par la science. Mais il sait aussi que les progrès de la science sont le résultat et la preuve d'une libre activité de l'esprit qui ne découvre l'univers que parce qu'elle le constitue.

A-t-il du coup satisfait à toutes nos curiosités, répondu à toutes les questions autour desquelles se sont usés les philosophes? Beaucoup en douteront, et jugent sans doute que M. Brunschvicg, s'il nous invite au courage du labeur scientifique, nous invite aussi au renoncement philosophique.

C'est ce qu'on lui fit bien entendre à l'une des séances de l'*Union pour la Vérité*, où une élite d'esprits inquiets, jeunes ou vieux, assoiffés de certitudes métaphysiques, se pressaient autour de lui comme les ombres autour d'Ulysse.

Notre moderne Ulysse aurait pu sans doute faire observer que la raison n'est pas tenue à résoudre toutes les énigmes : il n'est pas inscrit dans sa nature qu'elle apporte la solution de ce que M. Bergson appelait de son côté les « faux problèmes » et où M. Brunschvicg verrait volontiers les reliquats de la « mentalité primitive » analysés par M. Lévy-Bruhl. Du moins, l'effort que la raison s'est imposé dans la civilisation occidentale, pour se libérer et se purifier, nous conduit-il vers une discipline capable, non seulement de faire avancer les sciences, mais de faire converger les consciences par ce qu'elles ont de plus haut. A bien comprendre le sens de ses conquêtes, la conscience intellectuelle apparaît comme la sœur aînée, guide

et protectrice de la conscience morale. La conformité entre notre intelligence et la nature n'est-elle pas ce qui fonde le mieux la communion des intelligences entre elles? Son élan désintéressé, — cette « fonction généreuse et sublime de réciprocité » — n'est-ce pas le meilleur remède à l'égocentrisme des impulsions instinctives? N'est-ce pas aussi la plus puissante invitation, pour chacun de nous, à se placer au point de vue des autres, à sortir du moi organique pour monter vers l'universalité des valeurs spirituelles? Par ce chemin ce n'est pas seulement la morale que l'on retrouverait, une morale de la sincérité et de la justice, mais la vraie religion, celle qui ne connaît d'autre Dieu que le Verbe, et qui ne veut d'autre communion que celle du pur effort de la pensée.

Ces thèmes, développés déjà tout au long de son grand ouvrage sur le *Progrès de la conscience dans la civilisation occidentale*, M. Brunschvicg les a récemment repris et présentés, en les condensant, au Congrès international de philosophie de Prague (dans ce même Congrès où il obtint que les sociétés de philosophie acceptassent de se réunir à Paris, lors de l'Exposition de 1937, dans l'année du IIIe Centenaire du *Discours de la méthode*, pour placer leurs travaux sous le patronage de René Descartes). Sa communication intitulée *Religion et philosophie* (qu'on peut lire dans le plus récent numéro de la *Revue de métaphysique et de morale*) y fit une impression profonde, par l'audace tranquille et comme sereine avec laquelle il affirmait que, pour se délivrer des fantômes qui barrent la route non seulement au progrès de la science mais à celui de la conscience, il fallait enfin « passer de la religion de la nature *sublimée* à la religion de la nature *surmontée* », et « ne plus attendre de Dieu que l'intelligence du divin ».

Dans cette Europe centrale où M. Bénès nous disait naguère qu'on voyait, non sans quelque inquiétude, se préparer des retours offensifs de ce qu'il nommait l'instinctisme, l'appel romantique aux puissances incontrôlables du sentiment, il était opportun qu'un auditoire international pût constater que le rationalisme, en France du moins, n'avait pas encore mis bas toutes ses armes.

C. BOUGLÉ

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

« J'ai décidé d'écrire pour mon édification personnelle ce récit sans fard, afin de me connaître et de retrouver dans mon passé tout ce qui a contribué à me faire tel que je suis devenu. » Ainsi parle M. Jean Fayard. Bien, pensons-nous; voici un livre de bonne foi. Aussitôt M. Fayard nous raconte qu'il est le fils d'un jardinier. Nous demeurons étonnés. Quand il ajoute : « J'essaye de fixer dans leur naïveté mes émotions anciennes et de me garder prudemment de tout ce qui pourrait me conduire vers le roman », nous sommes un peu incertains de ce que nous devons penser de cette sincérité dont il se flatte. D'ailleurs le livre est de premier ordre, tantôt charmant et tantôt émouvant[1].

Que faire? Acceptons la fiction. Voici donc la confession de M. Fayard, fils du jardinier du château de Mesnil-Bernard, depuis son enfance paysanne, dans la domesticité du comte de Berquigny, jusqu'à la fin du livre où il devient docker sur les quais de Rouen. J'ai oublié de vous dire que, pour la circonstance, il s'appelle Clément Letourneur.

Comment M. Jean Fayard a-t-il été amené à écrire, en l'entourant de tant de promesses de bonne foi, la biographie de Clément Letourneur? Il parle à la première personne, et cette biographie ne ressemble évidemment pas à la sienne. Mais peut-on vraiment écrire l'histoire d'un autre enfant, et ne mêle-t-on pas malgré soi son adolescence à la sienne? Il s'émeut pourtant de sentiments supposés, et il fait un roman tout en jurant de n'en point faire. Il n'y a aucun mal à cela. Mais que veut-il au juste? Comment en est-il venu à cette situation compliquée? Je crains un peu que M. Fayard n'ait été effleuré par la tentation du roman social. Clément, le

1. Jean Fayard, *La Chasse aux rêves* (Fayard).

petit rustre, montre des dispositions pour l'étude. Au surplus il est le camarade de jeux d'Arnaud de Berquigny. Le comte se charge des frais de son éducation. On envoie les deux enfants à Paris, à l'école Saint-François, dont les élèves suivent les cours du lycée Carnot. Mais là ce trait de philanthropie des Berquigny a le plus mauvais succès. Clément, d'abord élève très brillant, et qu'on destine à Polytechnique, cesse tout à coup de faire aucun progrès. Aurait-il pas mieux valu qu'il restât chez son père, et qu'il devînt jardinier que fruit sec? C'est ce qu'il finit par penser lui-même. « Fallait-il retourner au lycée, protégé et nourri par mes châtelains auxquels je refusais les courbettes nécessaires? Travaillerais-je péniblement dans un milieu hostile, afin de conquérir une place d'ingénieur ou d'officier à deux cents francs par mois? A peine plus qu'un jardinier-chef?... J'allais dire adieu à tout cela... Je retournerais à ce peuple auquel j'appartenais, je me reposerais de tous les bienfaits pesants dont on m'avait comblé. » Il laisse là ses oripeaux bourgeois, ses livres, son argent même, et s'en va à Rouen avec cent francs dans sa poche.

Malgré nous, il est impossible qu'il ne nous revienne pas à l'esprit tant de romans sur les méfaits du surclassement. Nous a-t-on assez répété qu'il ne fallait pas s'élever trop vite, et que l'ascension sociale devait se faire par étapes ménagées! Il est vrai que ni l'histoire ni la vie ne nous montrent rien de pareil. Les penseurs orthodoxes nous disent : Le fils d'un jardinier doit planter des choux. Tant pis pour Alberoni! Le fils d'un apothicaire doit donner des remèdes. Tant pis pour l'abbé Dubois! Le fils d'un notaire doit grossoyer des actes authentiques. Tant pis pour Mazarin! Il y a bien quelque chose de cela, qu'il l'ait voulu ou non, dans le livre de M. Fayard. Le petit paysan appelé au château, y connaît les rebuffades des invités. Au collège, il n'ose avouer la condition de ses parents.

Encore M. Fayard lui a-t-il épargné la pire épreuve : celle d'avoir honte de son foyer, de la rusticité des siens, de la voix criarde de sa mère. Dans un sujet où le drame était tout proche l'auteur a eu soin de ne le laisser affleurer nulle part. Cette précaution n'a pu être prise sans émousser un peu le tranchant du récit. Mais enfin M. Fayard a réussi à mener Clément au bout de son adolescence sans humiliation trop vive, sans dégoût trop amer.

Peut-être l'enfant est-il sauvé par ce goût de la nature que l'auteur lui a donné pour son plaisir et pour le nôtre. Clément est guidé par deux hommes de tempérament opposé : l'instituteur, M. Bréconville, qui étudie les bêtes, poussé par l'amour de la science, et le curé, l'abbé Onfray, qui les étudie pour l'amour de la vie. La familiarité de Clément avec les bois est peinte avec une grâce délicieuse. « Le temps s'effaçait dans ma conscience et je me fondais entièrement dans cette nature qui pénétrait en moi par toutes les fenêtres de mes sens. J'étais odeur de fougère et j'étais bruissement d'herbe et j'étais fraîcheur humide de la mousse. »

En somme, jusqu'à l'âge où le premier amour s'éveille, la vie de ce garçon plus sensible à la nature qu'aux hommes, plus tenace encore qu'intelligent, mal doué pour les jeux, simple de cœur et pur, se gouverne sans drame véritable et le conduirait heureusement au seuil de quelque carrière d'ingénieur, pour laquelle il paraît fait, — si juste à ce moment (il a dix-sept ans) ne survenait celle qui doit bouleverser son existence. C'est une nièce pauvre des Berquigny, Solange. Elle a vingt ans. Voici comment Clément la décrit : « Elle était grande, blonde, fraîche, et tenait de sa mère ce teint incomparable des jolies anglaises. Une robe bleu pâle, un grand chapeau de paille mettaient en valeur cet ensemble rose et blond. Telle, elle ressemblait d'une façon troublante à un magnifique portrait de Gainsborough qui ornait le grand salon... »

Le fils du jardinier n'osa point d'abord la regarder, et s'enfuit au fond des bois. Il bégayait devant cette belle personne. Un après-midi de pluie enfin, il s'enhardit, et expliqua quelques inventions récentes. La première timidité dissipée, ils bavardèrent librement de toutes choses. Quelquefois ils se promenaient ensemble. Elle badinait, et parfois elle raillait. « Monsieur le ministre, lui disait-elle, comme si elle devinait ses ambitions secrètes, le jour où vous serez Président de la République, j'espère que vous ferez détruire ce nid de frelons. » Il lui confiait ses desseins; elle lui racontait son passé. Peut-on douter qu'il ne tarde point à l'aimer éperdument?

Elle ouvrait à cet écolier des jours sur la vie. Il ne connaissait que les livres, elle lui apprit à voir les nuances des choses et leur diversité. Elle lui enseigne à acquérir une personnalité. Ils allèrent ensemble au musée de Rouen, discutant libre-

ment leurs préférences. Elle jouait pour lui du Chopin. Ils raillaient les hobereaux en visite chez les Berquigny. Ils pensaient en commun. Clément faisait des rêves insensés. Il imaginait que le château brûlait, qu'il sauvait Solange, qu'on la lui donnait en récompense. Mais sa passion était chaste. « L'impossibilité de ces amours défendues, la confiance que me témoignait cette enfant de vingt ans, sa pureté profonde qui me frappait chaque jour dans son maintien et dans ses propos me tenaient à l'abri des tentations coupables. » — Il aurait voulu adorer Solange, brûler pour elle de l'encens. Ils se firent le serment d'une mutuelle franchise.

Un jour de chasse, où il était tapi dans les bois au fond d'une de ses retraites, Clément, à plat ventre sous des noisetiers, entendit des promeneurs qui ne le voyaient point et qui avançaient sous le taillis. C'étaient Solange et Arnaud. Ce qu'il vit fut pour lui comme un cauchemar. « Je ne sais, dans ma tête où elles s'entrechoquaient comme les vagues d'une mer furieuse, quelle émotion dominait les autres. La jalousie, la ruine brutale de mes illusions, le dégoût de ce mensonge, haine de l'amour, mépris de la chair et des créatures et peut-être aussi un peu de curiosité malsaine? Mais je crois bien qu'il y avait de tout cela. » Il resta désespéré dans sa cachette jusqu'au soir, rentra chez ses parents et partit le lendemain en voyage. Après une vraie mésaventure de collégien à Dieppe, et un séjour mélancolique dans une petite pension de Veules-les-Roses, le voilà au lycée Saint-Louis, pour préparer Polytechnique.

Mais il ne peut plus travailler. Voici comment il raconte cette nouvelle déception. « Un ressort essentiel s'était-il cassé en moi? La classe était-elle beaucoup plus forte? Les mathématiques, au delà d'une certaine difficulté, dépassaient-elles mes moyens? Avais-je perdu, dans mon dépit amoureux, tout mon pouvoir d'attention? Était-ce l'assurance qui me manquait ou la volonté de réussir qui m'avait fui? » Au bout du premier trimestre,. son professeur l'avertit sérieusement. Vaine réprimande. Son esprit, dont il n'était plus maître, musait. Une passion de misanthropie s'emparait de lui. Il lut les philosophes et sa misanthropie se changea en révolte. « Il fallait créer un ordre nouveau, où tous les égoïsmes particuliers seraient abolis. » — Il fréquente, aux sorties du dimanche,

des réunions communistes où l'on parle de la misère du peuple. « J'appartenais à ce peuple des victimes. Je n'avais rien de commun avec les enfants des riches que je rencontrais au lycée. Je n'avais rien de commun avec les hobereaux de mon pays qui me traitaient avec hauteur. Je n'avais rien de commun avec la jeune fille orgueilleuse qui n'avait vu en moi qu'un inférieur. »

A ce point où nous sommes parvenus, le mécanisme du livre est parfaitement clair. Clément Letourneur, né parmi des hommes qui servent les autres, a d'abord rêvé de conquérir, parmi ce monde des maîtres, une place qui lui permettrait à son tour de parler haut. Il semble que son rêve doive se réaliser. Introduit dans le salon des Berquigny, écolier tenace, lauréat de concours et devenu une sorte de célébrité scolaire, il aurait fait son chemin, comme tant d'autres, sans la trahison de Solange. Remarquez qu'elle-même est, sinon une déclassée, du moins parente pauvre, reçue au Mesnil-Bernard par charité, et qui est peut-être aussi sincère avec Clément qu'avec Arnaud. Mais quoi : elle doit faire sa vie. Clément ne l'entend pas ainsi. Il se voit trahi, et il se croit irrémédiablement exclu de ce monde où il avait rêvé de pénétrer. C'est le soir où il a surpris Solange infidèle qu'il remarque les façons de sa propre mère, lapant sa soupe et léchant sa fourchette. L'évasion hors de cette hérédité lui paraît impossible. — En même temps, l'outil qui doit lui permettre son évasion, l'intelligence, se brise. Il est incapable désormais de conquérir cette société. Il ne reste plus qu'à la détruire. Ce qui pousse Clément à la révolte sociale, c'est une rancune de banni.

L'auteur le rend au surplus témoin et victime, dans ces dernières pages, d'une de ces atrocités dont la société n'est pas chiche. Son père, le jardinier du château, meurt. Il avait cru assurer aux siens vingt-cinq mille francs d'économies, qu'il avait placées en actions de la Société Normande d'instruments agricoles. L'entreprise a déposé son bilan. Les Berquigny ont besoin de la maison habitée par les Letourneur pour le nouveau jardinier. La mère de Clément, malade, est reléguée dans une bicoque humide dont elle se plaint. La pauvre femme finit par mourir.

C'est alors que Clément sent venir le moment de commencer la guerre contre cette société marâtre. Il se jette dans la

misère comme un nageur dans l'eau. Que deviendra-t-il? C'est ce qu'un autre volume nous dira. Nous le laissons, non pas mystique de la révolution, mais aigri et plein de haine. Voici son adieu à Berquigny : « Vieux château, vieille bâtisse orgueilleuse, je reviendrai un jour victorieux. Je viendrai en conquérant. Ou bien je raserai tes murs, ou bien je t'achèterai de mon argent. Tu appartiendras au fils du jardinier... » — Mais d'autre part, dès le premier jour où il porte des vêtements de travail, il sent l'inégalité qui pèse sur l'ouvrier. « Va-t'en, ouvrier. Les regards insolents ou inquiets des boutiquiers, des domestiques ou des bourgeois répétaient ce même ordre brutal. »

Voilà donc les deux éléments finaux du livre. Il y avait au château de Mesnil-Bernard un enfant auquel le luxe était interdit. On le lui avait laissé entrevoir pour mieux lui faire sentir que sa condition ne lui permettait pas d'y vivre. « Va-t'en, petit garçon de jardinier. Nos fauteuils de tapisserie ne sont pas faits pour que tu t'y assoies, ni nos filles pour que tu les regardes. » En s'en allant, il découvre la misère de ses frères les ouvriers des villes. Son désir de revanche personnelle s'élargit en désir de protéger et de conduire ces frères grossiers et maladroits, mais chez qui il sent de la sympathie et de la franchise. « Nous verrons plus tard comment je concilierai mes besoins de vengeance avec mon amour de la justice. » C'est évidemment le secret du prochain volume.

Tel est cet ouvrage, qui au premier abord paraît simple, et qui, mieux regardé, a les facettes changeantes et l'incertain éclat de la vie. On dirait que la vérité se décompose sous la plume même de l'écrivain. C'est le destin de tous les livres très médités. A mesure qu'on étudie celui-ci, on se prend de sympathie pour lui. On y goûte des passages où l'art d'écrire atteint sa perfection, comme le tableau de la vie des bois ou la journée du docteur à Rouen. Et l'on ne s'étonne point, en attendant la suite du récit, que le caractère de Clément soit quelquefois moins défini que ses aventures.

***

Après l'enfance d'un petit Français du peuple, né et grandi en Normandie, on sera peut-être curieux de celle d'un petit

Anglais, telle qu'elle nous est contée par Stephen Hudson dans *Une histoire vraie*[1]. A vrai dire le héros n'est pas à proprement parler un Anglais, mais le fils d'un Autrichien marié à une Anglaise, et qui s'appelle Kurt. A travers le livre cet immigré va faire une grosse fortune. Dès le début, nous voyons à la famille une brillante aisance, autant qu'on peut démêler à travers les récits enfantins du petit Richard. Par une convention hardie, l'auteur a supposé que Richard Kurt nous racontait sa vie à mesure qu'elle se déroulait, de sorte que ses premiers récits ressemblent au bavardage d'un enfant. Ils datent du temps où l'on est porté sur les bras et où l'on dort dans sa voiture que pousse une nourrice, — ce qui est, si je ne me trompe, fort antérieur à l'âge d'écrire : de sorte que la transmission de ces *mémoires* a quelque chose de miraculeux. Mais M. Stephen Hudson peut, grâce à cet artifice, nous montrer le monde tel que le voient les yeux d'un petit garçon. Cette découverte de l'univers, cet ordre des valeurs si différent du nôtre, ces antipathies et ces goûts, et les monstrueuses figures des grandes personnes, tout cela fait une sorte de fresque où les images sont comme peintes sans profondeur, avec des couleurs vives. Le portrait du grand-oncle Léopold, qui est si vieux, et qui parle allemand, et qui regarde Richard à travers les petites poches où sont ses yeux, est tout à fait charmant.

Nous voyons ainsi se mouvoir tout un monde, dont la vie importante est celle de tous les jours. Les événements, comme disent les grandes personnes, sont à l'arrière-plan, insignifiants et tout à fait incompréhensibles. Mais les figures et les gestes de l'existence familière sont notés avec perspicacité par ces yeux neufs. L'arrivée de M. Milosovitch, avec son chapeau haut de forme gris, est saisie par un témoin infaillible. « Maman nous attendait dans l'allée de roses qui menait à l'allée des voitures et M. Milosovitch retirait son chapeau et ses cheveux noirs huileux brillaient au soleil. Alors il descendait très lentement avec beaucoup de précautions, lui baisait la main, et puis il prenait ses deux mains, et les retenait tendues devant elle. Il portait des gants jaunes avec des raies noires dessus. Après, il sortait son mouchoir de sa redingote; même au grand air, je sentais le parfum écœurant qu'il

1. Traduit par E. Boudot-Lamotte. N. R. F.

y avait dessus. Il époussetait ses bottines et son pantalon avec et offrait son bras à maman et ils avançaient tous les deux en parlant et en s'arrêtant à chaque instant pour sentir les roses. » — Seulement un jour M. Milosovitch a été surpris aux genoux de madame Kurt. Quelques jours après, Richard a appris qu'il était mort subitement. Nous n'en saurons pas plus que Richard sur cette tragédie domestique.

Nous arrivons ainsi aux sept ans de Richard. Il y a une histoire de tirelire cassée, qui semble aussi être un drame auquel l'enfant n'a pas compris grand'chose. Le poney vieillit. Enfin voici Richard conduit à Saint-Vincent, qui est la pension de M. Beasley. « Il était si énorme que je voyais à peine sa figure et il avait une grande barbe rousse qui finissait en pointe sur sa poitrine et il mettait le bout dans sa bouche, tout en me posant des questions auxquelles je ne pouvais pas répondre. Son pantalon était trop court et il avait des souliers presque aussi grands que sa barbe avec des semelles très épaisses. » L'enfant est mené au terrain de jeux et son existence de collégien commence. Nous nous apercevons alors que ses parents ont choisi pour lui une pension aristocratique, où il est bousculé par de futurs comtes, lesquels ne parlent que chasse. Après Saint-Vincent, il est mis à Clive, et nous le suivons ainsi à travers les écoles, les vacances, les voyages jusqu'à Oxford, puis sur le bateau qui à dix-huit ans le mêne en Amérique, rejoindre un de ses oncles.

Qu'est-il devenu pendant ce temps? Un auteur anglais est bien moins préoccupé qu'un français de nous donner de lui une image schématique. Il a multiplié les portraits et les faits, et nous avons vu vivre les personnages, sans trop savoir ce qu'ils sont au juste. C'est la discrétion britannique portée dans l'art du roman. Nous avons bien vu la mésintelligence entre Richard et son père; nous avons vu qu'il adorait sa mère; nous avons vu que ce fils de bourgeois recevait une éducation de jeune lord; mais au bout du compte nous ne saurions pas grand'chose, si Richard, sur le bateau, ne considérait lui-même sa vie et ne faisait pour nous l'analyse de son caractère. Il n'a pas grande volonté et il ne sait pas s'opposer à celle des autres. Plus exactement il ne sait pas ce qu'il veut, sauf qu'on le laisse tranquille. La plus heureuse période de son enfance a été celle où l'on ne s'occupait pas de lui. L'idée de voir

l'Amérique ne l'intéresse point. Ses goûts sont plus silencieux. Il est fait pour vivre seul. « Sans doute, écrit-il, ai-je aimé des choses que d'autres aimaient, quelques livres, quelques sports, équitation, chasse, canotage, natation, mais ce n'est qu'une partie de moi-même qui les aimait, ce n'était pas moi tout entier. Il y avait toujours en moi un autre moi qui voulait quelque chose de plus... » — Ce quelque chose de différent et qui ne peut être ni réalisé, ni nommé, mais qui est la nostalgie d'une chose déjà vécue et qu'un parfum ou un rayon de soleil évoque, n'est-ce pas ce que souhaite la part du *Wehmut* de son âme autrichienne, tandis que les goûts communs avec ses amis viennent de son âme anglaise? Quoi qu'il en soit, irrésolu et replié vers les souvenirs d'une autre existence, heureuse de sa mélancolie et inhabile à s'expliquer, incapable de résister au courant de la vie qui lui apparaît comme un fleuve jaune et sale, il tombe, dès son arrivée en Amérique, dans les filets d'une belle personne pauvre et avide de se marier, Elinor Colhouse. Et le récit de cette aventure forme une très agréable nouvelle[1] qui termine le volume et annonce la vie conjugale de Richard, matière d'un autre roman.

HENRY BIDOU

1. *Elinor Colhouse* a paru l'an dernier dans la *Revue de Paris* (1er et 15 août 1934).

ERRATUM

Dans la note de la rédaction qui précédait l'article de M. A. Métraux sur l'*Ile de Pâques* paru dans la *Revue de Paris* du 15 juillet 1935, nous écrivions qu'à la suite de la mort de M. Watelin, M. Métraux était devenu chef de la mission franco-belge chargée d'étudier l'île. M. H. Lavachery, des « Musées royaux d'art et d'histoire », chef de la mission belge, nous signale qu'il y a là une erreur. M. Métraux ne succéda à M. Watelin qu'en qualité de chef de la mission française.

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

LE MARCHÉ FINANCIER

Le lent et méthodique redressement de la Bourse que la liquidation de mi-août avait excellemment consolidé s'est trouvé fâcheusement interrompu vers le milieu de la quinzaine par l'échec de la Conférence tripartite relative au conflit italo-abyssin.

Néanmoins, la résistance de la cote a été très remarquée ce qui laisse l'impression que cet incident boursier n'aura pas de suites préoccupantes et que la fermeté générale de notre marché aura pu être restaurée quand ces lignes paraîtront.

A vrai dire l'opinion publique en France, notamment dans les milieux financiers, n'ignorait point les difficultés que présentait un rapprochement pratique des thèses anglaise et italienne; aussi l'échec de la Conférence de Paris n'a-t-il pas été une bien grande surprise. La Bourse ne pouvait, cependant, s'abstenir de « marquer le coup », d'autant qu'elle devait bien tenir compte du malaise que, de son côté, la Bourse de Londres enregistrait, tout naturellement, à la suite de cet échec.

Si, comme nous le croyons, la marche en avant des cours de nos valeurs reprend d'ici la fin du mois, la petite épreuve d'hier, bien que provenant d'un événement regrettable, aura eu l'avantage de nous apporter une preuve très nette de la meilleure santé actuelle de notre marché financier. A d'autres moments il a suffi d'accidents diplomatiques de moindre importance pour provoquer un déséquilibre de la cote des valeurs beaucoup plus ample. Il est vrai qu'en ce moment, du fait des vacances estivales, la spéculation boursière est raréfiée, la plupart des petits opérateurs au jour le jour, d'ordinaire les plus inconsistants ou les plus nerveux, étant absents.

Quoi qu'il en soit, les capitaux de placement ne peuvent qu'être favorablement impressionnés par le retour de fermeté de

la cote. Les violentes cascades de cours les émeuvent et les incitent à se tenir obstinément éloignés des affaires boursières. Les lourdes déceptions enregistrées à diverses reprises au cours des dernières années ont motivé bien des découragements. La confiance ne reviendra que lorsque les capitaux auront pu constater, sur une assez longue durée de temps, que la Bourse, s'est stabilisée. Il semble que nous ayons précisément de bonnes raisons de penser que cette stabilisation est en train de s'opérer.

Sans doute, il n'est pas encore possible de déceler clairement les incidences que pourront avoir les Décrets sur la plupart des valeurs de la Bourse. Pour l'instant, on ne peut guère apprécier que l'amputation du revenu au porteur sur les coupons déclarés, ce qui n'a, en somme, qu'une minime influence.

Pour l'avenir, il y aura à tenir compte, dans de nombreux cas, de certaines variations de productivité.

On ne pourra les déterminer qu'avec le temps et à l'expérience.

Il va y avoir là un élément de fluctuation possible des cours qu'il conviendra de surveiller attentivement. Tantôt il s'agira de sortir d'une valeur avec le moindre mécompte; tantôt, au contraire, de s'intéresser à telle autre valeur aux meilleures conditions.

Ce seront, dans l'un et l'autre cas, les capitalistes les mieux renseignés et les plus diligents qui en retireront les plus avantageux résultats.

Il se pourrait ainsi qu'avant longtemps la Bourse commencât à retrouver une activité et un attrait qu'on était trop enclin à lui dénier encore tout récemment.

ANDRÉ PLY,
de la Banque de l'Union industrielle française.

Toute demande de renseignements détaillée concernant cette chronique doit être adressée directement à son rédacteur, M. André Ply, 5, rue de Vienne, Paris (8e).